



DOSSIER DE CANDIDATURE 2026

Couesnon Marches de Bretagne, vers un Pays d'art et d'histoire

Devers un peyiz d'art e d'istouère





DOSSIER DE CANDIDATURE 2026 LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE







Édito

Une nouvelle étape pour notre territoire *Eune nouvele etape pour notr peyiz*

L'obtention espérée du label Pays d'art et d'histoire constitue une reconnaissance majeure pour notre territoire rural, dont la richesse patrimoniale – architecturale, paysagère et culturelle – témoigne d'une histoire singulière et profondément ancrée.

Cette labellisation vient saluer le travail mené collectivement par les élus, les acteurs culturels, les associations et les habitants engagés depuis plusieurs années dans la valorisation et la transmission de notre patrimoine. Elle ouvre également une nouvelle phase : celle d'un projet partagé, structurant et durable, au service d'un développement équilibré et d'une plus grande visibilité de nos ressources patrimoniales.

Le label Pays d'art et d'histoire renforcera notre capacité à accompagner la médiation culturelle, à sensibiliser les publics, à encourager la découverte de nos villages, de nos paysages et de nos savoir-faire. Il permettra aussi d'inscrire notre action dans un réseau national exigeant, garant d'une démarche de qualité.

À l'heure où s'engage cette nouvelle dynamique, nous réaffirmons notre volonté de poursuivre un travail concerté au service de notre territoire et de celles et ceux qui y vivent. Ensemble, nous continuerons de faire du patrimoine un atout, un levier et une fierté partagée.

Pascal HERVÉ

Président de la Communauté
de Communes Couesnon
Marches de Bretagne (2026-2032)



Christian HUBERT

Président de la Communauté
de Communes Couesnon
Marches de Bretagne (2020-2026)



Laëtitia MEIGNAN

2^{ème} Vice-Présidente
en charge du Tourisme, du Patrimoine,
du Pays d'art et d'histoire et de
la Culture - Lecture Publique



“
**Les champs,
les collines, les forêts
de ce qui est aujourd'hui
le département d'Ille-et-Vilaine
gardent accrochés à leurs haies,
à leurs rocs, à leurs chênes, les
souvenirs de ces époques lourdes
d'histoire et de légende**
”

Charles Graff, Président du
« Syndicat d'Initiatives de Rennes
et de la Région », lettre du
22 novembre 1937



SOMMAIRE

ABERJEE

Chapitre I

AUX PORTES DE LA BRETAGNE...

ES PORTES DE LA BERTEGNE... p.9

PARTIE I > Un territoire au carrefour de la Normandie et des Pays de la Loire

PARTIE II > Couesnon Marches de Bretagne : une jeune collectivité porteuse du projet

PARTIE III > Photographie d'un territoire, entre tradition rurale et industrie

PARTIE IV > Entre eaux et granite : portrait paysager du territoire

PARTIE V > Du Néolithique à l'ère contemporaine : un territoire aux multiples richesses patrimoniales

Chapitre II

UN TERRITOIRE DE CULTURE POUR ET PAR LES HABITANTS

UN PEYIZ DE QHULTURE POUR E PAR LES JENS p.129

PARTIE I > Une politique culturelle riche et dynamique

PARTIE II > Un pays d'arts et... de culture

PARTIE III > « Allez, on sort ! » : regard sur une année d'offre culturelle

PARTIE IV > Source d'éveil : la culture en milieu scolaire

Chapitre III

D'HIER ET DE DEMAIN : LES PATRIMOINES DE COUESNON MARCHES DE BRETAGNE

LES PATRIMOENES D'YERE E DE DEMAIN p.185

PARTIE I > À la rencontre de nos patrimoines : sources documentaires et actions de valorisation

PARTIE II > Des patrimoines protégés : aires et outils de sauvegarde

PARTIE III > Un pays d'arts visuels

Chapitre IV

VERS UN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

DEVERS UN PEYIZ D'ART E D'ISTOUÈRE p.237

PARTIE I > La candidature au label, une aventure collective

PARTIE II > Le Pays d'art et d'histoire : une ambition partagée

PARTIE III > Un label intégré à la collectivité

PARTIE IV > Un plan d'action pensé de manière collaborative



“
*On dirait un temple,
avec des portes,
on dirait des portes,
ce sont des portes,
les portes de la Bretagne*
”

Yvon Le Men,
Aux Marches de la Bretagne,
2018



Chapitre I

AUX PORTES DE LA BRETAGNE...

ES PORTES DE LA BERTEGNE...

PARTIE I > Un territoire au carrefour de la Normandie et des Pays de la Loire

- ❶ Au cœur du pays de Fougères, un carrefour favorisant les circulations p.10
- ❷ Un territoire dans le giron de grands sites touristiques et patrimoniaux p.20
- ❸ Un territoire propice au tourisme culturel p.22

PARTIE II > Couesnon Marches de Bretagne : une jeune collectivité porteuse du projet

- ❶ Organisation institutionnelle et politique p.30
- ❷ Les compétences portées par la collectivité p.32
- ❸ Direction Culture, Sport, Tourisme et Politiques contractuelles p.34
- ❹ « Source de possibles » : un projet du territoire ambitieux p.36

PARTIE III > Photographie d'un territoire, entre tradition rurale et industrie

- ❶ Dynamiques démographiques : un territoire contrasté p.40
- ❷ Un territoire dominé par l'agriculture p.42

PARTIE IV > Entre eaux et granite : portrait paysager du territoire

- ❶ Au cœur du territoire, le granite et le schiste p.47
- ❷ L'eau, élément indissociable du territoire p.52
- ❸ Un paysage agreste, une biodiversité variée p.58

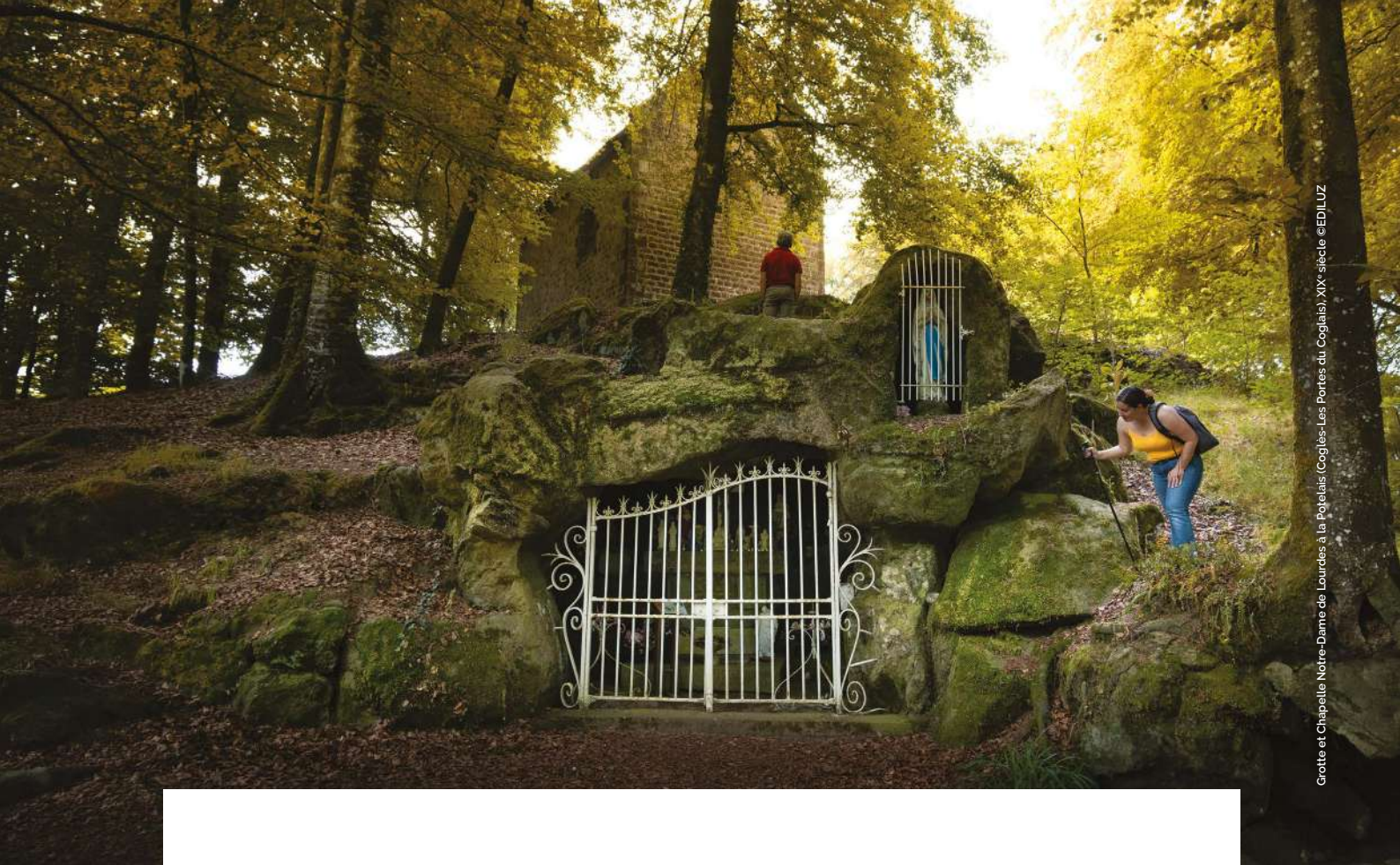
PARTIE V > Du Néolithique à l'ère contemporaine : un territoire aux multiples richesses patrimoniales

- ❶ Les patrimoines bâtis, au fil des époques p.64
 - A | Néolithique et Antiquité p.71
 - B | Moyen Âge p.77
 - C | Ère moderne p.88
 - D | Époque contemporaine p.100
- ❷ Les patrimoines mobiliers et décoratifs p.116
- ❸ Les patrimoines immatériels p.118

Un territoire au carrefour de la Normandie et des Pays de la Loire

1 Au cœur du pays de Fougères, un carrefour favorisant les circulations





Le territoire de **Couesnon Marches de Bretagne**, constitutif du pays de Fougères, occupe une place stratégique aux portes de la région. Aux confins du département d'Ille-et-Vilaine, son périmètre se déploie sur une **surface de 397,54km²** et ne se situe, pour sa zone la plus à l'est, qu'à une vingtaine de kilomètres du département de la Mayenne (Région Pays de la Loire). La zone nord du territoire est quant à elle, en certains endroits, limitrophe du département de la Manche (Région Normandie).

Certains sites patrimoniaux à valoriser dans le cadre d'un Pays d'art et d'histoire,

comme l'ensemble formé par la **grotte et la chapelle Notre-Dame de Lourdes**, situé à la Potelais, village de Coglès/Les Portes du Coglais, marquent cette limite. Situé sur un affleurement granitique au bord de la rivière du Tronçon, frontière naturelle entre Bretagne et Normandie, cet ensemble est construit entre 1879 et 1881 à l'initiative du docteur Georges Berthelot dont l'épouse, Julienne Duval, souffre d'une santé en déclin. Cette dernière formalise alors, le 24 mars 1879, le vœu et la promesse de faire ériger une chapelle et une grotte de Lourdes sur ce site, propriété du couple, en cas d'une guérison qui fut effectivement constatée¹.

Les liaisons routières

L'**autoroute A84**, longue de 170km et inaugurée en 2003, fend du nord au sud la partie est du territoire pour connecter la périphérie de Rennes à celle de Caen. Grâce à cette liaison, il est aisé de rejoindre la métropole depuis le village-étape de Maen Roch, distants d'environ 40km. Cette autoroute, dite des Estuaires, porte l'intérêt d'avoir permis des découvertes archéologiques d'envergure pour le territoire, nourrissant son Pays d'art et d'histoire. Elles sont évoquées ultérieurement au sein de ce volume.

Le territoire de Couesnon Marches de Bretagne est traversé d'est en ouest par la **RD155** qui relie Fougères à Saint-Malo et du nord au sud par la **RN175**, qui relie Rennes à Rouen. Du fait de l'existence de l'A84, la portion de RN175 traversant le territoire, reliant Val-Couesnon à Rennes, a été déclassée en route départementale.

La ligne de bus interurbain régionale **BreizhGo n°504** permet de rejoindre Rennes depuis Val-Couesnon. La ligne de bus interurbain régionale **BreizhGo n°571** dessert quant à elles Fougères et Pontorson. Dès septembre 2026, de nouvelles lignes de bus sont prévues pour desservir, depuis le territoire, les villes de Fougères et de Combourg.

¹ Sabrina DALIBARD, « Chapelle Notre-Dame de Lourdes, la Potelais (Coglès, fusionnée en Les Portes du Coglais) », service régional de l'inventaire de Bretagne, GERTRUDE, 2010.

SAINT GERMAIN-EN-COGLÈS



Les liaisons ferroviaires

Le **train** révolutionne l'existence des habitants du territoire dès 1872, année lors de laquelle une voie ferrée est créée entre Fougères et le Mont-Saint-Michel. Elle transite par l'actuel territoire de Couesnon Marches de Bretagne avant de **s'éteindre définitivement un siècle plus tard** dans l'ensemble du pays de Fougères.

Bien que le territoire ne soit plus desservi par le train, de cette époque subsistent de beaux éléments patrimoniaux à mettre en lumière à travers les actions d'un Pays d'art et d'histoire.

Cependant, les liaisons routières précédemment évoquées permettent

d'accéder aisément aux transports ferroviaires. Ainsi, la ligne de bus interurbain régionale **BreizhGo n°571** offre la possibilité de rejoindre la gare de Pontorson. Depuis là, des correspondances permettent de rejoindre la gare de Dol-de-Bretagne. À partir de Dol, des **TGV** et **TER** permettent de gagner Rennes, dont la gare est également accessible avec la ligne interurbaine régionale **BreizhGo n°504**. Depuis la métropole, nombre de TGV ou de TER autorisent des liaisons directes ou par correspondances avec l'ensemble de la France métropolitaine. Rennes ne se situe qu'à 1h35 de Paris en TGV.



Les liaisons aéronautiques :

L'**aéroport Rennes-Bretagne**, situé à 40mn de route du siège de Couesnon Marches de Bretagne, permet des liaisons en France et à l'étranger en lignes directes (Royaume-Uni, Pays-Bas, Maroc, Irlande). Il est également possible de se rendre dans de nombreux pays à travers les cinq continents via des escales.

Voies cyclables, randonnées, balades équestres : les mobilités douces au service de la découverte du territoire

VOIES CYCLABLES :

La Régalante, véloroute inaugurée en 2024, permet de relier le Mont-Saint-Michel à Nantes en 285km. Celle-ci se déploie sur le territoire et en permet une découverte pittoresque sur 31km, en suivant le tracé de la jadis voie de chemin de fer. Ce passé ferroviaire doit être valorisé, dès 2026, par le service Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne, à travers un projet d'œuvres d'art originales et pérennes devant jalonner la piste cyclable, en complément de panneaux d'interprétation. Ce projet, soutenu par le programme européen **LEADER** au titre de l'opération « **PORTA'PORTES** » et la Région Bretagne à travers la Destination Rennes et les Portes de Bretagne, prône la coopération interterritoriale.



Maquette d'œuvre d'art pour La Régalante, automne 2025 ©Gwenaél Prost



La Régalante à Saint-Brice-en-Coglès-Maen Roch et son château d'eau ferroviaire maçonné, l'un des derniers du département voire de France (1872) ©TC_CMDB

En effet, le projet dépasse les seules limites de Couesnon Marches de Bretagne pour se déployer également sur deux communes de Vitré Communauté - La Guerche et Châtillon-en-Vendelais - et une commune de Fougères Agglomération, celle de Luitré-Dompierre. Plusieurs acteurs sont partie prenante du projet, comme **Superflux** (Bazouges-la-Pérouse), la **Galerie Albert Bourgeois** (Fougères - Ville d'art et d'histoire), l'**artothèque Quai des Arts** (Vitré - Ville d'art et d'histoire), l'**Office de Tourisme Destination Fougères** ou encore le **Département d'Ille-et-Vilaine**. L'implication d'EPCI possédant au sein de leur périmètre une Ville d'art et d'histoire permet d'envisager d'intéressantes coopérations et mises en réseau des labels Ville et Pays d'art et d'histoire à travers, notamment, les thématiques artistiques et ferroviaires.

Les **VD4** et **VD9** sont des voies vertes qui permettent de découvrir le territoire au départ, respectivement, des communes breilliennes de Parcé et de Saint-Pern. Les destinations de ces voies sont, respectivement, Bazouges-la-Pérouse et Antrain/Val-Couesnon.

Les deux véloroutes peuvent fusionner au niveau de Bazouges-la-Pérouse pour se prolonger avec la **VD3**, qui relie, depuis Fougères, Antrain/Val-Couesnon à Trévérien. Quant à elle, la VD5 qui relie la Bretagne par Vitré et la Normandie par Saint-Hilaire-du-Harcouët traverse le territoire par Saint-Germain-en-Coglès et Le Châtelier. En 2025, huit structures labellisées « **Accueil Vélo** » permettent de recevoir de façon qualitative les cyclistes en itinérance sur le territoire.



Sur La Régalante, le passé ferroviaire se devine... ©EDILUZ



“

*On trouve, par les terrains
incultes de St-Étienne-en-Coglès
[...] et de St-Hilaire-des-Landes, une
sorte d'herbe à vertu mystérieuse : c'est
l'éguere. Et ce mot vient du verbe s'éguaer.
[...] De tout temps on a cru aux effets
singuliers de cette herbe : elle fait perdre leur
voie à ceux qui l'ont foulée*

”

*Amand Dagnet,
Au Pays fougerais.
Il était une fois
1923*



CHEMINS DE RANDONNÉES :

Le **GR®37** Cœur de Bretagne permet de relier le Mont-Saint-Michel (Manche, Normandie) à Camaret-sur-Mer (Finistère, Bretagne). Ce circuit a été élu vainqueur de la 7^{ème} édition du concours national « Mon GR® préféré », organisé par la Fédération française de la randonnée pédestre pour l'année 2024.

Le **GR®39** relie le Mont-Saint-Michel à Hoscas (Loire-Atlantique, Pays de la Loire). Ces deux circuits de grande randonnée permettent d'arpenter le territoire et d'en faire défiler les paysages à un rythme doux.

Deux **chemins de Saint-Jacques de Compostelle** permettent également une découverte du territoire à allure modérée. Au départ du Mont-Saint-Michel, la **voie des Capitales** permet de transiter par Antrain/Val-Couesnon et de randonner jusqu'à Clisson (département Loire-Atlantique). La **voie des Plantagenêts** permet de relier le Mont-Saint-Michel à Aulnay (département Charente-Maritime), en traversant Montours/Les Portes du Coglais et Saint-Germain-en-Coglès. Ces deux voies sont classées « Premier itinéraire culturel européen », comme l'ensemble des chemins de Compostelle.



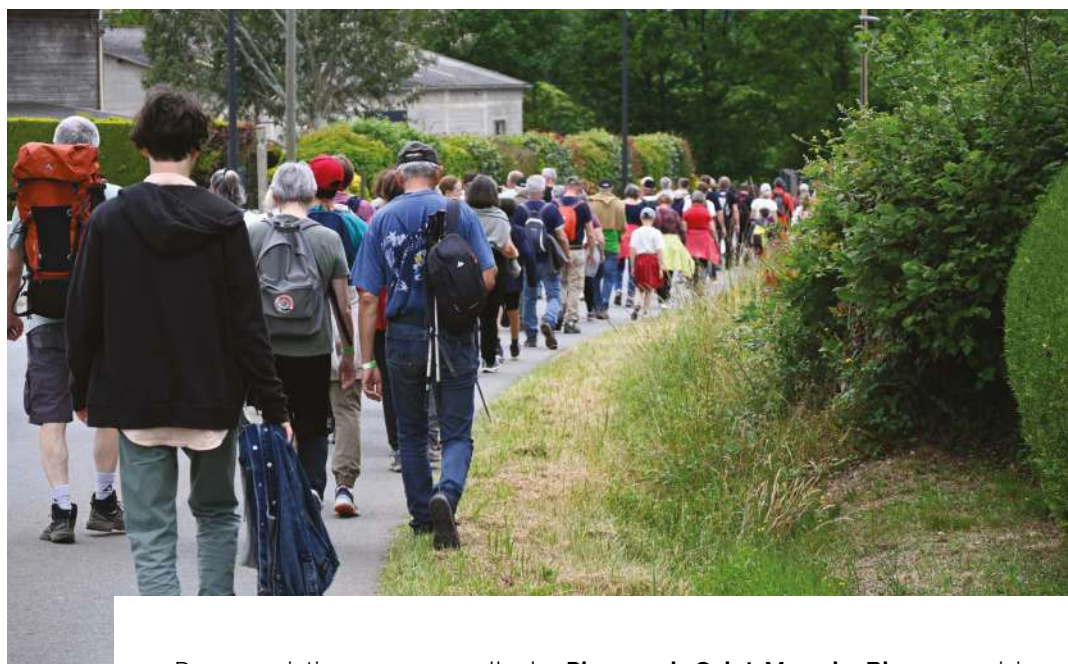
L'itinéraire européen des **chemins du Mont-Saint-Michel** emprunte peu ou prou le même tracé que ceux de Compostelle. La différence est que la voie des Plantagenêts permet de relier le Mont-Saint-Michel à Saint-Jean-d'Angély (département de la Charente-Maritime, région Nouvelle-Aquitaine). Ces itinéraires, associés à la tradition du pèlerinage médiéval, sont dignes de valorisation dans le cadre d'un Pays d'art et d'histoire.

Le « **Sentier roman** » permet de découvrir les plus beaux exemples d'églises romanes, de Rennes au Mont-Saint-Michel. Les églises de Romazy, de Tremblay/Val-Couesnon et d'Antrain/Val-Couesnon sont de très beaux spécimens en la matière, à découvrir notamment à l'aide du topo-guide du Sentier roman rédigé par le Père Roger Blot, responsable diocésain du patrimoine religieux en Ille-et-Vilaine. Ces églises peuvent également faire l'objet de médiations plus poussées dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire.



Sur la marche des châteaux, rencontre avec le château de La Motte à Saint-Brice-en-Coglès - Maen Roch © EDILUZ

Environ **444 km de circuits de randonnées** sont organisés en **41 boucles communautaires** entretenues par la collectivité. Ces chemins permettent de découvrir les patrimoines du territoire à allure modérée, au gré de thématiques variées, comme le « **Pays du marquis de la Rouërie** », « **Le circuit des légendes** », « **La boucle des écrivains** », « **La marche des châteaux** » ou encore le « **Sentier des petits monuments** ». Ces circuits bénéficient de fiches de randonnées promues, entre autres, par l'Office de Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne. Ils offrent un terrain fertile aux actions de médiation à envisager dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire.



Randomnée patrimoniale autour de l'histoire des picaous de Saint-Marc-le-Blanc © Association Les Picaous

Des associations, comme celle des **Picaous de Saint-Marc-le-Blanc**, se saisissent de ces chemins de randonnée pour proposer des balades guidées thématiques comme en 2025, autour du thème des carrières de granit de la commune.



LES BALADES ÉQUESTRES :

Le territoire est traversé par deux chemins de balade équestre gérés par le Comité régional de tourisme équestre de Bretagne. L'**Équibreizh 35 Nord** (de Dinan à la baie du Mont-Saint-Michel) et l'**Équibreizh 35 Est-Centre Les Marches de Bretagne** (de Fougères à Vitré) permettent une découverte romanesque de la Bretagne littorale et de la Bretagne intérieure à dos de chevaux.



NAVIGATION DE LOISIR :

Le **Couesnon** permet la pratique de la petite navigation de loisir en canoë-kayak. Une halte située au « village² » de Bas Mena permet de rallier la commune de **Rimou** au barrage de Beauvoir, situé en baie du Mont-Saint-Michel, via ce fleuve côtier. Le Couesnon est classé, dès les années 1960, comme un cours d'eau à canoë³. Cette pratique est favorisée sur le territoire à la fin des années 1990. À cette période est décidé d'équiper les abords des moulins bordant le circuit navigable de passes au double usage des poissons migrateurs et des canoéistes.

Le canoë à Rimou, une « extraordinaire aventure » de jeunesse avec Loïc Rapinel, organisateur de la coupe d'Europe 1000m 2022, 2023 et 2025 et enfant du pays.

En 1964, un jeune Rimois âgé de 15 ans, nommé **Loïc Rapinel**, se saisit de sa plume pour rédiger un courrier à l'attention de Maurice Herzog, secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports. Le courrier s'ouvre sur ces mots agencés au sein de phrases parfois malhabiles, reflets de son jeune âge :

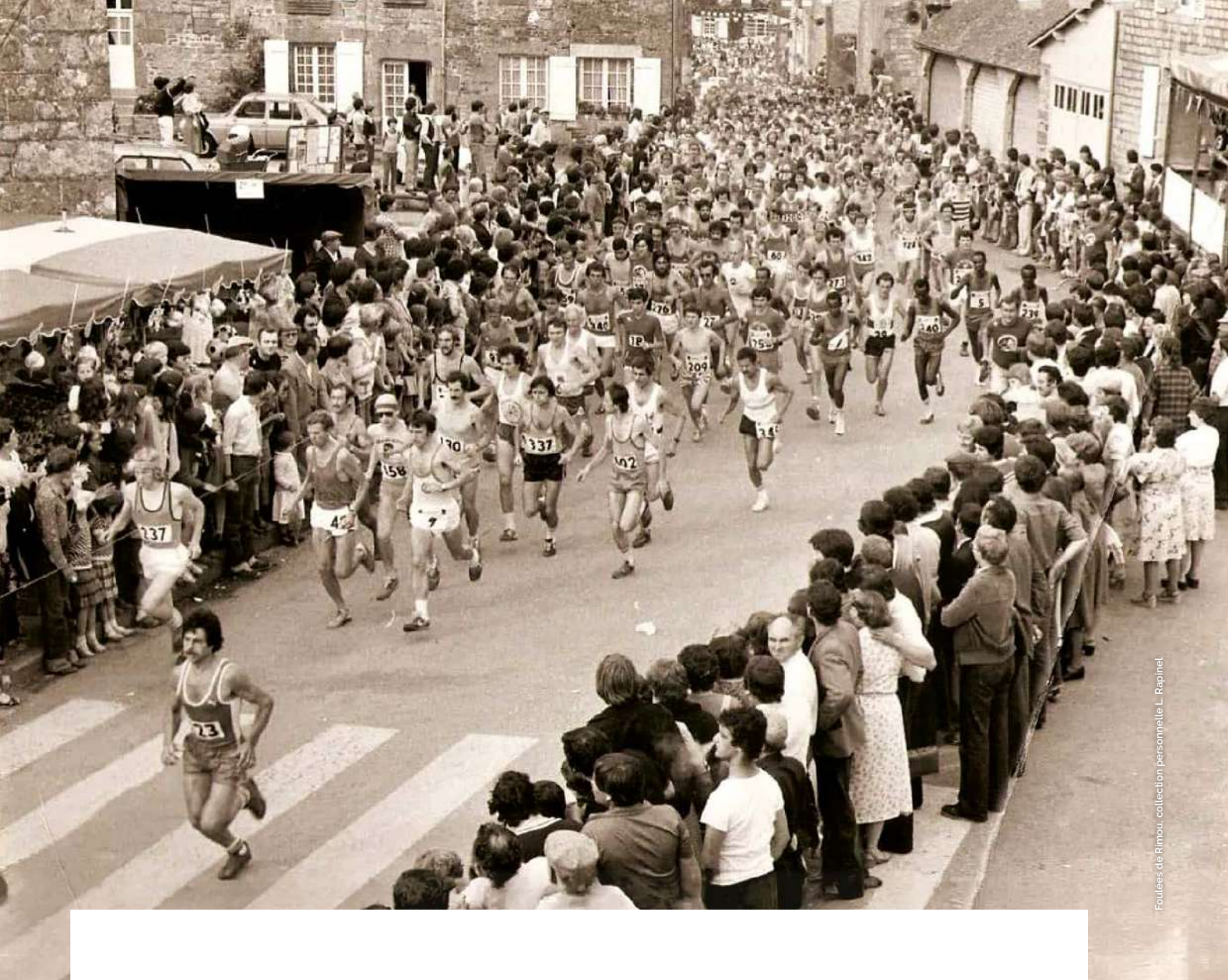
*« Sans doute allez-vous trouver cela drôle qu'un Breton, habitant maintenant Alençon, vous écrive. [...] Il y a 2 ans à Rimou, j'ai créé un point H à Rimou (sic). [...] Nous allons cet été tenté (sic) une chose extraordinaire. Faire de Rimou un centre de tourisme de jeunesse. [...] Nous avons lancé des appels à tous les journaux pour qu'ils lancent ces appels. Mais nous voudrions des bateaux, des canoës pour le Couesnon, malheureusement, nous n'en n'avons pas, c'est pour cela que nous lançons des appels. [...] Notre rêve serait réalisé si beaucoup de campeurs, de Parisiens, venaient en vacances à Rimou. Cette petite cité serait toute changée. [...] »*⁴ » L'objectif annoncé est clair : « faire un point H extraordinaire et un nouveau Rimou⁵ ».

Dix jours plus tard, le jeune homme reçoit un courrier du cabinet de Maurice Herzog qui le redirige vers le chef du service départemental de la Jeunesse et des Sports. Bien que prudent, « la descente du Couesnon en canoë [n'étant] possible qu'à certaines périodes de l'année⁶ », le Département d'Ille-et-Vilaine se dit prêt à accompagner Loïc dans sa démarche et à l'aider dans la mesure de ses propres moyens.

La suite de l'histoire, c'est Loïc Rapinel qui la raconte lui-même, 61 ans plus tard. L'engouement exprimé dans ses courriers ne trouve pas d'écho, se heurtant au scepticisme d'adultes « qui ne croient sans doute alors pas aux ambitions d'un si jeune homme ». Quittant Rimou pour les études, Loïc retrouve son pays quelques années plus tard, son enthousiasme de jeunesse chevillé au corps.



Loïc Rapinel faisant défiler ses souvenirs... ©TC_CmDB



Foulées de Rimou, collection personnelle L. Rapinel

Son ambition de faire de Rimou un village attractif se manifeste de façon spectaculaire dès la fin des années 1970. S'il n'est plus question de canoë, Loïc intègre en 1976 l'organisation des « **Foulées de Rimou** », organisées chaque 15 août à l'occasion du Pardon marial par l'instituteur du bourg, Michel Romé. Loïc gagne d'ailleurs la course cette année-là. Grâce aux relations nouées hors de Rimou, Loïc parvient à convaincre des athlètes de diverses nationalités - jusqu'à quatorze - dont des Djiboutiens rencontrés lors de son service militaire de rejoindre les Foulées. La course de village prend alors un tournant international et attire, parmi les athlètes, de grands noms comme le champion de France de marathon 1988 Alexandre Rachide ou le comédien Michel Le Royer, vedette en son temps qui prête ses traits à divers personnages de feuilletons télévisés. Tous sont applaudis par des milliers de spectateurs qui confèrent à la paisible cité de Rimou une envergure presque olympique.

Outre la course, Loïc parvient à organiser à Rimou des compétitions de **ski-roues** ou de **trampoline** avec les équipes nationales de chaque discipline, le tout relayé à la télévision. Il est également à l'origine de l'organisation du **relais des clochers** et de la naissance du **Rimou Athletic Club** en 1987.

Au-delà d'une histoire de sports, ces manifestations sportives constituent également « **une aventure fantastique** » prônant les échanges entre locaux et sportifs étrangers, les premiers hébergeant les seconds, tous réunis autour de moments festifs comme la fête de la bière.

Érigé au rang de patrimoine immatériel, ce passé sportif résonne encore aujourd'hui avec bienveillance dans la mémoire des anciens de Rimou et constitue un pan de l'histoire locale à relayer dans le cadre d'un Pays d'art et d'histoire. À ce propos, d'autres manifestations sportives ont marqué le territoire. C'est le cas du **Ruban des Granitiers Bretons**, événement cycliste né en 1967 dans le secteur. Cette initiative, portée notamment par Marcel Bouvier, habitant de Saint-Brice-en-Coglès, prend une ampleur nationale et internationale en se muant, en 2005, en **Tour de Bretagne**.

² Synonyme de « hameau » ou « lieu-dit » dans l'ouest

³ AD35, 1240 W 147 - Courrier de rimois Loïc Rapinel adressé à Roger Corvaisier, le 13 octobre 1964.

⁴ AD35, 1240 W 147 - Courrier de Loïc Rapinel adressé au secrétaire d'État Maurice Herzog, le 3 novembre 1964.

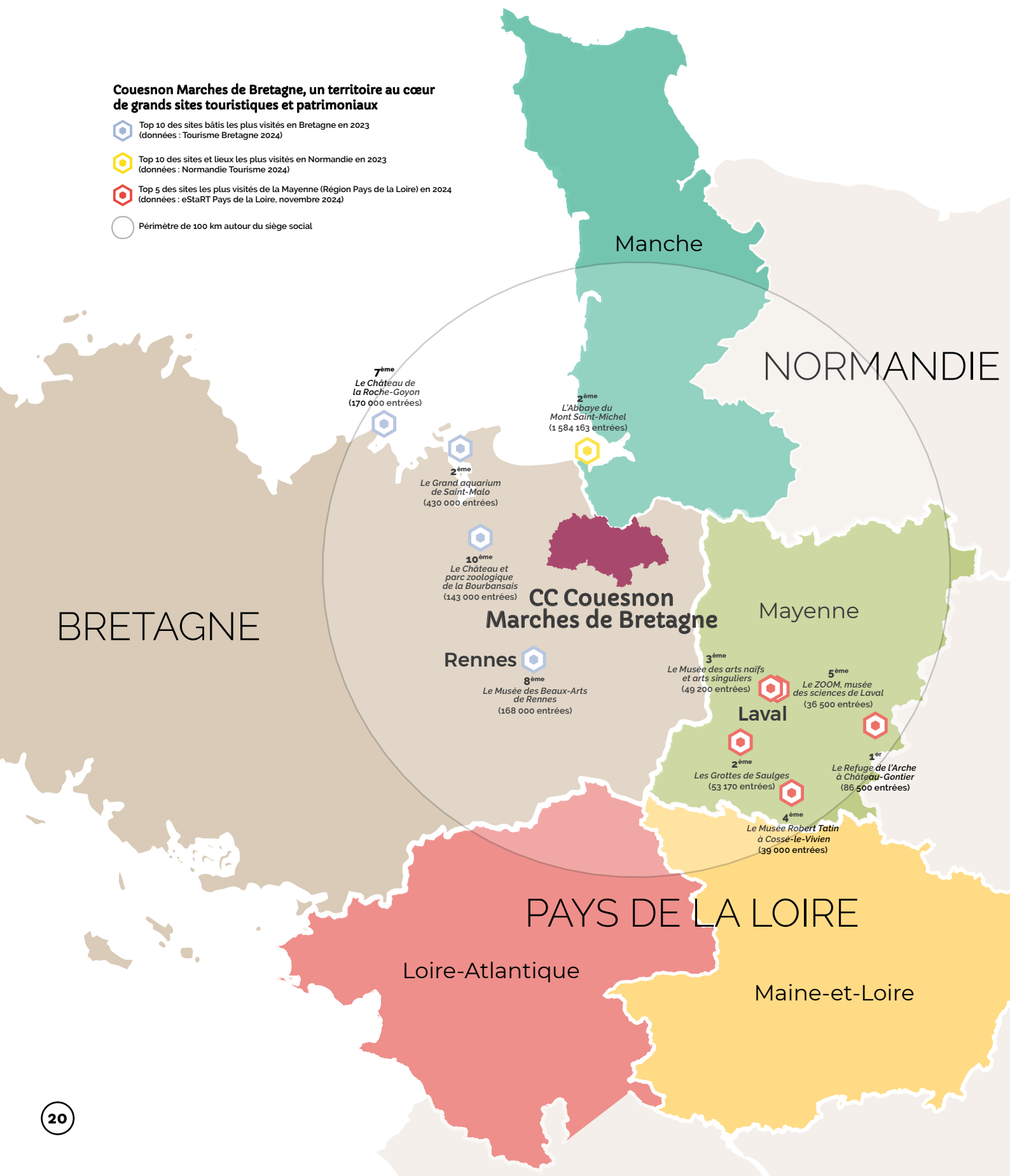
⁵ AD35, 1240 W 147 - Courrier du rimois Loïc Rapinel adressé à Roger Corvaisier, le 13 octobre 1964.

⁶ Ibid. - Courrier de R. Le Cleach en réponse à Loïc Rapinel, le 12 novembre 1964.

2 Un territoire dans le giron de grands sites touristiques et patrimoniaux

Couesnon Marches de Bretagne, un territoire au cœur de grands sites touristiques et patrimoniaux

-  Top 10 des sites bâtis les plus visités en Bretagne en 2023 (données : Tourisme Bretagne 2024)
-  Top 10 des sites et lieux les plus visités en Normandie en 2023 (données : Normandie Tourisme 2024)
-  Top 5 des sites les plus visités de la Mayenne (Région Pays de la Loire) en 2024 (données : eStaRT Pays de la Loire, novembre 2024)
-  Périmètre de 100 km autour du siège social

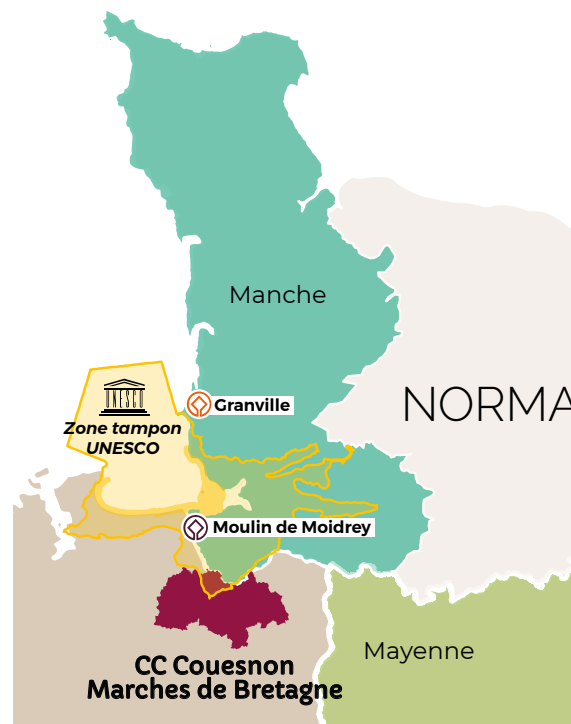




UN TERRITOIRE AUX PORTES DE L'UNESCO :

La proximité qu'entretient le territoire de Couesnon Marches de Bretagne avec le grand site qu'est la **baie du Mont-Saint-Michel** lui vaut de baigner, pour sa partie septentrionale, dans la « **zone tampon UNESCO** ». Celle-ci vise à garantir la protection, la conservation, la gestion, l'intégrité, l'authenticité et le caractère durable de la baie via le plan de gestion du site. Sont englobés dans cette aire de protection, depuis son évolution en 2018, trois des quatre bourgs historiques qui composent aujourd'hui la commune de Val-Couesnon (Antrain, la Fontenelle et Saint-Ouen-la-Rouërie). Selon les points de vue, le paysage vallonné du nord du territoire offre une fenêtre d'observation sur le Mont-Saint-Michel.

Le territoire ne se situe qu'à moins de 50 minutes de route de Granville, dont le **carnaval** est inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.



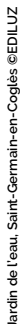
Patrimoines de l'UNESCO

-  Le moulin de Moidrey à Pontorson, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2007 comme élément constitutif de la baie du Mont Saint-Michel
-  Le carnaval de Granville, inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (UNESCO) en 2016
-  La zone tampon du Mont-Saint-Michel, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1979

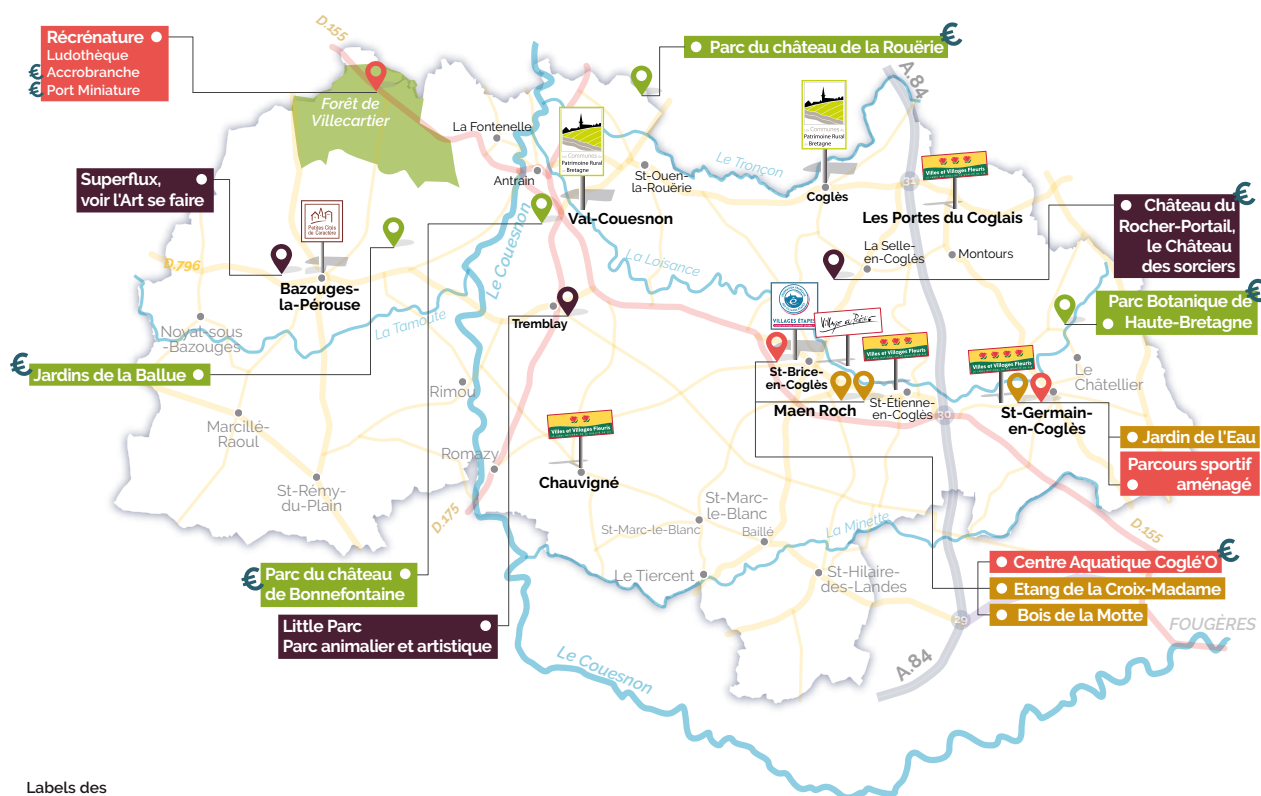


Le Mont-Saint-Michel vu depuis le territoire ©STEN DUPARC

3



Outre de grands itinéraires porteurs de notoriété, le territoire de Couesnon Marches de Bretagne possède de nombreux chemins de traverse menant vers des sites touristiques vecteurs d'attractivité. Ces sites s'adressent tout à la fois aux visiteurs extérieurs et aux habitants du territoire. Trois d'entre eux sont gérés par la communauté de communes de Couesnon Marches de Bretagne : le Jardin de l'eau (Saint-Germain-en-Coglès), la ludothèque **À vous de jouer !** et le port miniature à Récrénature, situé en forêt de Villecarter (Bazouges-la-Pérouse).



16 sites
9 labels





**PARC
BOTANIQUE
DE HAUTE-
BRETAGNE**
(Le Châtelier) :
42 321 visiteurs
en 2024

Parc Botanique de Haute-Bretagne (Le Châtelier), © Alain Jouno

**CHÂTEAU
DU ROCHER-
PORTAIL**

le Château des
Sorciers :
40 000 visiteurs
en 2024



Château du Rocher-Portail, le Château des Sorciers, ©TC_CMdB

RÉCRÉENATURE : 29 735 usagers en 2024

Environ 90 000 passages en forêt par an

**PORT
MINIATURE**
8 069 petits
navigateurs



Port Miniature ©Ediluz

**ACCRO
BRANCHE**
13 200
aventuriers



**LUDOTHÈQUE
À VOUS DE
JOUER !**
8 466 joueurs

Ludothèque en forêt ©Ediluz



SUPERFLUX, VOIR L'ART SE FAIRE

3 000 visiteurs
en 2024
(hors scolaire)

Superflux, voir l'art se faire, site d'art contemporain, ©Superflux, voir l'art se faire

Le lien devant être entretenu entre les communes labellisées du territoire et le Pays d'art et d'histoire a été tissé dès la phase de candidature. En effet, un évènement a été organisé dans le cadre de l'édition 2025 du **Printemps des Cimetières**, à l'initiative du service porteur de la candidature au label Pays d'art et d'histoire, en partenariat avec le **pôle Transitions Écologique et Énergétique** de Couesnon Marches de Bretagne et la commune labellisée de Val-Couesnon, le tout sous la coordination du label **Communes du Patrimoine Rurale de Bretagne**.



LE PARC PAYSAGER DU CHÂTEAU DE LA BALLUE

8 600 visiteurs
en 2024

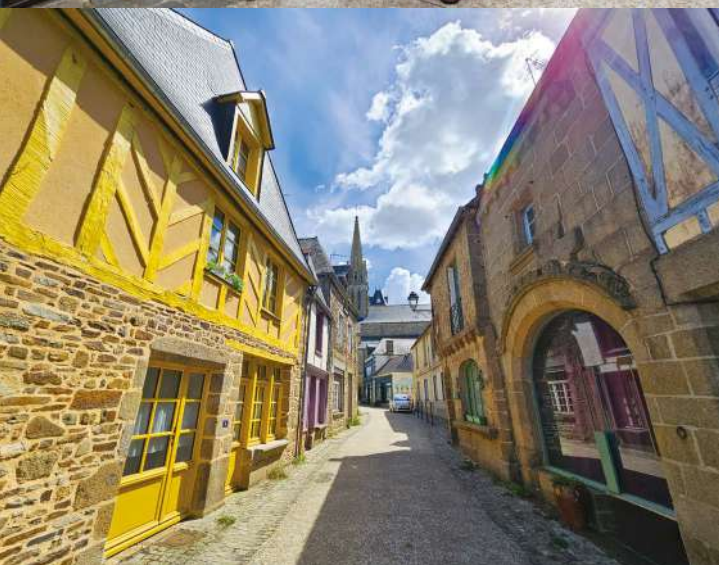
Le parc paysager du château de la Ballue et son panorama sur la campagne bazougeaise, ©Yann Monet



© TC, ChdB



Dans les rues de Bazouges-la-Pérouse ©EDILUZ



Dans les rues de Bazouges-la-Pérouse ©TC, ChdB



Une belle demeure à Bazouges-la-Pérouse ©TC, ChdB

Petites Cités de Caractère®



BAZOUGES-LA-PÉROUSE

(labellisée en 2013)

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

- Être une commune de moins de 6000 habitants
- Être sur le périmètre d'un **Site patrimonial remarquable**
- Posséder un bâti dense, donnant aspect de cité
- Avoir un patrimoine architectural de qualité et homogène, reflet de son histoire
- Avoir exercé et/ou exercer des fonctions urbaines de centralité
- Avoir un programme pluriannuel de restauration et de réhabilitation du patrimoine bâti et de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels
- La commune doit s'inscrire dans la stratégie de développement touristique de son territoire

Engagements de la commune, selon son Programme Pluriannuel de Mise en Valeur des Patrimoines (2021-2026) :

- Préserver et valoriser le patrimoine bâti
- Valoriser et développer le patrimoine naturel (jardins et espaces naturels)
- Rénover et développer les équipements
- Organiser les différents modes de déplacements
- Favoriser le vivre ensemble
- Valoriser les productions locales
- Renforcer la participation citoyenne
- Associer les partenaires institutionnels et associatifs aux orientations et décisions
- Préserver et valoriser le patrimoine historique et culturel
- Valoriser la langue galloise
- Faire connaître l'histoire de la commune

Communes du Patrimoine Rural de Bretagne



COGLÈS / LES PORTES DU COGLAIS

(labellisée en 2003)

et VAL-COUESNON

(labellisée en 2019)

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

- Être une commune de 2500 à 3000 habitants
- Posséder un patrimoine architectural et paysager de qualité, en quantité suffisante dans le bourg et ses villages

En devenant signataires de la charte de qualité « CPRB », les communes s'engagent à :

- Restaurer et mettre en valeur leur patrimoine bâti
- Mettre en place des actions de développement culturelles et touristiques
- Faire la promotion de la commune
- Participer à la vie de l'association « CPRB »

Printemps des Cimetières 2025, Antrain-Val-Couesnon © LM_CPRB



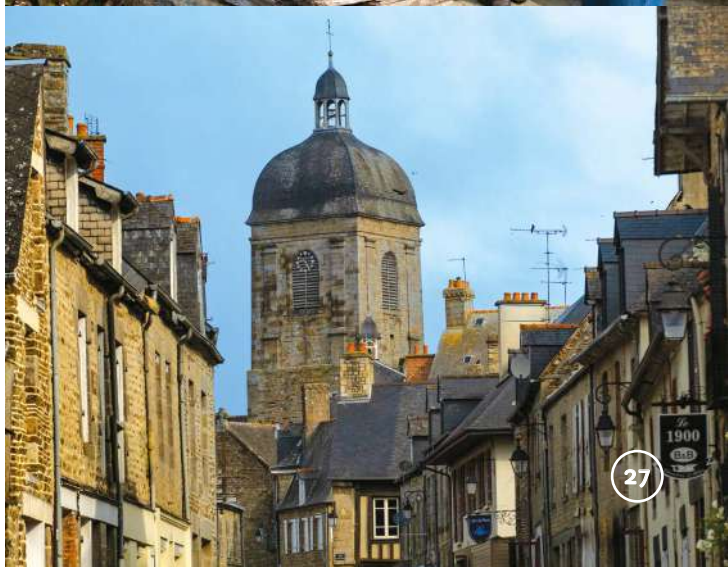
Antrain - Val-Couesnon, son lavoir et son pont © Ediluz



Dans les rues de Coglès © Ediluz



Vue générale d'Antrain - Val-Couesnon © Ediluz-HD



Ces sites touristiques ont vraisemblablement contribué à l'enregistrement des **103 397 nuitées** sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne en 2025. Autant de nuitées qui ont pu avoir pour cadre les **1483 lits** répartis dans les **deux hôtels, 205 hébergements** et **trois campings ruraux** du territoire.

Du château à la maison de charme, du moulin au fournil, sans oublier forge, presbytère ou maison à pans de bois, nombreux sont les hébergements nichés dans des bâtisses au caractère patrimonial, reflets du passé du territoire.



Catherine et Marc Hogervost ©TC, CMdB

Patrimoines bâtis et naturels en symbiose : Le Moulin de Babel, un havre de paix pour les touristes, par Catherine et Marc Hogervost

« Nous avons acquis ce moulin en 2021 avec l'objectif d'en faire un gîte et un accueil de cyclistes inclusif et ouvert à tous. Situé dans le périmètre UNESCO de la baie du Mont-Saint-Michel et à proximité immédiate des marais de Sougéal – site classé zone Natura 2000, le gîte offre le repos chaque année à une clientèle de tous horizons. De l'Amérique latine à l'Asie en passant par toutes les contrées d'Europe, nombreux sont les touristes à se dépayser dans l'arrière-pays de la Côte d'Émeraude. Notre gîte se veut un havre de paix dans lequel s'entremêlent biodiversité et patrimoine bâti. Le moulin de la Boissière est déjà recensé, en 1823, sur le cadastre napoléonien, époque où il appartient au meunier Jean-Baptiste Renault. Il n'est pas rare de voir s'épanouir dans notre domaine, traversé par un corridor écologique, martins-pêcheurs, hérons, truites arc-en-ciel, etc. Nous souhaitons faire cohabiter de façon respectueuse et égale ces patrimoines, bien qu'il s'agisse d'un challenge de taille au regard de certaines logiques divergentes en fonction des patrimoines concernés ! Toutefois, mettre en musique cette cohabitation est un défi formidable et passionnant de notre époque, pour lequel un soutien méthodologique serait bien accueilli.

Si depuis 2021, nous étions surtout en phase de lancement et d'appropriation du gîte, l'idée est maintenant de consolider le projet en mettant en place des outils de valorisation et de médiation autour des patrimoines bâtis et environnementaux, des spectacles, des animations contées, des projets artistiques et sensoriels (comme un chemin gourmand), un espace restauration en lien avec les productions locales, un espace ludothèque en vue de devenir ludogîte... Plus que tout, nous avons à cœur de faire de cet endroit une sorte de tiers-lieu convivial, ouvert aux touristes mais aussi aux locaux. En tant que propriétaires d'un site historique, nous sommes désireux de valoriser ce trésor patrimonial auprès du plus grand nombre, au-delà des personnes que nous hébergeons, et entrevoyons le Pays d'art et d'histoire comme un véritable outil de support capable de nous aider dans les recherches historiques et dans la valorisation du site. »

Couesnon Marches de Bretagne : une jeune collectivité porteuse du projet

29



Avant fusion, la communauté de communes d'Antrain portait les compétences facultatives de développement des actions culturelles et patrimoniales ainsi que de promotion et de mise en valeur des richesses touristiques et patrimoniales locales. Cela se traduisait par un soutien à la dynamique associative porteuse de projets associés. Aujourd'hui, dans le prolongement de cette tradition, **Couesnon Marches de Bretagne est, selon ses statuts, compétente dans les questions de la sauvegarde et de la valorisation de ses témoins du passé local.** Cela se traduit

notamment par un soutien financier accordé à **l'Association pour la Promotion du Patrimoine de l'Antrainais et du Coglais (APPAC)** ainsi qu'à une participation à l'animation du territoire pour la mise en lumière de ses patrimoines locaux. En ce sens, une convention triennale d'objectifs et de partenariat liant l'APPAC et la collectivité définit les engagements et missions de chacun. La nouvelle convention triennale 2025-2027 est fortement structurée autour de la candidature au label Pays d'art et d'histoire et de la notion d'Inventaire des patrimoines.

1 Organisation institutionnelle et politique

Depuis mai 2026, la mandature est composée de 12 Vice-Président(e)s, 48 élu(e)s communautaires dont 43 titulaires et 5 suppléant(e)s.

Les délibérations votées obéissent à un parcours cadré, jalonné d'instances laissant place aux débats et concertations :

- Un **Conseil Communautaire** réunit, une fois par mois, jusqu'à 48 élu(e)s communautaires, parmi lesquels le Président de la collectivité et 12 Vice-Président(e)s.
- Un **Bureau Communautaire**, instance de préparation des conseils communautaires. Les comptes-rendus et avis des groupes de travail et commissions y sont discutés en amont de l'assemblée délibérante finale. Les membres du Bureau sont nommés par le conseil communautaire et sont au nombre de 21. Parmi ceux-là siègent le Président et ses 12 Vice-Président(e)s, ainsi que 8 conseiller(e)s délégué(e)s. Ils se réunissent une à deux fois par mois.

La **Conférence des maires** rassemble l'ensemble des maires du territoire et se réunit en fonction des besoins et des demandes, à fortiori quand des décisions impactantes pour les communes sont envisagées. Née de la loi NOTRe, cette instance informative et de consultation vise à renforcer le dialogue entre les maires des communes membres et l'EPCI. Son existence au sein de Couesnon Marches de Bretagne se justifie dans la mesure où les maires de toutes les communes ne font pas partie du Bureau.

En outre, Couesnon Marches de Bretagne est un **pays « loi Voynet »**. Cette loi du 25 juin 1999 introduit les conseils de développement dans la législation, de façon à intégrer la démocratie participative dans l'aménagement du territoire. Bien qu'obligatoire dans les collectivités de plus de 50 000 habitants, les élus de Couesnon Marches de Bretagne ont pris le parti de faire naître un **conseil de développement** en 2018.

Cette instance de consultation citoyenne a pour vocation d'associer la société civile aux réflexions menées à l'échelle de la communauté de communes. Ses 15 membres travaillent en groupes, autour de trois grandes thématiques :

- Groupe « **Économie, emploi, économie sociale et solidaire, tourisme** »
- Groupe « **Écologie, environnement et aménagement du territoire** »
- Groupe « **Culture, enfance, jeunesse et citoyenneté** »

Deux membres du conseil de développement de Couesnon Marches de Bretagne participent de la réflexion autour du Pays d'art et d'histoire à travers leur présence au comité de pilotage cadrant le projet. L'approche citoyenne et participative infuse de nombreux projets de la collectivité.



Les membres du Bureau Communautaire de Couesnon Marches de Bretagne ©SYCECOM_CMoB

S'engager pour le territoire

avec **Éric Rivalain**, membre du comité de développement de Couesnon Marches de Bretagne et membre de la société civile associé au comité de pilotage Pays d'art et d'histoire



Éric Rivalain ©FL_CMoB

« J'ai intégré le comité de développement de Couesnon Marches de Bretagne en 2021, et je suis plus particulièrement investi dans la commission « Eau », dont je suis le vice-président. Cette thématique de l'eau, si riche pour le territoire, me tient particulièrement à cœur et je prends plaisir à animer cette instance à raison d'un rythme mensuel. Au sein de cette commission, nous avons rédigé un important rapport faisant état de la qualité du réseau hydraulique sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne et dégagant des pistes d'amélioration pour l'avenir, en lien avec les objectifs affichés par les syndicats des eaux locaux. Ce travail important nécessite, pour ma part et celle des autres

conseillers de la commission, de l'engagement et de l'assiduité, essentiels pour le territoire.

Aussi, le caractère patrimonial que revêt l'eau sur notre territoire, mais aussi nos patrimoines vernaculaires (dolmens, moulins, chapelles, etc.), si évocateurs du pays « Breizh » ainsi que de notre histoire, notamment celles des chouanneries ou de la 2nde Guerre mondiale, ont tout naturellement motivé mon souhait d'intégrer le comité de pilotage Pays d'art et d'histoire. À cet intérêt s'ajoute ma condition personnelle d'artiste-peintre. Le label se trouve donc réellement au carrefour de mes convictions personnelles et de celles que je porte pour le territoire et je suis heureux de participer à cette belle aventure. Une telle labellisation, confortée par le ministère de la Culture, aurait de véritables effets en faveur du développement de Couesnon Marches de Bretagne, ce qui est très important pour un territoire rural de cette envergure. Cette reconnaissance et ses effets autoriseraient un certain développement vers un territoire plus attractif, à l'image de nos voisins labellisés Ville ou Pays, comme Fougères, Vitré, Dinard ou Rennes Métropole. Des exemples à suivre pour une valorisation essentielle de nos patrimoines. »

2 Les compétences portées par la collectivité

La collectivité regroupe près de 160 agents associés à des métiers variés et dédiés à la satisfaction des habitants et usagers du territoire. Le budget général de la collectivité est de 21 481 706,44€ (dépenses) pour l'année 2026, dont 5 736 738,57€ (26,7% du budget) en investissement.

Couesnon Marches de Bretagne s'organise autour d'une direction générale et de 6 directions :

DIRECTION GÉNÉRALE

- Direction générale des services
- Assemblées délibérantes
- Communication
- Santé

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES RESSOURCES

- Accueil des publics
- Pôle Ressources Humaines et Mission Risques et Prévention
- Pôle Informatique / Système d'information géographique (S.I.G)

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET JURIDIQUES

- Service comptabilité
- Pôle Affaires juridiques - Foncières - Marchés publics

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

- Pôle Bâtiments
- Pôle Voirie
- Pôle Espaces Verts / Randonnée
- Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

DIRECTION DES COHÉSIONS SOCIALES

- 2 multi-accueils
- 2 ALSH
- 1 service jeunesse
- 1 relais petite enfance
- Un centre social
- Accueil des familles
- Conseils numériques
- Conseils France service
- Ludothèque

DIRECTION CULTURE, SPORTS, TOURISME ET POLITIQUES CONTRACTUELLES

- Pôle Culture et Lecture Publique
- Sports
- Tourisme
- Projet Petites Villes de Demain
- **Projet Pays d'art et d'histoire**

DIRECTION DE L' AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

- Pôle Urbanisme-Mobilité
- Pôle Habitat-Logement
- Pôle Économie-Emploi
- Pôle Transitions Écologiques et Énergétiques

Parmi ses compétences, la collectivité compte :

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- aménagement de l'espace
- gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- actions de développement économique
- aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- compétence eau et assainissement collectif dès 2026

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- politique du logement et du cadre de vie
- construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- protection et mise en valeur de l'environnement
- action sociale d'intérêt communautaire
- création et gestion des maisons de service public
- politique de mobilité (Couesnon Marches de Bretagne est Autorité Organisatrice des Mobilités)
- création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- agriculture
- développement de sites à vocation touristique (Récréature et Jardin de l'eau)
- action culturelle (spectacles vivants, enseignement artistique, soutien à la vie associative culturelle)
- éducation
- actions dans le domaine du sport
- assainissement non collectif (SPANC)
- service d'incendie et de secours
- aménagement numérique
- santé
- autres actions d'aménagement relevant de la compétence communautaire
- fonds de concours
- **promotion et mise en valeur des richesses patrimoniales locales, à travers un soutien financier à l'APPAC et une participation à l'animation du territoire communautaire**

Aussi, les actions de valorisation des patrimoines portées par un Pays d'art et d'histoire, par leur nature pluridisciplinaire et transversale, peuvent être rattachées et infuser, sinon la totalité, au moins plusieurs des **9 commissions (mandat 2020-2026)** qui régissent la collectivité :

- Commission tourisme ;
- Commission culture – lecture publique ;
- Commission cohésion sociale : petite enfance, enfance-jeunesse, action sociale ;
- Commission urbanisme, habitat, mobilités ;
- Commission environnement, aménagement durable, eau, agriculture ;
- Commission voirie, espaces verts, sentiers de randonnée, SPANC, entretien des bâtiments communautaires ;
- Commission sports ;
- Commission développement économique, emploi, formation ;
- Commission finances, fiscalité, ressources humaines, numérique, informatique

Cependant, à l'heure de rédiger ce volume, c'est la commission Tourisme qui est officiellement en charge des questions liées au patrimoine, dans la mesure où la candidature au label Pays d'art et d'histoire émane de la stratégie touristique validée en 2021. Toutefois, le comité de pilotage et le comité technique encadrant le projet sont co-animés par les Vice-Présidents communautaires en charge de l'Urbanisme et de la Culture, aux côtés de la Vice-Présidente communautaire en charge du Tourisme. Dans le cas où la communauté de communes serait annoncée lauréate du label, la mise en place d'une inter-commission est envisagée.

3 La direction Culture, Sports, Tourisme et Politiques contractuelles

Le projet Pays d'art et d'histoire est porté au sein de la direction Culture, Sports, Tourisme et Politiques contractuelles. Cette direction aux projets riches et foisonnants compte, en 2026, 20 agents. Deux services sont particulièrement associés à la démarche de candidature au label. Cette dernière émane en effet de la stratégie touristique de territoire et sera à construire en écho avec les actions culturelles portées par la collectivité.

LES CHEMINS DE TRAVERSE
COUESNON MARCHES DE BRETAGNE

OSEZ LE DÉTOUR !

Entre le Mont-Saint-Michel et Rennes, quittez les sentiers battus, à la rencontre de l'inattendu !

TOURISMECOUESNON.BZH

Couesnon MARCHES DE BRETAGNE

La promotion et le développement touristique font l'objet d'un travail de fond de la part de Couesnon Marches de Bretagne. La communauté de communes a décidé, en 2019, de lancer une étude de stratégie touristique dans le but de définir un positionnement pour le territoire avec des leviers et pistes d'actions pour développer son attractivité et son économie touristique.

Élaborée dans un souci de concertation, les acteurs du tourisme mais aussi les associations et les habitants ont été invités à s'exprimer pendant toute la phase de l'étude lors d'ateliers participatifs. De ce travail de concertation découle une stratégie touristique de territoire adoptée pour les années 2021 à 2027. Ce projet s'articule autour de trois grandes thématiques subdivisées en 18 axes de travail : **faire de Couesnon Marches de Bretagne un territoire efficient dans l'offre et les aménagements touristiques, innover dans la chaîne de services et l'information touristique, valoriser le collectif et s'organiser pour porter le projet touristique.** C'est dans le cadre de cette stratégie touristique qu'a été réfléchi et lancée la démarche de candidature au label Pays d'art et d'histoire. L'Office de Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne est un partenaire précieux pour la collectivité vers l'atteinte de ces objectifs.

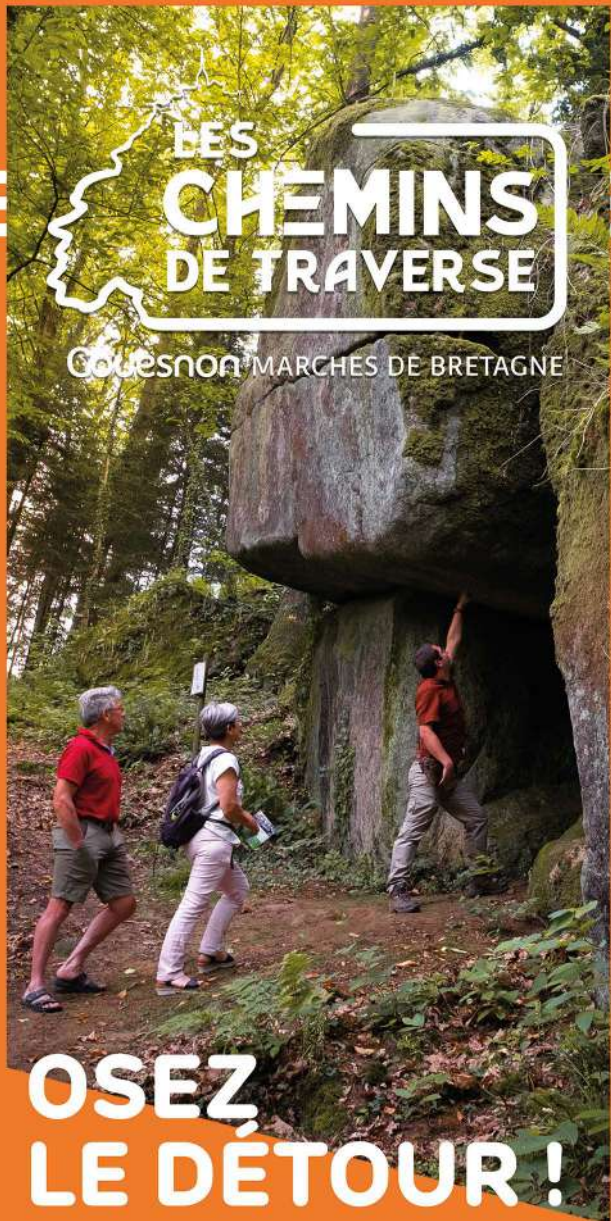
Le dernier grand projet du service Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne est la mise au point, en 2025, d'un nouveau récit touristique de territoire, portant le thème des « **Chemins de traverse** » en vue d'accroître l'attractivité du territoire et communiquer sur celui-ci de façon homogène. Cette thématique ouvre des perspectives de déclinaisons intéressantes pour le Pays d'art et d'histoire. En effet, il est envisagé de réunir les actions de médiation du label, écrites ou orales, en des « Chemins de traverse » honorant des thématiques historiques et patrimoniales variées.

Le développement culturel est une préoccupation intégrée à la politique publique du territoire ayant pour objectifs de :

- Garantir l'égalité de l'accès à la culture pour tous par le biais des actions culturelles, de la lecture publique, d'une programmation artistique tout au long de l'année (saison culturelle, saison estivale, résidences), et par la mise en place d'un parcours d'éducation artistique et culturelle
- Sensibiliser les publics à la création, susciter la curiosité et la libre expression des citoyens en lien avec une ou des disciplines artistiques (théâtre, danse, chant, conte, arts plastiques, littérature, poésie...), faire émerger de nouvelles pratiques et favoriser le lien social
- Soutenir les acteurs locaux via des dispositifs d'aides aux associations culturelles

De plus, Couesnon Marches de Bretagne bénéficie d'un maillage fort d'acteurs culturels sur son territoire favorisant l'émergence de projets collaboratifs et le développement d'actions itinérantes dans les domaines du spectacle vivant, de la lecture publique et des arts visuels, dans un souci de proximité, de mixité et d'accessibilité. Vivre à Couesnon Marches de Bretagne, c'est vivre au sein d'un territoire à la culture vibrante et bien implantée.

Il va sans dire que Couesnon Marches de Bretagne entend faire du label Pays d'art et d'histoire et de sa transversalité un véritable outil au service de la mise en concordance et de la valorisation de l'ensemble des politiques locales. Des politiques touristiques aux politiques culturelles, en passant par les enjeux environnementaux ou de cohésions sociales, de nombreux liens ont déjà été testés et approuvés dans le courant de la candidature au label.



LES CHEMINS DE TRAVERSE

Couesnon MARCHES DE BRETAGNE

OSEZ LE DÉTOUR !

Entre le Mont-Saint-Michel et Rennes, quittez les sentiers battus, à la rencontre de l'inattendu !

TOURISMECOUESNON.BZH

Couesnon
MARCHES DE BRETAGNE

4 « Source de possibles » : Un projet du territoire ambitieux



Entériné en 2019 et mis à jour en 2021, le projet du territoire de Couesnon Marches de Bretagne s'articule autour de quatre grands axes identifiés comme des défis à relever sur le temps long. Ce projet porte des volontés situées au carrefour des objectifs de développement du territoire et des missions du Pays d'art et d'histoire.

Couesnon Marches de Bretagne, vers un territoire solidaire et collectif

Un enjeu clé pour Couesnon Marches de Bretagne est de favoriser la cohésion et le partage sur l'ensemble de son territoire afin de renforcer les liens entre ses différents pôles et bassins de proximité, et accentuer la coopération avec les territoires voisins pour les équipements, les services et les transports.

Couesnon Marches de Bretagne souhaite développer l'accès à des services structurants et les répartir sur les principaux pôles. Il s'agit notamment de revitaliser les centres-bourgs. Il apparaît nécessaire de proposer une offre de mobilité adaptée, en mettant en place une réflexion sur l'ensemble du territoire pour réduire l'isolement de certaines zones. L'EPCI souhaite enfin contribuer à un meilleur vivre ensemble, en multipliant les opportunités pour les habitants de se rencontrer, d'échanger et mettre en place des initiatives communes. Cette volonté s'incarne notamment par la mise en place d'un comité d'habitants visant à donner à ces derniers le pouvoir de participer à la vie locale en proposant diverses activités au sein du centre social intercommunal. Un défi que le Pays d'art et d'histoire, par la nature de ses actions, peut contribuer à relever au travers de ses axes de mise en œuvre très transversaux « **Connaître** », « **Protéger** », « **Partager** » et « **Fédérer** ».



Le comité d'habitants en action : Visite du bourg d'Antrain ©CS, CldB



Visite autour des arbres remarquables, parc du Château de la Motte à Maen Roch. JBP-2025. © JTC CMA-B

Couesnon Marches de Bretagne, vers un territoire en transitions écologique et énergétique

Les questions des transitions écologique et énergétique comptent parmi les préoccupations mises à l'honneur dans le projet du territoire de Couesnon Marches de Bretagne.

Par le biais de son **Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET)**, Couesnon Marches de Bretagne s'engage en faveur de la transition écologique et énergétique. L'enjeu est de préserver les richesses naturelles, paysagères et patrimoniales du territoire, principalement fondées sur les boisements, le bocage, l'eau et les zones humides, la biodiversité. Dans cette dynamique, une démarche autour d'un **Atlas de la Biodiversité Intercommunal** a été engagé en fin d'année 2025. Il est prévu que les données compilées dans cet Atlas soient agrégées à celles de l'Inventaire des patrimoines culturels du territoire, en vue de nourrir, entre autres, les axes « Connaître » et « Protéger » du Pays d'art et d'histoire mais aussi le PLUi en cours de création.

L'EPCI s'engage dans la réduction de la facture énergétique en agissant à la fois sur la consommation et la production d'énergie. La préservation de la qualité de l'eau est aussi un enjeu majeur en tant que marqueur d'identité et ressource pour le territoire. Couesnon Marches de Bretagne mobilise également l'ensemble des acteurs de la production agricole pour développer une alimentation de proximité et de qualité. Ces efforts sont bien incarnés sur le territoire par le Plan Alimentaire de Territoire porté par la collectivité mais également par de nombreuses initiatives citoyennes qui seront évoquées ultérieurement dans ce volume.

Aussi, le Pays d'art et d'histoire, par le biais d'actions croisées avec les services communautaires dédiés et les associations environnementales, est à même de contribuer à sensibiliser et à fédérer les publics autour des questions des patrimoines historiques, naturels et paysagers. Ces formes de partenariat ont notamment été expérimentées en mai 2025, à l'occasion de la **10^{ème} édition nationale du Printemps des Cimetières**, teintée cette année du thème de la biodiversité ainsi qu'à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2025. Des visites guidées naturalistes autour d'un Tulipier de Virginie, élevé au rang d'**arbre remarquable**, étaient organisées par les services Bocage et labellisation Pays d'art et d'histoire de Couesnon Marches de Bretagne dans le parc du château de la Motte de Saint-Brice-en-Coglès/Maen Roch.

D'ailleurs, l'un des quatre axes thématiques retenus pour le Pays d'art et d'histoire est celui « **Du patrimoine naturel au patrimoine paysager** ».

Couesnon Marches de Bretagne, vers un territoire attractif et durable

Couesnon Marches de Bretagne s'engage dans la valorisation et le développement de l'offre touristique du territoire. Pour cela, il s'agit de s'appuyer sur les patrimoines bâtis, immatériels et naturels qui lui donnent son âme. La nature des missions d'un Pays d'art et d'histoire est à même d'épauler le service Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne dans la conduite de sa stratégie. Certaines missions sont particulièrement associées à celles d'un Pays d'art et d'histoire comme :

- La définition du récit de territoire dans sa globalité (les Chemins de Traverse), alimentant le récit touristique de territoire et le développement des parcours immersifs associés à ces récits ;
- La mise en valeur des productions locales ;
- La mise en valeur des éléments du patrimoine et l'animation autour des « pépites de territoire » ;
- L'élaboration d'offres pour les jeunes ;
- Faire des habitants les ambassadeurs du territoire. Cette notion est un véritable mot-clé qui a imprégné toute la démarche de candidature. Les opinions des habitants et des acteurs du territoire constituent la boussole de l'élaboration du plan de mise en œuvre du Pays d'art et d'histoire et il est entendu que cette participation citoyenne continue à être constitutive de la vie du label.

Couesnon Marches de Bretagne souhaite également attirer plus de touristes sur le territoire. À ce titre, plusieurs orientations ont été identifiées : valoriser la proximité avec le Mont-Saint-Michel et Fougères, mettre en avant le patrimoine bâti et naturel et développer l'éco-tourisme. Une notion forte liée à l'attractivité est celle de la « **qualité de vie** », qui regroupe plusieurs dimensions, dont l'offre de logements adaptés et l'accès au numérique. On retrouve également la problématique de la santé, pour offrir des soins de qualité à tous.





Couesnon Marches de Bretagne, vers un territoire d'entrepreneurs

Couesnon Marches de Bretagne a l'ambition d'initier un développement économique responsable basé sur la **synergie des entreprises**, en accompagnant les différents acteurs économiques dans leur développement et leur montée en compétences.

L'agriculture représente un secteur phare du territoire : à ce titre, des projets sont déployés pour promouvoir des activités agricoles productives et écologiques, en encourageant la conversion des systèmes de productions et l'installation de nouvelles exploitations. Dans la même logique, les projets de circuits de proximité sont soutenus. Couesnon Marches de Bretagne s'attache également à animer le réseau économique, en facilitant les projets de formation et partages d'expériences et en accompagnant les porteurs de projets. En parallèle, il est prévu de créer de **nouveaux espaces économiques** pour favoriser l'implantation des entreprises, notamment par le biais de la mutualisation des services.

Le territoire se trouve au carrefour de plusieurs grandes villes universitaires et peut ainsi contribuer à la formation et à l'implantation de futurs professionnels dans les domaines de l'artisanat, du patrimoine ou de la médiation culturelle.

PARTIE III

Photographie d'un territoire, entre tradition rurale et industrie

Fotografie d'un peyiz entr tradicion de la campagne e de l'industrie

1 Dynamiques démographiques : un territoire contrasté

Selon les chiffres de l'INSEE 2022, le territoire de Couesnon Marches de Bretagne compte **21 947 habitants répartis sur 397,54km²**, soit 5,8% de la superficie du département d'Ille-et-Vilaine ; 1,4% de la superficie de la région Bretagne. Les communes nouvelles de Maen Roch et de Val-Couesnon rassemblent à elles deux 41,8 % de la population de l'intercommunalité. La part des 45 à 59 ans est la plus importante (19,9%), suivie des 30 à 44 ans (18,3%), des 0 à 14 ans (18,2%) puis des 60 à 74 ans (17,9%).

Au regard de l'ancien découpage territorial, le secteur du Coglais est le plus fourni en habitants (53% des effectifs du territoire). Les secteurs du Coglais et de l'Antrainais sont marqués par des évolutions démographiques contrastées, le secteur du Coglais enregistrant une progression de la population plus marquée que le secteur de l'Antrainais.

Ce clivage entre est et ouest du territoire est le fruit d'un exode suivi d'une déprise rurale, puis d'une crise économique et du déclin industriel en pays de Fougères, jusque dans les années 1990. Dès les années 2000, le territoire a profité de l'attractivité de son positionnement géographique renouvelé grâce à l'ouverture de l'**A84**, qui l'a considérablement rapprochée de la métropole de Rennes. Cela a favorisé l'installation de jeunes couples et de jeunes familles – conquis sans doute par l'atout d'un foncier qui reste abordable et d'un cadre de vie globalement préservé – surtout à l'est et au sud du territoire, desservis par l'autoroute. Depuis le début des années 2010, l'évolution démographique s'est globalement stabilisée, mais la commune de Maen Roch (est du territoire) et la frange sud poursuivent leur croissance, tandis que le reste de l'intercommunalité connaît une dynamique démographique plus contrastée⁷.



En famille au Jardin de l'eau à Saint-Germain-en-Coglès © Edilu

⁷ Chambre régionale des comptes de Bretagne, *Rapport d'observations définitives et sa réponse* :

Communauté de Communes de Couesnon Marches de Bretagne (département d'Ille-et-Vilaine), exercices 2017 et suivants, 2023, pp. 13 – 14.



En 2023, la Chambre des comptes de Bretagne note que « *l'indice de vieillissement, un peu supérieur à la moyenne nationale sur l'ensemble de l'EPCI, est, là aussi, très contrasté entre l'est et le sud où il est le moins élevé et l'ouest où il est le plus élevé. La comparaison avec les autres niveaux territoriaux démontre la sur-représentation des tranches les plus âgées, notamment de celle des plus de 75 ans, et la sous-représentation des grands adolescents et jeunes adultes.* »

La zone orientale est donc considérée comme plus jeune et plus dynamique, par contraste avec la partie occidentale - très rurale, aux nombreux logements vacants et résidences secondaires. De fait, l'intercommunalité constitue le seul territoire d'Ille-et-Vilaine classé en zone de revitalisation rurale. Le dynamisme démographique et économique des franges est et sud est polarisé autour de Fougères et de la métropole de Rennes, quand la frange ouest est tournée vers Combourg, la côte malouine et est entrée plus récemment dans la zone d'attractivité de la métropole rennaise⁸.

Au sein de ce territoire peu dense et faiblement dynamique sur les plans économique et démographique, les communes de Maen Roch et de Val-Couesnon apparaissent comme des pôles locaux significatifs, proposant à la fois un volume important d'emplois, une offre de commerces significative et diversifiée, des services de santé publics comme un EHPAD ou un hôpital de campagne, des collèges publics et privés⁹.

Le Pays d'art et d'histoire est envisagé, par Couesnon Marches de Bretagne, comme un véritable dispositif ceinturant ce nouveau territoire, un « ciment » ayant vocation de l'unifier davantage.

⁸ Ibid

⁹ Ibid

2 Un territoire dominé par l'agriculture

En 2022, le territoire compte **1 238 établissements économiquement actifs**, soit 1,2% de ceux du département d'Ille-et-Vilaine¹⁰. Parmi ces établissements, pourvoyeurs de 6 599 emplois, 95% emploient moins de 10 salariés, point commun de nombreux secteurs ruraux¹¹. Le territoire recense néanmoins 12 établissements de plus de 100 salariés, parmi lesquels le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne, l'établissement de transformation et de conservation de viande de boucherie Abera, la manufacture spécialiste de la fabrication et de la pose d'escaliers sur-mesure Riaux, la manufacture de produits laitiers Armor Protéines, branche du groupe mondial Savencia, la populaire biscuiterie de la Mère Poulard ou encore la Communauté de communes elle-même.

À l'heure de la moisson, dans la campagne bazougeaise... ©TC_CMB



L'EPCI présente, proportionnellement aux niveaux départemental et régional, moins de catégories socio-professionnelles supérieures et intermédiaires et plus d'agriculteurs et d'ouvriers, en conséquence du caractère à la fois plus rural et industriel du territoire et de la moindre présence de grands services tertiaires publics ou privés, de centres de décision et de recherche et de fonctions métropolitaines. Les retraités sont également plus nombreux comparativement, en raison d'une population globalement plus âgée¹².

**« Le Coglais est à quelques kilomètres de Fougères
et les deux piliers de son économie sont le granit et l'agriculture »**

**Ouvertures, Fédération des centres sociaux et socioculturels,
avril 1985**

¹⁰ Données Insee.

¹¹ Couesnon Marches de Bretagne.
Étude économique des zones d'activités et élaboration d'un schéma d'accueil des entreprises, diagnostic territorial, avril 2023, données Insee 2019, p.18

¹² Chambre régionale des comptes de Bretagne, *Rapport d'observations définitives et sa réponse* :
Communauté de Communes de Couesnon Marches de Bretagne (département d'Ille-et-Vilaine), exercices 2017 et suivants, 2023.



Dans la campagne, autour de Saint-Hilaire-des-Landes... ©TC, CMdB

Le secteur d'activité majeur du territoire est **l'agriculture**, particulièrement dynamique, qui représente environ **32% de l'activité locale**. La qualité des productions agricoles issues des 28 493ha de surface agricole utile du territoire (71%) et de ceux environnants (Manche) a conduit à une spécialisation dans le secteur agroalimentaire – en particulier la transformation de viandes et de produits laitiers.

Parmi les 331 exploitations agricoles siégeant sur le territoire, 55 sont spécialisées dans **l'agriculture biologique**. L'agroalimentaire est d'ailleurs un fort marqueur d'identité locale qui représente environ 35% des emplois privés sur le territoire contre 7,2% à l'échelle de la Bretagne¹³. Cette hyper-concentration des emplois salariés dans la filière agroalimentaire invite la Communauté de communes à favoriser son maintien et à accompagner une diversification du tissu économique local. Le territoire devra en effet chercher dans les prochaines années à développer des amortisseurs économiques et limiter les potentiels effets d'une crise de la filière agro-alimentaire. Le Pays d'art et d'histoire peut être considéré comme un véritable outil en faveur de la promotion des producteurs et de leurs productions qui s'inscrivent dans une réelle tradition locale.

¹³ Couesnon Marches de Bretagne, *Étude économique des zones d'activités et élaboration d'un schéma d'accueil des entreprises, diagnostic territorial*, avril 2023, données Insee 2019, p.24.

Valoriser le bien manger sur le territoire grâce au Biao Ti' Marché, avec l'association Tiversant :

« Cette jeune association, composée d'une dizaine de bénévoles, est née en juin 2023, à l'initiative d'Isabelle Jaglin, élue municipale du Tiercent. La première édition du marché est organisée la même année, seulement un mois après la naissance de Tiversant, grâce à une belle mobilisation des réseaux familiaux et amicaux. Le site verdoyant de la base de loisirs du Tiercent, jouxtant la Minette et l'historique moulin Saint-Martin, s'est imposé d'emblée comme le lieu se prêtant le mieux à ce type de manifestation. Le **Biao Ti' Marché** met à l'honneur l'économie locale et les circuits courts en s'appuyant notamment sur l'existence d'Amaportée, l'AMAP de Saint-Ouen-des-Alleux – distante de 3km du Tiercent, et qui approvisionne, en 2023, une trentaine de foyers. Très vite, les producteurs alimentaires et artisanaux associés à cet AMAP sont convaincus du bien-fondé d'un tel marché.

Les producteurs liés à l'**AMAP** et ceux provenant d'autres horizons pour exposer sur le Biao Ti' Marché sont tous labellisés « **bio** » et prônent une approche écoresponsable. Ils gravitent dans un rayon de 30km autour du Tiercent. Le producteur le plus à l'est est situé à Saint-Germain-en-Coglès, qui balise la partie la plus orientale de Couesnon Marches de Bretagne. Outre un espace de promotion d'une alimentation responsable et de qualité, le marché se veut un véritable lieu de rencontres, de sociabilités et de culture en milieu rural (rappelons que le Tiercent ne compte que 194 habitants), avec sa buvette achalandée en produits bios et locaux ainsi que ses animations musicales proposées par des artistes et associations du territoire. Le bouche à oreille, qui contribue à la renommée du marché tant chez les consommateurs que chez les producteurs et artistes, permet d'étendre le réseau et de proposer de belles programmations. De plus, le marché affiche l'objectif d'être une vitrine des acteurs qui font le territoire, parmi lesquels les associations.

Ces dernières, et notamment celles aux thématiques patrimoniales ou environnementales, sont libres d'y tenir des stands d'information ou d'expositions. La démarche de candidature au label Pays d'art et d'histoire a d'ailleurs pu être présentée à l'occasion d'un de ces temps estivaux. L'association ne souhaite pas s'arrêter là et aimerait diversifier ses activités. Cela commence dès l'automne 2025 avec une première participation au festival Alimenterre coordonné par le REEPF^{15b}. Tiversant garde également à l'esprit les projets d'organiser à l'avenir des bourses aux plantes, des balades à caractère naturaliste et patrimonial dans l'environnement du marché, co-animées avec d'autres acteurs du territoire. Autant de projets qui s'entremêlent avec les valeurs de partage et d'ouverture à tous portées par un Pays d'art et d'histoire »



Un événement culturel au Biao Ti' Marché du Tiercent © TIVERSANT



Vue générale du Biao Ti' Marché au Tiercent © TIVERSANT

Planter la graine du bien manger avec l'association « Prends-en de la graine », Françoise Dussart et Catherine Danssette

Notre association, « **Prends-en de la graine** » compte, en 2025, 14 bénévoles. L'association, membre du REEPF, est née en 2015 dans le prolongement de l'association cantonale du Coglais (1967-2015). Cette dernière, née de la synergie de l'instituteur Jacques Fauchoux, du médecin Guy Tazartez, de l'agriculteur François Lefranc ou encore de l'agent de la CAF Madeleine Touchefeu était envisagé comme un véritable centre social associatif en milieu rural, qui a instillé dans le Coglais un réel esprit de solidarité et de convivialité. Les actions de cette association ont profondément marqué le souvenir collectif du territoire. C'est cet esprit, toujours perceptible dans le Coglais, qui régit les activités de notre association Prends-en de la graine. Si elle est matérialisée par deux jardins partagés dont la gestion est facilitée par les services de la commune de Maen Roch – l'un à Saint-Étienne-en-Coglès et l'autre à Saint-Brice-en-Coglès, primé dans le cadre du Concours National des Jardins Potagers 2022 – nos activités ne s'arrêtent pas aux seules pratiques de jardinage. Les membres de l'association proposent en effet, au Pôle Social et Solidaire d'Antrain/Val-Couesnon et à l'Espace Social et Culturel Commun de Maen Roch, des temps de cuisine collective – la « Popote des potes » ! – où chacun est libre de partager ses recettes composées de fruits et légumes de saison et adaptées à toutes les bourses. Ces temps de partage font patrimoine dans le Coglais, ils sont inscrits dans son ADN.

Ces temps conviviaux et chaleureux qui fédèrent à un rythme mensuel permettent de véhiculer les notions du « bien consommer » mais aussi les bonnes pratiques, comme celle du compostage, par exemple. L'association serait heureuse, à l'avenir, de mêler les pratiques liées aux patrimoines locaux, comme l'intégration en cuisine de figures gastronomiques locales comme le pommé ou l'usage des fours à pain traditionnels. Autant d'initiatives instaurant un cadre de vie où il fait bon vivre et portant les valeurs d'un Pays d'art et d'histoire.



Françoise Dussart et Catherine Danssette - D'après TC, CMdB

Les autres champs d'activité majeurs du territoire sont le **commerce**, représenté par environ 15% des entreprises et la **construction**, qui représente environ 12% des établissements professionnels. Les établissements industriels concernent quant à eux environ 8% de l'économie locale¹⁴. Le territoire se caractérise par la persistance d'un tissu dense d'emplois ouvriers, à une part très supérieure à celle observée à l'échelle départementale. Ces secteurs, avec l'agriculture, représentent à eux trois plus de la moitié de l'activité économique locale.

Les activités de **valorisation du granit** (extraction et transformation) constituent un autre marqueur économique et identitaire fort du territoire, fragilisé cependant par le développement des importations en provenance de Chine, d'Espagne ou du Portugal. Autrefois très prolifique, la filière ne compte aujourd'hui plus qu'une carrière en activité sur le territoire – la société **Granit d'Âtre** à Saint-Marc-le-Blanc. Cependant, les entreprises de valorisation du granit, notamment à destination du funéraire, font encore leur miel de ce territoire. Parmi celles-ci, **GLOG**, la plus grande plateforme de logistique funéraire d'Europe, basée à Saint-Germain-en-Coglès, a traité, en 2024, 550 conteneurs transportant **13 000 tonnes de monuments funéraires** grâce aux 14 salariés mobilisés sur le site.



L'une des entreprises de valorisation du granit du territoire ©TC, CMdB

¹⁴ Ibid

Bazouges-la-Pérouse, vers un label Ville et Métiers d'art



Dans un autre registre, le territoire dispose d'un véritable savoir-faire dans le secteur des **métiers d'art**. L'ébénisterie et la marqueterie y sont brillamment représentées comme en atteste la labellisation « **Entreprise du patrimoine vivant** » attribuée aux établissements **Jallu Ebénisterie** (Bazouges-la-Pérouse) et **ENP Agencements** (Maen Roch), positionnés sur la fabrication et l'agencement de pièces en bois haut de gamme.

La promotion des métiers d'art locaux se manifeste à Bazouges-la-Pérouse à travers diverses initiatives : la nomination en 2020 d'un élu municipal délégué à la valorisation des métiers d'art et la création d'un groupe de travail « métiers d'art » au sein de l'équipe municipale ; l'organisation et la participation aux **Journées européennes des Métiers d'art** depuis 2023 ; l'installation au sein de la commune d'artisans d'art ; la conception en cours du projet de la **Cour des Savoir-Faire** – un site hybride destiné à mettre des ateliers à disposition d'artisans d'art et permettant la mise en exposition de créations ; etc. En 2025, la Communauté de Communes soutient Bazouges-la-Pérouse dans sa démarche, notamment au travers de la mise à disposition, 21h durant, de l'agent communautaire chargé de la candidature au label Pays d'art et d'histoire pour accompagner la labellisation Ville et Métiers d'art. Une manière d'associer valorisation des patrimoines et des métiers d'art, deux thématiques se nourrissant l'une et l'autre dans une boucle vertueuse.



Les ateliers d'art Chauvière-Coquin à Bazouges-la-Pérouse © EDILUZ

Ce terreau riche en savoir-faire, notamment à Bazouges-la-Pérouse qui compte **six ateliers d'artisans d'art** (céramistes, fabricants de décors de spectacles, etc.) a conduit la commune à s'engager dans une candidature au label **Ville et Métiers d'art**. Cette démarche est un projet mûrement réfléchi par l'équipe municipale, qui conduit une politique volontariste dans ce secteur. Consciente de sa tradition ancrée dans les domaines de l'art et de l'artisanat d'art – frontière poreuse qu'une labellisation doit permettre d'éclaircir aux yeux des néophytes, la commune entend conforter, avec ce label, sa posture ancestrale de « village d'artistes »... et d'artisans d'art !



Marqueterie de paille aux ateliers Jallu Ebénisterie de Bazouges-la-Pérouse © Jallu Ebénisterie

PARTIE IV

Entre eaux et granite : Portrait paysager du territoire

Entr iao e granit : portrèt peizaijè du terouere

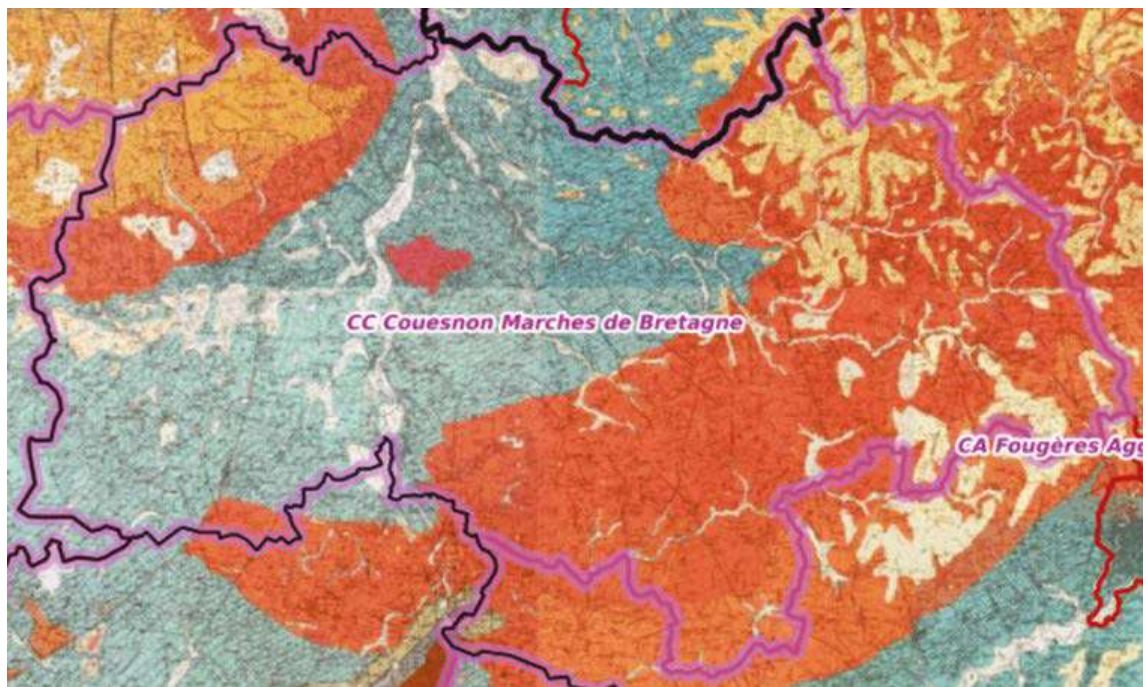
1 Au cœur du territoire, le granite et le schiste

Le territoire de Couesnon Marches de Bretagne est ancré à l'est du Massif armoricain, dans le **domaine « nord-armoricain » (la Mancellia)**, socle ancien datant d'environ 600 millions d'années avant notre ère. La géologie locale synthétise celle du département d'Ille-et-Vilaine. D'altitude peu élevée, la Haute-Bretagne à laquelle appartient le territoire est considérée comme la région la plus basse de France¹⁵. Les points les plus hauts du département sont, pour l'ouest, la **forêt de Paimpont (225m)** et, pour l'est, les hauteurs de **La Chapelle-Janson/La Chapelle-Fleurigné (248m)** - commune située en pays de Fougères, à moins de 20km de la commune la plus à l'est du territoire de Couesnon Marches de Bretagne. Au sein de ce dernier, les hauteurs sont bien incarnées à l'est par celles des communes du Châtelier (230m) et de Saint-Germain-en-Coglès (194m) et à l'ouest par celles, moins abruptes, de Bazouges-la-Pérouse (116m) et de la Fontenelle/Val-Couesnon (117m). Ces reliefs s'apprécient lorsqu'ils sont observés depuis de plus bas plateaux. Cette géologie contribue à la variété des paysages du territoire qui s'organisent entre paysages fermés, cloisonnés par la végétation et paysages ouverts pourvoyeurs de splendides points de vue, qui s'apprécient depuis de plus hauts postes d'observation, dont des belvédères



Point de vue depuis le belvédère de Montours-Les Portes du Coglès © EDILUZ

¹⁵ Louis Diare, *Flore vasculaire d'Ille-et-Vilaine*, in « E.R.I.C.A », n°14, décembre 2000, p.9.



■ schistes ■ granite

Couesnon-Marches de Bretagne est ancrée sur un sol riche d'un **vaste batholite granitique** saccadant les schistes, métamorphisés au contact du granite en cornéennes. Cette roche dominante qu'est le granite est une roche magmatique d'origine profonde au grain moyen, **composée de quartz, de feldspaths, de mica noir et de cordièrite**. Le batholite affleure en plusieurs massifs qui montrent des faciès divers. Le principal massif du secteur (zone centrale et est) correspond au **faciès « blanc »** dit granite de Fougères. Le massif qui occupe la zone nord-ouest offre un **faciès « gris »** dans sa partie ouest. À l'affleurement, l'altération est fréquente et importante, développant des arènes granitiques. Le dégagement naturel de ces arènes est à l'origine des boules poétiquement dénommées localement les « dormeuses ».





Boule de granit, Baille-Saint-Marc-le-Blanc ©TC_CWdB

Le sous-sol de Couesnon Marches de Bretagne est donc constitué, d'une part, d'un granite que l'on retrouve sur l'ensemble de la partie est et qui se déploie également à l'extrême nord-ouest du territoire, au niveau de la forêt de Villecartier. L'ouest est également concerné par cette roche, qui se manifeste par un appendice granitique évoluant au sud du secteur, là où reposent les communes de Chauvigné, Romazy et Saint-Rémy-du-Plain. D'autre part, pour le secteur ouest, c'est le schiste qui domine. Ces roches dominantes sont nuancées par des filons de roches magmatiques basiques comme les dolérites ou encore du quartz.

Entre les deux massifs granodioritiques, affleure le **petit massif dit « de Tremblay »** constitué par un granite clair dont le mica est blanc. C'est là une manifestation tardive du magmatisme mancennien, datée vers 540 millions d'années avant notre ère. À cette époque s'érigeait une chaîne de montagnes aujourd'hui érodée alors que la plaque continentale - qui préfigurait la Bretagne - se situait dans l'hémisphère sud, proche du pôle sud. Le territoire montre aussi d'assez nombreux filons de dolérite, orientés nord-ouest/sud-est. Il s'agit d'une roche magmatique basique qui correspond probablement à des conduits d'alimentation d'un volcanisme, daté vers 300 millions d'années.

Ces spécificités du sous-sol s'expriment pleinement à travers l'architecture locale, là où s'élèvent des constructions fondées sur des pierres de granite brunes, grises-bleues ou sur du schiste, parfois de façon panachée. L'exploitation du granite dans le contexte architectural se raconte à travers la présence de carrières d'extraction anciennes dont l'activité est maintenant endormie. Également, les filons de quartz présents dans le sous-sol ont participé de l'implantation de deux verreries sur le territoire au XIX^e siècle, parmi lesquelles la **verrerie de la Haie-d'Iré** à Saint-Rémy-du-Plain qui obtient, en 1822, le précieux titre de **verrerie royale**. Les pierres de quartz, riches en silice, sont alors finement broyées de manière à fournir la matière première nécessaire à la fabrication du verre.

Granite ou granit ? Quelle est la bonne orthographe ?

Si « granite » est un terme utilisé en géologie, « granit » est quant à lui un terme commercial utilisé par les carriers pour désigner le matériau. Les deux orthographes sont cependant acceptées !

Verrière de la Haye-d'Iré, Saint-Rémy-du-Plain ©TC, CMdB



Dormeuse de granit dans la campagne de Saint-Hilaire-des-Landes ©TC, CMdB

Un habitat granitique à Noyat-sous-Bazouges ©TC, CMdB





Sur le site de la Pierre qui fume au Châtelier - EDILUZ

“
À droite et à gauche,
d'énormes rochers de granit,
posés les uns sur les autres,
offraient de bizarres configurations.
À travers ces blocs, d'immenses racines
semblables à de gros serpents
se glissaient pour aller chercher
au loin les sucres nourriciers
de quelques hêtres séculaire

“

Honoré de Balzac,
Les Chouans, 1829.

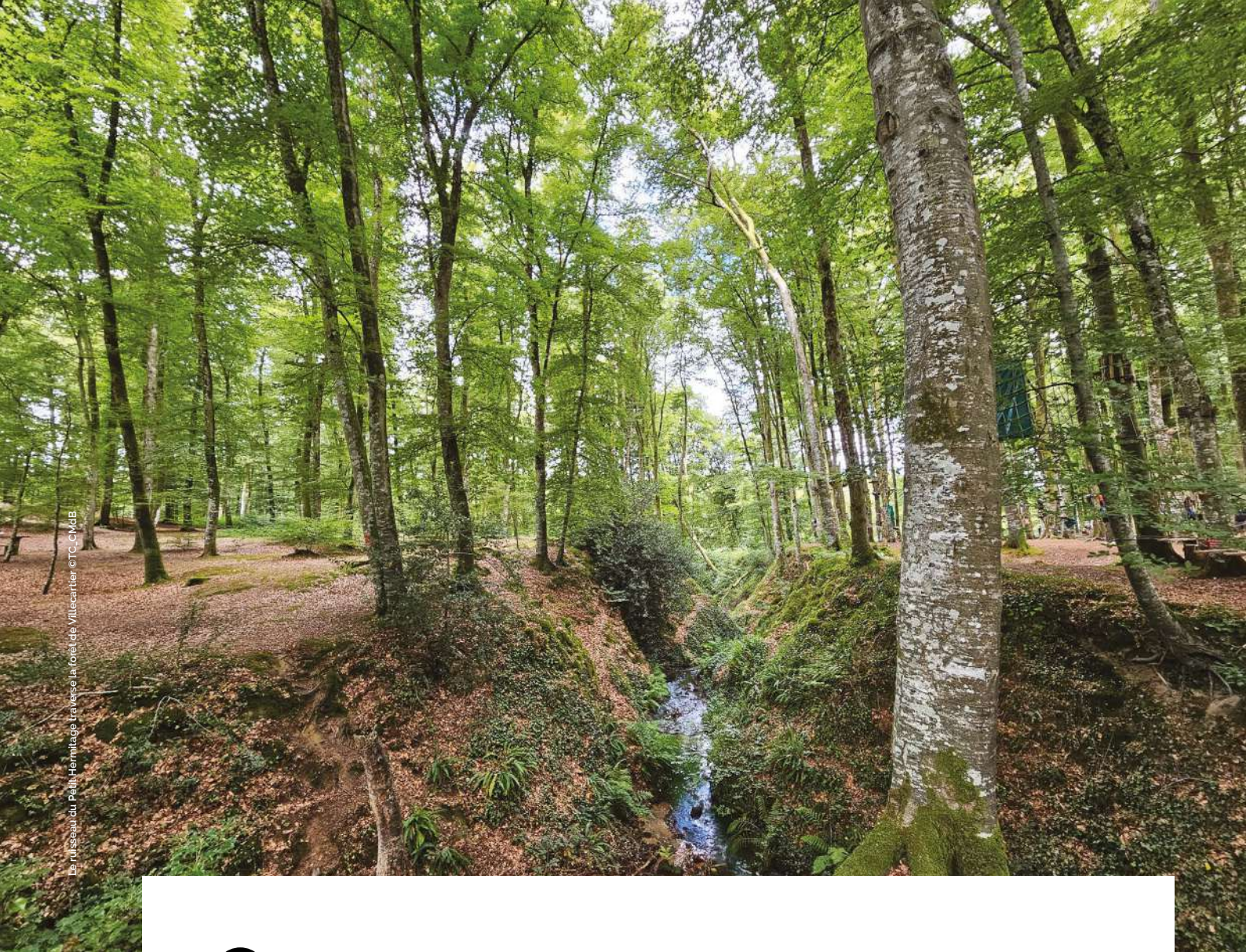
Démons et merveilles. Le granite : roche de légendes

La crainte suscitée par ces impressionnants amas de granite a sans doute contribué à donner leur nom aux **rochers des Couardes**, situés à Saint-Germain-en-Coglès, là où Balzac place une scène de messe dans ses *Chouans* en 1829. Le rocher dominant cet amas est suspecté de descendre boire dans la rivière Loisançe les soirs de Noël avant de remonter en équilibre au sommet de son éboulis. Malheur à quiconque croiserait le rocher au moment de sa désaltération annuelle. Celui ou celle qui serait tenté(e) de creuser sous la pierre à bassin jouxtant la chapelle Saint-Eustache - « qui de tous les maux détache » - située à Saint-Étienne-en-Coglès dans le but de débusquer un trésor s'exposerait également à de biens mauvais augures. La pierre qui fume située dans le Bois au diable, au Châtelier, serait quant à elle réputée pour accueillir le diable qui y cuit sa galette et frappe monnaie pour acheter les âmes. Après la pluie ou lorsque le temps tourne, une légère fumée s'élève de la fente de cette pierre, fumerolle attribuée à la cuisson des galettes. Finalement, parmi ces rochers inquiétants, les paisibles dormeuses de granite semblent tendre les mains les plus amicales.

Ces sites naturels et paysagers sont propices aux **contes et légendes** narrés lors des veillées d'autrefois, transmis et répétés aujourd'hui et qui participent largement du patrimoine immatériel local. Ces patrimoines environnementaux et immatériels sont à entremêler au gré de bien des actions de valorisation du Pays d'art et d'histoire.



Chapelle Saint-Eustache et sa pierre à légende. Maen Roch ©TC_CMDB



Le ruisseau du Petit-Hermitage traverse la forêt de Viliscartier ©TC_CMdB

2 L'eau, élément indissociable du territoire

Ce plateau géologique s'organisant entre granite et schiste est lézardé de cours d'eau. Ces roches dures anciennes dites « **de socle** » sont caractérisées par une perméabilité globalement faible favorisant le ruissellement en surface et des écoulements souterrains relativement lents. Cette configuration géologique et topographique ainsi que la forte pluviométrie qui arrose le secteur, imputée à sa proximité avec le littoral, ont conduit à la formation d'un **réseau hydrographique très dense**. Le bassin versant du Couesnon, vaste de 1 130 km² et qui domine le territoire, jouit d'un climat de type tempéré océanique. Plutôt doux (moyenne d'environ 11°C) et aux faibles amplitudes thermiques (moyenne max. 18.8°C – moyenne mini. 4.7°C), ce climat ne génère que peu de phénomènes extrêmes. Ainsi, gel, neige ou orages font figure d'exception.



Étang situé en frontière de la Manche, Saint-Ouen-la-Rouërie ©TC_CMdB

Les différents cours d'eau du territoire constituent le sanctuaire d'une belle diversité de faune aquatique : aloses, lamproies marines, anguilles mais aussi - exclusivité pour le département ! - les saumons atlantiques. Les saumons du Couesnon, de la Sée (Manche) et de la Sélune (Manche) constituent une population unique génétiquement très proche en raison, notamment, de leur confluence en baie du Mont-Saint-Michel. La présence du saumon vaut au Couesnon d'être classé **cours d'eau à migrants**. Des acteurs du territoire, et notamment les syndicats du Bassin Versant du Couesnon et de la Loysance-Minette s'attachent à favoriser l'épanouissement de ces espèces à travers leurs travaux de continuité écologique. Ces travaux consistent notamment à défaire les cours d'eau de leurs canalisation anthropique pour leur rendre leurs méandres naturels, diversifier les écoulements et les habitats pour favoriser la diversité des espèces.



Balade organisée par le syndicat Loysance-Minette dans le cadre des JEP 2025 ©TTC_CMdB

A Marclès-Raoul, ici commence la mer ©TTC_CMdB



L'Océan, indissociable de la Bretagne dans les imaginaires collectifs, est pourtant absent du paysage du territoire candidat, qui est un territoire « de terre ». Cependant, la proximité entretenue avec le milieu maritime est rappelée par des médaillons ponctuant les rues des communes, rappelant que là, tout proche - **ici même ! - « commence la mer »**.

Également, la toponymie participe de ce lien entretenu avec le littoral, qu'il s'agisse de l'autoroute A84 et de la rue « des Estuaires » à Saint-Hilaire-des-Landes ou de la « route du Mont-Saint-Michel » à Romazy. Comme un fil ténu, le Couesnon, fleuve côtier qui fend la partie ouest du territoire, constitue un véritable trait d'union entre le territoire et la baie du Mont-Saint-Michel qui constitue son exutoire.

Le bouleversement climatique nécessite une vigilance soutenue quant à la ressource en eau, comme le souligne le PCAET de Couesnon Marches de Bretagne, arrêté en 2019 : « *Bien que les impacts du réchauffement climatique sur la ressource en eau soient à nuancer du fait des nombreuses incertitudes liées aux scénarios d'évolution de la pluviométrie, la baisse des précipitations pourrait fragiliser les milieux aquatiques avec une baisse des débits, et assèchement des zones humides, et aura des conséquences directes sur la disponibilité en eau (sols, nappes phréatiques, etc.) [...] Ainsi, une baisse des précipitations pourrait avoir un effet sur l'approvisionnement quantitatif en eaux. De même, l'augmentation des températures estivales aura des conséquences sur le bilan hydrique des sols et sur la disponibilité de la ressource en eau potable.*¹⁶ ». L'eau apparaît donc, sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne, comme **un précieux patrimoine naturel à protéger** au même titre que tous les autres.

¹⁶ Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) Couesnon Marches de Bretagne, 2019, p.112.

“

Le Couesnon,
dans sa folie, a poussé
le Mont-Saint-Michel
en Normandie

”

Proverbe
breton



Le Couesnon

Nature : Fleuve côtier

Source : Lieu-dit « Le Bois joli »,
Saint-Pierre-des-Landes (Mayenne)

Longueur : environ 97,4km

Départements traversés : Mayenne
(Pays de la Loire), Ille-et-Vilaine

(Bretagne), Manche (Normandie)

Socle rocheux : majoritairement
granitique

Exutoire : Beauvoir, baie du Mont-
Saint-Michel

Débit moyen inter-annuel :
4,88m³/s

Particularité : Cour d'eau classé « à
migrateur », en particulier pour ses
saumons



Au bord de la Minette, le moulin saint-venth, au Tiercent, le Syndicat des eaux de la Minette

La Minette

Nature : rivière, affluent du Couesnon

Source : La Barberie, Romagné (Ille-et-Vilaine)

Longueur : environ 25,1km

Département traversé : Ille-et-Vilaine (Bretagne)

Socle rocheux : granitique et schisteux

Confluence avec le Couesnon : Vieux-Vy-sur-Couesnon

Débit moyen inter-annuel : dépourvue de station de mesure du débit

Particularité : La Minette, rivière au milieu bien préservé, a donné son nom à l'aqueduc qui alimente la ville de Rennes en eau potable depuis 1883. Ce cours d'eau est classé Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique de type 1.



Le lavoir d'Antrain - Val-Couesnon (XIXe - XXe siècles), alimenté par la Loisançe ©Catherine Gabroy, Concours Patrimoines de mon territoire

La Loisançe

(variante orthographique : Loysance)

Nature : rivière, affluent du Couesnon

Source : Lieu-dit La Sionnais, Le Châtelier (dans le périmètre du territoire candidat)

Longueur : environ 30km

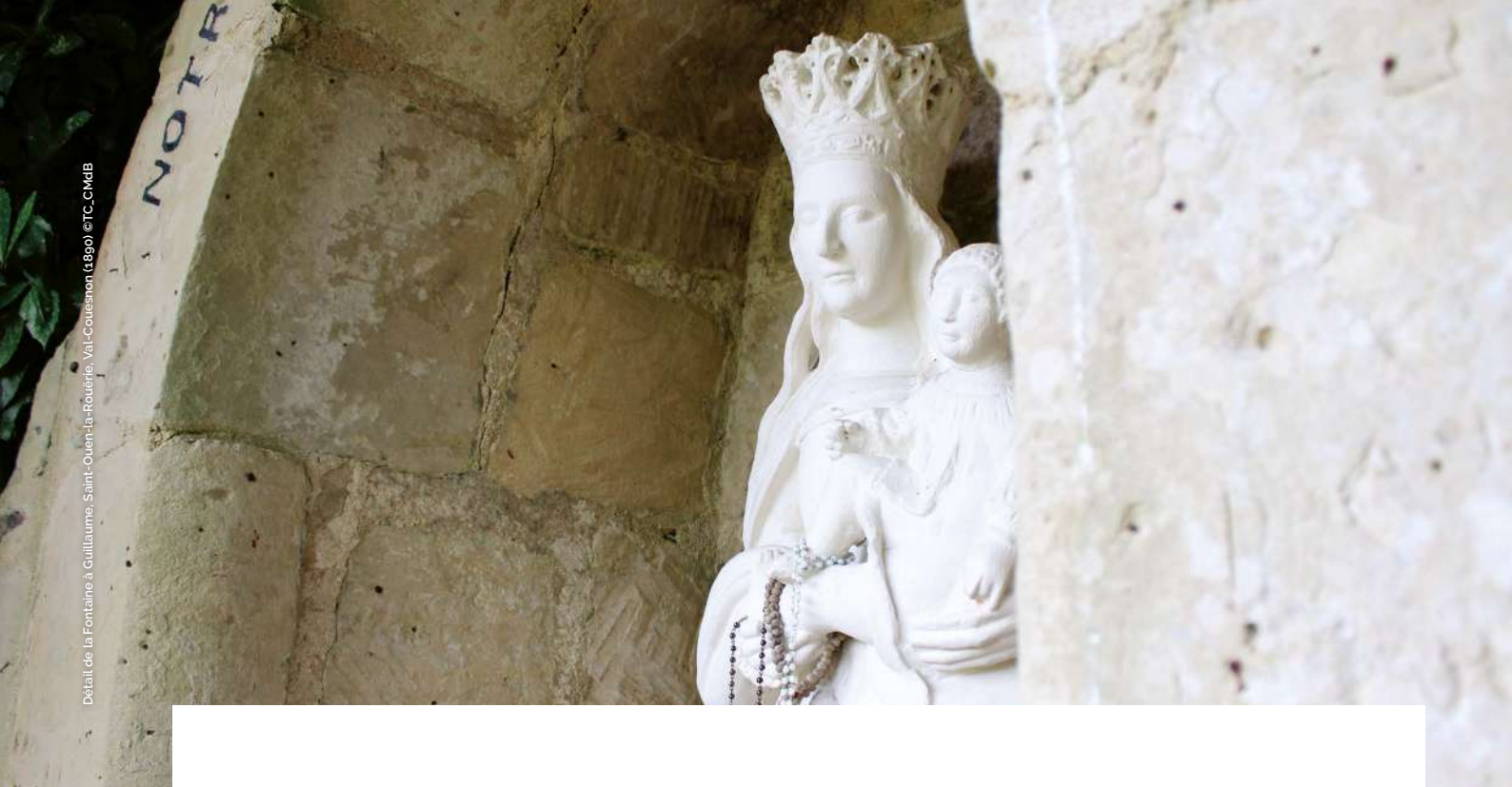
Département traversé : Ille-et-Vilaine (Bretagne)

Socle rocheux : majoritairement granitique et schisteux

Confluence avec le Couesnon : Lieu-dit La Cutte, Antrain/Val-Couesnon

Débit moyen inter-annuel : 0,81m³/s

Particularité : La Loisançe alimente en eau l'étang artificiel de Marigny, aménagé au XVI^e siècle, qui est une des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1 du territoire.



De l'eau précieuse et des patrimoines :

Les nombreux cours d'eau qui irriguent le territoire sont propices à l'épanouissement des « petits patrimoines de pays » ou patrimoines vernaculaires associés à l'eau. Qu'il s'agisse de fontaines aux propriétés plus ou moins mystiques, comme la **fontaine à Guillaume** (Saint-Ouen-la-Rouërie/Val-Couesnon) ou celle des **agonisants** en forêt de Saint-Germain-en-Coglès, des innombrables puits, lavoirs, moulins ou ponts, c'est toute une galaxie d'ouvrages fragiles et précieux qui peuplent les rives du territoire, là où patrimoines anthropiques et naturels s'entremêlent pour constituer un décor à nul autre pareil. Le service régional de l'Inventaire de la Région Bretagne a été à l'initiative, en 2014-2015, d'une campagne portant la thématique des moulins à papier et papeteries industrielles de Bretagne, contribution précieuse à la connaissance de ces moulins locaux. Le fruit de ce travail de récolte est à retrouver ultérieurement dans ce volume.

L'eau a cela de particulier qu'elle connecte le territoire à ceux environnants par le truchement de ses vertus nécessaires à la subsistance. Un maillage de **42km de drains** enfouis entre 5 et 10m de profondeur permet de capter l'eau stockée dans le sol granitique du territoire. Inauguré en 1883, ce système de captation repose sur le principe d'une véritable rivière souterraine canalisée et amenée par gravité grâce à une pente naturelle jusqu'à une station de traitement à Mézières-sur-Couesnon, là où affleure l'**aqueduc « de la Minette »**. D'ici, l'eau est ensuite acheminée sur l'ensemble du bassin rennais, pour lequel le territoire de Couesnon Marches de Bretagne satisfait environ 15% des

besoins en eau pour les volumes captés par les seuls drains du Coglais. À la fin du XIX^e siècle, ce dispositif offre un dénouement favorable aux problèmes de salubrité rencontrés par les Rennais, consommateurs des eaux du fleuve Vilaine, alors utilisée comme égouts. Le territoire de l'actuel Couesnon Marches de Bretagne est alors pourvoyeur d'une eau limpide garante de bonne santé. Le territoire compte **7 points de captage d'eau potable** : 4 concernent des eaux superficielles et 3 des eaux souterraines. Les prélèvements d'eau sur le territoire sont majoritairement effectués à des fins d'alimentation en eau potable. 7% des prélèvements sont effectués à des fins industrielles et 0,3% de l'eau prélevée l'est à fins d'irrigation¹⁷.



Puits niché au cœur d'un écart de Saint-Ouen-la-Rouërie ©T.C. CMdB

Valoriser les cours d'eau du territoire avec Jean-Paul Lorand, président de l'association La Gaule antrainaise

« La Gaule antrainaise est née en 1977 et j'ai eu le plaisir de la présider trente années durant. Cette association et ses bénévoles œuvrent au service de la restauration de nos cours d'eau auxquels je suis particulièrement attaché et que je considère comme les plus beaux du département. Notre association est « agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (AAPPMA) », ce qui signifie qu'au-delà d'être un simple lieu de réunion pour le plaisir de pêcher en compagnie, notre association porte des actions en faveur de la sauvegarde du milieu aquatique local, en complément des actions portées par d'autres acteurs, comme l'excellent syndicat Loisanse-Minette.

Ainsi, parmi ses actions majeures, la Gaule antrainaise a contribué à réhabiliter une population aquatique longtemps disparue du territoire, lorsque le barrage de la Caserne est érigé en 1968 à proximité du Mont-Saint-Michel, bloquant les migrations de saumons, de truites de mer et d'autres espèces. En effet, l'association a expérimenté la remise en eau d'individus dans la rivière Loisanse, affluent du Couesnon, aujourd'hui considérée comme un sanctuaire à saumons (la population s'y est stabilisée dans les années 1998-2000) dans lequel se reproduisent chaque année des milliers d'individus, tout comme des lamproies, des mulets-porcs ou encore des flets. Plus de quarante tonnes de blocs de pierre ont été immergés dans les rivières par l'association afin de diversifier l'habitat de ces espèces et participer à leur épanouissement. Il s'agit là d'une action majeure en faveur de la continuité écologique et en particulier en faveur du saumon qui recolonise bien aujourd'hui nos cours d'eau, bien que cette espèce souffre d'une diminution de la population, liée entre autres aux bouleversements climatiques et à la surpêche en Atlantique.

Au-delà de ces actions, l'association œuvre au quotidien au nettoyage et à la restauration des cours d'eau ayant été dénaturés de façon dramatique à l'époque du remembrement, et qui sont des éléments patrimoniaux indissociables du territoire, dignes de sauvegarde et de valorisation. La valorisation passe notamment par des temps de sensibilisation auprès des plus jeunes, dans l'optique de faire germer en eux la volonté de poursuivre ces efforts en faveur de notre biodiversité et du plaisir de voir la vie aquatique reprendre et perdurer. Cela se traduit, notamment, par l'organisation d'événements par l'association, tous les deux ans, à l'occasion de la journée mondiale des poissons migrateurs ou par l'accueil d'enfants au Parc Botanique de Haute-Bretagne à l'occasion des journées « au fil de l'eau » qui associent les deux structures.

Bien sûr, les liens entretenus entre l'association et les patrimoines, au-delà des patrimoines naturels et paysagers, sont nombreux. À titre d'exemple, l'association a participé au nettoyage du vieux pont du Couesnon d'Antrain à l'occasion des travaux réalisés récemment avec le concours de la Fondation du Patrimoine et dont le chantier était organisé par l'APPAC. Nul doute que des liens seront à tisser entre la Gaule antrainaise et le label Pays d'art et d'histoire, qui est un excellent relais de sensibilisation. »





Montlours, Les Portes du Coglais, au cœur du paysage bocager du territoire ©CMdB

“
La multitude de haies vives qui entourent d'irréguliers et de nombreux héritages, tous plantés d'arbres, donnent à ce tapis de verdure une physionomie rare parmi les paysages de la France, et il enferme de féconds secrets de beauté dans ses contrastes multipliés dont les effets étaient assez larges pour saisir les âmes les plus froides
 ”
 Honoré de Balzac, évoquant « la grande vallée du Couësson » dans *Les Chouans*, 1829

3 Un paysage agreste, une biodiversité variée

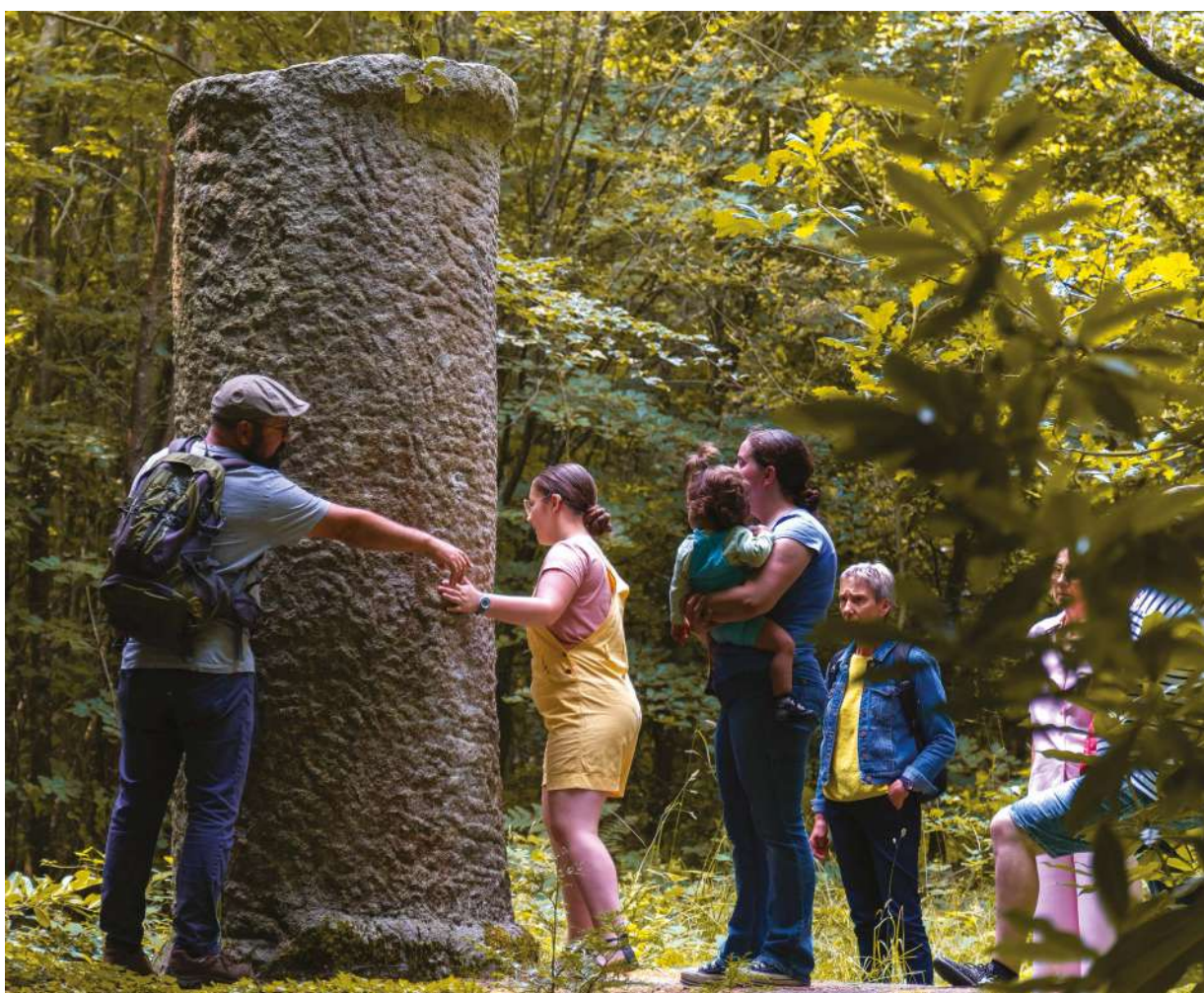
Le territoire de Couesnon Marches de Bretagne se distingue par son **caractère agreste, bocager et vallonné**, éléments constitutifs d'un environnement auquel habitants et usagers sont profondément attachés. Certains vallons marquent le souvenir de **talwegs jadis en eau**¹⁸. Une remarquable diversité de paysages se déploie sur ce territoire recouvert de prairies, de landes, de tourbières et de massifs forestiers. La forêt phare du territoire est celle, domaniale, de **Villecartier**, située sur la commune de Bazouges-la-Pérouse. **Ancienne forêt royale** de 1000ha, elle se compose en majorité de hêtres, de chênes voire de châtaigniers. Vestige de la forêt originelle qui recouvrait l'Armorique, elle est un véritable témoin de l'histoire humaine et de la région : envahisseurs normands, républicains et chouans, charbonniers, sabotiers, fagotiers, scieurs ont tous foulé le sol de cette forêt. Ces existences passées se racontent à travers les monuments vernaculaires les rappelant au souvenir.



Trame bocagère typique du Coglais ©CMdB



Dans le bocage de Couesnon Marches de Bretagne ©CMdB



Colonne des chouans en forêt de Villecartier ©EDILUZ

¹⁸ HAMON Anne-Louise (dir.), *L'établissement gaulois et le cimetière gallo-romain de la ZAC Saint-Eustache, rapport final de fouille archéologique*, INRAP Grand Ouest, février 2025, p.311.

Cette forêt, comme l'ensemble du territoire, constitue le **sanctuaire d'une myriade d'espèces animales**, du discret et rare engoulevent d'Europe en forêt de Villecartier aux grands murins *Myotis myotis* nichant dans le clocher de l'église de Tremblay/Val-Couesnon, valant à ce dernier d'être placé sous un arrêté de protection du biotope depuis 2001. La loutre ou la chouette chevêche, le chevreuil et le sanglier, voire même le putois et le loup – selon certains observateurs et de nombreuses légendes locales – sont également des espèces à rencontrer dans le secteur. Le territoire est traversé par deux grands couloirs de migration empruntés chaque année par près d'un million d'oiseaux. Cela permet d'observer, lorsque la saison y est propice, diverses espèces aviaires, notamment africaines, comme l'élanion blanc mais aussi les cigognes blanche et noire, la huppe fasciée ou encore les canards pilets. La baie du Mont-Saint-Michel constitue une nurserie, un véritable garde-manger pour les oiseaux, ce qui explique en partie leur présence sur le territoire, quand celle-ci n'est pas imputée au bouleversement climatique pour les espèces qui fréquentent le territoire depuis peu de temps. Les **nombreuses zones protégées** du territoire au titre de leur biodiversité (les ENS, ZNIEFF de type 1 et 2, les sites Natura 2000 adjacentes au territoire) complètent les possibles en termes d'abris pour cette faune riche et variée. Les linéaires de haies bocagères, victimes du remembrement initié sur le territoire dès 1968, sont replantées grâce à l'action de la communauté de communes et au programme régional « **Breizh Bocage** ». Ces haies bocagères sont de véritables marqueurs identitaires et participent du maintien de la biodiversité locale.

Les **parcelles agricoles**, parmi lesquelles de nombreuses prairies naturelles et temporaires, ont la part belle dans le paysage de ce territoire dominé par le travail de la terre ou de l'élevage. L'agriculture colore le territoire de sa palette, au gré des saisons, du vert du miscanthus, du jaune du tournesol ou du colza, de l'or des blés, du violet de la phacélie. La pluviométrie annuelle est favorable à l'épanouissement d'espèces végétales résistantes à l'acidité des sols granitiques, et également d'espèces fourragères. Par extension donc, il s'agit d'un climat propice à l'élevage laitier. Les exploitations laitières représentent 45% des établissements agricoles du territoire. Couesnon Marches de Bretagne se place 11^e des collectivités de Bretagne en termes de collecte laitière, avec près de 135 millions de litres de lait collectés en 2019. En 2023, la collecte atteint près de 1,7 milliard de litres de lait dans le département d'Ille-et-Vilaine, soit près de 7,5 % de la collecte nationale ce qui fait de ce département, à ce jour, le **2^e département laitier de France** après la Manche¹⁹. Ce type d'activité façonne amplement le paysage agricole local, avec l'implantation de cultures réservées à la subsistance animale (blé, maïs, fourrages, prairies).



L'engoulevent d'Europe ©Meghav Gandhi

¹⁹ Données communiquées par la Chambre d'Agriculture Bretagne, agrégées au document produit par la Chambre d'Agriculture : *L'Agriculture de Couesnon Marches de Bretagne*, édition 2023.



Des vaches co-habitent avec des pommiers dans un verger de haute-tige dans la campagne de Saint-Hilaire-des-Landes ©TC_CmdB

Dans certains prés, les vaches cohabitent avec des **arbres fruitiers** – et notamment les pommiers – de haute-tige de préférence. Pommes et pommiers sont de **véritables éléments patrimoniaux** indissociables du territoire, valorisés grâce, notamment, à certains vergers-conservatoires. Ces sanctuaires de conservation des fruitiers sont indispensables, dans la mesure où seul 1% du territoire est couvert de pommiers, alors omniprésents avant le remembrement. Ici, les pommes sont consommées sous diverses déclinaisons : jus, pommé, cidre, flip, etc. Autant de **patrimoines gastronomiques** racontant l'identité du territoire.



Au-delà des tournesols, Bazouges-la-Pérouse en surplomb ©TC_CmdB

Enfin, le territoire n'est pas avare en **arbres remarquables**, enracinés comme patrimoines locaux. Du chêne pédonculé de la Potelais (Coglès/Les Portes du Coglais) aux châtaigniers de la Haie-Janson à Bazouges-la-Pérouse, en passant par les tulipiers de Virginie dominant les parcs du château de la Rouërie (Saint-Ouën-la-Rouerie/Val-Couesnon) et de la Motte (Saint-Brice-en-Coglès/Maen Roch) depuis leur arrivée en France en 1784, inhérents au retour du Marquis de la Rouërie des États-Unis, c'est tout un ensemble d'arbres de renom qui sont à découvrir sur le territoire et cela notamment, en suivant les actions de médiation proposées par un Pays d'art et d'histoire et ses partenaires.



Découverte d'un arbre remarquable, le Tulipier de Virginie du château de La Motte, Maen Roch, JEP 2025 ©T.C. ONdB



Faire des habitants les ambassadeurs de leurs patrimoines naturels, avec Sandra Hosten, Présidente du REEPF et formatrice au lycée agricole/CFA de Fougères

« **Le Réseau d'Éducation à l'Environnement du Pays de Fougères (REEPF)** déploie, depuis 2017, ses actions à l'échelle du Pays de Fougères « **historique** ». Cette association compte 5 salariés (animateurs et coordinateur) et 45 adhérents aux profils très variés, de l'association à l'établissement de formation, en passant par l'EPCI ou le département. La vocation première du REEPF est de fédérer ces différents porteurs d'initiatives autour d'un objectif partagé : celui de **sensibiliser le plus grand nombre aux questions environnementales, tout en valorisant les actions d'acteurs de terrain**. L'ADN du REEPF est en effet fondé sur l'éducation populaire, avec cette idée que tout un chacun peut contribuer à sauvegarder et valoriser nos patrimoines naturels. De cette manière, l'habitant n'est plus seulement spectateur de son paysage mais aussi et surtout acteur de sa sauvegarde.

Ainsi, le REEPF et ses adhérents disposent de plusieurs outils : stands d'information et d'échanges - notamment lors des Dimanches Animés en Forêt de Villecartier, caravane « Main verte », interventions auprès des publics scolaires. Ce dernier point est particulièrement développé au sein du réseau. Transmettre aux plus jeunes des clés de connaissance pour former les citoyens responsables de demain est l'un des fers de lance du réseau. Des plantations de haies bocagères sont notamment réalisées dans le cadre d'aires terrestres éducatives, tout comme des temps de sensibilisations autour du bocage, du paysage et de ses spécificités locales, la valorisation des vergers-conservatoires ou encore l'animation d'ateliers culinaires. Ces actions sont autant d'outils déployés par les adhérents du REEPF à destination de tous, d'où l'importance et la récurrence des actions intergénérationnelles portées par les membres du réseau. Ces temps sont envisagés comme de véritables espaces d'échanges et de partage au sein desquels chacun est libre d'apporter sa pierre à l'édifice dans les connaissances et les savoir-faire en lien la nature.

Aussi, en contribuant à la **valorisation du patrimoine naturel**, les membres du REEPF contribuent plus largement au maintien du patrimoine local dans toute sa diversité. Cela se traduit notamment par l'animation de « **rando-patrimoines** », des temps d'animation qui, dans un avenir plus ou moins proches, pourraient tout à fait avoir leur place dans une programmation « Pays d'art et d'histoire. »



Fédérer les habitants et les acteurs autour d'une éducation à l'environnement partagée avec Ludovic Juignet, coordinateur du REEPF

« L'affection que je porte à notre territoire et à ses patrimoines est profondément ancrée chez moi, qui ai grandi et vécu près du Tiercent puis à la ferme de Surminette, à Saint-Hilaire-des-Landes. Ce goût pour nos paysages et nos milieux naturels a été davantage stimulé au contact de passionnés, comme Gisèle et Bernard Chevallier, nos voisins, personnes ressources, acteurs locaux... et propriétaires d'un très beau moulin sur la rivière Minette. Ils m'ont beaucoup appris sur notre environnement... et nos patrimoines, quand j'étais minot... »

C'est progressivement que j'ai emprunté la voie professionnelle m'ayant conduit à la coordination du REEPF. Tout a commencé au début des années 2000, lorsque la **Commission Environnement du Conseil de Développement du Pays de Fougères** a engagé une consultation des acteurs locaux dont les résultats ont révélé, parmi les associations, un sentiment d'isolement, de manque de cohésion et de synergies sur le territoire, en ce qui concernait les questions environnementales, éco-citoyennes, de développement durable et solidaire. De ce constat a été décidé la création d'un poste d'animateur de thématiques proches des habitants, investi à la sensibilisation des citoyens sur ce qui les entoure (leur environnement), à sensibiliser les enfants dans les écoles... mais aussi à valoriser les initiatives locales, et à les interconnecter au gré de partenariats. Ce poste a été créé en 2004 dans le cadre du projet « **Développement Social Local** » de l'Association Familles Actives, en collaboration avec des associations, collectivités et établissements scolaires locaux.

Mes premiers investissements ont été marqués par la mise en œuvre de « petites actions », comme les projets « **Main verte** » ou « **Je composte, tu compostes...** » qui consistaient en des temps de formation dispensés dans les différents cantons du pays de Fougères, auprès des habitants et jardiniers. De là sont nées des associations comme **Calendula** ou **Prends-en de la graine** qui s'investissent respectivement, sur le pays de Fougères et à Maen Roch, pour le jardinage au naturel et les jardins partagés. Par extension, nous avons collectivement construit l'initiative « **caravane Main verte** ». Cette caravane partage, en co-animation dès que possible, de façon itinérante, diverses astuces pour un jardinage utilisant des méthodes plus sobres et naturelles, préservant l'environnement et la santé. Elle œuvre aussi en faveur du compostage collectif en pied d'immeubles, ce qui permet aussi des pratiques vertueuses en milieu urbain.

Le projet de la caravane Main Verte a remporté l'adhésion des collectivités locales, et de nombreux acteurs du territoire, convaincus par les enjeux de valorisation des biodéchets, de préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et de notre santé – en réduisant les produits au jardin. Les lois LABBE et AGECE (biodéchets) sont venues appuyer ces actions, portées par le REEPF et ses partenaires.

En 2025, le REEPF compte près de **20 structures adhérentes** sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne, réunies dans un réseau facilitateur qui partage des informations et anime des interventions auprès des habitants, des élèves et des acteurs locaux, par des bénévoles et/ou professionnels des structures adhérentes. La caravane, outil de médiation, porte les valeurs du REEPF qui consistent à accompagner les habitants vers une amélioration et une valorisation du territoire, par et pour eux-mêmes.



La caravane main verte en action ©REEPF

Avec **plus de mille actions données en douze ans**, la caravane œuvre pour une culture commune, raisonnée et naturelle du jardinage, de la gestion des espaces verts et des milieux naturels. L'idée est, via une éducation populaire et partagée – et non plus seulement transmise ! – que chacun puisse être porteur et transmetteur de connaissances, d'idées, d'initiatives. Ces actions constituent une réelle opportunité pour la sauvegarde de nos patrimoines naturels et paysagers ».

PARTIE V

Du Néolithique à l'ère contemporaine : un territoire aux multiples richesses patrimoniales

Du Néolithique diq'ao monde d'asteure : un peyiz o un patrimouène vra consequent

1 Les patrimoine bâtis, au fil des époques

135 ans de protections au titre des Monuments Historiques au service d'une histoire millénaire : 4 sites classés, 15 inscrits

Du menhir néolithique de Landes-Ros, planté dans le périmètre de la commune de Noyal-sous-Bazouges et classé au titre des Monuments Historiques en 1889 jusqu'à l'église romane d'Antrain/Val-Couesnon inscrite en 2023, 19 édifices protégés au titre des Monuments Historiques offrent une photographie du ballet des époques qui a façonné le territoire, des temps primitifs au XX^e siècle. Ces sites maillent uniformément Couesnon Marches de Bretagne et couvrent son ensemble.

Les sites protégés au titre des Monuments Historiques
4 classés / 15 inscrits

juin
2022



- Entre -9000 et -4750 : Traces d'occupation humaine sur le site de **Bonteville (Montours / Les Portes du Coglais)** : outils et pointes de flèches

- 6000 : Développement de la poterie et apparition des haches polies

- Sans date : Dolmen du Rocher-Jacquaux à **Saint-Germain-en-Coglès** (CMH 1921) et Menhir de la Pierre Longue ou des Land-Ros à **Noyal-sous-Bazouges** (CMH 1889)



Dolmen du Rocher-Jacquaux ©TC, CMdB



Menhir de la Pierre Longue ©Pascal Hiernard, concours photo Les patrimoines de mon territoire

- 5400 : Arrivée du courant Danubien dans le nord de l'actuelle France

- 5300 : Premiers villages sédentaires

- Entre -5000 et -4700 : Habitat néolithique du **Haut-Mée (Saint-Étienne-en-Coglès/Maen Roch)**

- 4500 : Premières sépultures mégalithiques

- 3000 : Développement de la métallurgie du cuivre

- Entre -1700 et -1600 : Développement de la sépulture monumentale et émergence de fermes encloses

- Entre -1380 et -1120 : Traces d'implantation humaine au site de La Normandière (Montours / Les Portes du Coglais)

- Entre -1200 et -800 : Trésor celte de la **Maison Neuve (Saint-Marc-le-Blanc)**

- II^{ème} / I^{er} siècles avant notre ère : Traces d'habitats (actuel site de la Z.A **Saint-Eustache, Maen Roch**)

- 57 -56 : Soumission de l'Armorique par les légions romaines

- 52 : Victoire romaine à Alésia

- 15 : L'empereur Auguste crée les Trois Gaules

- v. -10 : Fondation de Condate-Rennes

- Sans date : Bornes milliaires en **forêt de Villecartier** associées aux voies romaines

- I^{er} / II^e s. de notre ère : Urnes cinéraires gallo-romaines (actuel site de la Z.A **Saint-Eustache Maen Roch**)

- Entre 300 et 400 : Évangélisation des campagnes, premières églises

- 400 : Grandes migrations (Francs, Burgondes, Wisigoths)

- 476 : Chute de l'Empire romain d'Occident, division de la Gaule en royaumes dits « barbares » puis sacre de Clovis qui devient le premier roi des Francs

- 5^e – 6^e siècles : Arrivée de Bretons. L'extrémité de l'Armorique devient la Bretagne

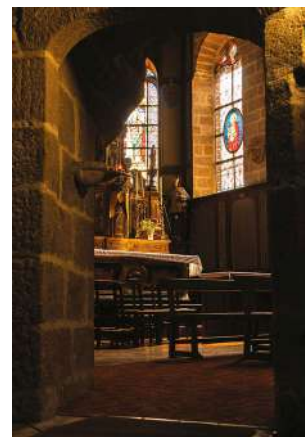
- 5^e – 7^e siècles : Christianisation de l'Armorique

- **V. 553** : Le roi Childéric I^{er} donne l'église de **la Fontenelle** à Samson, évêque de Dol
- **VII^e siècle** : Première fondation d'une église à **Bazouges-la-Pérouse**
- **VII^e – VIII^e siècles** : Tombes granitiques du **Tiercent**
- **VII^e – VIII^e siècles** : Indices d'occupation humaine aux villages de **Louvaquint** et du **Teilleul (Montours)**
- **VIII^e siècle** : Création de la Marche de Bretagne par Charlemagne
- **845 – 851** : Nominoë, duc de Bretagne, contrôle le rennais et fonde le royaume de Bretagne (sans jamais avoir porté le titre de roi)
- **840 – 920** : Désorganisation politique de la Bretagne
- **X^e siècle** : Première édification supposée sur le site du châtel à **Marcillé-Raoul**
- **X^e siècle** : Traces d'un bastion viking probablement fondé en 937 en **forêt de Villecartier** en lien avec la bataille de Trans livrée le 1^{er} août 939
- **X^e siècle** : L'église de Bazouges-la-Pérouse passe à la souveraineté du diocèse de Rennes
- **X^e siècle** : De premiers missionnaires établissent une église au village de Puigné, aujourd'hui **Saint-Brice-en-Coglès**
- **XI^e – XII^e siècles** : Développement des châteaux-forts en pierre à vocation défensive

- **XI^e siècle** : édification de l'église de **Tremblay** (IMH 1926) à l'initiative des moines de Saint-Florent de Saumur et édification de l'église d'**Antrain** (IMH 2023)



Église Saint-Martin, Tremblay - Val-Couesnon ©CMdB_TC



Église Saint-André, Antrain - Val-Couesnon ©Pascal Hiernard, concours Photo Les Patrimoines de mon territoire

MONUMENT
HISTORIQUE

- **XI^e siècle** : Premières traces écrites mentionnant **Chauvigné** et son *ecclesia calivinaci*. Chauvigné est alors une baronnie dépendant des seigneurs d'Aubigné
- **V. 1065** : Don de l'église de **Saint-Ouen-la-Rouërie** à l'abbaye Marmoutiers (Touraine) par Rivallon, seigneur de Combourg

- **XII^e siècle** : édification de l'église primitive de **Marcillé-Raoul** (CMH 1921) et de l'église du **Tiercent** (IMH 1926) qui est alors une seigneurie

MONUMENT
HISTORIQUE

Porte de l'église primitive, Marcillé-Raoul ©CMdB_TC



Église Saint-Martin, Le Tiercent ©CMdB_TC

- **XII^e siècle** : Construction du pont du Couesnon à **Antrain**
- **XII^e siècle** : Les églises de **Saint-Germain-en-Coglès** et de **La Selle-en-Coglès** deviennent possessions de l'abbaye Saint-Florent de Saumur
- **1163** : Les chanoines de l'abbaye Saint-Pierre de Rillé à Fougères entrent en possession des paroisses de **Montours** et de **Bazouges-la-Pérouse**
- **1185** : Confirmation par le pape Luce III du don de l'église de Coglès à l'abbaye Sainte-Melaine de Rennes par les évêques de Rennes
- **XII^e – XIII^e siècles** : Essor des villes comme centres économiques et commerciaux
- **XIII^e / XVI^e siècles** : Début d'édification du Château de la Haye à **Saint-Hilaire-des-Landes** (IMH 1995)



Château de La Haye, Saint-Hilaire-des-Landes © Région Bretagne, Inventaire du patrimoine, N. Lambert, 2013

- **1337** : Début de la Guerre de Cent Ans
- **1429** : La baronnie de Fougères devient domaine ducal, subdivisé en trois châtellenies : Fougères, **Bazouges-la-Pérouse** et **Antrain**
- **XV^e siècle** : Édification du château primitif du **Tiercent** (IMH 1926) et origines supposées de la fête des cônes de **Rimou**



Château primitif du Tiercent ©TC, CMdB

- **1453** : Fin de la Guerre de Cent Ans
- **1468** : Installation d'une juridiction royale à **Antrain**
- **1517** : Naissance du protestantisme et de la réforme luthérienne
- **1530** : Édification à **Rimou** d'une des plus anciennes maisons rurales de Bretagne conservées
- **1532** : Le duché de Bretagne est rattaché à la France
- **1545** : Naissance de Gilles de Ruellan à **Antrain** (†1627)
- **1555** : Édification de la maison de prêtre au lieu-dit **L'Esconnerie** (**Saint-Marc-le-Blanc**) (IMH 1929)



Maison de prêtre, L'Esconnerie (Saint-Marc-le-Blanc) © Région Bretagne, Inventaire du patrimoine, N. Lambert, 2011

- **1573** : Édification de la chapelle Saint-Jacques de **Marigny (Saint-Germain-en-Coglès)** (IMH 1937)

MONUMENT
HISTORIQUE

Chapelle Saint-Jacques de Marigny ©TC_CMaB

- **1574** : Création de la verrière historiée de l'église de **Bazouges-la-Pérouse**

- **1588 – 1590** : Attaques et mise à sac de **Bazouges-la-Pérouse** dans le contexte des guerres de religion

- **XVI^e siècle** : Édification de la maison dite "de Sandrine" (**Bazouges-la-Pérouse**) (IMH 1930)

MONUMENT
HISTORIQUEMaison dite de Sandrine, Bazouges-la-Pérouse
©EDILUZ

- **XVI^e – XVII^e siècles** : Édification de la maison dite "Grange de la Gélinais" (**Saint-Germain-en-Coglès**) (IMH 1988)

MONUMENT
HISTORIQUE

Maison dite Grange de la Gélinais, Saint-Germain-en-Coglès ©Region Bretagne, Inventaire du patrimoine, N. Lambert, 2011

- **1600** : Fortifications modernes à la Vauban

- **1604** : Édification de la maison du procureur (**Bazouges-la-Pérouse**) (IMH 1934)

MONUMENT
HISTORIQUE

La maison du procureur et sa fenêtre d'angle caractéristique, Bazouges-la-Pérouse ©TC_CMaB

- **1661** : Début du règne personnel de Louis XIV

- **XVII^e siècle** : Édification, par Gilles de Ruellan, des châteaux du Rocher-Portail (**Saint-Brice-en-Coglès**, CMH 2018) et de la Ballue (**Bazouges-la-Pérouse**, IMH 1999)

MONUMENT
HISTORIQUEChâteau du Rocher-Portail, Saint-Brice-en-Coglès (Maen Roch)
©Thomas Crabot

Château de la Ballue, Bazouges-la-Pérouse ©Region Bretagne, Inventaire du patrimoine, B. Béguin, 2009

- **XVII^e siècle** : Édification du château de Bonnefontaine remanié au XIX^e siècle (**Antrain**, IMH 1943), du manoir de la Vieuville (**Le Châtellier**, IMH 2013), de la Motte (**Saint-Brice-en-Coglès**, IMH 1975) et de la Rouërie (**Saint-Ouen-la-Rouërie**, IMH 1996)



Château de Bonnefontaine, Antrain (Val-Cousnon) ©TC_CMdB



Ancien manoir de la Vieuville, Le Châtellier ©Région Bretagne, Inventaire du patrimoine, N. Lambert, 2010 ©TC_CMdB



MONUMENT HISTORIQUE



Château de la Motte, Saint-Brice-en-Coglès (Maen Roch) à l'occasion des JEP 2025 ©TC_CMdB©TC_CMdB



Château de la Rouërie - Saint-Ouen-la-Rouërie (Val-Cousnon) ©TC_CMdB

- **1750** : Naissance à **Antrain** du botaniste René-Louiche Desfontaines (1833), admis à l'Académie royale des sciences en 1783
- **1751** : Naissance d'Armand Tuffin de la Rouërie (1793), initiateur de la conjuration bretonne, épisode-phare du territoire et de l'histoire de France
- **1760** : Naissance du chirurgien François-Louis Duval (1825) au lieu-dit **Le Tertrais à Saint-Germain-en-Coglès**. Il est l'un des fondateurs de la Société libre d'instruction médicale (1800), genèse de l'école de médecine de Rennes
- **1777** : Départ du Marquis de la Rouërie pour l'Amérique (Guerre d'Indépendance)
- **1789** : Prise de la Bastille
- **Juin 1791** : Fondation de la Conjuración bretonne par le Marquis de la Rouërie
- **27 mai 1792** : Première réunion de l'Association bretonne au **château de la Rouërie** (alors à Saint-Ouen-la-Montagne)
- **1793** : Exécutions de Louis XVI et de Marie-Antoinette
- **1796** : Affrontements entre républicains et chouans sur le territoire
- **1804** : Napoléon I^{er} instaure le Code civil
- **1822** : La verrerie de la **Haye d'Iré (Saint-Rémy-du-Plain)** obtient le titre de verrerie royale
- **1828** : Publication des *Chouans* d'Honoré de Balzac qui évoque le territoire
- **1849 – 1850** : Publication posthume des *Mémoires d'outre-tombe* de François-René de Chateaubriand qui évoquent le territoire
- **1850** : Grand incendie de **Romazy**. Seules subsistent une poignée de maisons antérieures à la tragédie
- **V. 1870** : Construction du château neuf de la Vieuville (**Le Châtellier**) par l'architecte Jacques Mellet (IMH 2013)



Château neuf de la Vieuville, Le Châtellier ©Région Bretagne, Inventaire du patrimoine, N. Lambert, 2010



MONUMENT HISTORIQUE

- **1872** : Le réseau ferré se déploie sur le territoire, permettant de relier Fougères au Mont-Saint-Michel
- **1874** : Publication de *Quatrevingt-treize* de Victor Hugo qui évoque le territoire
- **1879** : Développement de l'éclairage électrique
- **1882** : Mise en route du réseau de drains de captage des sources de la Minette et de la Loisanse au profit du bassin rennais
- **1884** : L'une des premières grandes célébrations de la fête nationale en milieu rural : **Rimou**
- **1899** : Naissance de la conteuse Adèle Denys à **Bazouges-la-Pérouse**
- **1905** : Séparation de l'Église et de l'État
- **1911** : Inauguration de l'hôpital d'**Antrain**, construit sous la direction de l'architecte Laloy ; démolition du palais de justice et de la prison de **Bazouges-la-Pérouse** au profit de halles
- **1920 – 1930** : La famille Odorico produit des mosaïques pour le territoire
- **6 juin 1944** : Débarquements alliés en Normandie
- **1^{er} août 1944** : Libération du territoire par les armées du général Patton
- **1950** : Interprétation du *Chevalier de Paris* par Édith Piaf, sur les paroles d'Angèle Vannier
- **1959** : Mise au point par la Société des Alcools du Vexin d'**Antrain** de la première formule de whisky français (Le Royal n°1)
- **1961** : Publication de *Changer la vie* de Jean Guéhenno qui évoque le territoire
- **1967** : Création de l'Association cantonale du Coglais
- **1968** : **Saint-Hilaire-des-Landes** est l'une des communes-pilotes du remembrement
- **1972** : Arrêt des dessertes ferroviaires de voyage en pays de Fougères. Fermeture de la ligne Vitré/Pontorson faute de voyageurs
- **1975** : Première campagne d'Inventaire du patrimoine sur le territoire
- **1980** : Décès d'Angèle Vannier (née en 1917 à Saint-Servan-sur-Mer) et inhumation à **Bazouges-la-Pérouse**
- **1982** : Naissance de l'APPAC
 - **2003** : Inauguration de l'A84 et labellisation « Commune du Patrimoine Rural de Bretagne » pour **Coglès**
 - **2017** : Naissances de Couesnon Marches de Bretagne et de l'Office de Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne
 - **2018** : Labellisations "Commune rurale du patrimoine de Bretagne" pour **Antrain** (label étendu en 2022 à toute la commune de Val-Couesnon) et "Petite Cité de Caractère[®]" pour **Bazouges-la-Pérouse**
 - **2021 – 2026** : Réflexions et démarche de candidature autour du label **Pays d'art et d'histoire**

A | NÉOLITHIQUE ET ANTIQUITÉ

NÉOLITHIQUE ET ANTIQUITÉ

L'histoire du territoire de Couesnon Marches de Bretagne s'écrit, au regard des traces d'occupation les plus anciennes attestées, dès les débuts de la période néolithique. Celle-ci s'étale, pour l'Ouest de l'actuelle France, entre les années 5000 et 2500 avant notre ère. Cette période correspond à la fin de la Préhistoire, marquée par l'émergence de la sédentarité et de l'installation des premiers agriculteurs. Il s'agit alors d'un temps d'organisation d'un premier monde paysan, qui façonne le territoire à coups de défrichements et de mises en culture. Dès cet instant, les espaces naturels deviennent paysages.

Cette notion du rapport entre l'humain et son environnement constitue l'un des axes thématiques du Pays d'art et d'histoire de Couesnon Marches de Bretagne.

À la fin du XX^e siècle, une découverte archéologique sur le territoire révèle l'exemple le plus ancien et le plus occidental - pour l'époque - d'un habitat incarnant ce déclin du mode de vie nomade. La nature du territoire, propice à l'épanouissement de la vie, n'est pas étrangère à l'installation d'humains très tôt dans le secteur. Les terres fertiles permettent de fructueuses cultures - celle du blé, pour la première d'entre elles. L'eau abondante permet de répondre aux nécessités de l'existence, les roches dures et l'argile qu'offre le sous-sol se révèlent bien utiles à la fabrication d'habitats ou d'objets du quotidien. L'étude attentive de ces derniers, comme en a livré l'exceptionnel site du Haut-Mée (Saint-Étienne-en-Coglès/Maen Roch), permet d'attester, très tôt, une circulation de biens et de personnes sur le territoire. Certains des mobiliers archéologiques découverts sur le site proviennent de la baie du Mont-Saint-Michel, d'Angers ou de Caen¹, ce qui confère au

territoire son statut de « **carrefour** » de circulations dès les temps les plus reculés.

L'évolution humaine se prolonge sur le territoire au cours de l'Âge du Bronze et de l'Antiquité comme le révèlent diverses campagnes de fouilles archéologiques, programmées ou fortuites. L'une des dernières en date, réalisée en 2020, confirme une installation humaine pérenne à l'époque du Haut-Empire Romain sur ce territoire alors nommé le « *pagus Coglesius* de l'antique cité des Redons². » D'ailleurs, une théorie prête à l'origine du mot Coglais des origines celtiques. Dérivé du celte « golez », il signifierait « Nord³ ». Ce secteur, constitutif du pays de Fougères, est, sous la domination celte, compris dans la cité des Rhedones⁴ jusqu'en 56 avant notre ère, avant de passer sous autorité romaine jusqu'en 439.

Puis, après 439, Français et Bretons se partagent le territoire par alternance jusqu'en 843, de manière tout à fait équitable, 202 ans chacun. Puis les Bretons seuls entrent en possession du secteur jusqu'au rattachement du duché de Bretagne à la France en 1532.

Cependant, la **rareté des sources** ne permet pas de connaître de façon plus approfondie l'histoire du territoire à cette période, ni même aux périodes antérieures au XV^e siècle d'une façon générale. Ce manque de lisibilité tient au peu d'éléments patrimoniaux ou sources conservés permettant d'éclairer ces temps anciens. **L'une des missions du Pays d'art et d'histoire sera d'œuvrer, avec ses partenaires, en faveur d'une meilleure connaissance du Néolithique et de l'Antiquité à l'échelle locale**, afin de faire évoluer les savoirs qui sont les nôtres à l'heure de la rédaction de ce volume.

Architecture domestique

S'ils ne laissent pas de traces dans le paysage, certains habitats primitifs ont pourtant été bâtis très tôt sur le territoire, et cela dès le Néolithique. Un exemple en est donné sur le site du **Haut-Mée, à Saint-Étienne-en-Coglès/Maen Roch**, là où l'archéologue Serge Cassen et son équipe découvrent, en 1996, l'emprise au sol d'un habitat de plan trapézoïdal associé aux années 5000 - 4700 avant notre ère. Cette découverte, qui « confirme un mouvement dominant d'influence orientale en Bretagne durant le V^e millénaire⁵ », est réalisée dans le cadre des fouilles préventives associées à l'implantation de l'A84. Au moment de son exhumation, cet habitat est considéré comme l'un des plus anciens, **sinon le plus ancien de Bretagne**. Des objets associés à la vie courante (outils, vases de stockage, parures), attribués également à la période, sont observés lors des fouilles du Haut-Mée, mais aussi à **Saint-Hilaire-des-Landes** et au **Tiercent**. Ces mobiliers archéologiques sont aujourd'hui valorisés notamment par leur conservation dans les collections du Musée de Bretagne ou du SRA Bretagne.



Vase à cordons de style Villeneuve-Saint-Germain découvert sur le site du Haut-Mée ©Collection Musée de Bretagne, CC BY



Lames de haches polies en siltimanite imprégnées d'ocre, issues d'une probable sépulture du Haut-Mée ©Hervé Paltier, Inrap

¹ CHRISTELLE PICAULT [dir.], *Fouilles archéologiques sous l'autoroute des Estuaires A84, Rennes - Caen*, catalogue d'exposition, Media Graphic, 2000, p.13.

² PAUL GUERIN [dir.], *Dictionnaire des dictionnaires, lettres, sciences, arts, encyclopédie universelle*, Volume 1, [1830], Paris, Imprimeries Réunies, 1895, p.346, entrée « Coglès ».

³ ANNIG MEVELLEC, *Étude du développement économique et social de Saint-Brice-en-Coglès* [mémoire présenté en vue de l'obtention d'un diplôme d'Études Supérieures de Géographie], Rennes, Association bretonne de géographie appliquée, 1967, p.10.

⁴ AMEDEC BERTIN ET LEON MAUPILLE, *Histoire de la baronnie de Fougères et de ses environs*, Res Universis, [XIX^e siècle], 1990, p.1

⁵ SERGE CASSEN, CLAUDE AUDREN, STEPHAN HINGUANT, GAËLLE LANNUZEL ET GREGOR MARCHAND, « L'habitat Villeneuve-Saint-Germain du Haut-Mée (Saint-Étienne-en-Coglès, Ille-et-Vilaine) » in *Bulletin de la Société préhistorique française*, n°95-1, 1998, p.72.

La présence humaine sur le territoire aux périodes suivantes, dans le courant de l'Âge du Bronze et de l'Antiquité, se manifeste en 1854 à la Maison Neuve, village de **Saint-Marc-le-Blanc**. Cette année-là est exhumé fortuitement un « trésor » composé de diverses pièces d'orfèvrerie - parmi lesquelles des **parures en or** - pouvant être datées du VI^e siècle avant notre ère. D'autres éléments retrouvés semblent plutôt appartenir à la période du Bronze final (v. 1200 – 800 avant notre ère). Ces pièces sont conservées dans les collections du Musée National du Moyen Âge, aux thermes de Cluny (Paris V^e).

Une autre fouille est menée quant à elle en 2022, toujours à Saint-Étienne-en-Coglès/Maen Roch, sur la zone correspondant aujourd'hui au parc d'activités Saint-Eustache. Elle rappelle au souvenir un groupe d'une **quinzaine d'habitats agropastoraux** datant approximativement de la période de la Tène moyenne (moitié du III^e et fin du II^e siècle av. n.è – Second âge du Fer), rassemblé autour d'un talweg jadis en eau. Il est supposé que cette occupation se soit étendue sur environ 200 ans. La découverte, sur cette zone, de **huit urnes cinéraires associées** à une nécropole de taille familiale datant du Haut-Empire romain (II^e siècle ou première moitié du III^e siècle de n.è.) indiquent la poursuite de l'activité humaine sur le territoire au cours de l'Antiquité⁶.

Vue aérienne du chantier de fouille de l'habitat gaulois découvert en 2022 à Maen Roch ©Anne-Louise Hamon, Inrap



S'ils sont aujourd'hui invisibles, ces patrimoines enfouis peuvent néanmoins faire l'objet de campagnes de valorisation et de médiation à travers les actions du Pays d'art et d'histoire et de ses partenaires.

Ce fut le cas, à titre d'exemple, pour les découvertes du Haut-Mée valorisées à travers l'exposition **Construire une maison comme il y a 6 500 ans** organisée par l'APPAC en 2018. Des visites guidées à destination des scolaires ont quant à elles été conduites en mai 2022 par l'INRAP – partenaire majeur d'un Pays d'art et d'histoire ainsi que l'APPAC, sur le site de fouilles de Saint-Étienne-en-Coglès.

Découverte, par des scolaires, du site de fouilles de la ZA Saint-Eustache à Maen Roch ©APPAC



La découverte du Haut-Mée, inspirante pour l'archéologie expérimentale

avec Aurore Leroux, Directrice et responsable du pôle patrimoine – Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Val de Vilaine (CPIE) / Association Nature et Mégalithes



« Cette découverte constitue un **tournant dans l'histoire de la connaissance du Néolithique** de l'Ouest de l'Europe. Elle intervient à la fin des années 1990, époque où l'on s'intéresse davantage aux mégalithes – nombreux dans la région – qu'aux bâtisseurs qui leur étaient contemporains. L'habitat du Haut-Mée, daté des premières verticalisations de menhirs sur le territoire, permet de contextualiser l'implantation de ces mégalithes, de les associer à une population, à des modes de vie. L'expérience de reconstitution de cet habitat nous a paru un bon moyen de mettre en place un bel outil pour pousser la réflexion quant aux liens entretenus par l'Homme d'il y a 6500 ans et la nature qui l'entourait. La reconstitution de cette maison sur le site des fonds de vallée à Beaucel, situé à 100km de Saint-Étienne-en-Coglès, a débuté en 2015 par un chantier d'insertion donné dans le cadre du dispositif national « Grève du chômage ». Puis les travaux se sont poursuivis grâce à la bonne humeur d'une équipe bénévole s'appuyant sur les techniques de construction du Néolithique, autant que les sources pouvaient les renseigner. Le site a été inauguré en 2017. Le **plan trapézoïdal** de cet habitat s'inscrit dans le **faciès culturel Villeneuve-Saint-Germain**, courant associé au bassin parisien. Ce courant s'inscrit dans celui, plus vaste, du Néolithique dit rubanée ou danubien. Il définit la trajectoire de néolithisation qui traverse le nord de l'Europe selon un axe est-ouest. Cela se voit confirmé par le mobilier archéologique découvert sur site, incarné notamment par les poteries à cordons et anses modelées conservées au Musée de Bretagne.

Jusqu'en 2014 et la découverte d'un habitat de type trapézoïdal sur le site de Kervouric à Lannion (Pays d'art et d'histoire du Lannion-Trégor dans les Côtes-d'Armor), l'habitat du Haut-Mée faisait figure d'unicum en Bretagne. Cette morphologie particulière et ses dimensions (23 x 4-9m) permettant une reconstitution à échelle ½ ont motivé l'association Nature et Mégalithes, ses 5 employés, 112 adhérents et trentaine de bénévoles à reproduire cet habitat. Le site est dorénavant ouvert en continu à la visite libre – ce qui est bien apprécié par les randonneurs de la vallée. En complément de cette maison reconstituée, un vaste éventail d'ateliers fondés sur l'archéologie expérimentale (torchis, cuisine, feu, musique, poterie, peinture, etc.) permet à tous les publics fréquentant le CPIE d'appréhender les techniques de construction et du quotidien qui rythmaient la vie néolithique. Cette découverte du Haut-Mée, inspirante pour l'archéologie expérimentale, l'est aussi pour les étudiants en archéologie qui peuvent appréhender le sujet à l'Université, notamment dans l'Ouest »



La maison néolithique du Haut-Mée reconstituée à l'échelle 1/2 dans la vallée de Beaucel ©A. Leroux



Borne milliaire en forêt de Villecartier © EDI LUZ

Les voies de communication

Une partie du territoire appartient au *Pagus Coglesius*, circonscription de l'administration gallo-romaine, dont l'appellation perdure tout au long du Moyen Âge. Une voie romaine traverse le territoire et permet de relier *Legedia* (Avranches) à *Condevincum* (Nantes).

D'autres grandes voies de circulation, comme le chemin Chasle (chemin de dénomination récente, calqué sur voie romaine) qui relie *Fanum Martis* (Corseul) à *Noviodunum* (Jublains) ou l'axe reliant *Condate Redonum* (Rennes) à *Augustodurum* (Bayeux) structurent le territoire et lui offrent une ouverture sur l'ensemble de l'Empire romain. Dès cette époque, le secteur s'impose comme un **carrefour de circulations majeur**. Une **borne milliaire** avérée et associée à ces voies romaines peut aujourd'hui encore être admirée en forêt de Villecartier. Une autre pierre en forêt, s'apparentant à une borne, reste quant à elle à authentifier.

Des sources évoquent, de leur côté, la possible élévation de *castrum* romains sur certaines zones du territoire, comme au Tiercent⁷, à l'emplacement des châteaux actuels. Ce point appelle des recherches approfondies de la part du Pays d'art et d'histoire de Couesnon Marches de Bretagne et ses partenaires.

Les patrimoines mégalithiques : 2 éléments classés au titre des Monuments Historiques

Nombreux sont les sites lithiques maillant le territoire, que les érudits et folkloristes des XIX^e et XX^e siècles se sont efforcés de réunir dans des inventaires dont il faut parfois écarter les bonnes des mauvaises herbes dans la broussaille des suppositions hasardeuses. Cependant, des **pierres à bassin** aux **pierres à légende**, en passant par les vestiges supposés de cromlech, nombreux sont les sites à être enveloppés d'un voile de mystères, de récits merveilleux ou terrifiants convoquant diables, miracles, pouvoirs et trésors. En 1923, le **folkloriste Amand Dagnet** explique qu'on trouve « assez souvent à travers le pays, des pierres – généralement d'anciens menhirs, dolmens, cromlechs et autres mégalithes – où il [...] suffira d'accomplir certains rites pour être exaucés⁶ ». Longtemps, ces récits ont fait le miel des conteurs lors des veillées organisées autour d'une « fouée de feu » et ils forment aujourd'hui un terreau formidable à la valorisation du patrimoine immatériel local, que rendent possibles les actions d'un Pays d'art et d'histoire et de ses partenaires, parmi lesquels La Granjagoul. Cette association est en effet spécialisée dans la transmission du patrimoine oral de Haute-Bretagne.

En outre, le territoire est planté de deux sites mégalithiques classés au titre des Monuments Historiques. L'un, l'ensemble mégalithique du **Rocher-Jacquot** est situé sur la commune de **Saint-Germain-en-Coglès**. L'autre, le **menhir des Landes-Ros** est situé à **Noyal-sous-Bazouges**.

L'ensemble mégalithique du Rocher-Jacquot est composé d'un menhir de forme pyramidale quadrangulaire haut de 2m et d'un dolmen ruiné, sans doute par la main de l'homme. Ce dernier, composé de quatre orthostates (pierres plantées à la verticales) réparties sur deux lignes, forme un couloir d'un mètre de large coiffé d'une dalle.



Dolmen du Rocher-Jacquot ©TC, CHdB

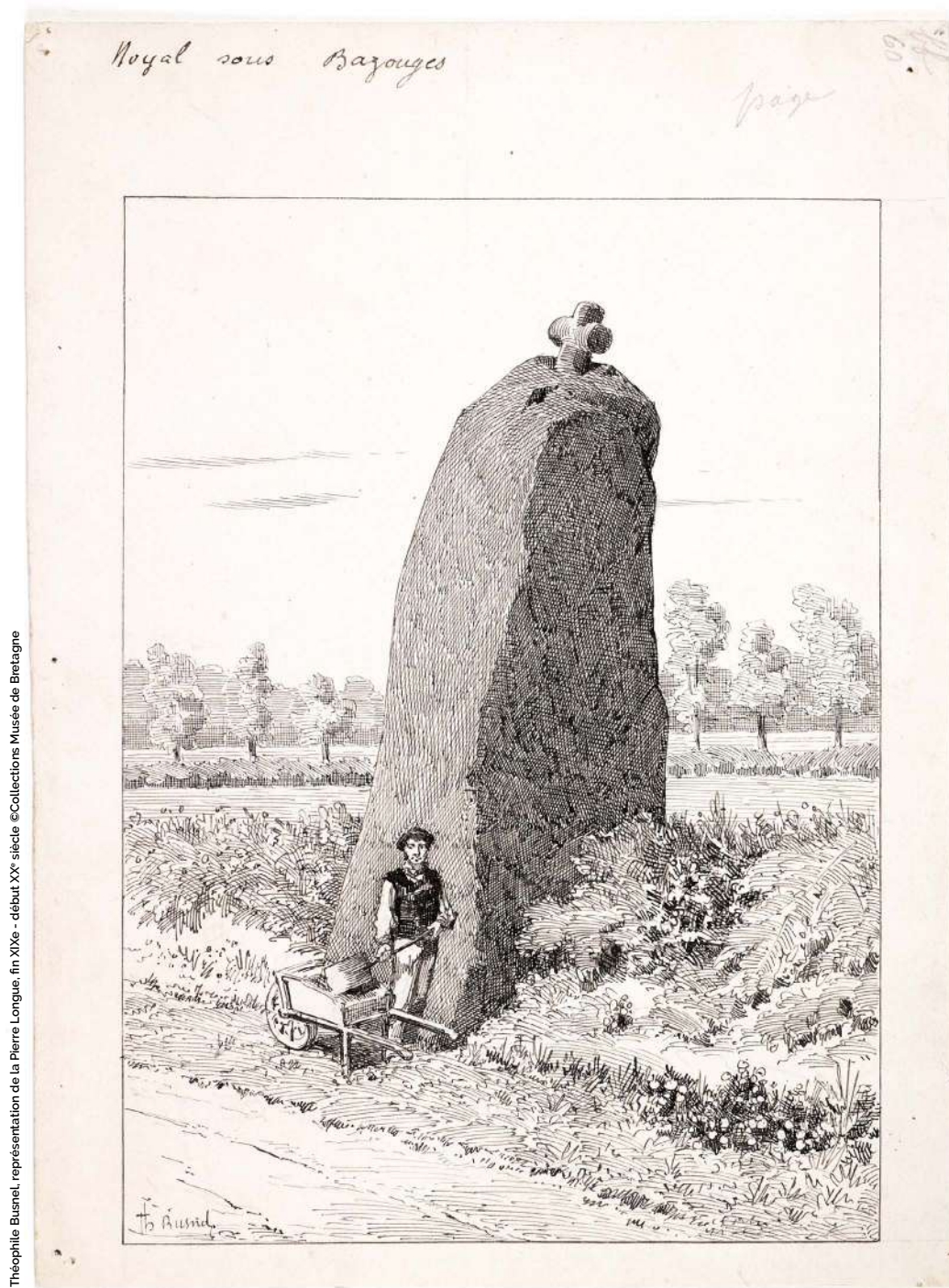
“
Lorsque
Satan bâtissait le
Mont-Saint-Michel, les
démons sous ses ordres lui
apportaient des pierres qu'ils
venaient chercher jusqu'au Rocher-
Jacquot, à cause de leur belle qualité.
Quand il leur cria qu'il n'en fallait
plus, ils les laissèrent sur la place
”

Paul Bézier, Inventaire des
monuments mégalithiques
du département d'Ille-
et-Vilaine, 1883

⁶ Amand Dagnet, *Au Pays fougereais... il était une fois*, [1923], Rue des Scribes, 1988, p.113.

Dans le voisinage de cet ensemble se trouvaient deux allées couvertes aujourd'hui disparues. Sur ces sites ont été découverts par le folkloriste et collectionneur Théodore Danjou de la Garenne, dans les années 1860, toute une diversité de mobiliers non datés mais pouvant être attribués au Néolithique ou à l'âge du Bronze⁹. Parmi ces objets figurent « divers fragments de poterie extrêmement grossière, dont la pâte est remplie de grains de quartz », « la partie supérieure d'un vase » ou encore « une lame de couteau en bronze¹⁰ ».

Quant à lui, le menhir des Landes-Ros, dit également « de la Pierre Longue », est un monolithe de forme tronc-pyramidale à quatre faces, d'une hauteur de 5,10m. Il est surmonté d'une croix de granit, signe d'une campagne d'évangélisation visant sans doute à expurger ce menhir de ses influences païennes.



⁹JACQUES BRIARD, LANGOUET LOÏC ET ONNÉE YVAN, *Les Mégalithes du département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, Institut Culturel de Bretagne - Skol-Uhel ar Vro - Centre Régional d'Archéologie d'Alet, 2004.

¹⁰ PAUL BEZIER, *Inventaire des monuments mégalithiques du département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, Caillière, 1883.

HAUT MOYEN ÂGE (V^e – X^e siècles)

Les atouts ayant fait du territoire correspondant aujourd'hui à Couesnon Marches de Bretagne, dès les temps primitifs, une terre d'installation, déploient leur pouvoir d'attraction tout au long du Moyen Âge. L'archéologie permet d'y attester une occupation humaine dès la période altimédiévale. Celle-ci est notamment incarnée par les habitats découverts aux villages de **Louvaquint** et du **Teilleul**, à **Montours/Les Portes du Coglais**. Le village du Teilleul livre des indices d'occupation mis à jour par l'équipe d'Isabelle Catteddu entre les années 2000 et 2002. Parmi ceux-là, du **mobilier céramique** indiquant une implantation et une occupation des sites aux alentours des VII^e – VIII^e siècles. Ces habitats sont complétés par des **foyers de forge** racontant une activité utilitaire et mercantile précoce. À la même période sont creusées autour de l'église du Tiercent des tombes à même le socle granitique témoignant de la volonté d'une installation pérenne sur le territoire. Ces occupations anciennes influencent les paysages à travers des campagnes de déboisement ainsi que la mise en place d'un parcellaire dont les réminiscences se lisent aujourd'hui dans le paysage bocager.

Cette même époque voit émerger les **premières églises**, points de départ du développement de noyaux d'habitation, concentrés surtout sur les sols les plus fertiles des plateaux. La précocité du réseau paroissial est attestée par de rares sources mentionnant **Rimou**, **Saint-Rémy-du-Plain** ou encore **La Fontenelle**, données vers 553 à Samson, évêque de Dol, par le roi des Francs Childéric 1^{er}. Tant et si bien que certains sont tentés de dire de celles-ci que « peu de paroisses [...] remontent en Bretagne à une aussi haute antiquité.¹¹ » Le don fait à l'évêque de Dol en 553 atteste un **rattachement du territoire avec des contrées plus éloignées**, et cela dès les périodes les plus reculées.

La dynastie épiscopale de Dol prend de l'importance au cours des âges, notamment lorsque Wicohen, autoproclamé archevêque et primat de Bretagne en 944, témoigne à deux reprises dans des actes d'Hugues Capet. Très tôt donc, **le territoire s'ancre dans les préoccupations des puissants**. Le X^e siècle est également celui lors duquel l'église de **Bazouges-la-Pérouse** relève du diocèse de Rennes. Dans le même temps, les premiers missionnaires établissent une église sous le patronage de Saint-Brice, évêque de Tours, au village dit alors de Puigné, connu aujourd'hui comme **Saint-Brice-en-Coglès**.

Aux IX^e et X^e siècles, le territoire n'échappe pas aux **raids normands**, dont certains vestiges se dessinent en forêt de Villecartier, sous la forme d'un camp retranché aux talus hauts et à la douve sèche. Là gisent les reliefs de la **bataille de Trans-la-Forêt**, qui oppose, en 939, les Bretons aux « Hommes du Nord ». Cette bataille se joue dans le théâtre qu'est celui des marches de Bretagne et rappelle combien

il sera nécessaire pour le Pays d'art et d'histoire d'œuvrer avec des communes situées en-dehors de son périmètre pour valoriser des histoires et patrimoines partagés, au-delà des limites administratives.

Les marches – du francique « marka », nées au VIII^e siècle, désignent une zone dépourvue de stabilité, mouvante au gré des vicissitudes de l'histoire. Destinées à protéger la Bretagne des invasions normandes et franques et vice-versa, elles sont éloignées des grandes villes. Méprisées, elles sont considérées comme pays de contrebandiers et assez souvent occupées par des massifs forestiers¹². Un portrait auquel correspond bien le faciès du territoire. Aussi, le souvenir de diverses **mottes castrales** associées à la fonction défensive des marches se retrouve enchâssé dans cette zone. Ainsi en est-il du site du châtel de Marcillé-Raoul où s'érige, au moins au XIII^e siècle mais peut-être dès le X^e siècle selon certaines sources, une première fondation castrale, point de départ d'un château que l'archéologie considère parfois comme presque aussi important en son temps que celui de Fougères. Cette motte castrale, ainsi que de nombreuses autres recensées sur le territoire ou évoquées par la toponymie, et parfois encore visibles, racontent cette histoire lointaine, marquée par quelques batailles dont le récit a traversé les âges. Ainsi de celle de 1136 opposant Conan-le-Gros, duc de Bretagne, à ses grands-vassaux rebelles qui prirent le dessus, à proximité du châtel de Marcillé. Plus tard, en 1239, le duc Jean 1^{er} permet au seigneur Raoul de Fougères de fortifier le château de Marcillé à sa guise. Tout en améliorant le château, le seigneur adjoint son nom à celui de ce pays qu'il porte haut en son estime¹³.



Buttes du châtel, Marcillé-Raoul © Thomas Crabot

¹¹ VICTOR CHAPPELLIERE, *Les Fastes de la République, monographie de la commune de Rimou ou admirable conduite de Marie Colin, de Gilles de Tréboung, de l'abbé Macé en 1795 et 1796*, Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine, [début XX^eme siècle], 2008, p.7.

¹² JEAN-CLAUDE MEURET, *Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou Bretagne : Des origines au Moyen Âge*, Laval, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, p.17.

¹³ AMÉDÉE BERTIN ET LÉON MAUPILLÉ, op. cit., p.229.

MOYEN ÂGE CENTRAL (XI^e – XIII^e siècles)

Le développement du territoire au Moyen Âge central est notamment évoqué par des écrits du XI^e siècle mentionnant pour la première fois **Chauvigné** et son ecclesia calviniaci. Il s'agit alors d'une seigneurie dépendant de la famille d'Aubigné. Toujours au XI^e siècle est donnée l'église de **Saint-Ouen-la-Rouërie** à l'abbaye de Marmoutiers (Touraine) par Rivallon, seigneur de Combourg. Cette notion de don s'inscrit dans un système de droits et de devoirs réciproques propres à la période médiévale et à son rapport à la hiérarchie des pouvoirs. Ainsi, le seigneur de Combourg, qui possède une part du territoire, lui assure prières et salut grâce à ce don qui, sous une apparente gratuité, induit un retour en « nature » spirituelle.

Au XII^e siècle s'édifient les églises de **Marcillé** et du **Tiercent**, ainsi que le désormais « vieux pont du Couesnon » à **Antrain**. Les ponts permettant d'enjamber le fleuve, peu nombreux, font des villages qui en sont dotés de réels **points de passage stratégiques**, des carrefours d'envergure, dans la continuité de cette notion déjà esquissée dès le Néolithique. Signes encore une fois des **liens connectant le territoire à d'autres plus éloignés**, les églises de **Saint-Germain-en-Coglès** et de **La-Selle-en-Coglès** passent aux mains de l'abbaye Saint-Florent de Saumur tandis que les chanoines de l'abbaye Saint-Pierre-de-Rillé à Fougères entrent en possession des paroisses de **Montours** et **Bazouges-la-Pérouse** en 1163, données par Raoul II, seigneur de Fougères¹⁴. Grâce à ce don, les ecclésiastiques de Rillé ont droit à la moitié de la coutume des denrées et marchandises vendues ou échangées dans toute la paroisse, contre, bien entendu, des actions spirituelles en faveur de la protection divine. Dans le même temps, le pape Luce III confirme le don de l'église de **Coglès** à l'abbaye Sainte-Melaine de Rennes, tandis que l'ensemble de la seigneurie de **Rimou** appartient au baron de Fougères avant de glisser aux mains de ses vassaux. Quant à l'église de Rimou, elle est donnée par Baudry, archevêque de Dol, aux bénédictins de Saint-Florent de Saumur (diocèse d'Angers). Ce don est confirmé par les papes Innocent II en 1142 et Urbain III en 1186, comme cela peut être lu dans les actes du cartulaire de l'abbaye. Ces différents dons et appartenances ancrent le territoire bien au-delà de ses propres limites mais offrent également une fenêtre d'observation, à domicile, sur la vie culturelle et architecturale d'autres territoires. Ainsi, l'église de **Tremblay** et en particulier son chevet à hémicycle voûté en cul-de-four est teinté d'une claire **influence angevine**¹⁵.



Chevet d'influence angevine, église de Tremblay (Val-Couesnon) ©TC, CMdB

¹⁴ AMÉDÉE BERTIN ET LÉON MAUPILLÉ, op. cit., p.223

¹⁵ RENE CINTRE, *Les marches de Bretagne au Moyen Âge : Économie, guerre et société en pays de frontières (XIV^e – XV^e siècles)*, Pornichet, J.-M. Pierre, 1992, p.65.

BAS MOYEN ÂGE (XIII^e – XV^e siècles)

Ce **rayonnement du territoire** se poursuit dans le temps. Ainsi, à titre d'exemple, l'appartenance de la paroisse de **Rimou** évolue pour tomber aux mains, au XIII^e siècle, de deux abbayes : celle des bénédictins de Saint-Florent de Saumur et celle de la congrégation augustinienne Saint-Pierre-de-Rillé à Fougères.

La baronnie de Fougères constitue l'une des neuf baronnies du duché de Bretagne, dont l'importance réside en cela qu'elle **défend l'entrée du territoire** face, notamment, au royaume de France et aux Anglais, dans la logique des marches. Cette baronnie, qui assure un rôle de protection jusqu'à la chute du duché en 1532, comprend les **châtellenies d'Antrain et de Bazouges-la-Pérouse**, ainsi que le territoire correspondant au **Coglais**. L'existence de cette baronnie remonte au X^e siècle, époque à laquelle Raoul II, baron de Fougères, marie l'une de ses filles au seigneur de Saint-Brice. Ce dernier, grâce aux châteaux de la Motte et du Rocher-Sénéchal (aujourd'hui Rocher-Portail), défend les marches de ladite baronnie¹⁶. En 1429, cette baronnie obtient le statut de duché, subdivisé en trois châtellenies : celles de Fougères, Bazouges-la-Pérouse et Antrain. La seigneurie de Saint-Brice-en-Coglès est elle-même érigée au rang de baronnie en 1566 et obtient le titre de marquisat en 1664.

Au XV^e siècle, comme bien ailleurs sur ce qui correspond aujourd'hui à la France, le territoire vit au rythme du triumvirat incontournable du temps : **les fléaux que sont la guerre, la famine et la « peste »**. Ainsi, de nombreuses communes du territoire, comme celle d'Antrain, où fut installée une juridiction royale vers 1468 et qui « possédait sous les ducs de Bretagne une forteresse mainte fois assiégée sans être prise¹⁷ » voient leur population se renouveler et évoluer en fonction des bouleversements. En effet, dans ce contexte de Guerre de Cent Ans, de nombreuses familles normandes victimes d'exactions anglaises en leur contrée viennent se réfugier dans le secteur¹⁸. Ainsi en est-il des populations de Saint-James et de Pontorson, prises par les Anglais en 1426-1427¹⁹.

Les fluctuations démographiques permettent de lire l'influence de la Guerre sur le territoire. Certains historiens sont tentés de dire qu'il semblerait qu'aucune autre partie de la Bretagne n'eut à en souffrir autant sur le plan démographique que les marches, en particulier les zones comprises entre la baie du Mont-Saint-Michel et le pays de Dol-de-Bretagne. En cause, ces phénomènes conduisant à la fuite des habitants, à une extraordinaire mortalité liée au harcèlement subit par les armées anglaises, à la dépopulation des terres et des maisons dans le contexte d'un exode vers des lieux plus sécurisés, à un paupérisme grandissant, etc. Ainsi, des **pertes de population** vertigineuses sont enregistrées sur le territoire à la fin du Moyen Âge, entre 1426 et 1443 à l'image de Rimou - en frontière et opprimée par les Anglais et enregistrant un « taux de pauvreté » de 82,3% qui perd 84,7% de ses habitants ; Le Tiercent en perd 83,3% ; Saint-Marc-le-Blanc perd 78,5% d'habitants ; Saint-Ouen-la-Rouërie en perd 61,2% ; Antrain déplore la perte de 58,8% de ses citoyens, etc. Le secteur se retrouve désolé par ces guerres.²⁰ À la fin de la Guerre de Cent Ans, vers 1450, des archers à pied sont recrutés sur l'ensemble du pays de Fougères y compris à Bazouges-la-Pérouse et à Antrain. Ce sont en tout une trentaine de soldats recrutés qui guerroyaient contre les Anglais.²¹ Ainsi en est-il du gouverneur d'Antrain, Jean de Porcon, accompagné de quarante hommes d'armes qui, en 1449, défendent le pays des colonies anglaises occupant les proches Saint-James et Mont-Saint-Michel²².

Le fléau qu'est la guerre – de Cent Ans d'abord et d'affrontements entre duché de Bretagne et Royaume de France ensuite – se superpose aux deux autres fléaux évoqués : la famine et la maladie. Entre 1425 et 1428, la population du seul Coglais est confrontée à une hausse spectaculaire du prix des céréales imputée à de mauvaises récoltes. En 1437, le commerce local cesse presque complètement pendant 3 mois « à cause des Anglais qui vinrent loger à Savigny.²³ » Du fait de l'insécurité ambiante, les consommateurs des tavernes des pays d'Antrain et Bazouges-la-Pérouse disparaissent. Sont enregistrés, dans ce contexte délétère, une baisse du débit de vin et de cidre de 90%, impactant négativement l'économie locale. En 1472, une recrudescence d'épidémies et de faits de guerre sont signalés. L'année est notamment marquée par un secteur d'Antrain-Bazouges ravagé par les Français²⁴. Cette profonde crise se prolonge jusqu'aux années 1480.

¹⁶ ANNIG MEVELLEC, *op. cit.*, p. 10-11

¹⁷ AMELEE BERTIN ET LEON MAUPILLE, *op. cit.* p.218.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ PAUL DELARUE, *Nos ancêtres pendant la Révolution : Antrain et ses environs de 1789 à l'An VIII*, APPAC, 1993, p.14.

²⁰ RENÉ CINTRÉ, *op. cit.*, p.129.

²¹ *Ibid.*, p.133.

²² AMELEE BERTIN, LEON MAUPILLE, *op. cit.* p.218.

²³ RENE CINTRÉ, *op. cit.*, p. 124 et 125.

²⁴ *Ibid.*, p.171.

Cependant, **malgré ce contexte, le territoire développe son économie** notamment à travers le travail du verre ou de la forge. En 1426, le registre de la réformation générale des feux de Bretagne recense quatre verriers dans la paroisse de Coglès et un dans la paroisse de Saint-Brice-en-Coglès²⁵. Ces verreries sont bien sûr associées aux réservoirs de combustibles incarnés par les nombreuses forêts du territoire mais aussi par un sous-sol riche de matériaux propices à la création du verre.

Entre les XIII^e et XIV^e siècles s'élève le château de La Haye à Saint-Hilaire-des-Landes. Cette bâtisse n'est en rien anodine, dans la mesure où il s'agit du **fief d'une des familles à l'implantation la plus ancienne du territoire**. De là s'épanouit au fil des siècles une puissante dynastie, notamment liée à la famille du futur surintendant **Nicolas Fouquet**, neveu de Madame de La Haye. Symbole d'une puissance acquise au fil du temps, les de La Haye-Saint-Hilaire affichent, à travers leurs correspondances, une proximité avec les rois Louis XIV et Louis XVI, notamment à travers la nomination du seigneur de la Haye à des postes militaires, ou sa convocation à participer aux États de Bretagne.

L'architecture domestique

L'archéologie révèle l'emprise au sol d'éléments domestiques qui racontent l'implantation humaine sur le territoire au haut Moyen Âge. Il en est ainsi d'un **groupement d'habitats** qui peut être rattaché aux VII^e – VIII^e siècles au **Teilleul (Montours/Les Portes du Coglais)**. Ce site se présente comme un village divisé en parcelles séparées de haies ou de palissades - certaines réservées à la culture ou au pâturage, d'autres à la vie quotidienne²⁶. Ces éléments sont découverts lors d'une campagne de fouilles menée par Isabelle Catteddu entre 2000 et 2002 et font suite à la fouille de sauvetage réalisée en 1996 sur le tracé de l'A84. Cette dernière a permis de mettre également au jour les restes d'importants habitats ruraux datant de la même époque, aux lieux-dits Louvaquint et la Talvassais, toujours à Montours. Ces trois zones d'habitats repérés dans un cercle géographique restreint laissent entrevoir une gestion organisée et dynamique du territoire d'alors.



Fragment de meule en granit et vases des VIII^e - IX^e siècles, Montours ©Hervé Paltier, INRAP

Dès le Moyen Âge, les habitats ruraux constituent la majorité des édifices du territoire. De vocation essentiellement agricole, ils sont éclatés en bâtiments épars situés en périphérie des bourgs : ce sont les « **écarts** » ou les « **villages** », selon la dénomination adoptée dans l'Ouest. Ces bâtiments constituent, selon l'état actuel des connaissances liées à l'Inventaire, environ 40% du patrimoine bâti local.

Le paysage architectural domestique se façonne surtout dès le **bas Moyen Âge pour les spécimens les plus anciens préservés**. L'un de ceux-là est une demeure granitique rurale située au **Pont-Adelé (Bazouges-la-Pérouse)**, dont la fondation primitive est à dater du XV^e siècle. Toutefois, la majorité des demeures rurales conservées sur le territoire est héritée de l'époque moderne.



Cheminée et placard datés du XV^e siècle. Le Pont-Adelé, Bazouges
©Région Bretagne, Inventaire du patrimoine, S. Bardel, 2016



Maison datée des XV^e et XVI^e siècles. Le Pont-Adelé, Bazouges
©Région Bretagne, Inventaire du patrimoine, S. Bardel, 2016

Si le territoire est semé aujourd'hui de maisons nobles reconverties en bâtiments agricoles – les bâtiments agricoles antérieurs consistant en de sommaires constructions en bois vert – la **multiplication des féodalités et des seigneuries** au cours de la période médiévale conduit à un maillage de beaux édifices. À partir du courant du XV^e siècle, le territoire s'hérise de **manoirs** et cela jusqu'au début des guerres de religion. De beaux spécimens s'élèvent, équipés d'éléments de confort ou de traits stylistiques à la mode du temps. Le manoir de **la Hunaudais au Châtellier**, daté du début du XV^e pour sa partie la plus ancienne, est l'un de ceux-là. Bien que très remanié – destin partagé par de nombreux édifices, le bâtiment appartenant en 1430 à Jeanne Labbé, veuve du seigneur du Haut-Châtellier²⁷, voit son origine attestée par une ferme de charpente délicatement ouvragée au niveau de son poinçon. Également, le manoir de **la Bretonnière**, situé à **Coglès/Les Portes du Coglais**, offre un remarquable exemple de logis ostentatoire doté d'une **tour - porche** mais également d'éléments architecturaux et décoratifs cossus : coussièges, cheminées ornées, escalier à vis, fenêtres barreaudées, etc. Progressivement, manoirs et maisons fortes mais aussi édifices religieux adoptent les caractéristiques propres au goût gothique. C'est le cas du manoir des Meslinières (Saint-Marc-le-Blanc), dont l'appareillage en granit de taille, la tour carrée, les portes et fenêtres moulurées ainsi que l'échauguette témoignent du goût et du souci d'ostentation à la fin du XV^e siècle.



Manoir de la Bretonnière, Coglès (Les Portes du Coglais) ©Région Bretagne, Inventaire du patrimoine, S. Dalibard, 2010



Valorisation des fondations d'une tour au Châtel de Marcillé-Raoul © Thomas Crabot

L'architecture castrale : 2 éléments inscrits au titre des Monuments Historiques

Fleurissent avec les marches diverses constructions défensives dont le souvenir est évoqué par des **mottes castrales**. L'existence de ces dernières est rappelée par la toponymie de certains lieux-dits (la Motte et Frontigné à Saint-Brice-en-Coglès/Maen Roch, le Châtel à Coglès/Les Portes du Coglais, la Guerche à Saint-Marc-le-Blanc, la rue de la Motte à Bazouges-la-Pérouse, Le Châtellier, etc.). À propos de **toponymie**, celle-ci est évocatrice des noms donnés aux lieux selon les périodes : les toponymes en « é » ou en « ac » sont plutôt des réminiscences de l'époque gallo-romaine ; celles en « ière(s) » sont plutôt associées aux XI^e-XII^e siècles, enfin, les toponymes en « ais », reflètent surtout les XIII^e – XIV^e siècles²⁸. La direction de l'aménagement et de l'environnement du Département d'Ille-et-Vilaine inventorie une dizaine de ces mottes pour le territoire en 2001 et certaines d'entre elles demeurent encore visibles aujourd'hui.

En partie soustraites à la vue puisqu'étouffées par la végétation, les fondations du **châtel à Marcillé-Raoul**, dont la première édification pourrait être datée du X^e siècle, incarnent remarquablement cette époque. La motte féodale se présente comme un élément incarnant tout à la fois les fonctions défensives, d'ostentation du pouvoir et d'habitation en un temps où les seigneurs locaux affirment leur pouvoir. D'une « taille imposante et [de] structure complexe²⁹ », autrefois accolés à un étang disparu, ces vestiges « d'un château développé au XIII^e siècle sur un site plus ancien et qui peu à peu va perdre de l'importance³⁰ » sont au cœur d'une démarche de valorisation, depuis 2016, à l'initiative de l'APPAC, de la commune de Marcillé-Raoul et de ses habitants. Le vœu de valorisation formulé par le Département 25 ans plus tôt pour ce site qui « le mérite » n'est donc pas resté sans réponse. Cette fortification s'insère dans une **solide géographie féodale** au carrefour de la baronnie de Fougères, des fiefs de Rennes et Dol-de-Bretagne.



Médiation jeunes publics autour des fouilles du châtel de Marcillé-Raoul © APPAC

²⁸ C. ANCEAUME, E. BEGUIN, M. DEFAY (ET AL.), *L'architecture traditionnelle dans le canton d'Antrain*, Antrain, APPAC, septembre 1985, p.13

²⁹ CONSEIL GENERAL D'ILLE-ET-VILAINE – DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT, *Les mottes féodales d'Ille-et-Vilaine*, 2001.

³⁰ CATHERINE BIZIEN-JAGLIN ET PAUL LAGARRIQUE, *Les Buttes du châtel en Marcillé-Raoul, rapport de sondage*, 2021, P.10.



Les châteaux du territoire se parent des **éléments défensifs du temps**. Les vestiges du **premier château du Tiercent**, édifié au XV^e siècle sur un site caractéristique à éperon barré, révèlent de beaux exemples de mâchicoulis ornementaux. Bien que de fantaisie, ces derniers rappellent l'origine défensive du site d'implantation du château. Quant au château de la Haye à Saint-Hilaire-des-Landes, il est entouré de douves datées de la fin du Moyen Âge et défendu par un double pont-levis, tout comme le manoir de **Martigné à Bazouges-la-Pérouse**. Les vestiges de ce pont-levis se lisent dans le portail du XV^e siècle qui barre l'entrée du site, **restauré dans les années 2010** à l'initiative de l'APPAC.

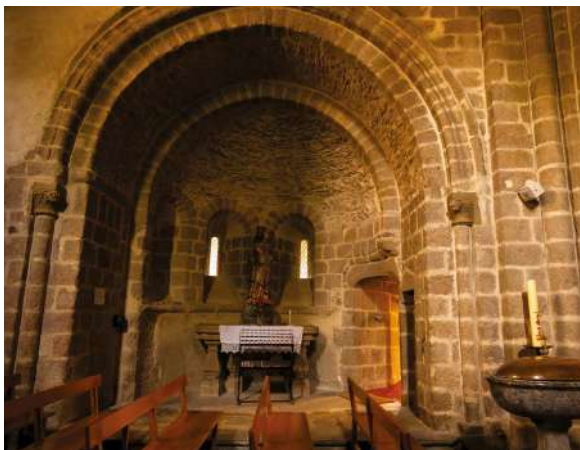


L'architecture religieuse : 3 éléments inscrits et 1 classé au titre des Monuments Historiques

L'époque médiévale est celle lors de laquelle s'élèvent les clochers du territoire. Ils constituent le noyau des villages qui apparaissent progressivement et se structurent autour de ces lieux de culte. Quelques églises permettent aujourd'hui d'apprécier de rares mais nets **vestiges romans**. Ainsi des **églises d'Antrain et de Tremblay à Val-Couesnon**. La première peut être considérée comme un bel exemple de transition entre les styles roman et gothique. De l'époque romane subsistent en cette église l'essentiel de la nef et du transept ainsi que l'absidiole du bras nord. Des parties des façades ouest et sud sont à dater du XII^{ème} siècle, comme en témoignent les portes plein cintre associées et une fenêtre étroite évoquant une meurtrière. Le style roman est évoqué à Tremblay par une abside à cinq vitraux, les bras du transept, la croisée avec sa tour et le sud de la nef. Les églises de **Saint-Marc-le-Blanc**, de **Coglès/Les Portes du Coglais** ou du **Tiercent** offrent également des clés de lecture de cette époque stylistique et architecturale.



Memento mori ornant un cul-du-lampe du chapiteau de l'église de Tremblay (Val-Couesnon)
©TC_CMdB



Intérieur de l'église d'Antrain (Val-Couesnon) ©EDILUZd'ornement
©TC_CMdB



Porte de l'église primitive de Marcellé-Raoul ©TC_CMdB



Église du Tiercent et son cimetière ©TC_CMdB

Du XII^e siècle date aussi une porte de **la nef de l'ancienne église paroissiale Saint-Pierre – Saint-Paul de Marcillé-Raoul**. Cette église est associée en son temps à un prieuré attenant, appartenant à l'abbaye Saint-Melaine de Rennes qui entre en possession de Marcillé-Raoul dès le XII^e siècle. Le granit de cette porte se confond aujourd'hui avec celui des tombes du cimetière au milieu duquel elle trône. Dès le XII^{ème} siècle, l'église de Bazouges-la-Pérouse, siège d'un ancien prieuré, évolue en un édifice complexe réunissant deux anciennes églises comprenant chacune trois vaisseaux, organisés en haute et basse église. La première église est réservée aux moines qui dépendent de l'abbaye de Rillé de Fougères, la seconde est dédiée au culte paroissial. Entre 1844 et 1859, l'église est entièrement reprise par l'architecte **Anger de La Loriais** qui désoriente l'édifice, repositionne son entrée côté ville et fusionne les deux églises en 3 nefs.

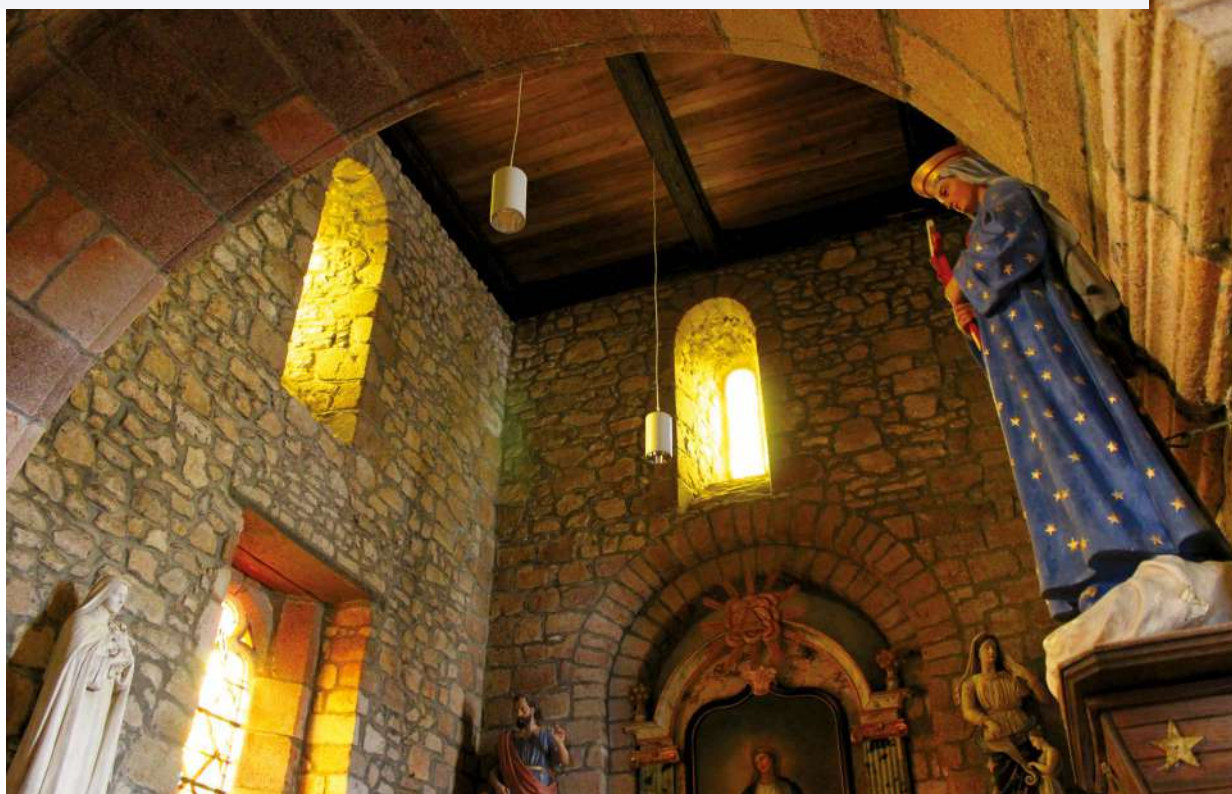


FOCUS SUR...

l'église Saint-Martin de Tremblay/Val-Couesnon

Quoi que remaniée au fil des siècles, l'église Saint-Martin de Tremblay/Val-Couesnon compte parmi les constructions conservées **les plus anciennes qui s'élèvent sur le territoire**. Elle est considérée comme **l'un des édifices préromans les mieux préservés de l'archidiocèse de Rennes**. En effet, une grande partie de cet ouvrage puise ses origines à la fin du XI^e siècle, après qu'un oratoire primitif datant de 470 environ a été donné à l'Abbaye Saint-Florent de Saumur. Dès 1057 environ et jusqu'à la Révolution Française, des **moines bénédictins** s'y installent, rassemblés dans un prieuré. Des recherches archéologiques menées en 2015 et 2016 par Françoise Le Boulanger confirment l'établissement de l'église à cet endroit dès le XI^e siècle. Son histoire séculaire, son caractère roman exceptionnel, son **inscription au titre des Monuments Historiques en 1926** mais également son clocher soumis depuis 2001 à un **arrêté de protection de biotope** pour la protection d'une colonie de **chauves-souris Grand Murin Myotis Myotis** font de cette église un haut lieu patrimonial du territoire, à valoriser dans le cadre des actions d'un Pays d'art et d'histoire.

Intérieur de l'église de Tremblay (Val-Couesnon) ©TC_CMB



Le patrimoine funéraire

Le Moyen Âge funéraire s'illustre au cimetière du **Tiercent**, à proximité de l'église, par 6 sarcophages creusés à même le sol granitique, découverts lors de fouilles en 1856. Témoignages d'une installation humaine pérenne dans cette zone, ces tombes ne peuvent être datées précisément. Elles semblent osciller entre les époques Mérovingienne et Carolingienne.



Sarcophages granitiques du Tiercent ©EDILUZ

Ouvrages de communication

Parcours de cours d'eau, le territoire de Couesnon Marches de Bretagne est propice aux constructions de **ponts** qui sont au nombre d'environ 70 pour l'instant inventoriés. L'un des plus anciens, « le vieux pont du Couesnon » reliant Antrain/Val-Couesnon à La Fontenelle/Val-Couesnon puise probablement ses origines au XII^e siècle. La tradition orale situerait même l'érection de ses avant-becs et arcs brisés sur les fondations d'un pont gallo-romain. Rappelant la proximité du territoire avec le Mont-Saint-Michel, il convient de préciser que ce pont fut jusqu'au XVIII^e siècle **l'unique façon de franchir le Couesnon sur l'axe Fougères-Dol**. Ce pont, qui entretient des similitudes avec le vieux pont de Laval, en Mayenne, bénéficie depuis 2022 d'un programme de restauration et de campagne de mécénat impulsé par l'APPAC, en lien avec la Fondation du Patrimoine.



Le vieux pont du Couesnon à Antrain (Val-Couesnon) ©TC_CMaB

« Rimou semble avoir été dès le XII^e siècle une localité assez importante, importance qu'elle devait sans doute à l'existence d'un pont qui établissait une communication entre les deux ponts du Couasnon (sic) »

Amédée Guillotin de Corson,
Les Grandes seigneuries de Haute-Bretagne, 1897.

L'époque moderne est celle où s'affirme la reprise en main du pouvoir royal. Cela se manifeste sur le territoire notamment lorsque le roi Henri II établit, en 1558, une **juridiction royale à Antrain** (dont subsistent aujourd'hui les vestiges de la **prison royale**) et une autre à Bazouges-la-Pérouse. Les seigneuries comprises dans la juridiction d'Antrain sont ainsi habilitées à rendre la haute (Bonnesfontaine, Ballue, Tiercent, Montmoron), la moyenne (Pontavice, Tremblay, Saint-Marc-le-Blanc) et la basse (Brimblin, Chauvigné) **justice**³¹. Cependant, ces juridictions sont supprimées pour être réunies au siège royal à Fougères par les édits de Charles IX en date de 1564 et 1565.



Tour de la prison royale à Antrain (Val-Couesnon) ©STEN DUPARC

La **proximité du territoire avec les hautes sphères d'influence** se manifeste également à travers le truchement de personnalités locales. Ainsi, Pierre de La Marzelière, gentilhomme de la cour de François 1^{er}, obtient du roi Henri II, le 5 juillet 1547, l'autorisation de transformer Bonnesfontaine en place forte. Également, **Gilles de Ruellan**, seigneur du Tiercent, de la Ballue, de Bazouges-la-Pérouse, de Saint-Marc-le-Blanc, de Baillé, de Chauvigné et de Saint-Brice-en-Coglès, bâtisseur des châteaux du Rocher-Portail, de la Ballue et du Tiercent, exerce les fonctions de **conseiller de deux rois de France**. De Ruellan est un personnage majeur du règne d'Henri IV et de Louis XIII ayant construit son influence à la faveur d'une ascension sociale fulgurante.

Si l'édification de ces demeures précieuses assure un caractère prospère au territoire, **l'économie du temps y est également florissante**. Elle est alors fondée notamment, comme ailleurs en Bretagne, sur

la **production de toiles de chanvre et de lin**³² ainsi que d'étoffes de serge et de tiretaine. Cependant, l'industrie toilière est une activité qui bénéficie d'une expression architecturale discrète, évoquée parfois simplement par des fenêtres barreaudées, garantes de précieuses marchandises. Les maisons de tisserands se démarquent peu d'autres demeures. De plus, le patrimoine mobilier lié au quotidien des tisserands n'a généralement pas résisté au temps. Cet état de fait suppose des recherches intéressantes sur la question³³, dans lesquelles le Pays d'art et d'histoire, à l'aide de partenaires et d'étudiants en Master, pourrait s'engager. Il est admis que l'activité toilière s'épanouit en Bretagne du XVI^e au XIX^e siècle avant de s'éteindre après 1950. À la veille de la Révolution, 35 000 personnes vivent de cette économie lucrative dont résulte l'érection de belles habitations rurales ou urbaines.

L'ère moderne porte la particularité de voir naître **l'habitat traditionnel breton au XVI^e siècle**. Le territoire regorge d'habitats de ce temps calqués sur un modèle partagé. Généralement ouverts au sud, ils sont dotés d'un toit symétrique de part et d'autre du faitage où siège une souche de cheminée plus ou moins importante³⁴. La couverture de ces habitations, essentiellement en ardoises, nous raconte là aussi les connexions entretenues avec d'autres contrées. **L'ardoise, absente du sous-sol, doit nécessairement être puisée ailleurs, comme en Anjou** lorsque le seigneur de Saint-Brice-en-Coglès fait restaurer son domaine de Champinel au XVI^e siècle³⁵. Deux types de plans rythment les habitations locales : celles du plan massé - (qui s'étage selon les besoins fonctionnels ou esthétiques) et celles du plan allongé (qui s'allonge en fonction des nécessités quotidiennes et agricoles.³⁶) Les habitations sont souvent accompagnées de puits - circulaires à superstructures en charpente, carrés aux margelles moulurés ou en gués, couverts de maçonnerie³⁷ - de fours souvent individuels, élevés en pignon, parfois attenant à une boulangerie ou un fournil³⁸, ainsi que de pressoirs à pommes pour la plupart démantelés et reconvertis pour des usages décoratifs. Sur le territoire, comme dans tout l'Ouest, **l'habitat reste de type dispersé ou semi-dispersé**. C'est-à-dire que 30 à 60% de la population ne vit pas dans les bourgs mais dans les fermes isolées ou les hameaux groupant deux à quatre exploitations³⁹. Une telle dispersion de l'habitat peut se justifier par la nécessité de se rapprocher des nombreux cours d'eau ou par un développement urbain ralenti par la présence d'épaisses forêts. Il est remarquable de constater que les habitats présentent une grande variété de structures, de dispositions et de matériaux. Chaque ferme affiche ses particularités en fonction des contraintes du milieu naturel, des volontés d'ostentation, etc. bien que la majorité d'entre elles s'articule de façon plus ou moins régulière autour d'une cour ouverte. Le système à cour fermée est plus rare et plus tardif, témoignant d'un niveau de vie plus élevé.

³¹ PAUL DELARUE, *op.cit.*, p. 29-30.

³² Bazouges-la-Pérouse est identifiée comme une aire de production de toiles de lin et de chanvre par JEAN-YVES BESSELIEVRE, dans « Lin et Chanvre en Bretagne : patrimoines vivants », in Le Chanvre, histoire et techniques d'une fibre végétale, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, 2020, p. 180.

³³ Ducouret, p.202. - ³⁴ C. ANCEAUME, E. BEGUIN, M. DEFAY [ET AL.], *L'architecture traditionnelle dans le canton d'Antrain*, Antrain, APPAC, septembre 1985, p.24.

³⁵ RENÉ CINTRÉ, *op. cit.* p. 70. - ³⁶ C. ANCEAUME, E. BEGUIN, M. DEFAY [ET AL.], *op.cit.*, p.21 - ³⁷ *Ibid.*, p.26. - ³⁸ *Ibid.*, p.28. - ³⁹ *Ibid.*, p.13.



Cependant que le décor connu aujourd'hui se plante peu à peu, **les fléaux de l'ère médiévale poursuivent de tisser la toile de fond de l'époque moderne**. En 1564, Antrain doit affronter, en plus d'une épidémie, le harcèlement de troupes anglaises et françaises. Dans le même temps, les affrontements de la Ligue, née en 1584, marquent le territoire. Cette Ligue incarne la volonté du duc de Guise d'empêcher la montée sur le trône d'un roi huguenot, Henri de Navarre, futur Henri IV. Sous son apparence d'affrontement civil, elle prend la tournure d'une **guerre de religion** en 1588. Ainsi, pour se prémunir des agitations du royaume, Bazouges-la-Pérouse entame la construction de ses fortifications la même année. En 1590, le protestant et gouverneur de Rennes René de Montbarrot fait son entrée dans cette ville importante qui comptait au siècle précédent environ 5000 habitants. L'objectif de Montbarrot, accompagné de 250 hommes de troupes dont un certain nombre d'Anglais est clair : il s'agit d'enlever le capitaine La Villeblanche, commandant au nom du catholique duc de Mercœur. La Villeblanche, au fait de cette tractation, quitte la ville en amont de l'arrivée de Montbarrot. Courroucé, ce dernier autorise ses soldats à piller la paroisse. Les habitants, effrayés, trouvent refuge à la Balue, où est transféré le siège royal.

En 1595, de nouvelles exactions sont commises par les troupes de Mercœur, au dam des habitants terrifiés. Puis les Anglais font leur retour après avoir chassé les Ligueurs⁴⁰. Cette agitation, conduisant parfois à des destructions d'églises comme celle du Châtelier brûlée par des Huguenots⁴¹ est si mal vécue que l'on construit d'importantes barricades allant jusqu'à Marcillé-Raoul, dont il semblerait que le château ait été fortifié à cette occasion⁴².

D'autres conflits d'envergure agitent le territoire lors de la **Révolution française** qui divise la société. En effet, le pays de Fougères se **scinde entre bleus – républicains – et blancs – partisans de la chouannerie**. Cela est bien perceptible en 1793, alors que « la commune

de Saint-Ouen-la-Rouërie, bien qu'ayant parmi ses habitants de nombreux adversaires de la Révolution, tant par leur parenté avec des prêtres réfractaires que par leurs anciennes relations avec le château, n'en possédait pas moins un noyau d'ardents patriotes⁴³ » Cette commune du nord-ouest du territoire tient en effet une place particulière dans l'histoire de la Révolution française. Il s'agit du fief du « Colonel Armand » Tuffin **de la Rouërie**. S'il s'illustre dans la guerre d'Indépendance américaine, il est sans doute à tort parfois considéré comme le père de la chouannerie. Il en est plutôt un précurseur partiel n'ayant pas instauré une dynamique d'alliance contre-révolutionnaire aussi totale qu'en Vendée. Protestant en 1789 contre la tentation de l'émigration en Bretagne afin que la noblesse encadre le soulèvement de la province et de ses marches, La Rouërie instigue, en 1791, la création d'une **Conjuration bretonne** regroupant, par diocèses, les « partisans de l'autorité légitime du Roi et de la conservation des propriétés ». Cet épisode et ce personnage participent de la singularité du territoire.

La période révolutionnaire est marquée sur le territoire par de nombreux affrontements, parfois violents. Ainsi de la bataille d'Antrain du 22 novembre 1793, impliquant des canons. Certaines sources s'essaient à rapporter les faits de guerre : « Les Vendéens trouvèrent 150 blessés dans l'église d'Antrain que les républicains avaient abandonnés. Quelques soldats vendéens voulurent les massacrer⁴⁴ ». D'autres chouans incendient le clocher de Tremblay, ce qui cause la mort de 14 ou 15 citoyens en 1795. Des **Républicains s'illustrent par leur résistance** face aux chouans et marquent l'esprit collectif. Ainsi de **Marie Colin, Gilles Trébourg ou l'abbé Macé** qui sont passés à postérité locale et dont les exploits sont racontés par une monographie de l'instituteur rimois Victor Chapelière. Cette division née au cœur de la chouannerie s'exprime encore sur le territoire par un clivage entre laïcs et catholiques qui ne s'estompera qu'à la fin des 1960. Certains affrontements sont rappelés au souvenir par des monuments de commémoration.

⁴⁰ A. BERTIN ET L. MAUPILLÉ, op. cit., p.224-225.

⁴¹ Ibid., p. 234 - ⁴² CATHERINE BIZIEN-JAGLIN ET PAUL LAGARRIQUE, op. cit., p.10. - ⁴³ PAUL DELARUE, op. cit., p. 91 - ⁴⁴ Ibid., p.121.



L'architecture domestique : 3 éléments inscrits au titre des Monuments Historiques

L'époque moderne, et en particulier les XVI^e et XVII^e siècles, a légué une véritable galaxie d'édifices ruraux au territoire. Ces constructions - souvent placées sous la protection d'un saint ou millésimées - possèdent des caractéristiques communes : toits pentus et adoucis à leur base par un coyau, souches de cheminée importantes, grands appareillages en granit, portes en plein cintre ou jumelées et baies abondamment décorées contribuent au paysage rural du temps. Des fenêtres, souvent plus hautes que larges et ornées de festons, d'accolades, de fleurons, de boules ou d'archivoltes à choux laissent filtrer la lumière dans ces intérieurs. Les cellules d'habitation sont fondées, la plupart du temps, sur un même modèle : celui de l'habitat mixte, dans lequel cohabitent animaux et humains.



En campagne, maison ornée d'un arc plein cintre et d'un linteau de fenêtre à accolade ©STEN DUPARC



Porte de la maison de bourg datée de 1530 à Rimou ©STEN DUPARC



Habitat rural au linteau de porte orné d'une accolade panachée et à fleuron à Saint-Hilaire-des-Landes ©TC_CMdB



Écart. Alignement d'habitats traditionnels ©TC_CMdB

Comme au Moyen Âge, ces habitats s'organisent majoritairement en « écarts » et colorent de leur palette le paysage de **camaïeux de granit, de bois, de terre, de brique parfois**. Si les couvertures en tuile font figure de rareté, celles en ardoise sont la norme et racontent les liens entretenus entre le territoire et la Normandie, la Mayenne et le centre-ouest qui jouissent de gisements⁴⁵, absents du sous-sol local. Ces ardoises se répandent sur le territoire au XVII^e siècle sur incitation des autorités, avec l'objectif de remplacer le chaume trop souvent en proie aux incendies. Les ressauts parfois visibles à la base des souches de cheminée rappellent au souvenir l'existence des couvertures en chaume qui ont aujourd'hui toutes disparues – à l'exception de très rares toits, fruits de gestes ornementaux récents. Les toitures sont souvent réhaussées de lucarnes variées, du chien assis à la lucarne à deux versants, en passant par celles ornées de frontons maçonnés rares et nobles.

Les communes de Bazouges-la-Pérouse et d'Antrain/Val-Couesnon, livrent de beaux exemples de **maisons à pan de bois, comme celle dite « de Sandrine »** datant du XVII^e siècle.

Le territoire, à cette période et comme dans beaucoup d'endroits en Bretagne, semble fonder sa **prospérité en partie sur l'économie toilière**. De là découlent, aux XVI^e et XVII^e siècles, l'établissement d'édifices de notables, riches marchands mais aussi le développement de petits centres urbains. Les demeures à l'aspect cossu peuvent être confondues parfois avec des résidences nobiliaires. Les demeures de notables, dépourvues d'enceintes fortifiées, s'organisent généralement en complexes constitués de maisons d'ouvriers ou métayers et de granges aux fenêtres barreaudées d'ônéreuses ferronneries. Ces monuments passent pour être affectés au stockage des toiles, **un pan de l'histoire économique du territoire méconnu et qui reste à écrire**. Ainsi, le manoir de Lignéres, à Saint-Hilaire-des-Landes, qui puise ses origines à la fin du XV^e ou début du XVI^e siècle, est caractéristique de cette tendance. Ce bâtiment en L organisé autour d'une cour forme un ensemble constitué d'un logis, d'une chapelle, d'une maison de chapelain, de dépendances, d'un moulin et d'une ancienne ferme, bordée d'un étang. Ce site est réputé propice au stockage du lin, bien que cette vocation reste à vérifier.

Le XVIII^e siècle se distingue par une prédominance de constructions agricoles, qui prennent place dans des bâtiments réaménagés datant des siècles antérieurs. Ce siècle se caractérise également par l'implantation, en campagne, de manoirs calqués sur les modèles urbains, sous l'influence de nobles possédant de précieuses propriétés en ville, notamment à Fougères.

Les **fouleries ou pileries de place** (la *piace* étant le sol), fêtes joyeuses liées à la construction des maisons, permettaient de travailler en gaie compagnie – souvent constituée des jeunes du village – à aplanir les sols de maisons en terre battue. Ces aplanissements étaient le résultat de chants et de danses communes. Cette tradition a fait l'objet d'une exposition proposée par l'APPAC et en partenariat avec Tiez Breizh en 2025.

L'ensemble de ces belles demeures rurales « bien bâties, en pierres très bien appareillées⁴⁶ » a sans doute été érigé par une **classe paysanne assez privilégiée**. Ces demeures de qualité sont une véritable chance, puisque **leur solidité et leurs décors parfois sophistiqués ont certainement contribué à leur conservation dans le temps**⁴⁷. Aujourd'hui, leur présence dans le paysage continue à transmettre l'âme intemporelle du territoire.

Reprise contemporaine d'un toit de chaume, écart du Couesnon, Antrain (Val-Couesnon) ©TC_CMDB



Demeure urbaine à corniche modillonnée, Saint-Hilaire-des-Landes ©TC_CMDB



Écart d'Aubigné (Coglès), pignon à pan de bois hourdis, 18^e s. ©Région Bretagne, inventaire du patrimoine, N. Lambert, 2011



Manoir de Lignéres, Saint-Hilaire-des-Landes ©Région Bretagne, inventaire du patrimoine, N. Lambert, 2011

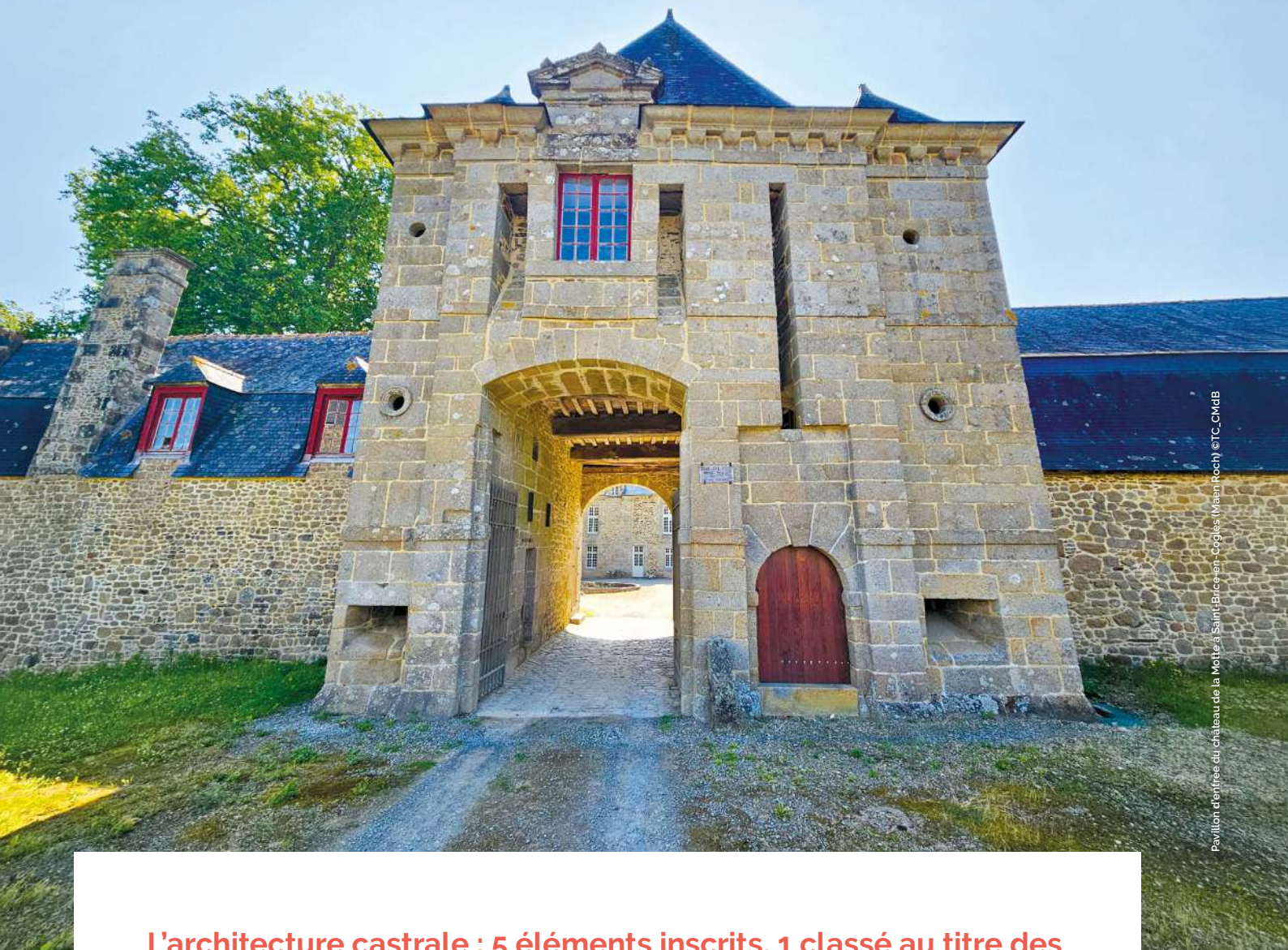
Le manoir de Bonteville à Montbours qui nécessite une importante campagne de restauration ©TC_CMDB



⁴⁶ *Ibid.*, p.205.

⁴⁶ AMÉDÉE BERTIN ET LÉON MAUPILLÉ, op. cit., p.308

⁴⁷ PIERRE DUCOURET, op. cit., p.204.



Pavillon d'entrée du château de la Motte à Saint-Brice-en-Coglès (Maen Roch) ©TC_CMcB

L'architecture castrale : 5 éléments inscrits, 1 classé au titre des Monuments Historiques

L'influence des élites urbaines semble avoir peu d'effet sur le style Renaissance qui fait une percée difficile dans ce milieu rural. Seuls quelques bâtiments en portent la marque, parfois entremêlée encore au style gothique. À titre d'exemple, ces marqueurs stylistiques se déploient sur et autour du pavillon d'entrée du **château de la Motte à Saint-Brice-en-Coglès**/Maen Roch, équipé d'éléments défensifs fonctionnels et nécessaires dans le contexte des guerres de religion, toile de fond de sa construction. Les **manoirs de la Vieuville au Châtelier** ou de la Ville-Éon à Saint-Germain-en-Coglès offrent également des trésors de décors caractéristiques du temps.



Détail, château du Tiercent ©TC_CMcB

“

Ce qu'on ne peut enlever au manoir de Bonne-Fontaine, ce sont ses fourrés si ombreux, ses coulées si pittoresques, et ce silence poétique [...]; c'est surtout sa position magnifique au sommet d'un coteau, d'où l'œil se repose sur les vastes prairies du Couesnon et de riches vallées couvertes de bois

“

Jean-Marie Peigné,
Antrain et ses environs :
essai,
1861



Château de Bonnefontaine ©STEN DUPARC

Aux XVI^e et XVII^e siècles, **Gilles de Ruellan**, proche du roi Henri IV, acquiert la seigneurie de la Ballue. Ruellan, **opulent personnage au service de la cour**, suite à une ascension sociale extraordinaire, est à l'initiative de la construction, sur le territoire, de trois **châteaux de style Renaissance et classique** : le **Tiercent**, la **Ballue** et le **Rocher-Portail**. Ce dernier, avec sa galerie Renaissance et regorgeant de pièces de mobilier, d'éléments de décors parmi lesquels de précieuses tapisseries et d'objets variés - dont certains sont réunis dans de remarquables cabinets de curiosités - est l'une des figures qui fait de Couesnon Marches de Bretagne un territoire d'exception. Ce panorama est complété par d'autres ouvrages précieux, comme les **châteaux de la Rouerie à Saint-Ouen-la-Rouerie/Val-Couesnon, de Bonnefontaine à Antrain/Val-Couesnon** (profondément transformé au XIX^e siècle) ou de la **Haye-d'Iré à Saint-Rémy-du-Plain**. Ces châteaux donnent à voir d'élégantes dépendances et des parcs majestueux.

Le territoire, au XVIII^e siècle, est alors régi par une sorte de vie en autarcie encadrée par une noblesse d'épée, comme la famille de la Haye-Saint-Hilaire que l'on retrouve à tous les grands rendez-vous de l'histoire, et une noblesse de robe incarnée par le parlement de Bretagne qui achète alors des terres sur le territoire. Les richesses circulent donc, se matérialisent par ces constructions ostentatoires, mettant dans le même temps en exergue la précarité des plus humbles.



Dépendances, château du Tiercent ©TC, CMdB



Détail de façade, château de la Haye-d'Iré, Saint-Rémy-du-Plain ©TC, CMdB



Château du Rocher-Portail ©Thomas Crabot



Château de la Rouërie - Saint-Ouen-la-Rouërie (Val-Couesnon) ©TTC-CivdB

Valoriser un château de famille et un site patrimonial d'exception

avec Diego Barbier de Chalais, propriétaire du château de La Rouërie

« Historien de formation, passionné par l'histoire et les patrimoines, il me paraissait logique d'assurer la continuité de l'œuvre de mes grands-parents qui, dès les années 1970-1980, assuraient des visites guidées du château de La Rouërie, qui est notre maison de famille.

Depuis une cinquantaine d'années, notre domaine est inséré dans une activité touristique et de partage. En 2013, j'ai décidé de réactiver les visites guidées du parc du château, en prenant plaisir à partager l'histoire à deux facettes du Colonel Armand Tuffin de la Rouërie, tantôt volontaire dans la Guerre d'Indépendance américaine (de 1777 à 1784), tantôt instigateur de la Chouannerie lors de la Révolution française. Ces histoires ont, très tôt, alimenté mon imaginaire d'enfant et motivé ma volonté de les partager avec le plus grand nombre.

Cette valorisation du château de La Rouërie en vue d'en faire un site accessible au public se décline de bien des façons : ces visites guidées donc, mais aussi la mise en place d'un musée dédié à l'histoire du Colonel Armand en 2024 ou encore l'élaboration d'une aventure en réalité virtuelle permettant de découvrir de manière numérique les intérieurs du château en 2025. Avec mon frère Malo, nous souhaitons œuvrer davantage en faveur de cette valorisation touristique et patrimoniale, de manière à ce que l'histoire du château et du Marquis de La Rouërie soient accessibles au plus grand nombre. L'idée étant de trouver le juste équilibre et la bonne alchimie entre la vie familiale que nous entretenons en ces lieux et une ouverture au public élargie.

Ce ne sont pas les idées qui manquent pour cela. Parmi nos projets à venir, nous envisageons de développer notre parc animalier dédié aux moutons en faisant prospérer une race très locale – L'avranchin, né à 10km du château – à des fins de sauvegarde de l'espèce et d'éco-pâturage ; nous souhaitons bien sûr poursuivre les féeries de Noël, nées en 2019 et qui permettent au public de découvrir le château dans le contexte de la magie des fêtes de fin d'année à un rythme bisannuel depuis 2019 ; nous souhaitons également poursuivre la fabrication du jus de pommes issu de nos vergers.

Un autre pan important de notre activité, contribuant à la valorisation et au rayonnement de notre château, est l'accueil de réceptions de mariage depuis 2017 – environ 200 mariages ont été célébrés depuis en notre domaine – ainsi que des séminaires d'entreprise, le tout rendu possible par la mise à disposition de salles et de gîtes installés dans les dépendances du château.

Nous souhaitons développer encore davantage ces activités de réception et d'accueil des publics à l'avenir, en saison estivale, grâce à une vie culturelle à développer dans notre parc. En ce sens, le Pays d'art et d'histoire serait un merveilleux auxiliaire, permettant de faire connaître notre site aux fêres d'histoire et de patrimoine mais aussi de l'intégrer dans les Rendez-vous du label par l'accueil d'évènements variés, à connecter à diverses manifestations culturelles. »

L'architecture religieuse : 2 éléments inscrits au titre des Monuments Historiques

Au-delà des **églises** qui évoluent en lien avec les usages du temps et s'accompagnent de **presbytères**, se distinguent sur le territoire de beaux spécimens d'architecture liés au fait religieux. Ainsi en est-il de la **maison de prêtre à Saint-Marc-le-Blanc** ou de la **chapelle de Marigny** située en surplomb de l'étang du même nom, à Saint-Germain-en-Coglès. Cette chapelle, née à la fin du XVI^e siècle, est implantée sur un site érigé en châtellenie détentrice du **droit de haute-justice**. Le souvenir de la châtellenie se lit au regard des vestiges du château voisin. Cette chapelle témoigne du geste ostentatoire du seigneur Jacques Harpin, président du Parlement de Bretagne. Autre chapelle d'exception, celle de **Montmoron à Romazy**. Construite dans les années 1630, cette chapelle en moëllon de schiste associée à un ensemble castral aujourd'hui disparu est abandonnée après la Révolution, quand le site est vendu comme bien national. D'une précieuse qualité architecturale, témoignage de l'opulence des seigneurs de Montmoron en leur temps, la chapelle a bénéficié d'une **campagne de restauration à la fin des années 2010 par le Cercle des Amis de la chapelle de Montmoron**. Outre les bâtiments, c'est une grande variété de **croix et de calvaires** hérités des temps modernes qui maillent le paysage agreste. Certaines se veulent particulièrement sophistiquées ou ouvragées et s'offrent au regard de celui ou de celle qui ose s'aventurer dans les chemins de traverse qui se déploient sur le territoire.

Chapelle Saint-Jacques de Marigny, Saint-Germain-en-Coglès ©TC_CNDdB



Croix de chemin ouvragée, dans la campagne de Saint-Germain-en-Coglès ©TC_CNDdB

Croix de chemin dans la campagne ©EDILUZ



Détails, maison de prêtre, L'Escomerie (Saint-Marc-le-Blanc) ©Région Bretagne, Inventaire du patrimoine, N. Lambert, 2011

Les moulins, petits patrimoines d'un pays traversé par les eaux

Le territoire conserve une quarantaine de beaux exemples inventoriés de **moulins hydrauliques**. Pour la plupart, ils sont construits ou situés à l'emplacement de moulins édifiés dès les XVI^e – XVII^e siècles, voire même d'époques antérieures. Du Couesnon aux rivières Loisanse et Minette sans oublier le ruisseau de la Hunaudais ou l'étang de Lignéres à Saint-Hilaire-des-Landes, ces constructions évoquent l'harmonie établie entre forces de la nature et nécessités de la subsistance humaine.

Le territoire compte un certain nombre de **moulins à blé** mais également quelques **moulins à papier**, dont l'activité est aujourd'hui révolue. Au XVIII^e siècle, un unique moulin à papier était répertorié en la paroisse de Saint-Germain-en-Chauvigné, implanté sur la rive droite de la Minette. Il s'agit du moulin Brimblin, le seul moulin à papier seigneurial du secteur, fonctionnant avec des papetiers professionnels. Il semblerait que le moulin ait été rénové par des charpentiers normands issus de la proche vallée de la Sée, elle-même riche de moulins. Nul doute que ces charpentiers connaissaient très bien ces petits éléments bâtis, d'où leur habilitation à restaurer celui de Brimblin⁴⁸.



Moulin Briand à Tremblay, Val-Couesnon ©Syndicat des eaux Loisanse-Minette



Moulin Brimblin, Chauvigné ©Région Bretagne, Inventaire du patrimoine, Mona Le Goff, Au fil du Queffleuth et de la Penzé 2014

Au XVII^e siècle existe également le **moulin à papier de la Galenais à Saint-Brice-en-Coglès**, implanté sur un petit affluent de la Loisanse. Un papetier, René Georget, travaille dans ce moulin au moins en 1685, mais il est fort probable que l'activité de celui-ci soit bien antérieure à cette date⁴⁹. D'autres moulins à papier maillent le territoire. Ainsi de celui d'Ardenne à Tremblay, sur les bords de la Loisanse, dont l'existence est attestée en 1642 à travers une convention stipulant que le maître papetier Marguerin Durant se doit de **livrer du papier à Saint-Malo** ou ailleurs en Bretagne⁵⁰. L'eau de la Loisanse fait également tourner la roue du moulin la Roche-qui-brut, toujours à Tremblay. Les sources attestent pour ce moulin de premières traces de fonctionnement en 1655. Enfin, un troisième moulin à foulon et à papier est recensé à Tremblay, celui de la Hellandière dont l'existence est attestée là aussi en 1655⁵¹. Dans la paroisse de Coglès, le moulin de la Vairie voit ses premières activités recensées en 1666. L'activité passée de ces moulins permet de témoigner de liens **entretenus avec les territoires avoisinants**, comme c'est encore aujourd'hui le cas pour certains moulins, comme celui de **Quincampoix à Rimou, dernier moulin en activité sur le Couesnon** dont les farines se retrouvent dans les galettes de certaines crêperies malouines, entre autres.

⁴⁸ JACQUES DUVAL, *Moulins à papier de Bretagne du XVI^e au XIX^e siècle, les papetiers et leurs filigranes en pays de Fougères*, coll. Logiques Historiques, L'Harmattan, 2005, p.102

⁴⁹ *Ibid.*, p.116. - ⁵⁰ *Ibid.*, p. 128. - ⁵¹ *Ibid.*, p. 135.

Restaurer et habiter un site patrimonial : le moulin de Bernard Chevallier, président de l'association d'histoire Entre Everre et Minette



« L'histoire de ce moulin est avant tout une histoire affective, celle de souvenirs liés à un bien familial. C'est également la matérialisation du projet d'une vie. Si les bâtiments actuels qui composent la propriété ont été érigés entre au moins le XV^e siècle – pour ce qui est du coursier, le « cœur » du moulin – et la fin du XIX^e siècle, l'existence d'un moulin banal primitif relevant de la seigneurie de Surminette, juridiction de Bonnefontaine (Antrain), datant du XIII^e siècle, est attestée par les archives.

C'est en 1979 que nous avons décidé de relever les ruines du moulin afin de le réhabiliter en maison d'habitation. Pour l'élaboration de ce projet, nous avons été accompagnés par Monsieur Marc Petitjean, architecte-conseil départemental, fervent défenseur du patrimoine, qui m'a transmis sa passion, son enthousiasme. Cette rencontre a été déterminante pour moi et m'a encouragé à aller plus loin dans la quête de connaissances et d'intérêt pour le patrimoine et sa valorisation à travers l'association Entre Everre et Minette.

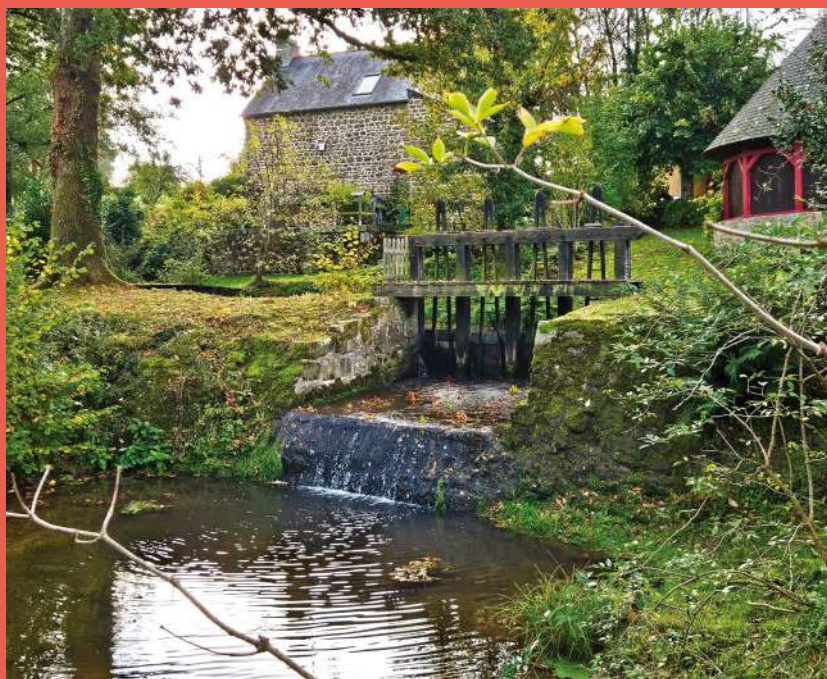
par le Syndicat des eaux Loisanse-Minette a proposé différents scénarios de mise aux normes. C'est ainsi qu'afin d'apporter un résultat favorable à cette équation, nous avons réalisé en 2014 une passe à poissons avec le matériau local : le granit, qui permet aux saumons et anguilles d'effectuer leur migration. Nous avons, à la fois, assuré la continuité écologique et sauvegardé le patrimoine hydraulique du moulin.

Dans l'imaginaire collectif, le moulin est évocateur et fédérateur, et nombreux sont ceux qui ont voulu apporter leur pierre à l'édifice au gré de ces travaux de rénovation. Dans un véritable élan solidaire, famille, voisins, amis se sont retrouvés. Chacun a pu contribuer, avec ses propres connaissances et son savoir-faire (jointoyage, mécanique, charpente, etc.). Dans cette démarche, nous avons voulu rénover le réseau hydraulique permettant d'actionner la roue entièrement refaite en vue de produire de l'énergie verte. La roue active une génératrice capable de produire 3kWh, de quoi alimenter en continu 3 radiateurs pour un usage domestique. Ce travail a été achevé en 2018. Le premier tour de roue du moulin a été donné à l'occasion de Noël 2016. Un instant très symbolique puisqu'il correspondait au centenaire de la cessation d'activité du moulin, durant la Grande Guerre. En janvier 2017, une inauguration du moulin en bonne et due forme a été organisée – par -9°C ! –, avec tous les protagonistes de ce chantier de longue haleine. Un grand moment de plaisir partagé.

J'estime que le maintien en bon état de ce moulin relève d'un devoir de mémoire à l'égard du passé de notre territoire, qui se transmet à travers ses témoins de pierre. Il s'agit également de transmettre un héritage précieux : le goût du bricolage acquis par mon père.

C'est en cela que réside l'intérêt du Pays d'art et d'histoire. Ce label est avant tout là pour que les habitants du territoire découvrent et apprécient ce qui les

entoure, prennent la mesure du trésor qu'est leur maison ou leur village, eux-mêmes légués par leurs parents et grands-parents. Transmettre et sauvegarder le goût pour le territoire est essentiel pour que tout un chacun y trouve son compte. »



Au-delà d'être une maison au bord de l'eau, ce moulin s'inscrit dans un environnement propice à l'épanouissement de la biodiversité. En 2013, la DDTM s'interrogeait sur la façon dont nous allions concilier réhabilitation du moulin et continuité écologique. Une étude financée



Le génie civil

L'époque est propice à la fondation de **ponts** comme celui situé rue de Pontorson à Antrain, et dont les traits stylistiques portent le cachet du XVIII^e siècle.

Ces ponts, les routes et les autres voies de communication également - qui sous l'Ancien Régime portaient le nom de **chemins de traverse**⁵², permettaient de connecter le territoire avec d'autres pour en faire un **secteur marchand incontournable**. Ainsi, Antrain était perçu comme « *un entrepôt considérable de grains, beaucoup de froments y étaient apportés par les cultivateurs du département de la Manche et achetés par des blatiers qui les portaient à Rennes et à Saint-Malo. Deux marchés y existaient par semaine ; pendant la moitié de l'année, il y avait marché de bestiaux* »⁵³.

L'importance de maintenir des routes carrossables et de les perfectionner est rappelée par la municipalité d'Antrain elle-même en 1790 :

**« [Antrain] pourrait à peu de frais
devenir l'entrepôt de ce pays et du Maine qui l'avoisine.
Les marchandises et tous les objets de commerce que ces pays sont obligés
d'aller chercher fort loin et à grands frais, n'auraient qu'un trajet de peu d'étendue,
étant voiturés par eau jusqu'à Antrain. [...] Antrain, par sa position
entre quatre grandes routes est un centre très important,
il le deviendra encore davantage par la perfection
de la grande route d'Avranches⁵⁴ »**

⁵² PAUL DELARUE, *op. cit.*, p.11

⁵³ PAUL DELARUE, *op. cit.*, p.17. En citant les Archives du bureau d'enregistrement (SDI)

⁵⁴ *Ibid.* p.45. En citant les Archives de la Municipalité d'Antrain : Supplique au district présentée le 21 septembre 1790

L'époque contemporaine est celle où le territoire entre dans **l'ère industrielle**. Elle est notamment marquée par les débuts de **l'aventure du rail** qui a, en l'espace d'un demi-siècle, entre 1872 et la Première Guerre mondiale, bouleversé les pratiques sociales, l'économie et la morphologie urbaine. De Saint-Germain-en-Coglès aux bourgs historiques de Val-Couesnon en passant par ceux de Maen Roch, de **nouvelles centralités se sont créées, de nouveaux lieux de sociabilité et d'échanges** sont sortis de terre et ont contribué, de par la relation nouvelle à Paris et au reste du pays, à **l'essor des carrières de granit** - façonnant l'âge d'or des Picaous - et au développement agricole des campagnes.

L'entrée dans cette nouvelle ère est également marquée par des **épopées industrielles et familiales** dont le succès de certaines a largement et durablement dépassé les seules limites du territoire ainsi que cela sera évoqué dans la suite de ce volume. Si certains tentent l'aventure ici, d'autres s'éloignent dans l'espoir de jours meilleurs ailleurs, notamment à Paris. Ainsi, entre 1886 et 1914, la commune de Saint-Brice-en-Coglès, par exemple, perd 24% de sa population.

Au XX^e siècle, le territoire est bien sûr marqué, comme l'ensemble du pays et du monde, par les **deux conflits mondiaux**. Si la Bretagne se tient éloignée des combats de la Grande Guerre, la région accueille néanmoins de nombreux réfugiés et blessés dans ses hôpitaux de campagne et envoie ses fils au combat. 569 soldats seraient tombés au front pour le seul territoire du Coglais⁵⁵.

Les migrations de populations sur le territoire s'accroissent lors de l'exode de 1940. Il est alors estimé qu'un quart de la population bretonne est constituée de réfugiés, parmi lesquels 141 000 en Ille-et-Vilaine. Ce département se veut particulièrement hostile à l'occupant et au régime de Vichy qui investit des sites symboliques du territoire, comme le château du Rocher-Portail.

Dès lors, la **Résistance** s'organise dans le pays correspondant à Couesnon Marches de Bretagne. Ainsi de Fernand Derrien qui à l'âge d'à peine 20 ans intègre le maquis de Vieux-Vy-sur-Couesnon et participe à de nombreuses actions. Parmi celles-ci, l'attaque du transformateur électrique de Saint-Brice-en-Coglès en mai 1944⁵⁶. Sous cette période trouble, le territoire vit au rythme de restrictions et de privations, parfois source de dérives comme celle du meunier du moulin de Champinel de Saint-Brice-en-Coglès qui ajoute à la farine de la chaux pour la blanchir.

Le territoire porte la chance d'être dépourvu d'intérêt militaire stratégique, ce qui l'épargne des bombardements lors de l'Occupation. Contrairement à la proche Fougères qui, le 6 juin 1944 puis dans la nuit du 8 au 9 juin essuie un bombardement allié destiné à empêcher les troupes allemandes d'aller renforcer les champs de bataille en Normandie. S'en suit un exode de près de 20 000 fougérais qui vont s'abriter pour certains dans le territoire, quelquefois entassés à plus d'une centaine dans des fermes⁵⁷.

Le Débarquement en Normandie, ses percées - notamment celle d'Avranches - et ses effets contre l'ennemi se font très rapidement ressentir sur le territoire. Sur ordre du **Général Patton**, la 2^e Division Blindée s'élance depuis le secteur de Saint-James les 8 et 9 août 1944. L'itinéraire passe par Antrain, Sain-Aubin du Cormier puis Vitry avant d'atteindre la Sarthe, le tout se déployant sur un total de 190km couverts en 10 heures. Saint-Ouen-la-Rouërie, Antrain et Tremblay, comptant dorénavant et depuis le 1^{er} août 1944, parmi les premières villes de Bretagne libérées, manifestent en soirée leur liesse. Cette percée donne l'occasion aux généraux Patton et Leclerc d'installer momentanément leur camp dans le secteur du Coglais, ce qui fit du territoire une cible ennemie. Ainsi, le camp Patton installé pourtant discrètement à Montours est victime de bombardements allemands dans la nuit du 7 au 8 août 1944 quant à Coglès, une bombe s'abat au Petit Marbré, à 3,5km du bourg ainsi que près du château du Rocher-Portail, là où a été transféré quelques temps plus tôt le collège Choisy de Saint-Malo⁵⁸.

Sans qu'aucune documentation, à l'exclusion de la mémoire orale, permette pour l'instant de l'attester, le souvenir d'une réunion entre les généraux Patton, Bradley, Leclerc, le maréchal Law Montgomery et peut-être le Président Dwight Eisenhower dans les douves du château de Bonteville à Montours plane encore dans certains esprits. Ledit château devint un point de répit pour les GI qui y trouvent un peu de délassement. Le temps de quelques jours, Montours devient le centre stratégique opérationnel d'où sont coordonnés notamment des ravitaillements. Un fait ayant marqué les esprits est la pendaison de deux soldats américains sur la place publique de Montours pour des faits de viols et agressions sur civils, le 22 novembre 1944.

Suite à la guerre, le territoire redevient un secteur paisible, jouissant d'une **multitude de lieux favorisant les interactions sociales**, comme les bistrotts ou les commerces. La commune de Coglès en comptait jusqu'à 25 en 1960. La population, si elle connaît un nouvel exode dans les années 50 et 60, connaît toutefois un léger renouvellement. L'Ille-et-Vilaine compte 0,6% d'immigrés en 1944, parmi lesquels des Italiens qui participent à l'exploitation du granit, forts de leur expérience avec le marbre et le granit du Nord-Ouest de l'Italie (Piémont, nord de la Lombardie⁵⁹). Il va sans dire que le territoire constitue un vivier important pour cette catégorie de travailleurs.

Dans le même temps, le territoire voit s'épanouir une multitude de **personnages contribuant à son essor social et culturel**. De la **poétesse Angèle Vannier** à la **conteuse Adèle Denys**, des humanistes conduisant à la création de l'**Association Cantonale du Coglais** en 1967 à l'action du Père André Marie Talvas qui, en février 1946, crée l'**Amicale du Nid**, en secours aux personnes prostituées, **nombreuses sont les figures marquantes méritant d'être valorisées dans le cadre d'un Pays d'art et d'histoire. Il s'agit d'ailleurs d'une des quatre thématiques retenues pour animer la vie du label.**

⁵⁵ JEAN-CLAUDE ÉON, *C'était en août 1944 : le camp Patton s'installait dans le Coglais*, Éditions Ouest France, 2023, p.90.

⁵⁶ Ibid., p.101. - ⁵⁷ Ibid., p.141. - ⁵⁸ Ibid., p.117. - ⁵⁹ Ibid., p. 139.



Château des Blosses à Saint-Ouen-la-Rouërie (Val-Couesnon) ©STEN DUPARC

L'architecture domestique

Le patrimoine bâti de l'époque moderne offre une solide **base de réhabilitations** et de réappropriations aux XIX^e et XX^e siècles. Aussi, temps modernes et contemporains s'entremêlent dans bien des constructions, qui offrent à voir de véritables témoignages de l'évolution des genres de vie. Cela se traduit par exemple, sur les édifices, par l'élargissement ou les percées d'ouvertures qui n'existaient pas auparavant en réponse, notamment, aux exigences hygiénistes du temps.

Le XIX^e siècle livre sur le territoire une belle quantité de constructions rurales conservées, dont des fermes ou des longères. En ce siècle se standardisent les bâtiments, en lien avec la mécanisation qui accompagne et révolutionne les techniques de construction.

Au XX^e siècle s'opèrent de nombreux changements d'affectation de bâtiments anciens, toujours dans une **logique de modernisation et d'hygiénisme**. Après la Seconde Guerre mondiale, le territoire se vide peu à peu de sa population avant de faire place aux néo-ruraux, impliquant la **construction de lotissements en périphérie des noyaux anciens**.

Bien sûr, l'aube de cette période se distingue par les styles **Belle Époque** et ses imitations de villas balnéaires et **Art Déco** qui fait une percée discrète dans ce milieu rural.

Enfin, quelques beaux spécimens de châteaux sont hérités de cette période. Ainsi du **château des Blosses à Saint-Ouen-la-Rouërie/Val-Couesnon**, érigé entre 1885 et 1890 et dont le style imite celui en vogue sous le règne de Louis XIII. Le **château de Bonnefontaine**, érigé quant à lui au XVII^e siècle, se voit entièrement remanié au XIX^e siècle dans l'esprit romantique de Viollet-le-Duc.



Habitation du début du XX^e siècle de style villa balnéaire, Chauvigné ©TC_CWdB



Habitation du début du XX^e siècle, Saint-Germain-en-Coglès ©TC_CWdB



Habitation du début du XX^e siècle, Antrain (Val-Couesnon) ©TC_CWdB



L'architecture publique

L'émergence des bâtiments d'utilité publique, liée aux évolutions sociétales du temps, permet de faire apparaître sur le territoire des spécimens associés aux styles Second Empire, Belle Époque ou Art Déco. Ainsi, la **mairie de Le Châtelier** est ornée de lambrequins, propres au style « chalet » en vogue sous le Second Empire. **L'école publique de Saint-Rémy-du-Plain** se pare quant à elle d'un cachet Art Nouveau avec sa façade ornée de cabochons en céramique, tout comme les anciens hospices de Saint-Brice-en-Coglès/Maen Roch, l'ancien hôpital René le Hérissé et le Cercle Antrainais ornés de **mosaïques Odorico**, situés à Antrain/Val-Couesnon.

Détail de l'école de Saint-Rémy-du-Plain, ornée de cabochons en céramique © TC_CMB



Office des PTT, Coglès (Les Portes du Coglais)



Certains bâtiments, comme l'office des Postes, Télégraphes et Téléphones de Coglès racontent les évolutions technologiques du temps.



Détail du décor de la façade de l'hôpital d'Antrain, inauguré en 1911 ©EDILUZ



Ecole publique de Marclé-Raoul ©STEN DUPARC



Actuelle mairie de Saint-Germain-en-Coglès, auparavant école publique ©TC_CMdB



Le clocheton de la mairie de Saint-Marc-le-Blanc ©EDILUZ



Mairie de Le Châtelier, parée de lambrequins dans le style châtelet au goût du 2nd Empire ©TC_CMdB



Lavoir à Coglès, Les Portes du Coglais ©TC_CMdB

Les petits patrimoines de pays

Plus discrets mais pourtant indissociables du paysage, des **lavoirs**, **bascules**, **fours à pain**, **édicules votifs** ou **encore fontaines** à usage public sont à signaler sur l'ensemble du territoire. **L'une des missions du Pays d'art et d'histoire de Couesnon Marches de Bretagne est de mettre à l'honneur ces éléments du patrimoine vernaculaire.**

Il s'agira, ainsi, de suivre le modèle d'acteurs locaux qui, conscients de **l'intérêt et de la vulnérabilité de ces ouvrages**, proposent déjà des actions de protection. Pour l'exemple, l'association **Histoire et Mémoires de Saint-Brice-en-Coglès** a organisé, en 2025, une journée de valorisation et de récolte de fonds pour la restauration du château d'eau ferroviaire de Saint-Brice-en-Coglès/Maen Roch. Toujours depuis 2025, la commune de **Le Châtelier**, à travers sa politique de développement touristique, a organisé des chantiers citoyens afin de **restaurer un lavoir** et de mettre à jour un ancien moulin. Enfin, l'APPAC, soutenue par Couesnon Marches de Bretagne, est très investie dans les chantiers de restauration du « petit patrimoine », notamment des fournils ou le relevage de croix.



Fontaine à eau, Bailly (Saint-Marc-le-Blanc) ©TC_CMdB



Un élément de patrimoine vernaculaire. Un drapeau métallique sur la façade de l'école de Saint-Hilaire-des-Landes ©TC_CMdB



Four à pain autour du lieu-dit La Porte (Bazouges-la-Pérouse) ©TC_CMdB

Les patrimoines ferroviaires

En lien avec les évolutions industrielles, l'aventure ferroviaire débute sur le territoire en 1872. Dès cette date, les rails se déploient, permettant de relier de la sorte Fougères au Mont-Saint-Michel, en passant par Saint-Germain-en-Coglès, Saint-Étienne-en-Coglès, Saint-Brice-en-Coglès, Tremblay, Saint-Ouen-la-Rouërie et Antrain. Le train, qui révolutionne l'existence des habitants, ne devient qu'un souvenir sur le territoire après 1972, date qui marque la fin des dessertes ferroviaires en pays de Fougères.



Ancienne gare, Saint-Germain-en-Coglès ©TC_CMdB

Si les vestiges du passé ferroviaire, discrets, sont toutefois encore visibles dans le paysage (gares, hôtels, château d'eau), l'empreinte du chemin de fer lui-même est remarquablement mise en valeur par la Régionalité. Cette voie cyclable prend ce nom en 2024 et relie le Mont-Saint-Michel à Nantes, en reprenant le tracé de la voie ferroviaire.



Ancienne auberge, écart de La Gare, Tremblay (Val-Couesnon) ©TC_CMdB



Ancien commerce, potentiellement un bistrot, écart de la Gare, Saint-Germain-en-Coglès ©TC_CMdB



Vestige ferroviaire, Saint-Brice-en-Coglès (Maen Roch) ©TC_CMdB



Cheminée de la distillerie, écart de la gare, Tremblay (Val-Couesnon) ©Thomas Crabot



Les patrimoines pré-industriels et industriels

Au XIX^e siècle, certains moulins, notamment à papier, sont construits à l'emplacement de moulins primitifs. Ainsi du moulin à papier « Brimblin 2 » construit à Chauvigné en 1823-1824 par le médecin résident à Antrain René Martin Jean Pichot Champfleury⁶⁰ ou du moulin de Galenais à Saint-Brice-en-Coglès, un ancien moulin à papier converti au grain au milieu du siècle.⁶¹ Certains moulins se voient, dans le même temps, convertis en moulins à tan.

Les XIX^e et XX^e siècles sont ceux de l'apparition de manufactures, phénomène indissociable du temps. Certaines d'entre elles ont un rayonnement indéniable, comme les **verreries de la Ballue (Bazouges-la-Pérouse) ou de la Haie-d'Iré (Saint-Rémy-du-Plain)**. Cette dernière, fondée au XVIII^e siècle, reçoit, en 1822, le précieux titre de **verrerie royale**. Les fondateurs, Julien-François Carro et Pierre-François Damicourt s'associent à un certain Morin et jettent leur dévolu sur le manoir de la Haie-d'Iré, confisqué à la Révolution pour fonder leur verrerie. En 1819-1820, Duplessis de Grénédan, propriétaire de la Haie-d'Iré, fait agrandir la verrerie au point qu'elle atteigne le titre de **plus grande verrerie de Haute-Bretagne** pour l'époque. Elle est alors spécialisée dans la fabrication du verre à vitre, en complément de l'activité de la gobeletterie⁶². La verrerie livre ses marchandises à Rennes ou vers les îles anglo-normandes. Il s'agit d'une entreprise exemplaire avant son déclin. Jusqu'au début des années 1830, c'est un modèle de verrerie fonctionnant au bois, dépassant les 460 000F de chiffre d'affaires en 1829⁶³. Elle est rachetée en 1835 par les frères Leclerc, directeurs de la verrerie de la Balue qui se concentrent, pendant 20 ans, sur la seule activité de gobeletterie. Cette verrerie, remarquable en Bretagne et exemplaire en son temps, a contribué à faire se fixer à Saint-Rémy-du-Plain des personnes d'origines variées : région parisienne, Nièvre, Meurthe-et-Moselle, Ardennes françaises, Ardennes belges, Namur, tous spécialisés dans le soufflage ou l'étendage du verre⁶⁴. Une **briqueterie** est attenante à la verrerie, essentielle pour la construction des fours qui doivent être constamment entretenus et réparés. Autre manufacture de briques, celle de Saint-Hilaire-des-Landes est active entre les deux conflits mondiaux. Elle possède toujours son four à briques à combustion intermittente et ses trois corps de bâtiment disposés en L, malgré le changement de destination du site, réhabilité en logement d'habitation.



Moulin à blé de l'Angle à Antrain © Région Bretagne, Inventaire du patrimoine, A. Guy et N. Lambert, 2001

Deux **tanneries** sont également recensées à la fin du XIX^e siècle. La tannerie Lemonnier d'Antrain, fondée en 1894, et la tannerie Jules Ferron de Tremblay, plus ancienne. Elles ont toutes deux perdu leur vocation initiale. Indissociable du territoire, la pomme est mise à l'honneur dans l'industrie, notamment avec la **Distillerie de la Société des Alcools du Vexin** à Antrain à partir de 1929. Sortent de cette usine alcools de pommes et de betterave, concentré de jus de pomme mais aussi la première formule de whisky français (le Royal n°1 mis au point en 1959 et ensuite nommé Biniou en 1970) et de la vodka. Active jusqu'en 1981, les bâtiments de cette distillerie sont aujourd'hui occupés par une usine agroalimentaire. Autre élément fort du territoire, le lait et sa transformation ont marqué le paysage industriel de leur empreinte. Ainsi, le moulin de l'Angle à Antrain/Val-Couesnon accueille, en lieu et place de l'activité meunière, une **beurrerie puis une caséinerie industrielle** dès la fin du XIX^e siècle. Autre laiterie industrielle fondée à Saint-Brice-en-Coglès au sortir de la Première Guerre mondiale, celle des **frères**

Depincé prend un tournant international lorsqu'elle intègre le groupe Savencia en 1992. Trois **scieries**, Roussel, Tropic et Guénard Frères ouvrent leurs portes dans le courant du XX^e siècle, respectivement à Saint-Étienne-en-Coglès et à Rimou. Ces établissements sont aujourd'hui à l'abandon.

Ces éléments associés au passé industriel du territoire ouvrent la porte à d'intéressantes investigations, notamment en ce qui concerne les **habitats sociaux et habitats ouvriers**, dont un exemple est donné à la cité ouvrière de la Chaperonnière à Antrain/Val-Couesnon, aménagé dans les années 1910 - 1920.



Intérieur de la gobeletterie de la Haye-d'Ivry ©TC, CMdB



Maisons du quartier ouvrier de la Chaperonnière, Antrain (Val-Couesnon) ©TC, CMdB

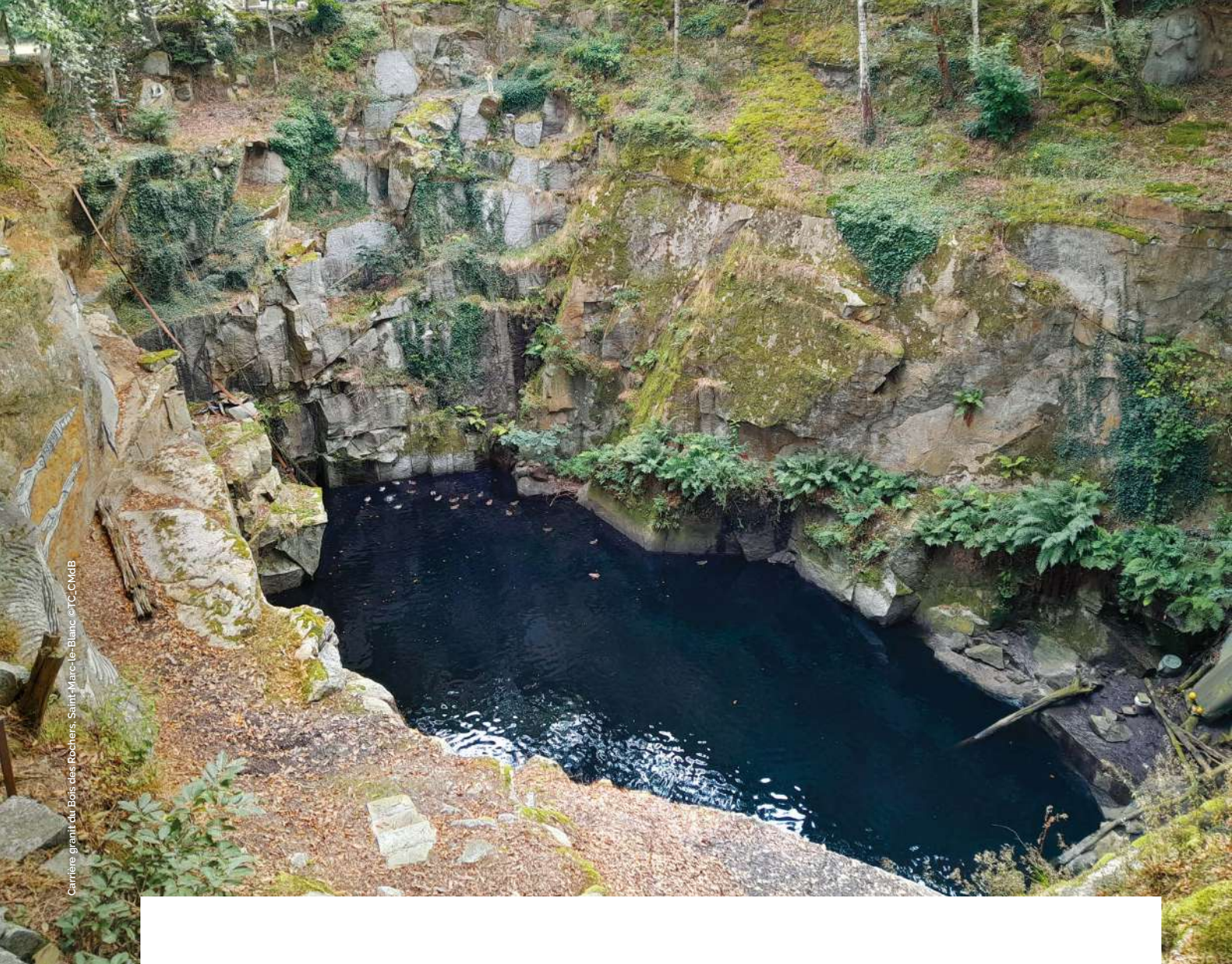
² CLAUDIE HERBAUT, *Les verreries de Haute-Bretagne, du XV^e siècle à 1934 (Loire-Atlantique et Ille-et-Vilaine)*, Association pour le développement de l'Inventaire Général dans la Région des Pays de la Loire - 1990, p.66.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*, p. 81.







Carrière granit du Bois des Rochers, Saint-Marc-le-Blanc, © TC, C.M.B.

Les patrimoines liés au granit

Le patrimoine bâti du territoire doit son caractère et ses spécificités aux richesses géologiques du sous-sol. La présence du granit se lit sur les constructions. Dans les années 1880, **l'extraction et la transformation du granit s'industrialisent**. Le souvenir des **picaous** – les tailleurs de granit en Gallo – est encore vivace sur le territoire. Des rues et un groupe scolaire ont hérité de ce nom pour lequel les habitants de souche éprouvent un attachement certain. Nombreux sont les locaux dont les branches de l'arbre généalogique s'entremêlent à celles des picaous, notamment à Saint-Marc-le-Blanc, haut lieu d'extraction de granit. Le territoire est pourvu de nombreux vestiges de carrières de granit, dont une, la **carrière du Bois-des-Rochers**, est remarquablement préservée. Ouverte par Eugène Morel en 1947, cette carrière est maintenue en exploitation pour la fabrication de cheminées et de monuments funéraires jusqu'en 1986, date à laquelle le dernier employé prend sa retraite.

Si le granit offre une solide base de matériaux de construction pour les édifices du territoire, d'autres ressources ont également contribué à façonner son identité. Il en est ainsi du schiste dont les vestiges d'une carrière racontent l'histoire dans la **vallée de la Jumelière à Bazouges-la-Pérouze** ou encore de la terre, utilisée dans des constructions selon diverses techniques : par levées successives de pisé coulées dans un coffrage de planches, par blocs agglomérés humides lissés à la pelle ou en briquettes de terre crue⁶⁵. Le fournil communal de Saint-Rémy-du-Plain (début du XX^e siècle) offre un très bel exemple de l'usage de cette façon de procéder. Ce fournil a été restauré en 2024, à l'initiative de l'APPAC et avec l'aide des habitants, après qu'une campagne d'Inventaire a permis de redécouvrir cet élément patrimonial.

Les patrimoines funéraires et de commémoration

Les **monuments aux Morts** des Première et Seconde Guerres mondiales, répartis sur les 21 communes historiques du territoire, se distinguent par leur pluralité incarnée par des formes et des ornements variés. Stèle surmontée d'une ronde-bosse en pied, médaillons photographiques reposant sous un bloc de granit ou encore noms gravés sur le portail d'un cimetière, c'est toute une diversité de formes qui rythme ces espaces de mémoire.

En ce qui concerne la Seconde Guerre mondiale, **l'Occupation et la Libération** sont des périodes encore vivaces dans les esprits, rappelées notamment par une **borne évoquant le passage de la 2^e Division Blindée** inaugurée à Saint-Ouen-la-Rouërie/Val-Couesnon à l'été 2024, à l'occasion des 80 ans de la Libération. Ce souvenir est d'autant plus vif que les armées du Général Patton arrivent par ce territoire dans le cadre de l'Opération Cobra, suite à la percée d'Avranches qui mène à la libération rapide de la Bretagne puis du pays. Des **stèles** permettent de rappeler au souvenir les résistants du territoire ayant agi au péril de leur vie et notamment morts fusillés.



Monument aux Morts, Le Châtelier ©TC_CmDB



Monument aux morts autour du lieu-dit La Porte (Bazouges-la-Pérouse) ©TC_CmDB

Des monuments contemporains portent également hommage à des conflits antérieurs, à l'image de ceux de la Révolution française. Ainsi, à **Saint-Marc-le-Blanc, mémoire est rendue aux « Bleus de 1793-95 »**. Dans le même esprit, un monument portant **statue de la République** est offert à la commune de Rimou en 1906. Il s'agit, de cette façon, d'honorer les rimois qui votaient régulièrement à plus de 95% pour les républicains, une tradition toujours vivace à Rimou. Inaugurée lors d'une fête réunissant 5 à 6 000 personnes, la statue glissa vite dans le quotidien des rimois qui la nommèrent Marie Colin, héroïne locale des combats contre les chouans. Un nouveau buste fut inauguré le 27 septembre 1947, le buste initial ayant été mis à mal par des collaborateurs sous la Seconde Guerre mondiale.



Monument aux républicains à Rimou ©STEN DUPARC

Les figures locales voient elles aussi leur souvenir porté par des monuments commémoratifs, comme le buste du Marquis de la Rouërie (1751-1793) ornant la place principale de Saint-Ouen-la-Rouërie/Val-Couesnon ou celui du botaniste René Louiche-Desfontaines (1750-1833), à Tremblay/Val-Couesnon.



Buste d'Émile Ferron, maire de Tremblay (1914-1918), cimetière de Tremblay (Val-Couesnon) ©TC_CmDB©TC_CmDB

Saint-Germain-en-Coglès se distingue par la présence du **cimetière privé des du Pontavice de Heussey**, famille noble rayonnant notamment sur le territoire grâce à la littérature. La famille a conservé du XVIII^e siècle à nos jours un lien plus ou moins fort avec la commune. Là, elle possédait de nombreuses fermes et un manoir, celui de la Carrée, aujourd'hui disparu. Le cimetière privé, logé dans une portion de forêt à l'écart du centre bourg, revêt un aspect confidentiel propice au recueillement.



Le portail du cimetière de Romazy dédié aux Morts pour la patrie et panorama sur la campagne ©TC_CWdB

Certains cimetières font office de véritables parcs paysagers et promontoires. Ainsi du cimetière de Romazy qui offre une vue imprenable sur Bazouges-la-Pérouse ou du cimetière d'Antrain/Val-Couesnon qui offre à voir, abrités sous un if remarquable, des monuments funéraires délicatement ouvragés.



En forêt de Saint-Germain-en-Coglès, le cimetière privé de la famille Du Pontavice ©TC_CWdB

« Les feux-follets qu'on aperçoit parfois au fond des cimetières, dans les marécages, les vieilles douves, etc... sont regardés, au pays fougerais, comme une manifestation particulière de l'Esprit-Malin : c'est l'Eclairoux. [...] C'est un lutin à figure d'enfant (on ne voit pas le reste de son corps) qui, sous prétexte d'éclairer les passages dans la nuit [...] attire ceux qui s'y fient et qui les suivent dans une fondrière, un douet ou une douve d'où ils ont toutes les peines du monde à sortir »

Amand Dagnet,
Au Pays fougerais, il était une fois, 1923.

Memento Mori : valoriser les patrimoines funéraires

En mai 2025, la commune de Val-Couesnon et la Communauté de Communes de Couesnon Marches de Bretagne, via ses services, s'associent pour la première fois afin de proposer une animation conjointe dans le cadre du **Printemps des Cimetières**.

La manifestation, qui porte la thématique nationale de la biodiversité, est propice à l'organisation d'une visite guidée multivoix originale, qui entend percer les mystères des symboliques funéraires, raconter l'histoire du cimetière d'Antrain/Val-Couesnon et des cimetières d'une manière générale ainsi que d'imaginer collectivement les possibles de demain en termes de maintien et de développement de la biodiversité dans ces espaces de recueillement. Ce temps de déambulation dans le cimetière est aussi l'occasion de temps d'écoute et d'observation de la faune et de la flore locales ainsi que de sensibilisation aux outils de l'Inventaire participatif déployés par la Région Bretagne à travers une opération spéciale d'Inventaire autour des patrimoines funéraires.



Détail d'une sépulture remarquable au cimetière d'Antrain (Val-Couesnon) © TC_CvMB

En 2026, c'est le cimetière de Bazouges-la-Pérouse qui est l'objet d'une mise en valeur à l'occasion du Printemps des Cimetières. Visite guidée historique, déambulation théâtrale, café-mortel et exposition photographique et audio sont autant de supports visant à accompagner les publics vers la découverte de ces patrimoines sensibles.

Ces manifestations préfigurent l'âme d'un Pays d'art et d'histoire, fondée sur des propositions transversales, décroisées et collectives ayant à cœur de valoriser tous les patrimoines, dont ceux faisant parfois encore l'objet de tabous voire de rejet mais pourtant si forts de charges sensibles.



Déambulation théâtrale Échos du sous-sol par l'Atelier des Possibles, Bazouges-la-Pérouse, mai 2026 ©ALT_CvMB

Les patrimoines religieux

L'ère contemporaine voit les églises évoluer et s'adapter aux modes et usages du temps grâce aux travaux d'architectes spécialisés comme **Arthur Regnault** (1839-1932) à qui l'on doit les clochers des églises de Bazouges-la-Pérouse ou de Saint-Rémy-du-Plain ou **Charles Langlois** (1811-1896), qui propose la tour de l'église de Montours et la reconstruction partielle de l'église de Saint-Germain-en-Coglès entre 1850 et 1853.

Les père et fils de la **dynastie Mellet** (1807-1926) sont également des architectes actifs dans le domaine sur le territoire. Henri Mellet, alors réputé meilleur architecte du département, œuvre ainsi entre 1892 et 1895 à l'édification de l'église de Saint-Étienne-en-Coglès/Maen Roch dans un style néo-roman poitevin. L'architecte **Anger de La Loriais** œuvre quant à lui, entre 1855 et 1856, à l'édification de l'église de Noyal-sous-Bazouges, après avoir été au service de l'édification de la maison d'école de la commune en 1850. Le menuisier rennais **Jean-Julien Hérault** fournit quant à lui le mobilier de l'église parmi lequel figure un délicat retable architecturé à niche reprenant l'épisode biblique du Golgotha, daté de 1870-1872⁶⁶.



Église Saint-Germain-en-Coglès à Maen Roch © Morgane Fautrel, concours Les Patrimoines de mon territoire

Retable architecturé de l'église de Noyal-sous-Bazouges ©TC_CMD



Détail de l'église de Saint-Étienne-en-Coglès (Maen Roch) ©EDILUZ



Clocher de l'église de Bailly (Saint-Marc-le-Blanc) et son calvaire (XIXe) ©TC_CMD



Croix de chemin dans la campagne de Saint-Marc-le-Blanc ©Antonin Macé (15 ans), concours Les Patrimoines de mon territoire



Couesnon Marches de Bretagne peut s'enorgueillir de posséder une **concentration importante de croix de dévotion et croix de chemins**, comme c'est le cas pour l'ensemble de la région. Les croix du territoire pour l'instant recensées datent pour l'essentiel des XIX^e et XX^e siècles. Certains spécimens voient toutefois leurs origines rattachées aux XVII^e et XVIII^e siècles.

⁶⁶ Isabelle Barbedor et Camille Robillard, « Église paroissiale Saint-Martin, Noyal-sous-Bazouges », dossier d'étude n° IA35049714, GERTRUDE, Service régional de l'inventaire, 2012.



L'église de La-Selle-en-Coglès (Les Portes du Coglais) et son élégant clocher ouvert, œuvre du vitreux Droyaux (1842) ©TC_CMdB



Niche à la Vierge sur une maison de Saint-Ouen-la-Rouërie (Val-Couesnon) ©TC_CMdB



Niche à la Vierge sur une maison de Saint-Marc-le-Blanc ©TC_CMdB

Aussi, **niches à Vierge** ornant les façades de maisons et **édicules votifs** achèvent de compléter le paysage spirituel du territoire. Les **grottes de Lourdes**, qui connaissent un fort essor dans le cadre du culte marial lié à l'apparition de la Vierge à Lourdes en 1858, sont particulièrement bien représentées.



Grotte de Lourdes à Marcillé-Raoul ©EDILUZ



Grotte de Lourdes, Saint-Germain-en-Coglès ©TC_CMdB

L'ère contemporaine voit également s'ériger quelques **chapelles**, à l'image de celle de Monhoux (Montours, les Portes du Coglais), érigée en 1876.

En l'état actuel des connaissances, 10% des éléments patrimoniaux recensés sur le territoire concernent la piété, sous des formes variées (chapelles, oratoires, fontaines christianisées comme la fontaine à Guillaume, la fontaine Saint-Samson ou la fontaine des agonisants, etc.)



Chapelle de Monhoux à Montours (Les Portes du Coglais) ©TC_CMdB

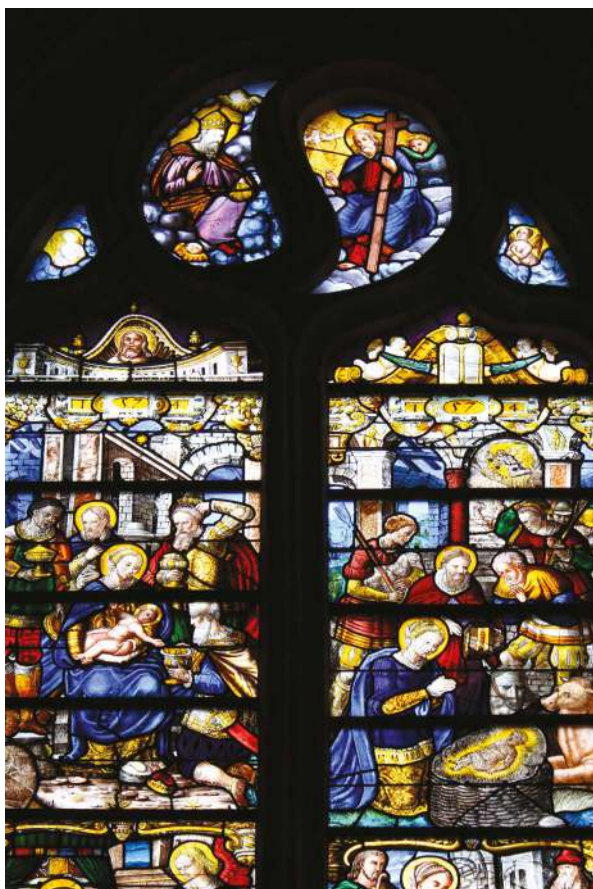
« Il n'y a pas encore bien longtemps qu'on voyait, à certaines croix anciennes sur le bord des vieux chemins [...] la femme en biânc (la femme en blanc). Elle arrêtait les passants et les forçait à danser... à danser jusqu'à dégoutter de sueur et avoir un terrible jâmbet. [...] On l'appelle « la femme en blanc » parce qu'elle est couverte, des pieds à la tête, de toutes sortes de hardes tirant sur le blanc [...] Elle paraît, en un mot, drôlement habillée ; et puis elle tourne et saute, et vous fait tourner et sauter avec elle, d'une façon si endiablée qu'on n'a ni le temps ni l'envie de l'examiner »

Amand Dagnet,
Au Pays fougerais, il était une fois, 1923.

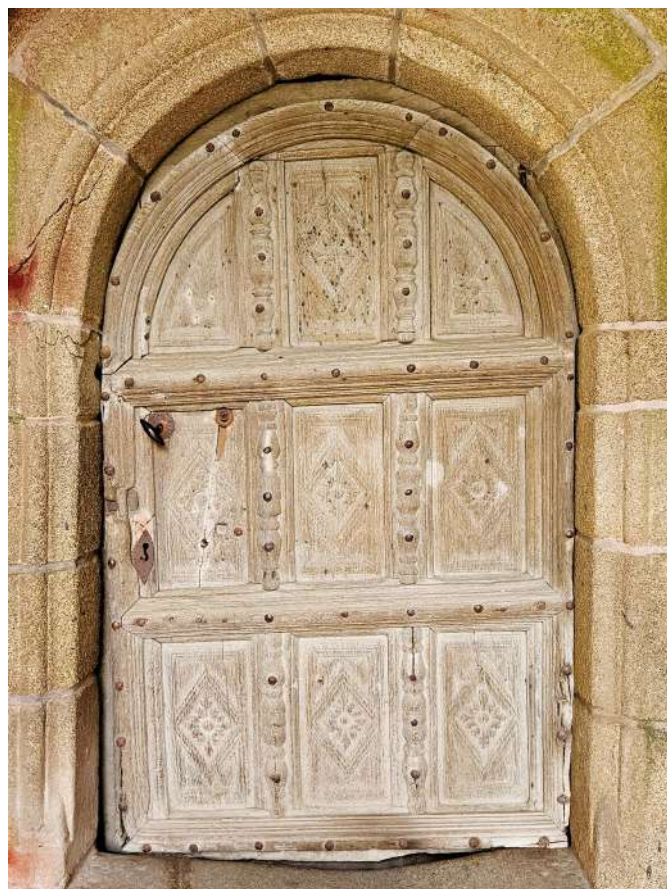
2 Les patrimoines décoratifs et mobiliers

Les décors protégés au titre des Monuments Historiques 11 décors : 8 inscrits, 3 classés

Les églises du territoire offrent une belle diversité de **vitraux**, réalisés entre le XVI^e (scènes de la vie du Christ, 1574, Bazouges-la-Pérouse) et le XX^e siècle (Saint-Germain-en-Coglès). Parmi les cinq groupes de vitraux recensés sur la **base Palissy**, quatre sont inscrits et un est classé. Deux ensembles de **lambris de chœur** datés des XVII^e et XIX^e siècles (Baillé/Saint-Marc-le-Blanc et Saint-Brice-en-Coglès/Maen Roch) sont inscrits au titre des Monuments Historiques.



Vitrail de la vie du Christ, église de Bazouges-la-Pérouse ©TC_CMaB



Vantail d'église ouvrage, Saint-Hilaire-des-Landes ©TC_CMaB



Bas-relief du XV^e siècle, église du Châtelier ©TC_CMaB

Un **bas-relief** datant du XV^e siècle et représentant un Christ en croix entre la Vierge et Saint-Jean (Le Châtelier) ainsi qu'un **vantail d'église** (Saint-Hilaire-des-Landes) ouvrage datant du XVI^e siècle, tous deux classés au titre des Monuments Historiques, complètent cet ensemble ornemental.





Détail d'une sablière sculptée en l'église de Rimou ©TC, CMdB

Le château du Rocher-Portail conserve quant à lui des **tapisseries** inscrites au titre des Monuments Historiques et dont le classement est à l'étude.

Au-delà du cadre de protection de ces décors, il faut signaler l'existence, sur le territoire, de **mosaïques** attribuées à la maison **Odorico**. Des ensembles Art Déco peuvent ainsi être repérés sur les façades de l'ancien hôpital de Saint Brice-en-Coglès/Maen Roch, du Cercle Antrainais/Val-Couesnon, de la boucherie Sausset de Saint-Hilaire-des-Landes, sur les sols du manoir de Bellevue à Bazouges-la-Pérouse, etc. La finesse de ce décor peut surprendre dans ce milieu rural mais des registres de commande (1932 – 1941) retrouvés à Angers indiquent que la clientèle Odorico est composée surtout de personnes modestes, des particuliers peu fortunés ou des petits commerçants⁶⁷.

Des éléments décoratifs bien antérieurs, comme des **sablières sculptées** en l'église de Rimou, pouvant être datées du XV^e siècle, interpellent par leur raffinement bien que possédant parfois un caractère égrillard. Aucun de ces éléments n'est, pour l'instant, protégé au titre des Monuments Historiques.



Facade de la boucherie Sausset, enseigne en mosaïque, maison Odorico, Saint-Hilaire-des-Landes ©TC, CMdB

⁶⁷ HELENE GUENEE, « Odorico mosaïste : la vie d'un atelier d'artisans », in *Archéologie industrielle en Bretagne*, éd. Centre de recherche des Arts de l'Ouest, 1991, p.190.

Les objets, œuvres d'art et pièces de mobilier protégés au titre des Monuments Historiques / 140 objets : 116 inscrits, 24 classés

La **base Palissy** recense pour le territoire 140 objets, œuvres d'art et pièces de mobilier liés, pour l'essentiel, au culte chrétien et protégés au titre des Monuments Historiques. Ces 24 pièces classées et 116 objets inscrits ont pour écrin 14 églises et une chapelle du territoire. Ces objets principalement liturgiques, très variés, ont été façonnés entre les XIV^e et XX^e siècles. Ils se déclinent en **ciboires, calices, ostensoirs, dalle funéraire du XV^e siècle, fauteuil à la reine ou pendule**. La DRAC Bretagne suit de près l'état sanitaire de ces objets et peut subventionner leur restauration lorsque cela s'impose, comme ce fut le cas récemment pour un ensemble statuaire en l'église de Tremblay/Val-Couesnon.



Dalle funéraire du XV^e siècle, église de Romazy ©TC_CMB



3 Les patrimoines immatériels du territoire

Le pommé

Le pommé semble puiser ses origines au XIX^e siècle, quoi que celles-ci demeurent floues et pas précisément documentées. Produit né de la nécessité d'accommoder les restes, de subvenir à l'existence lors des jours maigres, il reçoit le surnom de « **beurre des pauvres** ». Ses secrets de fabrication se transmettent par l'expérience et la tradition orale. Ni confiture ni compote, le pommé est une sorte de pâte obtenue à l'issue d'une réduction de pommes et de jus de pommes à cidre frais.

La fabrication de ce produit unique en France, qui nécessite 24 heures de cuisson et de **ramaougeries** (« remuage » en Gallo) est prétexte à des rassemblements festifs réactivés et entretenus depuis les années 1970 par des passionnés soucieux de maintenir les traditions locales. Il s'agit d'occasions lors desquelles revivent chants, danses, contes en Gallo. Ce folklore est maintenu avec le plus grand sérieux par des confréries locales.

L'association des Ramaougeries du Pommé, en lien avec Couesnon Marches de Bretagne, œuvre pour que le produit obtienne une **labellisation AOP**. Signe de son entrée dans la modernité, le pommé, alors humble produit confidentiel de renommée locale s'est exporté en 2024 et 2025 à Kobé, au Japon, dans des boutiques dédiées aux produits de luxe. De plus, de nombreux professionnels de la gastronomie découvrent et développent des mets autour du pommé.

Ce dernier jouit, depuis 2025, d'une communication importante grâce aux télévisions nationales (*Midi en France* et *Flavie en France* sur France 3, *La Meilleure boulangerie de France* sur M6, etc.).

Le goût du pommé,

avec **Brigitte Finet, co-Présidente des Ramaougeries du Pommé**

Notre association s'est créée en 2017 de la volonté de passionnés et d'acteurs locaux du territoire de Couesnon Marches de Bretagne dans le but de soutenir les animations et initiatives locales autour de la filière de la pomme, de la préservation de sa réserve génétique, de sa transformation et particulièrement autour de la fabrication du pommé. Notre mission clef s'organise autour de la transmission des savoirs.

Quatre commissions animent l'association, parmi lesquelles :

- **La commission Pommes, Pommiers et Biodiversité** dont l'objectif est de relancer et développer les variétés de pommes anciennes ; d'identifier les variétés locales de pommes à cidre utilisées spécifiquement pour le pommé et de promouvoir l'implantation de vergers conservatoires et de former les producteurs au respect de la biodiversité ;

- **La commission Histoire et Traditions populaires** conduite par un expert de l'histoire du gallo, de la musique traditionnelle et du patrimoine immatériel. Il sert de référence sur les origines et évolutions des ramaougeries qui sont des festivités locales permettant de fabriquer le pommé sur 24h dans une ambiance festive et intergénérationnelle. Le terme de ramaougerie signifie « remuage » en gallo ;

- **La commission Promotion et Art culinaire** qui fait connaître le pommé comme pâte à tartiner et surtout à cuisiner et qui permet une consommation plus large et moderne du pommé « de l'apéritif jusqu'au dessert ». Aujourd'hui la notoriété du pommé évolue et se défait de son image de simple confiture. Cette commission est riche de propositions de nouvelles recettes.

- **La commission Qualité et AOP** jouit de l'expertise de notre Co-Président, originaire de La Fontenelle/Val-Couesnon, qui a contribué à la création de l'AOP Pommeau de Bretagne. Il conduit un travail de recherche-action depuis quelques années afin de caractériser la spécificité du pommé ancré probablement depuis le Moyen Âge jusqu'au milieu du 20ème siècle et qui renaît à la fin de celui-ci dans la vallée du Couesnon grâce à l'action de diverses associations locales.

Il s'agit également d'adapter et développer les procédés de fabrication dans le respect du processus traditionnel ainsi que de maîtriser les conditions de fabrication (qualité et caractéristiques des pommes, durée et conditions de cuisson) afin de préserver les qualités gustatives et leur répétabilité dans le respect de la typicité du pommé de notre territoire.

La reconnaissance AOP implique un processus de fabrication et commercialisation qui nécessite que des professionnels s'en emparent afin de permettre au pommé de s'inscrire dans notre territoire comme un produit incontournable, accessible à tout instant avec une qualité irréprochable et constante.



Ramaougerie de pommé ©Pascal-GLAIS

L'enjeu est probablement d'engager un processus d'obtention d'un signe de qualité d'origine (AOP,) ce qui de facto engendre une production commerciale, puisque l'AOP ne peut s'envisager qu'à partir du moment où un produit jouit d'une commercialisation professionnelle bien installée, structurée et organisée.



Ramaougerie de pommé ©Pascal GLAIS

À cette fin, une SAS vient d'être créée, elle permet déjà à deux producteurs en agriculture biologique d'être partenaires tout en vendant les pommés issus de leur production et en respectant un cahier des charges organoleptique précis pour tendre vers la qualité et l'excellence. À ces fins, les personnes souhaitant se lancer dans la production de pommés bénéficient de formations par les Ramaougeries.

La diversification des pommés se fera par les producteurs, les variétés utilisées et les assemblages de pommes utilisées. Pour l'association, le patrimoine représenté par le pommé est le point de départ vers la modernité. Les pratiques évoluent grâce à la mise en place d'une mécanisation partielle inspirée des gestes ancestraux. Le processus de cuisson long (24h), si propice aux festivités, est quant à lui maintenu vivace et essentiel pour la préservation des caractéristiques de notre pommé.

L'association porte l'objectif de soutenir la tradition, le végétal, l'histoire et le patrimoine associé à ce qui fut autrefois surnommé « le beurre du pauvre » et qui vise une labellisation ou tout au moins être le pôle de référence des savoirs autour de la filière pomme et du pommé.

L'association compte aujourd'hui une quarantaine d'adhérents dont plus des 2/3 sont des associations. De la négative et désuète appellation de « beurre du pauvre », l'image du pommé évolue vers une positive modernité. L'implication, non seulement de jeunes agriculteurs dans ces processus de fabrication mais également des temps de partage auprès des jeunes publics afin de faire germer en eux la volonté de perpétuer cette tradition, est incontournable.

Le Pays d'art et d'histoire, par la nature des nombreuses actions qu'il est en mesure de proposer, est à même de porter à connaissance auprès du plus grand nombre cette tradition si locale et de renforcer le lien social et culturel auquel le pommé contribue »



Le pommé réduit ©Tallier MP



Inscrivez-vous ou connectez-vous à la base Dastumedia et immergez-vous dans une **ramaougerie de pommé** à Bazouges-la-Pérouse en 1988.



Pommier dans la campagne du Coglais © TC_CMBB

La pomme

La pomme est un élément indissociable du paysage local. Si seulement 1% des vergers a survécu au remembrement engagé dans les années 1960 - 70, le territoire ne compte pas moins de 849 parcelles de vergers aujourd'hui. Ils sont pour 92% d'entre eux dits de **haute-tige**, ce qui permet la cohabitation sur une même parcelle des pommes et des vaches. Parmi ces vergers se distinguent des **vergers-conservatoires** qui favorisent la préservation d'espèces de pommiers (et de poiriers) rares et anciennes. **Calva, cidre, flip** – une boisson chaude composée de cidre doux, de calvados et de miel – **pommé ou encore jus de pommes** sont ainsi des productions locales qui favorisent les rassemblements festifs. De quoi satisfaire ceux que les Bretons et les marins surnomment les « **gouelles** » (*les goinfres*) ! Les vergers font l'objet d'une attention particulière de la part de Couesnon Marches de Bretagne, qui veille au bon maintien et développement de ces marqueurs de l'identité locale.

*« Quand, après avoir bu, les vapeurs dou cite (du cidre)
vous remontent par le nez en picotant les muqueuses,
c'est que la prochaine fois que vous serez embrassé (ou embrassée),
ce sera par une innocente (ou un innocent) »*

Amand Dagnet,
Au Pays fougerais, il était une fois, 1923.



Carte postale d'Y. Kervinio représentant une bazougeaise fabriquant le flip (1993) ©CC-BY-SA
Collections du Musée de Bretagne



Fabrication de flip dans le cadre du spectacle Roc et Pic joué par le Ramdam des Roses en avril 2025 ©TC_CMBB

Littérature

Le territoire de Couesnon Marches de Bretagne a inspiré la plume d'auteurs de renommée nationale. Ainsi, si **Honoré de Balzac** place en forêt de Marigny (Saint-Germain-en-Coglès) une scène de messe en pleine nature près des rochers dits « Les Couardes » dans son roman *Les Chouans* (1828), **François-René de Chateaubriand** et **Jean Guéhenno** se remémorent avec tendresse ce même environnement, décor des scènes de leur jeunesse, dans leurs ouvrages respectifs *Mémoires d'outre-tombe* (1848) et *Changer la vie* (1961). **Victor Hugo** évoque quant à lui, dans son roman *Quatrevingt-treize* (1874), les « religieuses du couvent de Saint-Marc-le-Blanc » ainsi qu'un écart de la commune de Tremblay.

Outre ces auteurs à la popularité élargie, Saint-Germain-en-Coglès fournit le territoire de ses plumes locales. Ainsi de celles de **Hyacinthe du Pontavice de Heussey**, auteur des *Poèmes virils* en 1862 ou de **Robert du Pontavice de Heussey** qui rédige *Autour de la lampe, nouvelles et fantaisies* en 1893. Le **matrimoine** littéraire est également incarné par les récits en Gallo de la bazougeaise **Adèle Denys**, à l'image de sa *Vie et histoires d'autrefois en Pays Gallo : Histoires et contes en parler Gallo* (1987) ou les poèmes de la poétesse Angèle Vannier. Légendes et fables locales sont quant à elles réunies en des recueils hérités de folkloristes, comme **Amand Dagnet**, né en 1857 à Saint-Étienne-en-Coglès.

**« Cela s'appelait d'un nom étrange :
Peiné [Paisnel, Saint-Germain-en-Coglès].
C'était une vieille chaumière isolée, à moins de deux lieues de la ville mais,
me semble-t-il aujourd'hui encore, aussi loin que les Indes ou la Chine. [...]
C'était au bout du monde, au fond du temps, le paradis. [...]
Selon mes souvenirs, il fait toujours soleil dans ce canton de l'univers
où j'ai grandi. Le temps n'y passe pas et la vie y est sans problèmes.
C'est comme un juillet éternel. »**

Jean Guéhenno,
Changer la vie, mon enfance et ma jeunesse, 1961



En compagnie de l'INA,
partez à la rencontre des
contouses de Bazouges-
la-Pérouse en 1980 !

Oralité et pratique du Gallo

Situé aux confins de la Haute-Bretagne, le territoire est bien sûr celui du Gallo.

Élément du patrimoine immatériel local qui rappelle au souvenir l'identité passée d'un peuple, **le Gallo semble aujourd'hui en danger d'extinction**. Afin d'en prévenir le déclin, des initiatives locales sont engagées en faveur de sa promotion, de son usage et de sa visibilité. Ainsi, le **Gallo est enseigné à l'école Sainte-Anne de Bazouges-la-Pérouse**, de la maternelle au CM2. D'ailleurs, la cité a signé la charte *Du Galo, dame yan, dame vère !* en mai 2017. L'association **La Granjagoul**, implantée dans le Pays de Fougères auquel appartient Couesnon Marches de Bretagne, contribue à promouvoir le Gallo sur le territoire grâce à des actions animées notamment par un médiateur des patrimoines culturels immatériels. Sur les murs de certaines médiathèques communautaires ou sur ceux de la piscine Coglé'O, diverses maximes en Gallo s'affichent.



**« Le Coglais appartient au pays Gallo :
ce n'est pas la Bretagne bretonnante mais c'est la Bretagne quand même,
entre Rennes et Fougères. »**

*Ouvertures, la revue des centres sociaux,
Janvier 1993*

Le Gallo est parfaitement incarné localement par **Eugénie Duval** (1926-2021) et **Adèle Denys** (1899-2002), conteuses confirmées ayant légué à la postérité de nombreux témoignages oraux mais aussi des pièces de littérature en Gallo. En novembre 2024, l'accueil de loisirs sans hébergement multisites communautaire de l'ouest du territoire est baptisé « Les P'tits Gallos », à la suite d'une concertation citoyenne. Cela prouve l'attachement des locaux à ces racines. Adèle Denys est inhumée au cimetière de Bazouges-la-Pérouse face à la poétesse Angèle Vannier (1917-1980). Cette dernière, atteinte de cécité, illumine son univers sombre par la poésie. On lui doit notamment les paroles de la chanson *Le Chevalier de Paris*, dont **Édith Piaf** chante en 1950 « les pommes d'argent de Isles doux pommiers ».

Cette chanson s'offre une renommée internationale lorsqu'une fois traduite, elle est chantée par Frank Sinatra, Marlène Dietrich, Aretha Franklin ou encore Bob Dylan. En juin 2024, France Culture consacre un podcast de 57 minutes au souvenir de la poétesse. La culture Gallo, outre le parler, s'accompagne en effet de chansons et d'instruments indissociables aux traditions, maintenus vivaces par des associations d'envergure départementale dont les actions irriguent le territoire, comme **La Bouèze**.



Yvon Kervinio, portrait d'Adèle Denys, 1993 (Bazouges-la-Pérouse)
©CC-BY-SA, Coll. Musée de Bretagne



Partez à la découverte de l'œuvre
d'Angèle Vannier en vous plongeant
dans le podcast ***Je n'ai jamais vu
plus beau visage que sa voix***

Certaines archives sonores, notamment des chants, peuvent être écoutées sur la base des archives du patrimoine oral de Bretagne **Dastumedia**. L'INA permet également un accès au parler Gallo du territoire.

La collecte de la mémoire orale fait partie des préoccupations des acteurs locaux et constitue l'un des objectifs du label Pays d'art et d'histoire.

Quand l'APPAC mettait en place le dispositif « Ambassadeurs de mémoires », à réactiver, les Petites Cités de Caractère® parmi lesquelles Bazouges-la-Pérouse ont porté le projet « **Mémoire de Vi(e)lles** » à l'été 2025. L'idée est de pouvoir rendre pérenne ces actions de collecte de la mémoire immatérielle, pour protéger et valoriser ce patrimoine précieux et révélateur de son temps.



Inscrivez-vous ou connectez-vous à la base **Dastumedia** pour plonger dans une **veillée au Tiercent** à travers une chanson interprétée en 1979 !

Fête des cônes (Rimou)

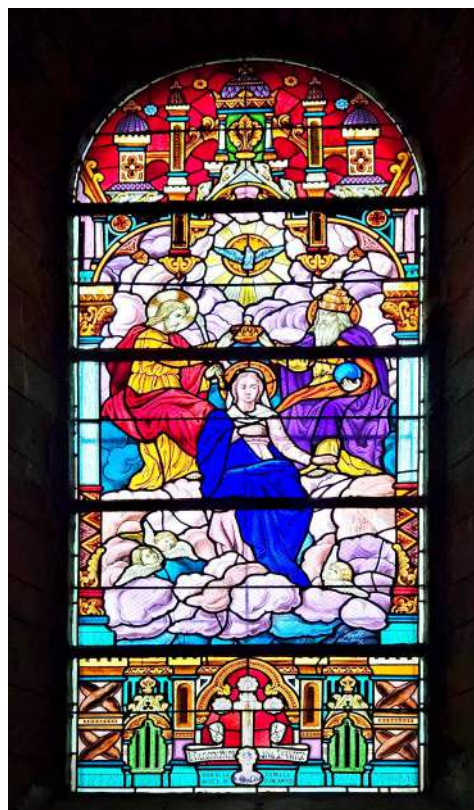
Chaque année au **15 août** depuis des siècles, le village de Rimou est animé d'une fête à nul autre pareil. Cette célébration fédère chaque année des milliers de fidèles – parmi lesquels des membres de la **confrérie des Cônards** – autour d'une procession de dévotion à la Vierge, cheminant de l'église de la commune jusqu'à la grotte de Lourdes située à 350m de là.

En l'église, ce sont des centaines de cônes – des pains bénis cruciformes disposés en abondance autour de l'autel qui attendent les fidèles. Selon la croyance, ces pains seraient de véritables **talismans contre la foudre** disposés au-dessus des portes de salle à manger ou sur le manteau des cheminées. Convaincues des vertus protectrices des cônes, certaines personnes gardent une deuxième cône en prévision d'orages violents et en cassent, pour éloigner le danger, des morceaux qu'ils jettent dans un feu spécialement dédié. La tradition semble se rattacher au XV^e siècle, quand une paysanne pétrissant sa pâte à pain cessa sa tâche pour se cacher, effrayée par un fort orage. À ce moment, deux de ses pâtons tombèrent l'un sur l'autre, ce qui donna la forme d'une croix et instantanément, l'orage se tut.

Cette fête est recensée par le Service régional de l'Inventaire comme **l'unique pardon marial du territoire de Couesnon Marches de Bretagne**, l'un des quatre pardons mariaux du pays de Fougères. Le pardon marial de Rimou est, comme les environ 2000 autres pardons et troménies de Bretagne, inscrit depuis 2020 à **l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel**. La tradition se matérialise à travers certains objets et éléments de décor à caractère patrimoniaux, comme des bannières, croix de procession ou vitraux d'église.



Messe des cônes à Rimou ©Région Bretagne, Inventaire du patrimoine, N. Lambert, 2013



Vitrail en l'église de Rimou avec, sur le registre inférieur, la représentation de cônes ©TC, CMdB

Paroles de vrais cônards !

avec Yves Noël, ancien meunier de Quincampoix et ancien président du comité des fêtes et Yves Tison, membres de la confrérie des cônards



Cette fête, séculaire et aux origines floues, mêle dans la joie et la bonne humeur traditions chrétienne et païenne. Au cœur de l'évènement se met en scène l'incontournable confrérie des « cônards ». Contrairement à ce que pourrait porter à croire son homophone, intégrer cette confrérie est loin d'être une injure et procure une grande fierté à quiconque a le bonheur d'y entrer. C'est une véritable gloriole !

Deux caractéristiques excluent l'accès à la confrérie : être une femme et ne pas habiter Rimou. Et lorsque l'on devient « cônard », on s'engage à répondre présent à la fête des cônes trois années durant. Au cours de ce cycle trisannuel, les « cônards », qui sont au nombre de six, endossent, chaque année, un rôle différent. Chaque rôle est campé par un binôme de cônards.

Le premier rôle, endossé en première année du cycle, est celui de l'« entrant ». Les entrants sont désignés par les sortants et leur identité est gardée secrète jusqu'à la date phare du 15 août. À leur suite, en deuxième année du cycle, se trouvent les « donneurs » qui donnent au meunier de Quincampoix 200kg de blé (bien plus à une époque) pour les transformer en farines. La tâche leur revient également de trouver un boulanger pour transformer ces farines en cônes. Les « sortants », quant à eux, achèvent leur cycle de 3 ans en confrérie en désignant de nouveaux entrants. Il ne faut jamais oublier que quand on entre en confrérie, c'est pour la vie. D'ailleurs, on peut être cônard deux fois au cours de son existence : une fois en étant célibataire, une seconde en étant marié.

La journée du 15 août est, pour les cônards et depuis des années, très ritualisée. Très tôt le matin, les 6 cônards de l'année cassent la croûte ensemble. Longtemps, la réunion se déroulait au bistrot de Rimou mais depuis ces dernières années, c'est Madame Rigault, native du pays et attachée à la tradition qui accueille la petite société. Après ce petit-déjeuner, les cônards doivent être prêts aux alentours de 8h30 – 9h00 pour mettre les cônes en place au chœur de l'église. Cela représente un travail considérable ! 2000 à 2500 cônes sont fabriquées la veille (elles étaient environ 3500 il y a quelques années encore) et doivent être prêtes pour la messe à l'occasion desquelles elles reçoivent la bénédiction. La messe se termine par une sortie de la Vierge, portée par des jeunes filles, et où sont brandis différents objets liturgiques constitutifs de l'évènement, parmi lesquels une bannière et une croix de procession en argent. Cette procession est l'occasion de chants et de prières en faveur des biens de la terre et de la Vierge. Les cônards se relaient ensuite pour vendre les cônes bénites. Parfois, les cônards rencontrent des problèmes de taille : certains boulangers fournissent des cônes bien trop grandes ou, au contraire, trop petites ! Cela n'empêche pas, chaque année, une foule importante de se déplacer pour s'offrir de nombreux cônes. Certaines personnes en achètent parfois une vingtaine, pour les distribuer autour d'eux ou tout simplement manger ce pain béni réputé imputrescible.



L'influence bénéfique des cônes est attestée par des témoignages mystérieux relevant du miracle. Ainsi d'une habitation située dans un alignement de maisons mitoyennes épargnée par la chute de la foudre ou d'un bébé dormant dans un lit en fer ayant survécu au passage de la foudre dans sa maison. La ferveur autour de la fête est chaque année importante, avec un public très contrasté. La messe des cônes est courue par les habitants et un public pieux, tant est si bien que l'église se trouve parfois trop resserrée pour accueillir la foule. Quant au vide-grenier – fête foraine associé à la fête, il fait le bonheur des familles. La confrérie des cônards constitue pour ses participants une belle forme d'intégration au village, ce qui particulièrement vrai pour les nouveaux habitants. Cependant, ces derniers, difficiles à mobiliser laissent envisager une ouverture au canton pour renouveler les cônards.





“

*C'est ici qu'il faut parler d'elle,
La maison des oiseaux parfaits,
La merveille où toutes les ailes,
Peuvent s'ouvrir sur leur secret*

”

Angèle Vannier, « De ma vie... »
in *L'Arbre à feu*, 1950





Chapitre II

UN TERRITOIRE DE CULTURE POUR ET PAR LES HABITANTS

UN PEYIZ DE QHULTURE POUR E PAR LES JENS

PARTIE I > Une politique culturelle riche et dynamique

- ❶ La culture au service des habitants p.131
- ❷ Des habitants engagés pour la culture p.141

PARTIE II > Un pays d'arts et... de culture

- ❶ Un solide réseau de lecture publique p.145
- ❷ Les lieux de diffusion de la culture vivante p.154
- ❸ « À vous de jouer ! » : apprendre en s'amusant p.163
- ❹ Cinéma et productions audiovisuelles p.166

PARTIE III > « Allez, on sort ! » : Regard sur une année d'offre culturelle foisonnante et éclectique - 2025 p.167

PARTIE IV > Source d'éveil : la culture en milieu scolaire

- ❶ Publique ou privée, de la maternelle au collège : à chacun son école ! p.175
- ❷ Du Galo, Dam Yan Dam Vère ! Une culture haute-bretonne vivante p.176
- ❸ Musique à l'école p.177
- ❹ Vivre la culture en milieu scolaire p.179
- ❺ Un laboratoire d'expériences pour les étudiants p.180

PARTIE I

Une politique culturelle riche et dynamique

Eune politique qhulturele riche e alante

Le territoire de Couesnon Marches de Bretagne est maillé d'un **solide tissu culturel**, porté par des institutions et des associations. Le foisonnement des propositions permet des programmations annuelles riches et éclectiques et offre une fenêtre d'ouverture sur la culture dans tout ce qu'elle a de plus varié.

Au sein de la communauté de communes de Couesnon Marches de Bretagne, ce sont en 2026, **13 agents** qui, quotidiennement, assurent la mise en œuvre de la politique culturelle communautaire.

Équipements et services communautaires structurants des politiques sociales et culturelles

mai 2022



Petite enfance

- Multi-accueil
- RIPAME Relais Parents Assistants Maternels Enfants
- Ateliers d'éveil

Enfance / Jeunesse

- ALSH Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- Transport d'enfants organisé
- Espaces Jeunes

Emploi

- PAE Point Accueil Emploi

Lecture publique (en réseau)

- Médiathèque
- Bibliothèque-relais
- Transport école - médiathèque

Sur l'ensemble du territoire

- Ludotheque itinérante
- Agrément Centre Social Animations Familles Dispositif Parents-Parole

Équipements structurants

- ESCC Espace Social et Culturel Commun
- PSS Pôle Social et Solidaire
- Centre Culturel du Coglais

CHIFFRES CLÉS

- 11 médiathèques et bibliothèques
- 2 espaces sociaux
- 1 centre culturel dédié
- 1 agrément centre social

0 1 2 3 4 5 km
 Réalisation mai 2022 - Service SIG - CMB
 Sources : Openstreetmap et contributeurs
 Direction des Solidarités de CMB
 SPL Services Familiales Marches de Bretagne
 Contact : 02 99 97 71 80

1 La culture au service des habitants

La politique culturelle de Couesnon Marches de Bretagne est soutenue par la DRAC Bretagne, la Région Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine. Ces partenaires institutionnels partagent les objectifs de démocratisation culturelle, de soutien à la création et d'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie. La collectivité a signé, en septembre 2025, un **pacte culturel de territoire** – le premier d'Ille-et-Vilaine ! – avec ces trois acteurs. Cela permet d'encourager le développement de politiques culturelles croisées.

Les partenaires du pôle Culture – Lecture Publique de Couesnon Marches de Bretagne

DRAC Bretagne :

Le partenariat avec la DRAC Bretagne se matérialise par le soutien à la construction d'équipements, l'acquisition de mobilier et de supports informatiques, la mise en place de projets EAC en milieu scolaire. Autre symbole de la collaboration entre la DRAC et la collectivité : la signature, en 2022, du **Contrat Territoire Lecture** qui lie les deux parties jusqu'en 2025.



Inauguration théâtralisée de la médiathèque de Bazouges-la-Pérouse ©Pôle CLP_CMDdB

Région Bretagne :

Elle a notamment apporté son soutien à la construction d'équipements, comme la **médiathèque de Bazouges-la-Pérouse**, inaugurée par la ministre de la Culture, Rachida Dati, en avril 2024.

Département d'Ille-et-Vilaine :

Il soutient le **pôle Culture-Lecture Publique de Couesnon Marches de Bretagne** dans la mise en place de résidences mission, de projets FAAT (fonds d'accompagnement artistique et territorial), de projets EAC.

Les liens avec le Département sont quotidiens et singuliers. Les deux institutions gèrent et animent l'Espace Social et Culturel Commun, sur la commune de Maen Roch (premier ESCC du département). Ce site regroupe des acteurs du champ culturel, de l'action et de l'animation du projet social et culturel de l'ESCC, du schéma départemental de Lecture Publique, du dispositif Musique à l'école, dans la construction d'équipements.



Les quatre institutions réunies à l'occasion de la signature du Pacte culturel de territoire, en septembre 2025 ©Service Culture - Lecture Publique CMDdB

La politique culturelle de Couesnon Marches de Bretagne s'articule autour de 5 axes forts :

1_ Une programmation artistique pluridisciplinaire et de proximité :

Le pôle Culture - Lecture Publique de Couesnon Marches de Bretagne organise une saison culturelle de septembre à juin dans le cadre des programmations du Centre Culturel du Coglais (dans et hors les murs) et du réseau des médiathèques. Cette riche programmation déployée à l'échelle du territoire permet de convoquer et de démocratiser de nombreuses pratiques artistiques : musique, théâtre, danse, théâtre d'objets, expositions, accueil d'auteur-illustrateur, ciné-concert, jeune public, etc.

Le pôle Culture-Lecture Publique est également à l'initiative de saisons estivales ayant pour théâtre la forêt de Villecartier, site patrimonial majeur du territoire. Ces saisons, baptisées les « **Dimanches animés en forêt de Villecartier** », permettent aux publics de tous âges de bénéficier, quatre à cinq dimanches par an de mai à août, de représentations de théâtre de rue, d'arts circassiens, de musique, de marionnettes, de déambulations, etc.



Représentation de la compagnie Bande à l'enton destinée aux tout-petits. Dimanche Animé 2024 ©Pôle CLP_CMDB

L'un de ces « Dimanches », co-construit avec le pôle Transitions Écologique et Énergétique de Couesnon Marches de Bretagne et ses partenaires dont le **Réseau d'Éducation à l'Environnement du Pays de Fougères**, est consacré à la thématique de la nature et de la biodiversité.

L'événement s'inscrit dans le cadre national de la **Fête de la Nature**. Il s'agit d'un temps fort permettant de valoriser les **patrimoines naturels et paysagers**, ces derniers faisant l'objet d'un axe thématique à part entière du projet Pays d'art et d'histoire.

L'édition du **Dimanche « Nature »** proposé en mai 2025 a permis au service communautaire porteur de la candidature au label Pays d'art et d'histoire de proposer un temps de concertation citoyenne en forêt, structuré autour d'un jeu de piste portant la thématique des patrimoines locaux.

La coordination des Dimanches animés est encadrée par le pôle Culture - Lecture Publique de Couesnon Marches de Bretagne.

Le comité d'organisation de ces manifestations est composé de quatre agents communautaires et quatre **habitants bénévoles**. Une équipe de 15 bénévoles est présente sur le site de Villecartier chaque jour J, afin de participer au balisage, à l'installation des exposants, à l'accueil des artistes et des publics. Les bénévoles œuvrent également en périphérie des événements, pour l'hébergement des artistes notamment.

En 2025, 15 compagnies professionnelles et artistes ont été accueillis dans le cadre des Dimanches, issus de plusieurs disciplines artistiques : théâtre de rue, cirque, marionnettes, théâtre d'objets, conte, musique, ateliers artistiques. **On peut estimer à plus de 3000 le nombre de visiteurs ayant profité de ces dimanches en 2025.**





2_ Le soutien à la création artistique

En lien avec le Département d'Ille-et-Vilaine, le **pôle Culture-Lecture Publique** de Couesnon Marches de Bretagne accueille et accompagne des résidences d'artistes, des résidences mission sur le territoire. Ainsi, la compagnie **Les Échappés du Bal** a pu, de 2019 à 2021, de 2021 à 2023 ainsi qu'en 2024, proposer des actions et projets artistiques en lien direct avec les habitants.

Des projets FAAT (Fonds d'accompagnement artistique et territorial) envers des publics en situation de fragilité ont également été accompagnés par le pôle Culture - Lecture Publique en soutien avec le Département. Parmi ces projets, ceux autour de l'objectif **Facile à Lire et à Comprendre** ou du **théâtre autour des aidants**.



Le service Culture, via le projet du **Centre Culturel du Coglais**, accueille des compagnies professionnelles à la qualité reconnue en résidence plateau. Il accompagne et coproduit de futures créations, soutient l'émergence artistique. Il en est de même pour l'Espace Social et Culturel Commun qui accueille en résidence de création des groupes de musique ou compagnies de spectacles vivants en mettant à disposition son auditorium. Des temps de restitution sont programmés auprès de publics captifs ou du tout public.



Compagnie Les Échappés du bal Dimanche Animé 2024 ©Service Culture - Lecture Publique CnMB

LES PROJETS ARTISTIQUES EN 2025

- **1 résidence mission** avec la compagnie Troisième Acte : **140 personnes touchées** par une action culturelle de janvier à septembre 2025, **3 projets différents** menés sur le territoire, mêlant création, actions culturelles, diffusion, résidence de recherche ;
- **1 projet théâtre** en lien avec le prix Facile à Lire et à Comprendre et la compagnie Les Échappés du Bal ainsi que les foyers de vie du territoire ;
- **3 compagnies en résidence** de création à l'Espace Social et Culturel Commun

3_ Éducation artistique et culturelle (EAC)

L'**EAC** tient une place importante dans la politique de Couesnon Marches de Bretagne, qui multiplie les actions culturelles et de médiation en lien avec les programmations. Ces temps se déclinent sous différents formats, des ateliers aux rencontres, des spectacles aux parcours-découverte, en passant par les concerts pédagogiques. Ces projets EAC permettent de se mêler à une diversité d'acteurs, comme des partenaires éducatifs ou médico-sociaux.

EAC en collège autour du spectacle en milieu sportif Ces filles-là © Pôle CLP_CWdB



Dans cette dynamique, le service **Lecture publique** organise les accueils de classe en médiathèque pour l'ensemble des élèves des écoles élémentaires via la **prise en charge à 100% du transport école-lieu de lecture**.

Dans la même logique, le **Plan musique à l'école**, porté par le Département, vise à sensibiliser dès le plus jeune âge aux pratiques musicales. Il est financé à hauteur de 21 000€ par Couesnon Marches de Bretagne et 10 000€ par le Département. Ainsi, les écoles du territoire bénéficient de l'action d'une musicienne intervenante de l'école de musique locale **Interval' Coglais**, permettant de favoriser l'initiative musicale et la pratique instrumentale pour tous et dès le plus jeune âge.

Également, la collectivité favorise l'accès des jeunes (3-18 ans périscolaire) à la culture et aux pratiques artistiques par la mise en place des **chèques-culture**. Il s'agit d'une aide financière qui oscille entre 15 000€ et 20 000€ par an afin d'aider les familles à inscrire leurs enfants à des activités culturelles et patrimoniales. Le club patrimoine proposé par l'**APPAC** ainsi que l'association **L'Outil en Main**, qui permet de sensibiliser les jeunes aux métiers liés parfois au patrimoine, sont concernés par le dispositif des chèques-culture. En 2025, le service porteur de la candidature au label Pays d'art et d'histoire a soutenu ces associations à caractère patrimonial engagées dans le dispositif.



Rencontre autrice - jeunes publics en milieu scolaire ©Pôle CLP_CWdB



Démonstration musicale dans l'auditorium de l'ESCC © Pôle CLP_CMDdB

4_ Soutien aux associations culturelles (école de musique, école de cirque, associations de musique...), accompagnement de projets partenariaux, soutien à la pratique amateur

Le soutien à la vie associative est un axe important dans la politique culturelle de Couesnon Marches de Bretagne.

Cette politique se décline sous plusieurs axes :

- Un **soutien financier** par le biais de dispositifs d'aides financières (aide à la professionnalisation au théâtre et chant/chorale, aide aux événements) pour les associations culturelles du territoire ;
- Un **conventionnement** et des **subventions** de fonctionnement pour les associations d'envergure communautaire qui œuvrent dans l'EAC (arts visuels, musique, cirque, poésie) ;
- Le service Culture de Couesnon Marches de Bretagne coordonne et assure la **communication** autour du Printemps du Coglais-Couesnon Marches de Bretagne, événement qui permet à une trentaine d'associations et structures de mettre en valeur leur travail et de les faire connaître auprès des publics via leurs propositions d'une soixantaine de rendez-vous par édition ;
- La **pratique amatrice** trouve sa place au Centre Culturel du Coglais qui propose location et mise à disposition d'espaces et de matériel, soutien technique d'un régisseur professionnel, accueil d'ateliers de pratique théâtrale, etc. En parallèle, l'auditorium de l'ESCC accueille les partenaires pour des cours de musique hebdomadaires, des répétitions et auditions musicales, des spectacles, des ateliers ou des conférences.



ZOOM SUR...

Les locations et l'accueil de la pratique amatrice en 2025 au Centre Culturel du Coglais - salle René de Obaldia

- Les locations et mises à disposition : réunions, associations, spectacles, écoles, instances de Couesnon Marches de Bretagne : **14 réservations, soit 29 jours d'occupation.**
- **3 associations de théâtre ont été accueillies** au Centre culturel du Coglais pour la pratique d'ateliers réguliers ou ponctuels.

LES SUBVENTIONS EN CHIFFRES VOTÉES POUR L'ANNÉE 2026

En 2026, le pôle Culture – Lecture Publique se veut pourvoyeur de 233 088€ de subventions culturelles réparties comme suit :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide aux associations de théâtre et chant choral adultes (professionnalisation et diffusion) : 16 278€ d'aides pour 6 associations ➤ Aide aux associations proposant des événements ou festivals sur le territoire : 14 200€ d'aides pour 14 associations ➤ Aide aux projets exceptionnels : 1 500€ d'aides pour 1 projet associatif ➤ Accompagnent envers les associations employeuses d'envergure communautaire | <ul style="list-style-type: none"> (association Pôle artistique et culturel Angèle Vannier et l'association Superflux) : 28 710€ d'accompagnement ➤ Aide pour les associations et institutions de pratiques artistiques : (école de musique, association musicale, école de cirque, dispositif Musique à l'école) : 149 400€ pour les associations proposant des actions d'EAC ➤ Subventions dans le cadre des chèques-culture : 23 000€ répartis entre 11 associations |
|--|--|

5_ Projets partenariaux :

Le pôle Culture-Lecture Publique accompagne et œuvre en partenariat autour de projets culturels en lien avec une multitude de partenaires, qu'il s'agisse de partenaires du domaine culturel, éducatif, médico-social ou encore environnemental. Les projets se construisent en étant à l'écoute des attentes, des enjeux et des besoins pour répondre au mieux aux problématiques d'accès à la culture pour tous et avec tous.

Le Pôle Culture - Lecture Publique et la valorisation des patrimoines : des parts importantes du budget prévisionnel global de Couesnon Marches de Bretagne en 2026 :

Budget global de Couesnon Marches de Bretagne (fonctionnement - dépenses) : 21 481 706,44€

Budget pôle Culture - Lecture Publique (fonctionnement - dépenses - hors RH) : 575 173,08€ (dont 33 548€ de dépenses liées au Pacte Culturel de Territoire)

Recettes pôle Culture - Lecture Publique (fonctionnement) : 10 440€.
Reste à charge : 564 733,08€

Budget candidature Pays d'art et d'histoire et patrimoine (fonctionnement - dépenses - hors RH) : 45 890,52€ (dont 25 637€ de subventions à l'APPAC)

Le Pacte Culturel de Territoire (PCT)

En 2025, Couesnon Marches de Bretagne a signé le premier PCT d'Ille-et-Vilaine. Ce Pacte vise à structurer et à accompagner les politiques culturelles engagées sur le territoire et **portées par l'EPCI**, en s'adaptant au contexte local. **Les habitants de Couesnon Marches de Bretagne sont intégrés dans la démarche** pour permettre d'écrire un récit de territoire commun. Dans ce cadre, des liens forts sont à tisser entre le pôle Culture – Lecture publique et le Pays d'art et d'histoire de Couesnon Marches de Bretagne, comme cela est annoncé à travers les trois grands axes structurant le Pacte.

Le PCT de Couesnon Marches de Bretagne s'articule autour de trois axes :

Axe 1 : Faciliter la participation de tous les habitants à la vie culturelle

Le Pacte vise à renforcer la participation des citoyens comme acteurs de la démocratie pour mettre en œuvre les droits culturels. Pour ce faire, les signataires du pacte mettent en avant les enjeux suivants :

- > Favoriser l'engagement citoyen et bénévole pour maintenir la vitalité culturelle sur l'ensemble du territoire
- > Faire des équipements culturels et sociaux des lieux inclusifs et citoyens
- > Favoriser la transformation des comportements des habitants au regard des transitions
- > Œuvrer en transversalité et favoriser la coopération interservices pour répondre à des enjeux d'accessibilité (géographique, aux équipements, aux offres de service, à la construction de projets, aux supports de communication)

Pour répondre à ces différents enjeux, Couesnon Marches de Bretagne, s'engage avec l'aide des signataires du pacte, à mettre en place :

- **Une enquête de territoire** pour mieux cibler la relation des habitants à leur territoire et mieux connaître leurs attentes
- **Une formation sur les droits culturels** afin de créer un socle commun entre élus communaux et communautaires, partenaires et agents sur l'implication citoyenne dans les projets de la collectivité
- Créer des outils pour **renforcer l'interconnaissance et la coordination des acteurs** dans l'objectif d'une plus grande visibilité et d'une cohérence de l'offre artistique et culturelle
- **Organiser des journées d'échanges** autour de la participation citoyenne, des échanges de savoirs, de la valorisation de l'activité bénévole

Axe 2 : Développer l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie : faire de la culture un outil d'émancipation et d'inclusion au service de tous

Pour ce faire, les enjeux identifiés pour permettre la mise en place des actions d'EAC tout au long de la vie sont :

- > D'aller vers des publics spécifiques et des publics en situation de fragilité au-delà du public scolaire
- > De favoriser la transversalité des projets en y associant les communes, les acteurs éducatifs, sociaux, environnementaux et les partenaires du territoire pour identifier les problématiques rencontrées, encourager l'interconnaissance, le partage d'expertise et valoriser les compétences de chacun pour créer des projets artistiques cohérents
- > De questionner le projet culturel actuel au regard des publics touchés, des espaces concernés, des temporalités (temps scolaires/temps libre/temps de travail)
- > De veiller à un maillage du territoire équitable ainsi qu'à la diversité des thématiques et des formes artistiques (diffusion, résidence, projet, enseignements artistiques...)

Pour répondre à ces différents enjeux, Couesnon Marches de Bretagne s'engage, avec l'aide des parties, à :

- **Etablir un état des lieux et une cartographie** des pratiques actuelles (publics, thématiques, partenaires...)
- **Animer des actions culturelles** en s'appuyant sur les objectifs définis dans les politiques contractuelles telles que la CTG et le projet social de territoire, le PEDT (projet éducatif de territoire), le PCAET (plan climat air énergie de territoire), le PAT (plan alimentaire de territoire), le CLS (Contrat local de santé)...
- **Organiser des formations interprofessionnelles** pour valoriser les compétences et l'interconnaissance et avoir un langage commun pour déployer des actions culturelles à l'échelle du territoire, encourager une culture commune.
- S'engager dans une démarche de **labellisation 100% EAC**

Axe 3 : Valoriser le patrimoine auprès de tous les habitants, le protéger, diffuser les connaissances : vers la labellisation Pays d'art et d'histoire

D'une manière générale, les patrimoines sont porteurs d'enjeux qui se déclinent selon les axes suivants :

- > **Connaître** les patrimoines du territoire via des études approfondies, menées avec différents partenaires
- > **Protéger** les patrimoines locaux, via la mise en place de chantiers participatifs ou d'insertion, d'aides financières ou techniques à destination des élus ou des habitants
- > **Fédérer** en ralliant des acteurs ou territoires voisins partageant des thématiques patrimoniales communes, en faisant des habitants du territoire les premiers acteurs et ambassadeurs de leurs patrimoines
- > **Partager** les connaissances via des lieux ou des événements dédiés à des moments de convivialité favorisant les interactions (visites guidées, visites décalées, spectacles, concerts dans des sites patrimoniaux...)

Pour répondre à ces enjeux de valorisation et de protection du patrimoine, Couesnon Marches de Bretagne s'engage, avec l'aide des parties et à travers son projet Pays d'art et d'histoire, à mettre en place :

- **Des actions pensées par et pour les habitants** favorisant les temps de cohésion sociale et de vivre ensemble autour des patrimoines. La récolte de l'opinion citoyenne engagée en phase de candidature est essentielle pour que la découverte des patrimoines passe par des actions répondant aux besoins du plus grand nombre ;
- **Un programme d'actions de médiation permanent qui complète et structure l'offre existante**
- **Une réflexion autour d'équipements culturels mettant en valeur de façon approfondie et pérenne les patrimoines locaux** dans leur globalité (CIAP) ;
- **Un pack de bienvenue** permettant aux nouveaux habitants de découvrir et de s'attacher au territoire, en vue d'encourager leur installation pérenne ;
- **Des liens forts avec les grands sites qui nous entourent**, en dehors de la collectivité, autour de thématiques communes, de labels et circuits partagés pour favoriser la circulation de personnes, d'artistes, d'idées, de pratiques culturelles, de ressources.

Le pôle Culture – Lecture publique de Couesnon Marches de Bretagne, partenaire phare du Pays d'art et d'histoire

Dès la phase de candidature au label Pays d'art et d'histoire, le pôle Culture – Lecture Publique de Couesnon Marches de Bretagne s'est imposé comme un partenaire phare du projet. Quatre des actions de concertation citoyenne données dans le cadre de la démarche de candidature ont été le fruit d'une collaboration avec les services Culture et Lecture Publique. Associés à des thématiques liées aux patrimoines locaux sous toutes leurs formes, ces temps d'échange ont permis de récolter l'opinion de 56 habitants et usagers du territoire quant à leurs patrimoines et à leurs attentes liées au label Pays d'art et d'histoire.

Le Pacte Culturel est un élan supplémentaire devant renforcer les liens entre le pôle Culture-Lecture Publique et le Pays d'art et d'histoire. Les effets concrets du pacte se mesurent dès l'automne 2025 avec la mise en place d'un projet de valorisation des patrimoines funéraires locaux pour l'année 2026. Ce projet se structure entre visites guidées, déambulation théâtrale, résidence et exposition photographiques ainsi que récolte mémorielle, en lien avec le service Culture de Couesnon Marches de Bretagne, les associations Superflux et Radio Soleil, l'artiste-photographe en résidence Lise Dua ainsi que les habitants du territoire.

Dans le cadre de la candidature au label Pays d'art et d'histoire, les actions de valorisation du patrimoine grossissent d'ores et déjà les rangs des propositions culturelles proposées chaque année aux établissements scolaires par le pôle Culture et Lecture publique communautaire.

Le pôle Culture – Lecture publique s'est également associé à la démarche de candidature Pays d'art et d'histoire dans le cadre des Journées européennes du patrimoine 2025 en proposant une visite guidée de la médiathèque de Bazouges-la-Pérouse autour du matériau de construction terre, assurée par la structure Écobatys et des visites guidées du Centre Culturel du Coglais, sis dans un presbytère du XVII^e siècle réhabilité.



2 Des habitants engagés pour la culture

Le territoire de Couesnon Marches de Bretagne possède la singularité de jouir d'un maillage associatif particulièrement dense et engagé dans les domaines de la culture et des patrimoines.

Un rapide état des lieux des associations connues du territoire permet de recenser, en 2025 :

- Au moins 14 associations ayant lien avec la musique (chorales, fanfares, écoles de musique, festivals, etc.) ;
- Au moins 10 associations ayant lien avec le théâtre amateur (enfants et adultes) ;
- Au moins 7 associations ayant lien avec la valorisation des patrimoines, dont les patrimoines immatériels comme le pommé ;
- Au moins 3 associations ayant lien avec les arts et l'enseignement de pratiques artistiques ou manuelles ;
- Au moins 3 association de danse
- Au moins 2 associations ayant lien avec la culture, la solidarité, l'éducation populaire ;

Ces différentes associations participent pleinement du paysage culturel local. De la visite guidée historique au festival de musiques actuelles, de l'exposition de peintures contemporaines à la pièce de théâtre amateur, du concert choral à l'atelier artistique jeune public, c'est toute une myriade de propositions qui repose sur le tissu associatif.

Ces projets et processus créatifs sont remarquablement mis en valeur dans le cadre de l'opération « **Le Printemps du Coglais-Couesnon Marches de Bretagne** ». Cet événement annuel, coordonné par le service **Culture de Couesnon Marches de Bretagne**, fête sa 27^{ème} édition en 2026. Ce temps fort permet de valoriser, trois mois durant, la richesse des propositions culturelles associatives, sous toutes leurs formes, dans une programmation unique et collective. Cette initiative permet de célébrer les savoir-faire locaux, de faire briller l'esprit créatif des associations et de susciter, peut-être, certaines vocations bénévoles – si précieuses à l'heure où les associations connaissent une sérieuse crise du bénévolat.



Réunion de préparation à l'édition du Printemps du Coglais 2024, en présence des acteurs du territoire ©Michaël Bliard

En 2025, le **Printemps du Coglais-Couesnon Marches de Bretagne** donnait à voir, de mars à juin, 27 représentations théâtrales, 19 expositions et événements en lien avec les arts plastiques (photographie, dessin, peinture, etc.), 15 événements musicaux, 4 propositions jeunes publics (théâtre, expositions, etc.), 1 événement en lien avec la poésie, 1 événement caritatif en faveur de la sauvegarde du patrimoine, le tout porté en grande partie par les acteurs associatifs locaux.

La plupart des associations prenant part au Printemps du Coglais-Couesnon Marches de Bretagne sont ou seront de solides partenaires pour la vie du Pays d'art et d'histoire.

Deux des événements proposés par des associations dans le cadre du Printemps du Coglais-Couesnon Marches de Bretagne 2025 ont été l'occasion d'organiser des temps de concertation citoyenne dans le cadre de la candidature au label. C'est bien la preuve d'un Pays d'art et d'histoire attendu et qui entend d'ores et déjà construire ses orientations grâce à une action collective impliquant citoyens et partenaires de terrain.

Cela augure de riches collaborations futures dans le cadre desquelles les actions proposées par les associations pourront être portées à notoriété communautaire grâce aux **Rendez-vous du label**.



**« Ce printemps,
nous mettons un accent particulier sur notre patrimoine.
Qu'il soit grand ou petit, matériel ou immatériel [...]
Les actions menées par les associations,
en collaboration avec la Communauté de Communes,
visent à obtenir le label Pays d'art et d'histoire,
soulignant notre volonté de valoriser
et préserver notre riche héritage collectif »**

Thomas Janvier, maire de Maen Roch et alors Vice-Président
en charge de la Culture et de la Lecture Publique de Couesnon Marches de Bretagne,
dans l'édito du programme de la 26^{ème} édition du Printemps du
Coglais-Couesnon Marches de Bretagne (2025)



Une bénévole du réseau des médiathèques communautaires incarne un personnage à l'occasion d'un Dimanche Animé 2023 © CLP MdB

Également, les bénévoles du pôle Culture – Lecture publique, liés à la collectivité par une charte des bénévoles, participent pleinement de la vie du réseau des médiathèques communautaire et de l'organisation de certains événements majeurs de la vie culturelle, comme **les Dimanches animés**. Pas moins de 75 bénévoles participent, quotidiennement, au fonctionnement des médiathèques du réseau communautaire. Trente bénévoles sont également actifs dans l'organisation des Dimanches Animés, à raison d'une quinzaine de bénévoles par date.

Outre les citoyens bénévoles du pôle Culture – Lecture Publique de Couesnon Marches de Bretagne, un **comité d'habitants** actifs au Pôle Social et Solidaire d'Antrain/Val-Couesnon – équipement de la communauté de communes de Couesnon Marches de Bretagne – est force de propositions en ce qui concerne les activités culturelles. Ainsi, à l'automne 2025, le groupe d'habitants a proposé une **balade commentée** à la découverte de la flore s'épanouissant entre les pierres du bourg historique d'Antrain.



Des bénévoles du réseau de lecture publique à la banque d'accueil de la médiathèque de Bazouges-la-Pérouse ©Pôle CLP CMdB



les biblis dont
VOUS
êtes le héros

Partager vos savoir-faire, vos lectures, accueillir le public, animer un atelier... Venez participer à la vie de vos bibliothèques.
Le bénévolat sur le réseau de Couesnon Marches de Bretagne, pourquoi pas VOUS ?

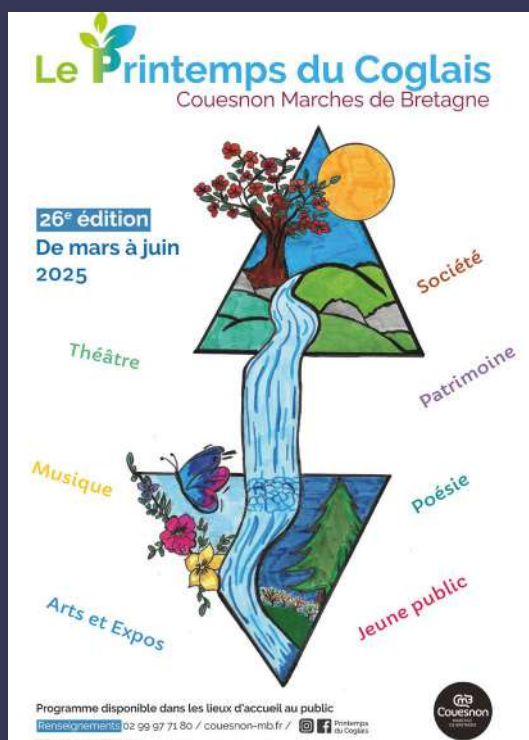
En haut de l'affiche : la jeunesse locale

Depuis l'automne 2023, le service Culture de Couesnon Marches de Bretagne valorise les savoir-faire créatifs des jeunes du territoire – de la 6^{ème} à 17 ans – à travers des **concours de dessin**.

La jeunesse impliquée dans la création des affiches du Printemps du Coglais 2025
©Service CLP - CHdB



Ces dessins ont vocation à illustrer les affiches et supports de communication du **Printemps du Coglais-Couesnon Marches de Bretagne**. De quoi mettre en lumière, à l'échelle communautaire, les talents d'une jeunesse locale impliquée dans la vie artistique et culturelle. Les trois éditions de ce concours de dessin ont permis à une trentaine de jeunes de faire briller leur talent.



Affiche du Printemps du Coglais 2025, dessinée par Mathéo Loizance, 14 ans



Programme Printemps Coglais 2026

Le Printemps du Coglais-Couesnon Marches de Bretagne est également l'occasion de valoriser le capital créatif des jeunes en donnant à voir des actions portées par eux, comme la pièce **La Jeunesse dans les bois en 1972** proposée en 2025 par les comédiens en herbe de l'association **100 graines de Cenrido**, basée à Saint-Germain-en-Coglès.

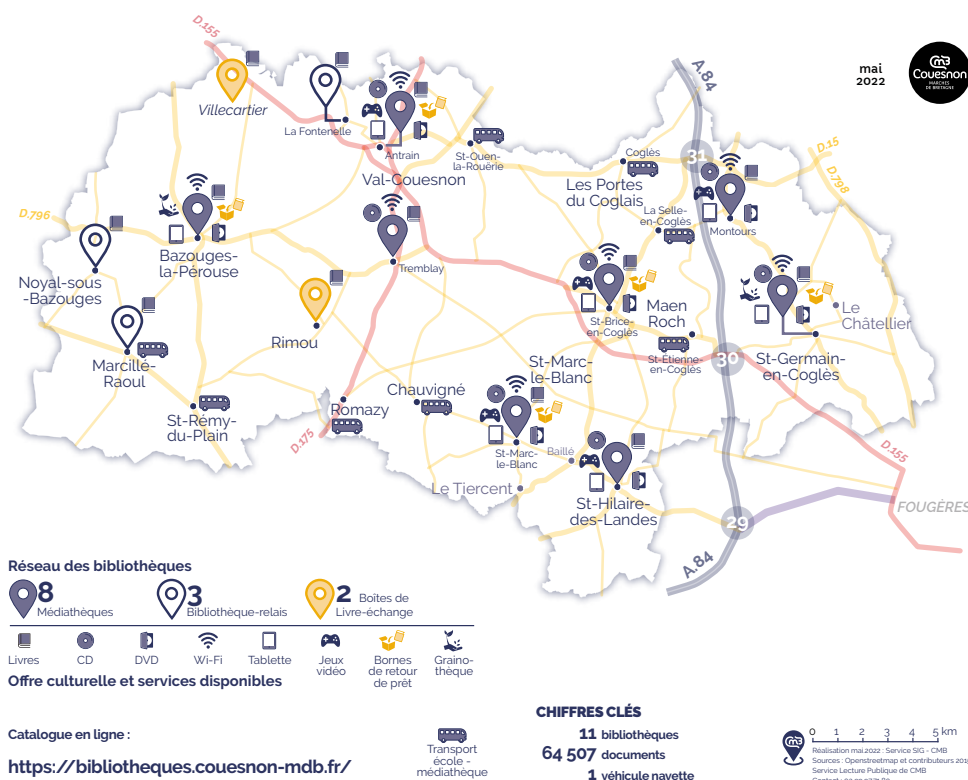
PARTIE II

Un pays d'art et... de culture

Un peyiz d'art e... de qhulture

La culture se vit au quotidien sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne. Tout un chacun, à chaque âge de la vie, de l'école maternelle à l'EHPAD, peut embrasser tout au long de l'année une grande variété de pratiques culturelles et artistiques. De plus, chacun est en mesure de proposer ses propres actions culturelles, tant le tissu associatif et le pôle Culture – Lecture publique offrent un terreau fertile aux **initiatives citoyennes**.

1 Un solide réseau de lecture publique



Le réseau de Lecture Publique en quelques chiffres (2025) :

- **48 892 entrées** sur l'ensemble des bibliothèques du réseau dont **37 255 entrées** tout public et **11 637 entrées** pour des accueils partenaires et événements.
- Le réseau des bibliothèques propose **73 663 documents** dont 2 939 documents provenant du fonds départemental
- Un budget d'acquisition de **60 000€** soit 2.7€ par habitants (moyenne départementale : 3.59€)
- **100 730 documents** empruntés (8 435 par des groupes, 92 295 par des particuliers)
- **39 144 documents** ont circulé entre bibliothèques dans le cadre de la navette
- **2 612 caisses** livrées par la navette soit + de 28 tonnes !
- **4 881 inscrits actifs en 2024 soit 22% de la population** (12% moyenne française) selon la répartition suivante : 39% de 0- 14 ans, 52% de 15-64 ans et 10% de 65 ans et +.

La lecture publique comptait parmi les compétences de Coglais Communauté Marches de Bretagne et d'Antrain Communauté avant la fusion de territoires intervenue le 1^{er} janvier 2017. Depuis, la lecture publique est inscrite au rang des compétences de la collectivité, comme l'indiquent ses statuts. Il s'agit d'un axe fort de la politique culturelle de l'intercommunalité, au confluent des politiques culturelles, éducatives et sociales.

En 2025, le réseau de lecture publique est composé de **8 médiathèques intercommunales** animées par 8 adjoint.e.s du patrimoine et **2 bibliothèques-relais**. Plus de 70 bénévoles engagés dans la vie culturelle du territoire s'impliquent dans la vie du réseau. Ces derniers sont les ambassadeurs du réseau de lecture publique et contribuent à son dynamisme. La responsable du service Lecture publique coordonne la vie du réseau en collaboration avec la responsable du pôle Culture-Lecture publique.



©ChdB

Ce réseau constitue un exemple en termes d'accessibilité. En effet, son maillage est conçu de telle manière qu'il permet l'accès de chaque habitant de la collectivité aux points de lecture en moins de dix minutes de trajet en voiture.

Les objectifs du réseau de lecture publique de la collectivité sont de :

1. **Développer l'accès aux contenus et aux pratiques culturelles** sur l'ensemble du territoire ;
2. **Favoriser l'accès aux livres et à la lecture** dès le plus jeune âge ;
3. **Développer la sensibilité, la créativité et l'esprit critique** à travers une rencontre précoce avec différents domaines de création (littéraire, musicale, cinématographique, numérique, scientifique) ;
4. **Donner accès et former aux différents outils numériques** pour favoriser l'inclusion numérique de tous les citoyens.

Outre sa mission première dédiée à la lecture et à l'information, le réseau de médiathèques de Couesnon Marches de Bretagne propose, tout au long de l'année, une programmation culturelle transversale avec les autres services communautaires et les acteurs associatifs, éducatifs et institutionnels du territoire.

En 2025, la vie culturelle du réseau de lecture publique s'est articulée autour de :

- **7 concerts/spectacles : 376 spectateurs**
- **7 expositions : 2 365 visiteurs**
- **5 projections : 151 participants**
- **23 rencontres et ateliers : 204 participants**
- **113 accueils petite enfance (à destination des assistantes maternelles ainsi que des 0-3 ans et de leur famille)**
- **Education Artistique en milieu scolaire : 5 projets en milieu scolaire soit 667 élèves touchés**
- **80 classes accueillies soit 462 accueils de classes**
- Mais aussi...des après-midi jeux, les rendez-vous réguliers, les ateliers de savoir et savoir-faire, des rencontres avec des auteurs-illustrateurs, des heures du conte...

Au-delà d'être de seuls espaces de lecture, les médiathèques du territoire s'imposent comme de véritables tiers-lieux propices aux **rencontres et aux échanges entre les habitants** de tous les âges. Ces derniers peuvent se sentir libres d'y proposer des temps de partage et d'émulation autour d'activités créatives, culturelles ou patrimoniales (comme le tricot ou la généalogie) ou de sujets divers et variés, notamment patrimoniaux. Ainsi, en 2024, la projection du film évoquant la Seconde Guerre mondiale *OK Jœ !* s'inscrivait dans le cadre de l'exposition autour d'objets liés au conflit prêtés par Éric Rivalain, membre de l'association *Histoire et mémoires de Saint-Brice*, mis en scène en la médiathèque des Portes du Coglais. Des animations autour des patrimoines naturels et paysagers, comme des temps de sensibilisation à la greffe végétale ou des trocs de graines peuvent s'y organiser.

Le tissu associatif du territoire peut également s'emparer des médiathèques pour organiser des temps de rencontre comme le **CLIC de Haute-Bretagne** et ses récurrents **bistrots-mémoire**.



Temps de sensibilisation à la greffe par le service Bocage de Couesnon Marches de Bretagne
©Michael BIARD - OF

18c - Grainothèque en médiathèque
©Pôle CLP_CMdB



Atelier généalogie en médiathèque ©Pôle CLP_CMdB

« Leurs souvenirs, c'est du patrimoine ! »

L'association qu'est le **Centre local d'information et de coordination (CLIC)** de Haute-Bretagne propose à ses usagers, en médiathèque de Bazouges-la-Pérouse, des séances de « **bistrot-mémoire** ». Le CLIC est un service de proximité d'accueil et d'écoute à destination des personnes âgées ou en situations de handicap, de fragilité ou d'isolement. Les bistrot-mémoires consistent en des temps de rencontres proposés à ces personnes ainsi qu'à leurs aidants. Animées par une psychologue et des bénévoles, ces sessions permettent aux personnes de se rencontrer, de s'exprimer, de dialoguer librement, de partager leurs interrogations et leurs difficultés dans un climat de détente et de convivialité.

Au gré de rencontres, le CLIC de Haute-Bretagne et la Communauté de Communes, via sa démarche de candidature au label Pays d'art et d'histoire, se sont associés dans l'organisation d'une séance inédite portant le thème « **Mes souvenirs, c'est du patrimoine !** ». Situé au carrefour d'intérêts thérapeutiques et patrimoniaux, les objectifs de cette séance étaient multiples : raviver la mémoire des aînés via diverses stimulations pour collecter les précieux souvenirs d'un temps jadis qui fait aujourd'hui patrimoine – un patrimoine sensible et vécu, un héritage commun à conserver et valoriser à tout prix.



Bistrot mémoire Mes souvenirs, c'est du patrimoine, juillet 2025 © TC_CMB

Cette séance, dont l'animation était rythmée par la manipulation d'objets anciens (photographies, diplômes, menus de mariage, cahiers de chansons, objets du quotidien) et de la diffusion de films du territoire d'il y a 40 ans, a permis de récolter la parole (et même les chants !) des anciens, intarissables sur des sujets aussi variés que l'école, les fêtes-Dieu, les superstitions et légendes locales, le pommé, la langue gallèse, les contes et chansons du territoire, les animaux domestiques, etc. Des souvenirs qui racontent un temps que les moins de 60 ans ne peuvent pas connaître mais à qui il faut impérativement le transmettre.

Les associations patrimoniales du territoire (APPAC, Entre Everre et Minette, Histoire et Mémoires de Saint-Brice) publient chaque année des revues d'histoire locale ou organisent des expositions/conférences qui peuvent apporter des éclairages quant au passé du territoire.

Les fonds documentaires de l'**APPAC** et de l'association **Entre Everre et Minette** sont consultables sur le catalogue du réseau des médiathèques et disponibles à la réservation et au prêt selon les mêmes modalités que le fonds documentaire intercommunal. La rédaction de ces revues repose parfois sur des recherches réalisées dans les archives municipales conservées par certaines mairies du territoire. Ces revues savantes côtoient, dans les collections du réseau de lecture publique, divers ouvrages à caractère historique, dont certains ont été rédigés par des érudits locaux comme **Amand Dagnet**, aux XIX^e et XX^e siècles.



Montage des murs en terre de la médiathèque de Bazouges-la-Pérouse en présence de bénévoles
© Pôle CLP_CmDB

Bazouges-la-Pérouse, prix spécial Livres Hebdo de la Petite Bibliothèque 2024

Le 15 octobre 2024, à Paris, la Communauté de communes a été distinguée par le prix spécial de la Petite Bibliothèque 2024, décerné par Livres Hebdo et La Sofia, en l'honneur de la médiathèque intercommunale Angèle Vannier. Ce prix récompense le projet de rénovation et d'extension du bâtiment – dont les travaux ont été en partie financés par la DRAC Bretagne – pour son approche respectueuse de l'environnement, créative et participative. En effet, **bénévoles et habitants ont été invités à contribuer à la construction des briques en terre** donnant corps au lieu, accompagnés par l'association locale Écobatys, spécialiste de la construction en terre. Cette médiathèque est un lieu d'histoires à plus d'un titre, dans la mesure où l'une de ses ailes est installée dans l'ancienne école Troisième République du village.



Remise du prix spécial de la Petite Bibliothèque 2024 © Pôle CLP_CmDB

Le Contrat Territoire Lecture :

Liant Couesnon Marches de Bretagne et la DRAC depuis 2022, le Contrat Territoire Lecture porte l'ambition de renforcer les actions du réseau de lecture publique autour de 3 grands axes :

- **L'accessibilité**, en renforçant notamment le dispositif facile à lire et à comprendre (FALC) au sein des équipements, en apportant un soin particulier à l'accueil des publics DYS et en multipliant les actions en ou hors-les-murs en faveur des publics empêchés et éloignés, sans perdre de vue l'objectif de faire des habitants des acteurs de la vie du réseau ;

FOCUS SUR...

un projet artistique en lien avec la compagnie Les Échappés du Bal et les foyers de vie du territoire, avec Mathilde Lacombe, comédienne de la compagnie

« Pour la compagnie, le Prix Facile à Lire, c'est d'abord de très belles rencontres humaines et artistiques. C'est un projet qui fait sens parce qu'il répond à un besoin, une envie, une volonté d'apprendre et parce qu'il convoque l'artistique chez chacun.e autour d'une belle sélection d'ouvrages. Nous avons construit un court spectacle avec les résidents des foyers de vie autour de deux œuvres de la sélection du Prix : L'arbre m'a dit et Végétal. C'est une très belle aventure ».

Actions autour du Prix Facile à Lire et à Comprendre © Pôle CLP_CMdB



Animation culturelle en foyer de vie ©Pôle CLP_CMdB





➤ **Le renforcement de la place de la musique en bibliothèque** via le développement des collections hybrides (vinyles, fonds de partitions en collaboration avec l'école de musique, fonds d'instruments de musique dédiés à l'éveil musical) et des services diversifiés autour de la musique, comme la mise à disposition d'un piano en bibliothèque ou la multiplication des actions de médiation autour de la musique, de manière à démocratiser cette pratique ;

➤ **Les actions culturelles et EAC**, et notamment en direction des scolaires, valorisées par une mise en lumière des propositions via une plaquette de programmation et fondées sur les 3 grands piliers de l'EAC, à savoir :

- **L'acquisition de connaissances**, et notamment pour les publics éloignés au travers la mise en place d'actions culturelles (Prix Facile à Lire par exemple), via le développement des espaces d'échanges pour les habitants autour des savoirs et savoir-faire (ateliers tricot, jardin au naturel, etc.) ;
- **La pratique artistique**, via la mise en œuvre de projets impliquant une multitude de champs de création artistique ;
- **La rencontre avec une œuvre et/ou un.e artiste**, via l'organisation de rencontres d'auteur.ice.s/ d'illustrateur.ice.s couplées à des ateliers d'écriture, la mise en place de résidences d'artistes (musiciens, auteurs-illustrateurs...) autour de la politique livre et lecture, l'organisation d'actions en ou hors les murs des médiathèques, les programmations de concerts pour petits.



Village en Poésie

SAINT-BRICE-EN-COGLÈS/MAEN ROCH (labellisé en 2012 et étendu à Maen Roch en 2021) :

En obtenant la labellisation Village en poésie, les communes s'engagent à :

- Participer au **Printemps des Poètes** par l'organisation de manifestations
- Apposer le **panneau Village en Poésie**, calligraphié par Ernest Pignon-Ernest en entrée de commune
- Attribuer des **noms de poètes** à des bâtiments publics (comme l'école Jacques Prévert ou le collège Angèle Vannier)
- Accompagner une structure pérenne chargée de piloter un **programme d'évènements** à destination du grand public
- **Associer la poésie** à des événements culturels

En 2012, Saint-Brice-en-Coglès est le premier village de France à recevoir cette distinction. Une qualification qui ne doit rien au hasard, tant les actions de l'association Pôle artistique et culturel Angèle Vannier valorisent depuis de nombreuses années la poésie, notamment à travers l'opération « **une rue, un poète** ». Depuis 2021, la labellisation s'est étendue à l'ensemble de Maen Roch. Également, quatre des établissements scolaires de cette commune nouvelle jouissent du label « École en poésie » : le collège Angèle Vannier et les écoles Jacques Prévert, Jules Verne et Saint-François.

Le Pôle artistique et culturel Angèle Vannier :

la poésie chevillée au cœur avec Roselyne Grimley, présidente de l'association

« C'est en 2006 que naît le Pôle artistique et culturel Angèle Vannier. À sa genèse, cette association – qui compte aujourd'hui 70 à 80 adhérents – est rattachée au collège éponyme, qui tire son nom de la poétesse originaire de Bazouges-la-Pérouse. La naissance de cette association, qui porte alors haut les valeurs de la poésie en milieu scolaire, ne doit rien au hasard. En effet, l'un des professeurs du collège Angèle Vannier de Saint-Brice-en-Coglès n'était autre qu'un certain **Jean-Pierre Siméon**, poète de renom et terreau fertile à l'émergence d'actions en faveur de la valorisation de la poésie. Ces actions sont récompensées en 2012 par une labellisation « Village en Poésie ».

Parmi les objectifs de l'association figure la promotion de l'éducation populaire pour les personnes de tous âges et de tous horizons, de la maternelle aux EPHAD. Cela se traduit notamment par des voyages hors-frontières organisés chaque année à des tarifs préférentiels de manière à ce que chacun – et notamment les jeunes – puisse y prendre part. À cet effet, des cours préparatoires permettant de s'imprégner de la culture des pays visités – l'Allemagne en 2026 – sont proposés aux adhérents du pôle. Ces cours sont dispensés par des enseignants, mais aussi par des retraités ou des passionnés. Des cycles de conférences sont également proposés et permettent d'aborder, comme pour la saison 2025/2026, des thématiques aussi variées que l'histoire de « Jeanne d'Arc, femme libre et rebelle », la peinture ou l'économie politique. Ces communications sont dispensées par des professionnels, comme des universitaires ou des historiens avec lesquels le pôle entre en contact grâce à son réseau. La vie du pôle repose en grande partie sur une histoire de réseaux.

Le pôle a bien sûr à cœur de démocratiser la poésie. Depuis l'obtention de son label « Village en Poésie », Saint-Brice-en-Coglès/Maen Roch reçoit des grands noms du milieu, tels que Guy Allix, Valérie Rouzeau, Nimrod, Luis García Montero, Pascal Boulanger ou Dominique Sampiero. Ce dernier a œuvré avec les élèves de la maternelle Jacques Prévert de Saint-Brice-en-Coglès ou les 6^{ème} du collège Angèle Vannier – deux établissements labellisés « École en Poésie » en 2013 – à la création du recueil « Malo-Maloup » et d'un mur à poèmes. Le pôle est à envisager comme une véritable passerelle entre poètes et établissements scolaires. L'association assure la mise en lien entre enseignants, élèves et artistes pour qu'ils puissent construire ensemble des projets poétiques. Depuis 2021, un temps fort

dédié à la poésie est proposé par l'association : le festival **Sentiers Poétiques**. À cette occasion, des poètes déclament leurs textes, échangent avec les publics, dédicacent leurs ouvrages, etc.

Au-delà de cette commune labellisée, la poésie infuse d'autres secteurs du territoire de Couesnon Marches de Bretagne.

Le réseau des médiathèques est bien entendu un partenaire fort de l'association. Ainsi, à l'occasion du Printemps des Poètes 2025, le réseau a organisé à la médiathèque de Saint-Marc-le-Blanc, le « concert à raconter » de Medhi Zaïba, là où musique et poésie se donnent la réplique une heure durant. Également, une rencontre dédicace a été organisée en médiathèque de Bazouges-la-Pérouse avec Pascal Boulanger, autour de son ouvrage « L'Amour malgré ».

Pour le pôle artistique Angèle Vannier, le Printemps des Poètes est l'occasion de participer, chaque année, à l'action « 1 rue, 1 poète » qui consiste à baptiser une rue de village du nom d'un poète.

Les actions du pôle et son réseau permettent également d'investir les sites patrimoniaux, comme ce fut le cas en 2019 au château de Bonnefontaine avec la manifestation « Musique en Poésie ». Le pôle voit d'un œil enthousiaste et bienveillant le projet Pays d'art et d'histoire comme une belle opportunité de multiplier ce type d'actions mêlant poésie et patrimoines, source de poussées créatives nouvelles »



Le mur à poèmes, Maen Roch ©TC_CMB



2 Les lieux de diffusion de la culture vivante

Le Centre Culturel du Coglais:

Inauguré en 2008, le **Centre Culturel du Coglais** s'impose comme un équipement structurant des politiques culturelles du territoire. Fort de sa **salle de spectacle René de Obaldia** – baptisée du nom du poète et dramaturge dans le cadre d'un Printemps des poètes, à l'initiative du **Pôle artistique et culturel Angèle Vannier** – d'une capacité de 187 places, le centre a inauguré sa première saison culturelle en 2010/2011.

Le projet artistique du Centre Culturel du Coglais s'articule autour de :

- **La diffusion** de spectacles et de projets culturels, socle du projet EAC en et hors les murs ;
- **La rencontre** entre les œuvres, les artistes professionnels et les publics ;
- **La sensibilisation** des publics au spectacle vivant ;
- **Le soutien** à la création professionnelle, l'accompagnement des artistes par la coproduction (soutien financier) ;
- **L'accueil** en résidence au plateau et en résidence de territoire (résidence à l'école, résidence mission, etc.). Le Centre Culturel du Coglais se veut un véritable lieu-laboratoire pour les artistes ;
- **L'accueil** de la pratique amateur (location, mises à disposition, accueil des ateliers de pratique, etc.) ;
- **Le partenariat** de projets à l'échelle du territoire, du Pays de Fougères, du département en lien avec de multiples acteurs (publics, privés, EHPAD, foyers de vie, services départementaux, associations, habitants, etc.)

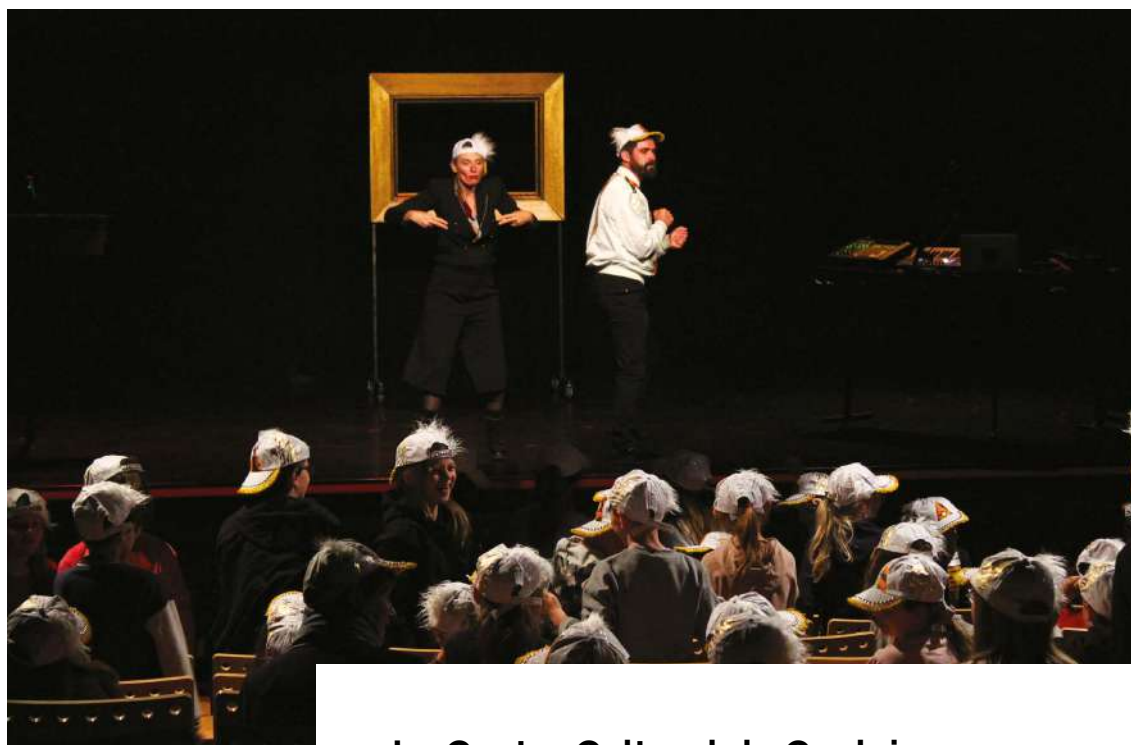


L'association Coglais Jeanne Morel au Centre Culturel du Coglais © Pôle CLP_CMdB

Sur sa saison annuelle, 15 à 20 propositions sont programmées : spectacles vivants pluridisciplinaires (théâtre, musique, danse, jeune et très jeune public), ateliers, actions culturelles, concerts, résidences, etc. Autant que possible, ces propositions se construisent en lien avec son environnement géographique et mettent l'accent sur l'accompagnement de compagnies émergentes.

Aussi, ces programmations sont souvent le point de départ vers la construction d'une rencontre, d'une action culturelle complémentaire, de temps « bords de plateau », d'ateliers pour enrichir les projets scolaires et projets d'EAC. Les propositions se veulent de qualité, construites par des troupes professionnelles, sans restriction d'esthétiques et de genres. Dans une logique de proximité et d'inclusion, les propositions du Centre Culturel du Coglais, aux tarifs accessibles, ont lieu en et hors les murs. Cela se traduit par un programme nomade qui peut investir les salles municipales, les habitations privées ou, comme en 2026 en lien avec la candidature au label Pays d'art et d'histoire, les cimetières. Cela permet de palier la situation plutôt excentrée du Centre, réminiscence du passé du territoire, scindé en deux collectivités distinctes avant 2017. Le Centre culturel du Coglais entend également rayonner au-delà des frontières de Couesnon Marches de Bretagne, via des projets co-construits à l'échelle du Pays de Fougères (Les Flambées Celtik) mais aussi du département d'Ille-et-Vilaine (Le Grand Soufflet, festival pour lequel le service Culture de Couesnon Marches de Bretagne siège au conseil d'administration) et des départements voisins, comme la Mayenne (le Chaïnon manquant).

Au-delà de l'accueil de spectacles, le Centre Culturel du Coglais offre également un espace de représentations pour les associations culturelles comme l'école de musique Interval'Coglais, l'école de Danse du Coglais, les associations de chant choral et de théâtre amateur, des conférences, des spectacles scolaires, des réunions pour les services de Couesnon Marches de Bretagne, des locations aux entreprises.



© Pôle CLP_CKdB

Le Centre Culturel du Coglais en quelques chiffres (2025)

En 2025 ont été programmés dans et hors les murs sur le territoire, dans le cadre du projet du Centre Culturel du Coglais :

- 13 spectacles en diffusion tout public > 1163 spectateurs
- 6 spectacles et ateliers en programmation saison scolaires
> 542 élèves
- 3 accueils de compagnies en résidence de création
> David Delabrosse, Compagnie Troisième Acte, Vilaine
- Partenariats : services Jeunesse, Petite Enfance, Famille, Lecture Publique de Couesnon Marches de Bretagne, communes

L'espace social et culturel commun Eugénie Duval

Ouvert depuis juin 2021, l'Espace social et culturel commun Eugénie Duval (ESCC) à Maen-Roch regroupe dans un même lieu sept structures : le Centre départemental d'action sociale (CDAS) des Marches de Bretagne du Département d'Ille-et-Vilaine, le service jeunesse Couesnon-Marches de Bretagne, la médiathèque communautaire, le CLIC pour les personnes de plus de 60 ans de Haute Bretagne, l'École de Musique associative Interval' Coglais et l'association du Pôle artistique et culturel Angèle Vannier.

L'ESCC est ouvert à tous les habitants qui souhaitent bénéficier de conseils et d'aide dans leurs démarches sociales, inscrire leurs adolescents à l'espace jeune Cog'l'ados, mais également pour celles et ceux qui souhaitent pratiquer des activités culturelles (médiathèque, école de musique, pôle artistique Angèle Vannier).

L'ESCC est un lieu de partage, de parole et de rencontres des habitants : toutes les générations et tous les publics se croisent dans le premier espace social culturel commun construit par le Département et la Communauté de communes Couesnon Marches-de-Bretagne. Un projet social et culturel a été coécrit pour permettre aux partenaires du projet de s'inscrire dans une démarche qui offre à tous et toutes un accès à la culture, aux droits, aux loisirs, et permet de créer du lien social entre les habitants pour rompre l'isolement et la solitude.

Doté d'un auditorium (jauge de 100 places), cette salle permet d'accueillir de multiples formes artistiques, qu'elles soient professionnelles ou amatrices, propose régulièrement des concerts, spectacles, ateliers, projections ; cette salle est mise gracieusement à disposition des partenaires de l'ESCC, et plus spécifiquement à l'école de musique pour ses cours d'instruments et la répétition hebdomadaire de l'orchestre. Enfin, elle permet d'accueillir en résidence de création des groupes de musique ou des compagnies professionnelles, souvent rattachés à des projets d'EAC de territoire.



Manifestation en Gallo dans l'auditorium de l'ESCC ©Pôle CLP_CWdB

ZOOM SUR...

Eugénie Duval, conteuse et chanteuse de Haute-Bretagne

Eugénie Duval est née en novembre 1926 à Mézières-sur-Couesnon. Son père, Émile Rébillon, était conteur et chanteur. Sabotier de métier, il chantait et racontait de nombreux récits légendaires le soir, lors des veillées. Très tôt, Eugénie s'imprègne de ce répertoire.

Au début des années 1980, Eugénie et son père rencontrent l'association La Bouèze et les collecteurs commencent à enregistrer son répertoire. Eugénie se découvre alors une véritable vocation pour aller porter ce répertoire familial dans de nouveaux cadres : animations avec l'association La Bouèze, concours (elle remporte La Bogue d'Or à Redon en 1989 et 1990, pour le chant puis pour le conte) et autres festivals. Elle va pendant plus de 20 ans écumer le pays et transmettre cet héritage culturel. En 1995, les associations Dastum et La Bouèze lui consacrent un livret-cassette : Eugénie Duval, conteuse et chanteuse de Haute-Bretagne.

Eugénie Duval est décédée le 18 janvier 2021 à l'âge de 94 ans. L'ESCC porte son nom, en hommage à cette figure du patrimoine immatériel de Haute-Bretagne. Un hommage lui a été rendu le 30 mars 2024 à travers un événement regroupant les associations La Granjagoul, la Bouèze, Dastum et GalloTonic, faisant la part belle à l'oralité et à la transmission de son répertoire.

En parallèle, le 1% artistique de l'ESCC fait écho à la culture traditionnelle de haute-bretagne. Un conte autrefois narré par Eugénie Duval, *La Cueurie du pommé de la Rêta*, en a été une grande source d'inspiration.



Concert donné dans le foyer de la médiathèque de Bazouges-la-Pérouse © Pole CLP - CMdB

Les médiathèques

Ces lieux d'accès à la culture, aux savoirs et à l'information sont de véritables espaces chaleureux pour les habitants, accessibles à tous et gratuits.

Ils accueillent à l'année des propositions culturelles et artistiques permettant de découvrir des expositions, des formes artistiques comme des concerts, des spectacles petites formes, des projections, des ateliers. Ces formes intimistes permettent une proximité avec les artistes et suscitent la rencontre et l'échange.

Depuis 2024, une charte d'accueil des équipements culturels dans le cadre d'une mise à disposition ou d'une location à l'attention des bénévoles et des associations a été validée par les élus pour accueillir ceux qui souhaiteraient organiser des rencontres et ateliers en lien avec les thématiques liées à la culture et au patrimoine.



FOCUS SUR...

L'espace « forum » de la médiathèque de Bazouges-la-Pérouse

La médiathèque réhabilitée de Bazouges-la-Pérouse, réouverte fin 2023, a intégré un espace modulable pour créer une petite salle de spectacle d'une soixantaine de places. En 15 minutes, grâce à son mobilier sur roulettes, l'espace BD/numérique est transformé en lieu de diffusion avec la présence d'un rideau noir, de matériel technique de base (sonorisation, rampe lumières) et d'une soixantaine de chaises.



Spéctacle du Ramdam des roses donné chez l'habitant, dans un ancien site d'exploitation du granit ©TC-CydB

Les sites patrimoniaux valorisés par le théâtre amateur

Une dizaine de compagnies théâtrales amatrices ou professionnelles sont actives sur le territoire :

- **1, 2, 3 Théâtre** à Chauvigné ;
- **100 graines de Cenrido** (théâtre jeunes) et la **Troupe Cenrido** à Saint-Germain-en-Coglès ;
- **L'Arthéa** et **Ensemble C'Tous** à Val-Couesnon ;
- **Land'scen**, à Saint-Hilaire-des-Landes ;
- **La Mélanienne** aux Portes du Coglais ;
- **Le Ramdam des Roses de Baillé** à Saint-Marc-le-Blanc ;
- **Les amis de Saint-Marc-le-Bleu** à Maen Roch ;
- **Mets-toi en scène** au Châtellier ;
- **TMSAF** (Théâtre Musique Solidarité Ambition Fougue) au Tiercent.

Ces troupes bénéficient d'un large éventail de lieux de représentations maillant tout le territoire : le Centre Culturel du Coglais, les médiathèques du réseau de lecture publique, les salles polyvalentes communales, les salles multi activités, les EHPAD, les salles des associations, les tiers-lieux, les rues de communes ou les domaines particuliers, comme à la Haussandière (Maen Roch) qui a pu accueillir des représentations du Ramdam des Roses, etc.

Patrimoine et théâtre : un cocktail détonnant !

avec Libia Guichoux du Ramdam des Roses et Anne Poffa des Ateliers Vagabonds

« **Le Ramdam des Roses**, association comptant jusqu'à 14 bénévoles sur scène, est né en 2006 avec une vocation claire : celle de **développer la vie culturelle en milieu rural**. Tout a commencé par l'organisation d'une fête de la musique sur la place de l'église de Baillé, à une époque où cela faisait figure de rareté à la campagne. À cette occasion, l'église a servi d'écrin pour un concert – un premier pas vers une valorisation festive du patrimoine local.

L'organisation de la fête de la musique a connu un essoufflement contrairement à l'association qui, grâce à diverses opportunités, a donné plusieurs représentations de la comédie « Suivez le druide ! » en 2012. Cette pièce se voyait, entre autres, comme un clin d'œil malicieux aux patrimoines historiques de la région. Les pièces jouées par le *Ramdam des Roses* ne sont pas des pièces de répertoire, mais des créations décalées et uniques qui revendiquent leur caractère éphémère. D'une année sur l'autre, les thèmes se renouvellent. Et si la troupe ne s'interdit pas de prélever ici et là des fragments de textes d'auteur, elle s'applique à les détourner de façon humoristique, y intégrant volontiers danse, chants et musique.

C'est en 2024 que le *Ramdam* a développé une volonté plus forte de valoriser, à travers son jeu, les patrimoines locaux. Cette année-là a permis l'élaboration de la pièce **Rocs et pics** jouée dans le cadre du Printemps du Coglais 2025 chez l'habitant, à la Haussandière, village de Maen Roch. L'habitation revêt un cachet et un caractère uniques, puisqu'elle porte l'originalité d'être nichée dans une ancienne carrière d'extraction de granit. La pièce *Rocs et Pics* a donc permis d'aborder la riche histoire locale des *picaous*, les tailleurs de granit qui ont marqué le territoire de leur empreinte.

En 2021, Anne Poffa des **Ateliers Vagabonds** rejoint la troupe du *Ramdam*. L'association *Les Ateliers Vagabonds*, créée en 2008, affiche les mêmes objectifs que le *Ramdam*. Le développement de la culture en milieu rural passe alors par des ateliers de pratique artistique pour enfants et des événements où le public est partie prenante. En 2020, les Ateliers Vagabonds sont à l'origine d'un court métrage, **Le Lait du granit**, ode aux traditions et aux paysages locaux.

En 2025, les deux associations, motivées par l'élan porté par la labellisation Pays d'art et d'histoire, souhaitent se lancer dans un projet de valorisation des patrimoines prestigieux du territoire, à travers la réalisation d'un film qui doit être tourné au sein de châteaux locaux. Les deux associations voient cette labellisation d'un bon œil et entrevoient le label comme un bon intermédiaire avec les propriétaires privés, en vue de proposer davantage d'événements culturels dans les sites patrimoniaux d'exception. »



Les sites patrimoniaux offrent un écrin de choix aux représentations de spectacles vivants. Ainsi en est-il du **château de la Coquillonnaie** (Tremblay/Val-Couesnon) qui accueille depuis plus de 20 ans, dans ses jardins, les **Scènes de Jardins** jouées par la troupe **Arthéa**. Cette même troupe sillonne depuis 2011 les communes du territoire pour proposer des balades champêtres théâtralisées.

D'autres domaines privés, comme le **Château de la Rouërie**, ont pu organiser de grandes reconstitutions historiques. Ce dernier a ainsi proposé aux spectateurs une fresque théâtralisée retraçant l'épisode de la conjuration bretonne, événement indissociable du territoire, dans son parc en 2017. Le jeu d'une quarantaine de figurants a participé du grandiose de la représentation.

Toujours dans la logique du spectacle historique

vivant, l'association **Marci'Motte** œuvre depuis 2017 à la mise en valeur des **Buttes du Châtel de Marillé-Raoul** avec la mise en place d'une fête médiévale sur un rythme biennal. Au programme : marché d'artisans d'arts, spectacles équestres, reconstitutions de tournois, etc. La fête, très ludique, se veut également pédagogique, avec la mise en place de visites guidées ou d'ateliers éducatifs, en lien avec d'autres associations locales, comme l'APPAC. L'association **Mets-toi en scène** organise, chaque année, son spectacle historique « **Terre d'histoire** ».

Dans le même esprit et dans le contexte des Journées européennes du patrimoine 2025, co-organisées par Couesnon Marches de Bretagne, l'APPAC et l'Office de Tourisme Couesnon Marches de Bretagne, une balade contée était proposée au **Château de la Motte** (Saint-Brice-en-Coglès/Maen Roch) par une entrepreneuse locale, **La Brodeuse d'histoires**.



Balade contée avec La Brodeuse d'histoires. JEP 2025 ©TC, CMdB



Sortie d'four - Saint-Rémy-du-Plain ©TC, CMdB

Certains événements festifs associés aux patrimoines sont prétextes aux parenthèses théâtrales.

C'est le cas des « **Sorties d'four** », portées par le collectif **TMSAF**, qui lient le plaisir de repas partagés autour de fours à pain traditionnels et jeux scéniques, assurant de véritables temps de convivialité mêlés aux patrimoines vernaculaires locaux.

C'était le cas lors de l'inauguration du fournil communal de Saint-Rémy-du-Plain rénové par les soins de l'APPAC, d'habitants et d'artisans locaux, à l'été 2024.



Compagnie Le Long Raccourci, Dimanche Ahihié 2024, ©Pôle CLP, CYVLE

Certains artistes assurent des résidences en milieu scolaire. Aussi, dans le cadre du dispositif **Cirque et Territoire**, soutenu par Couesnon Marches de Bretagne dans le cadre du dispositif de dotations aux collèges, les élèves du collège Pierre Perrin de Tremblay/Val-Couesnon peuvent saisir l'opportunité de suivre un cursus cirque depuis 2020. Cela leur ouvre l'accès à des heures de pratiques circassiennes, des sorties aux spectacles, des rencontres artistiques.

Dans le cadre de ce projet, le collège a pu travailler ou travaille avec les compagnies circassiennes **Le Grand O**, **le Long Raccourci**, **le Rire du Roseau** ou encore **l'AY-ROOP**. Cette compagnie, nommée en 2016 Scène de territoire par la DRAC Bretagne, porte l'intérêt de conduire des projets d'envergure liant entre eux différents territoires du secteur rennais.

Outre les représentations théâtrales, il faut signaler l'existence d'autres événements ayant pour écrans les sites patrimoniaux du territoire. Ainsi en est-il du **festival musical Jean Langlais** – du nom d'un organiste et compositeur né à La Fontenelle/Val-Couesnon. Ce festival, porté par l'association **Les amis de Jean Langlais**, investit certains sites au cachet patrimonial – notamment les églises – pour mettre en avant

le chant choral, l'orgue, les instruments de musique traditionnelle, la musique sacrée ou encore la musique celtique. Il en est de même dans l'église de Tremblay/Val-Couesnon qui, depuis 2024, accueille un concert du festival de la baie du Mont-Saint-Michel Via Aeterna. Cette parenthèse musicale est couplée à une médiation culturelle donnée par la programmation du festival à destination des collégiens ou des élèves d'IME.

La **carrière de granit du Bois des Rochers**, à Saint-Marc-le-Blanc, site exceptionnel lié au passé des picaous, accueille, elle aussi, depuis 28 ans, un festival de musiques – actuelles, cette fois. Avec des têtes d'affiche comme Soldat Louis, La Rue Kétanou ou La P'tite Fumée en 2024, le festival exerce un pouvoir d'attraction considérable en milieu rural (1500 à 2000 festivaliers en moyenne chaque année). En 2024, le concert s'est couplé d'actions de médiation autour de la taille de pierre et en 2025, il prend une direction nouvelle avec l'organisation, en amont des concerts, de randonnées commentées portant la thématique des carrières de granit. L'organisation de cette nouvelle formule s'est reposée sur l'énergie de 60 bénévoles.

Le festival (re)fait carrière

avec Alain Morel, président de l'association *Les Picaous*, ancien tailleur de pierres et enseignant au CFA de Louvigné-du-Désert

« L'association, qui compte 15 membres actifs et peut accueillir jusqu'à 130 bénévoles pour l'organisation du festival, s'apprête à fêter ses 30 ans, en 2026. Les Picaous – les « tailleurs de granit » en Gallo – ont pour genèse l'automne 1995. Cette année-là, le hasard porte un caméraman de France 3 à Saint-Marc-le-Blanc. Se délassant dans un café, l'homme surprend les discussions de tailleurs de pierres qui, entre un verre de rouge ou de muscadet, débitent de nombreuses anecdotes et abreuvent le visiteur de tout un imaginaire sur la vie des picaous. Intrigué, le caméraman se mêle à la discussion et propose un étonnant projet aux tailleurs de pierres : qu'ils participent au tournage d'un reportage reconstituant le quotidien des picaous des années 1950 avec tout ce que cela implique de carrières mais aussi de messes et de troquets.

Après divers échanges, avec mon frère notamment, c'est ma carrière – celle du Bois des Rochers – qui est choisie pour le tournage. Entre 200 et 300 VHS sont éditées. Les bandes des cassettes permettent de dérouler 30 minutes durant ce quotidien d'antan joué par des acteurs très locaux, notamment des apprentis tailleurs du CFA de Louvigné-du-Désert.

C'est du succès rencontré par ce petit film que naît l'association Les Picaous le 1^{er} janvier 1996. Son objectif est de poursuivre la valorisation et le partage du quotidien des picaous à l'occasion des deux fêtes qui rythment la vie des gens du métier : l'Ascension (fête des tailleurs de pierres dures et tendres) et la fête du granit en août. Très vite, la musique est introduite comme un fil conducteur de ces fêtes, dont l'objectif est d'entretenir la mémoire des picaous pour qui la musique (chants, sifflements mais aussi rythme des outils) faisait partie du quotidien.

La première édition de la fête – qui deviendra vite un festival de musique – est un véritable succès : environ 1000 personnes ont répondu présent à ce temps festif organisé en la carrière du Bois des Rochers – l'une des dernières sinon la dernière de France à être restée telle que les picaous l'ont connue lors de son exploitation entre 1947 et 1987. Sa particularité réside dans le fait que sa valorisation (entretien, événements festifs, taille de pierre) est vivante malgré l'arrêt de son activité il y a presque 40 ans.

Au fil des années, le festival prend de l'ampleur et peut parfois accueillir jusqu'à 3500 festivaliers – soit le triple de la population de cette commune d'environ 1100 habitants dans les années 1990 – 2000. En moyenne, depuis 30 ans, ce sont plus de 80 000 festivaliers qui ont vibré au rythme de cette carrière, qui est un véritable espace de liberté dans lequel patrimoines et arts (musique, sculptures d'étudiants réalisées entre 1996 et 2015) s'entremêlent. Un seul mot d'ordre rythme le quotidien des membres et bénévoles de l'association : faire plaisir et se faire plaisir en proposant des manifestations pour dynamiser les territoires du Coglais et du pays de Fougères.

Ce succès, il faut sans doute l'attribuer au fait que chaque habitant du Coglais, s'il puise dans les origines de son arbre généalogique, trouvera un picaou. Le travail du granit fait partie des gènes de chacun, ce qui provoque une vraie sensibilité et un respect à l'égard de ces artisans de la pierre qui portaient haut les valeurs de la solidarité et de l'entraide ».



3 « À vous de jouer ! » : apprendre en s'amusant

La ludothèque communautaire itinérante « **À vous de jouer !** », rattachée à la Direction des Cohésions Sociales de la communauté de communes, sillonne le territoire depuis 10 ans.

Ouverte à tous, il est possible de s'y divertir seul ou à plusieurs, en famille ou entre amis. L'été, en juillet-août, elle s'installe en forêt de Villecartier à Bazouges-la-Pérouse avec l'accueil de groupes le matin et l'ouverture à un public nombreux et élargi l'après-midi, rassemblé dans cet écrin de verdure qui appartient à tout un chacun.

Cette ludothèque, animée par deux professionnels, compte **plus de 600 adhérents** et son projet s'articule autour d'objectifs multiples. Il s'agit :

- De mettre en place des espaces ludiques invitant à jouer et valorisant le jeu libre, stimulant l'apprentissage ;
- La création et la communication sur les animations répondant aux besoins des structures et des collectivités ;
- L'organisation d'événements afin de promouvoir la culture ludique
- La proposition de temps de formation à destination des professionnels et des particuliers ;
- La mise en place des temps de rencontre avec les bénévoles et le développement de partenariats.

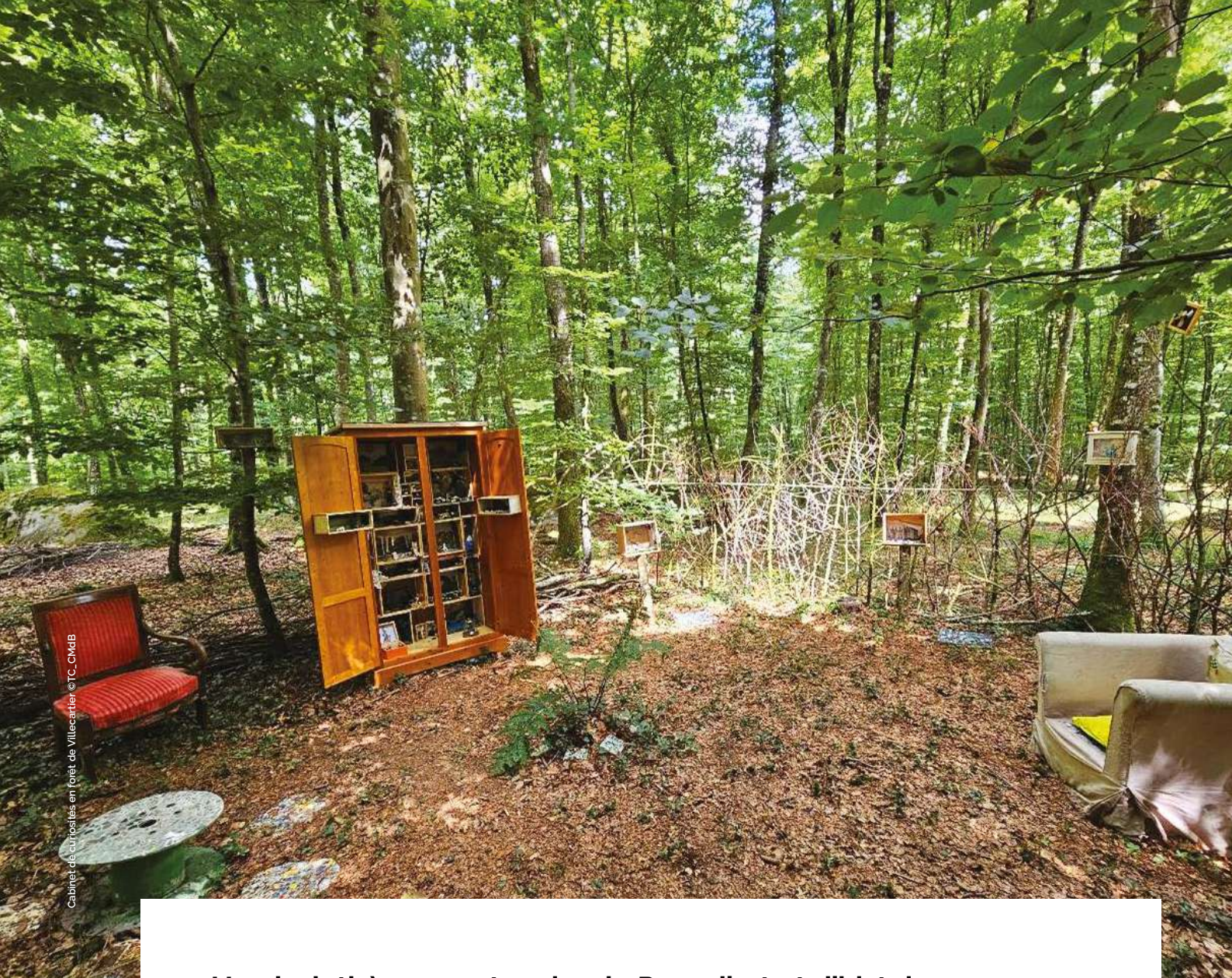
La ludothèque communautaire est très engagée dans les actions favorisant **l'éducation pour tous** au travers d'approches ludopédagogiques. Ainsi, des temps ludiques sont animés au sein du Pôle Social et Solidaire d'Antrain/Val-Couesnon et dans les collèges publics du territoire, lors des pauses méridiennes.

La ludothèque organise également des **soirées jeux** dans les médiathèques du réseau de lecture publique communautaire. Ce dernier a pu accueillir une conférence animée par la ludothèque, portant sur l'histoire des jeux à travers les siècles dans le cadre d'une causerie organisée par l'APPAC. Une belle façon, ludique, de promouvoir les patrimoines.

La ludothèque communautaire pilote également, aux côtés du pôle Culture-Lecture Publique, le **Dimanche animé** dédié aux grands jeux en forêt.

En 2025, la vie de la ludothèque s'est articulée autour de 1 109h de face à face pédagogique pour 18 850 joueurs répartis comme suit :

- **632 adhérents** pour 1123 usagers
- Ouverture au public d'octobre à juin : **585h pour 4 475 joueurs**
- Ateliers d'octobre à juin : **265h pour 4 470 joueurs**
- Ludothèque en forêt : **259h pour 9 605 joueurs**



Une ludothèque partenaire du Pays d'art et d'histoire

La ludothèque **À vous de jouer !** s'est associée au projet Pays d'art et d'histoire dans le cadre des actions de concertation citoyenne « **Articipez !** ».

Ce partenariat s'est manifesté par l'organisation, sur les temps ordinaires d'ateliers ouverts aux usagers du centre social communautaire dans ses locaux du Pôle Social et Solidaire à Antrain/Val-Couesnon, de temps de pratiques artistiques. Ces temps invitaient les habitants à concevoir **un cabinet de curiosités de leur territoire**, composé de dioramas réalisés librement à l'aide de matériaux mis à disposition. Ces temps de création intergénérationnels, partagés entre enfants et parents ou grands-parents, frères, sœurs, cousins ou camarades d'accueil de jeunesse, ont permis à 33 personnes – dont de nombreux enfants et jeunes – d'exprimer leur rapport aux patrimoines locaux grâce à la pratique artistique. Ce cabinet de curiosités a fait l'objet d'une exposition sur le parcours ludique en forêt de Villecartier à l'été 2025 ainsi qu'au parc du château de La Motte à Saint-Brice-en-Coglès/Maen Roch à l'occasion des Journées européennes du patrimoine de la même année.

Le parcours ludique propose aux usagers de la forêt une approche de l'art tout en liberté grâce aux créations artistiques réalisées par les usagers eux-mêmes tout au long de l'année dans le cadre d'ateliers créatifs organisés par la ludothèque ou dans le cadre du « **Dimanche animé** » proposant un grand jeu en forêt de Villecartier.

Cette collaboration réussie dans le cadre de la candidature augure des partenariats riches et divers dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire afin de promouvoir les patrimoines locaux d'une façon ludique auprès des publics les plus variés.



Ludothèque à vous de jouer en forêt de Villecartier ©Pôle CLP_CMdB



Jeu en famille en forêt de Villecartier

4 Cinéma et productions audiovisuelles

Le territoire est dépourvu de cinémas mais ce domaine n'est pas pour autant absent du paysage culturel. Le format ciné-concert peut notamment prendre ses quartiers au Centre Culturel du Coglais aux Portes du Coglais/Montours.

Le service Culture de Couesnon Marches de Bretagne a pu travailler en collaboration avec Point Barre, collectif de création audiovisuelle basé à Rennes sur la réalisation de deux films faisant des habitants du territoire de véritables acteurs de celui-ci. Ces productions, ***Coglais, 1968-2015 : les habitants font le portrait de leur territoire*** et ***Pommes pommes pommes***, ont été réalisées dans le cadre de résidences de création, diffusées sur le territoire via différents événements dédiés et éditées en DVD. La production très locale *Pommes pommes pommes pommes* a pu être présentée sous le format cinéma plein air au cœur du verger conservatoire de Saint-Brice-en-Coglès/Maen Roch en août 2023. D'autres initiatives locales permettent la diffusion de films en plein air, comme l'action du Conseil Municipal Jeunes de Val-Couesnon qui a permis la diffusion d'un classique du cinéma français, sous les étoiles, à La Fontenelle/Val-Couesnon en juin 2024.



P'tits cinés en cœur de bourg ©Pôle CLP_CMaB

Les tout-petits bénéficient également d'actions en faveur de l'éveil cinématographique. Le service Lecture publique de Couesnon Marches de Bretagne organise trois fois par an des «**P'tits Cinés en famille**». Ces temps de partage parents-enfants proposent la diffusion de court-métrages d'animation. Les projections peuvent être enrichies par des expositions sur les coulisses de la création cinématographique ou des actions pour découvrir l'envers du décor (ateliers d'initiation, secrets de fabrication, rencontres, etc.). D'autre part, depuis 2023, des projections sont organisées à la médiathèque de Bazouges-la-Pérouse, une fois par semestre, parfois sous l'impulsion d'habitants.

L'organisme **Bretagne Cinéma**, qui favorise la création audiovisuelle en Bretagne et par des intermittents bretons, permet la mise en avant du territoire sur le petit écran. Aussi, Bazouges-la-Pérouse a servi de décor par deux fois, entre 2021 et 2024, à des intrigues commandées par les chaînes télévisées TF1 et France 3. Une façon de valoriser, aux yeux du plus grand nombre, les somptueux décors patrimoniaux du territoire.



Tournage de la série TF1 Enquête en famille à Bazouges la Pérouse, 2024 ©TTC_CMaB

PARTIE III

« ALLEZ, ON SORT ! »

Regard sur une année d'offre culturelle foisonnante et éclectique – 2025

*Regard sur une année d'offre culturelle guerzillante
de toute sorte*

Le territoire de Couesnon Marches de Bretagne jouit d'une programmation culturelle annuelle foisonnante et éclectique dont la densité peut étonner au regard du caractère rural du secteur.

Cette offre est le résultat de l'engagement d'un réseau citoyen et associatif dynamique, mêlé aux politiques culturelles ambitieuses portées par la communauté de communes dont le slogan est « **Allez, on sort !** ».

Le calendrier 2025 des manifestations proposées sur le territoire déroulé ici ne tient compte que des actions aux caractères culturels et patrimoniaux. Il se veut le plus exhaustif possible, bien que cette exhaustivité ne puisse être garantie, tant les initiatives sont nombreuses.

Ce panorama d'une année culturelle sur le territoire ouvre la porte aux réflexions quant aux actions du Pays d'art et d'histoire de Couesnon Marches de Bretagne. En effet, si les actions liées aux patrimoines se concentrent pour l'instant essentiellement sur la saison touristique estivale, il est entendu que le Pays d'art et d'histoire s'attachera à compléter et multiplier les actions de valorisation des patrimoines et à les distiller, de façon à ce que scolaires et habitants puissent en profiter toute l'année. Certains faits patrimoniaux locaux, comme les fêtes du pommé, ont une saisonnalité automnale, par exemple.

Un certain nombre d'événements listés dans ce calendrier ont permis d'engager des actions de concertation citoyenne dans le cadre de la candidature au label Pays d'art et d'histoire. Ils sont signalés par la pastille « **ARTICIPEZ !** », du nom du projet au titre duquel la communauté de communes a perçu un soutien financier de la part de l'Europe, à travers le dispositif Leader.

**ARTI
CIPEZ !**

JANVIER

Patrimoine

Écoute sonore et dégustation de soupe, « **Les cassettes d'Angèle Vannier, de l'archive à la création sonore** », médiathèque de Maen Roch.

ARTI
CÍPEZ !

Cette action, qui inaugurerait le cycle de concertation citoyenne liée à la candidature au label Pays d'art et d'histoire, a permis aux auditeurs d'écouter le podcast Angèle Vannier : « **Je n'ai jamais vu plus beau visage que sa voix** » diffusé sur France Culture en 2024. À la suite de l'écoute, un temps d'échange a été organisé avec les réalisatrices du documentaire : Anne Kropotkine et Jeanne L'Hévéder.

Exposition d'objets de collection de la Seconde Guerre mondiale, en partenariat avec l'association **Histoire et mémoires de Saint-Brice-en-Coglès**, médiathèque des Portes du Coglais

Théâtre et musique

Théâtre musical jeune public « **Train, dragon et mobylette** », salle polyvalente de Marcillé-Raoul

FÉVRIER

Exposition

Exposition photographique et capsules sonores « **Gestes du Travail** », de Cédric Martigny, en collaboration avec les élèves du collège Saint-André d'Antrain/Val-Couesnon et du collectif Figure Project, Extension sauvage, médiathèque, maison des patrimoines et hôtel-de-ville d'Antrain/Val-Couesnon (jusqu'en mars).

Exposition de peintures « **Pascal Laloy** », galerie du collectif Printemps des Arts (Bazouges-la-Pérouse).

Musique

Concert conté en gallo « **Bèle Louize** », médiathèque de Bazouges-la-Pérouse

ARTI
CÍPEZ !

Ciné-concert jeune public « **Doggo** », Centre Culturel du Coglais, Les Portes du Coglais

Cinéma

Projection de courts-métrages jeunes publics « **Les toutes petites créatures** », médiathèque de Saint-Marc-le-Blanc

Pratique artistique

Atelier ado/adulte « **Toutes MES choses géniales** » en lien avec le spectacle « **Toutes les choses géniales** », animé par la comédienne Frédérique Mingant, Pôle Social et Solidaire d'Antrain/Val-Couesnon.

MARS

Exposition

Exposition autour du monde de la BD « **Punk is not dead** », médiathèque de Maen Roch (jusqu'en avril)

Exposition du peintre Francis Violette, collectif Printemps des Arts, Bazouges-la-Pérouse

Théâtre et spectacle

Représentation théâtrale **Toutes les choses géniales**, Auditorium de l'ESCC, Maen Roch

Représentation théâtrale **Mes meilleurs ennuis** par l'association Maya Bazoug'Aides, Bazouges-la-Pérouse

Spectacle **Différent comme tout le monde**, proposé par le service Familles de Couesnon Marches de Bretagne

Représentation théâtrale **L'heureux élu** par L'Arthéa, Centre Culturel du Coglais, Les Portes du Coglais

Spectacle-atelier ados **Créons une bande-dessinée** (en lien avec le projet 1% artistique de l'ESCC), ESCC, Maen Roch.

Représentation théâtrale **Toc Toc**, par la troupe Land'Scen de Saint-Hilaire-des-Landes, Saint-Marc-le-Blanc

Musique

Concert orchestre, école de musique **Interval'Coglais**, Val-Couesnon

« **Tremblay Métal Fest** », musique métal, Val-Couesnon

ARTI
CÍPEZ !

Concert « **Vilaine** » dans le cadre du mois du Gallo, Centre Culturel du Coglais, Les Portes du Coglais.

Concert théâtral « **Les Gloriettes** », Compagnie 3^{ème} Acte, Saint-Étienne-en-Coglès, Maen Roch



Les Gloriettes ©Pôle CLP_CoMB

Concert des élèves confirmés, école Coglais Musique Jeanne Morel, Bazouges-la-Pérouse

Batt'fest 2025 par la Batterie Fanfare, entre fest-noz et musique concert, Saint-Germain-en-Coglès (jusqu'en avril)

Conférence

Conférence « **L'histoire des Filles du Rock - pionnières et personnalités** », ESCC, Maen Roch

Lecture et pratique artistique

Atelier-collage autour de l'exposition « **Punk is not dead** » avec un auteur-illustrateur, médiathèque de Maen Roch

Lecture-dédicace avec Pascal Boulanger dans le cadre du Printemps des Poètes, médiathèque de Bazouges-la-Pérouse

Concours photo **Les événements de Val-Couesnon** (jusqu'en décembre), par la commune de Val-Couesnon.

AVRIL

Exposition

Exposition de peinture, **Denise Lioté, centenaire d'une artiste du 20^{ème} siècle**, collectif Printemps des arts, Bazouges-la-Pérouse

Patrimoine et paysages

Exposition **Noces d'Antan**, un siècle de mariages, APPAC, Val-Couesnon (jusqu'en juin)

Week-end **Hanami**, Parc Botanique de Haute-Bretagne, Le Châtelier

Musique

« **Concert à raconter** » par Medhi Zaïba, dans le cadre du Printemps des Poètes, médiathèque de Saint-Marc-le-Blanc

Concert des élèves confirmés, école Coglais Musique Jeanne Morel, Bazouges-la-Pérouse

Métiers d'art

Journées européennes des métiers d'art, Bazouges-la-Pérouse

Rencontre avec une vitrailliste : le patrimoine, un métier, une passion, APPAC, Bazouges-la-Pérouse

Exposition métiers d'art de la verrière Catherine Le Guirriec, ateliers Chauvière-Coquin, Bazouges-la-Pérouse

Pratique artistique

Ateliers « **Cabinets de curiosités du territoire** », dans le cadre de la candidature au label Pays d'art et d'histoire et en partenariat avec la ludothèque communautaire, PSS d'Antrain/Val-Couesnon.



Atelier cabinet de curiosités du territoire ©TC, CMdB

Spectacle et théâtre

Atelier jeune public de création d'un numéro de cabaret « **Les Petites étoiles des Gloriettes** », animé par la compagnie 3^{ème} Acte, Centre Culturel du Coglais, Les Portes du Coglais

Balade contée par **La Brodeuse d'histoires**, Le Tiercent

Représentation théâtrale **Les Jumeaux de Brighton**, troupe Ensemble C Tous !, Val-Couesnon

Représentation théâtrale **Rocs et pics !**, troupe Le Ramdam des Roses, Maen Roch

ARTI
CIPEZ !



Roc et Pics par le Ramdam des Roses ©TC, CMdB

Dimanche animé

Grand jeu en forêt de Villecartier



Dimanche Animé Grand Jeu ©Pôle CLP, CMdB

MAI

Exposition

Exposition « **Il était une fois...** » de Luc Leguérinel, mêlant poésie et land art, médiathèque de Saint-Hilaire-des-Landes (jusqu'en juin)

Exposition des visuels du **Printemps du Coglais-Couesnon Marches de Bretagne**, Bazouges-la-Pérouse

Exposition de peintures actuelles, association **Germ'anim**, Saint-Germain-en-Coglès

ARTI
CIPEZ !

Théâtre et spectacle

Spectacle de marionnettes jeunes publics « **Secrets d'épices** », Salle polyvalente du Foyer de vie, Bazouges-la-Pérouse

Spectacle danse et mousse très jeune public « **Plouf** », pôle des Landes, Saint-Hilaire-des-Landes

Déambulation théâtrale **La jeunesse dans les bois en 1972**, compagnie 100 graines de Cenrido, Saint-Germain-en-Coglès

Lecture

5^{ème} du Prix Facile à lire Bretagne, dans les médiathèques communautaires

Pratique artistique et patrimoine

Concours photo « **Objectif patrimoine** », par le label Communes du Patrimoine Rural de Bretagne (jusqu'en septembre)

Concours photo « **Les patrimoines de mon territoire** », Couesnon Marches de Bretagne, dans le cadre de la labellisation Pays d'art et d'histoire (jusqu'en septembre).

Printemps des cimetières : visite multivoix du cimetière d'Antrain/Val-Couesnon, coordonnée par le service en charge de la labellisation Pays d'art et d'histoire, en partenariat avec le pôle Transitions écologique et énergétique de Couesnon Marches de Bretagne et la commune d'Antrain/Val-Couesnon.



Instant de convivialité à l'occasion du printemps des cimetières ©LM, CPRB

Festival

Festival « **La musique fait une nouvelle carrière** », association Les Picaous, Saint-Marc-le-Blanc.



Printemps des arts, collectif Printemps des arts, Bazouges-la-Pérouse

Musique

Concert, chorale Résonnance, Les Portes du Coglais

Dimanche animé

Nature en forêt de Villecartier



360 - Dimanche Animé Nature 2025 ©Pôle CLP_CMDB



JUIN

Exposition

Exposition artistique jeune public « **Dans le petit monde d'Élo** », médiathèque de Saint-Marc-le-Blanc

Pratique artistique

Atelier balade créative land art et photo avec le plasticien Luc Leghuérinel, médiathèque de Saint-Hilaire-des-Landes

Soirée d'inauguration de la **fresque du 1% artistique** réalisée par Isabelle Daéron, ESCC Maen Roch

Résidence d'artistes – Yuri Cardinal et Florian Stéphant, association Superflux, Bazouges-la-Pérouse (jusqu'en août)

Portes ouvertes, association **l'Outil en Main**, Val-Couesnon

Théâtre et spectacle

Balade champêtre, compagnie l'Arthéa, Noyal-sous-Bazouges

Dimanche animé

Musique et cirque en forêt de Villecartier

Dimanche Animé Musique et Cirque 2025 ©Pôle CLP_CMDB



Patrimoine

« **Rendez-vous aux jardins** » de la Ballue, Bazouges-la-Pérouse

Course des sabotiers, Bazouges-la-Pérouse

Fête médiévale, Marci'Motte, Marcillé-Raoul

Restitution Mémoires de Vi(II)es, dans le cadre du label Petites Cités de Caractère, Bazouges-la-Pérouse

Concours de palets bretons, Les Portes du Coglais

Journées du patrimoine de Pays et des Moulins, Rimou

Inauguration de l'Archéolab par l'APPAC, Marcillé-Raoul

Festival

Extension sauvage, festival danse et paysage, Bazouges-la-Pérouse. À noter que ce festival se déploie sur deux EPCI : Couesnon Marches de Bretagne (Bazouges-la-Pérouse) et Bretagne Romantique (Combours).

Musique

Concert de fin d'année, école de musique Jeanne Morel, Les Portes du Coglais

Myrdhin et Élis, concert de harpes et chants celtes, église du Tiercent

Concert, **chorale du Coglais**, Saint-Marc-le-Blanc

Concert **Lily West**, Val-Couesnon

JUILLET

Exposition

Exposition de l'artiste-peintre **Alexandre Lamotte**, ateliers Chauvière-Coquin, Bazouges-la-Pérouse (jusqu'en septembre)

Exposition d'été, **Yuri Cardinal et Florian Stéphant**, association Superflux, Bazouges-la-Pérouse (jusqu'en août)

Exposition « **Terres, cartes et territoires** », collectif Printemps des Arts, Bazouges-la-Pérouse

Exposition peintures de **Thierry Lebon**, collectif Printemps des arts, Bazouges-la-Pérouse

Patrimoine

Visite guidée de Saint-Brice-en-Coglès

Balade-patrimoine autour du Couesnon, APPAC et Office de Tourisme, Val-Couesnon

Exposition « **Les pileries de place** », APPAC, Val-Couesnon (jusqu'en août)

Stage patrimoine, **expression artistique sur bois**, APPAC, Val-Couesnon

Stage patrimoine, « **Eveille tes sens** », APPAC, Bazouges-la-Pérouse

Balade nature sur les bords de la Loisanse restaurée, Office de Tourisme et Syndicat Loisanse Minette, Maen Roch

Apéro-patrimoine, « **Le maquis d'Everre** », APPAC et Office de Tourisme, Saint-Hilaire-des-Landes



Apéro-patrimoine autour du maquis d'Everre ©OT_CMD

Rando-paysage autour du bois de la Motte, REEPF et Syndicat des eaux Loisanse-Minette, Maen Roch

Stage patrimoine, « **l'art de la vannerie** », APPAC, Bazouges-la-Pérouse

Visites de la ferme Lait Gaillardise, Maen Roch (jusqu'en août)

Théâtre et spectacle

Balades champêtres, compagnie L'Arthéa, St-Hilaire-des-Landes et Chauvigné

Sortie nocturne « contes et nature » en forêt de Villecartier, troupe Compère et Commère, Bazouges-la-Pérouse

Festival de musique Jean Langlais, Val-Couesnon

Concert de mastérants, piano, trompette, chant et musique de chambre, messe chantée, concert hommage à Jean-Langlais, concert de l'ensemble italien **Incontrà**

Festival À montour, Montours/ Les Portes du Coglais

Otium, contes, balade « fleurs et chants » avec déjeuner en sortie de four, bal néo-trad et fest-noz, musique et ciné-concert, par l'association Jules et Joséphine, Les Portes du Coglais. Ce festival émergent est remarquable par sa qualité.

Musique

Concert Sydyr, collectif Printemps des arts, Bazouges-la-Pérouse

Concerts au jardin, Sol Orkestar et Mouffle du Temps, association Tri Maouez, Bazouges-la-Pérouse

Opéra baroque au château de la Ballue, Bazouges-la-Pérouse

Métiers d'art

Marché de céramistes, association Paroles Céramiques, Bazouges-la-Pérouse

📅 Dimanche Animé

Spectacles et guinguette en forêt de Villecartier

Dimanche Animé Spectacles et Guinguette
© Pôle CLP, CMdB



🔗 Pratique artistique

Atelier « mettre les mains dans l'argile », atelier Dansette-Dhelin, Montours/Les Portes du Coglais

AOÛT

🏰 Patrimoine

Guinguette au château de la Haye Saint-Hilaire, jusqu'en septembre, St-Hilaire-des-Landes

Conférence en plein air, « **La dernière bataille des vikings en Bretagne** », APPAC, Bazouges-la-Pérouse

Visites guidées du château du Rocher-Portail, Maen Roch

La Fête des Cônes de Rimou

Balade nature, les animaux de la nuit en forêt de Villecartier, Office de Tourisme et Biosphère et Compagnie, Bazouges-la-Pérouse

Fête du four, par le comité des fêtes, Saint-Rémy-du-Plain

Visite guidée de Saint-Étienne-en-Coglès, par le maire, Maen Roch

Randonnée sur le sentier roman, Romazy

Apéro patrimoine, « **Les pileries de place** », Office de Tourisme, APPAC et Tiez Breizh, Buttes du châtel, Marcillé Raoul

Apéro-patrimoine autour des pileries de place ©OT, CMdB



Visites guidées de Bazouges-la-Pérouse, Petite Cité de Caractère®, par l'Office de Tourisme

Balade patrimoine, « **Sur les traces de l'ancien Saint-Étienne-en-Coglès** », Office de Tourisme et Histoire et Mémoires de St Brice en Coglès

Reconstitution d'un camp de la 2^{de} guerre mondiale, association Task Force, Val-Couesnon

🖼️ Exposition

Exposition de la photographe **Natacha Nikouline**, collectif Printemps des Arts, Bazouges-la-Pérouse

Exposition **Christophe Lebreton et Arte Nagy**, collectif Printemps des Arts, Bazouges-la-Pérouse

Exposition « **Les ateliers d'argile** », par les Ateliers Dansette-Dhelin de Montours, Bureau d'Information Touristique de Maen Roch

🎭 Théâtre

Scènes de Jardin, compagnie L'Arthéa, Manoir de la Coquillonnaie, Val-Couesnon

🔗 Métiers d'art

Visite chez l'artisan : les poteries du Pavot, par l'Office de Tourisme, Le Châtelier

Visite chez l'artisan d'art Poteries du pavot ©OT, CMdB



🔗 Pratique artistique

Concours de peinture « **Couleurs de Bretagne** », organisé dans le cadre de la Petite Cité de Caractère® de Bazouges-la-Pérouse

SEPTEMBRE

🎭 Théâtre et spectacle

Balade champêtre, compagnie L'Arthéa, Val-Couesnon

Déjà 5 ans !, Les Locos, Val-Couesnon

🏰 Patrimoine

Tournoi de palets bretons, association Marci'Motte, Marcillé-Raoul

Balade à la découverte des oiseaux sur la voie verte, LPO, Maen Roch

Visite « entre fourches et fourchettes » (visite de ferme et lieu de consommation locale), REEPF, Val-Couesnon

Guinguette au château de la Haye Saint-Hilaire, Saint-Hilaire-des-Landes

Promenade-découverte des plantes sauvages du bourg d'Antrain, Comité d'habitants du PSS, Val-Couesnon

Première réunion de relance de l'**Inventaire des Patrimoines**, Rimou

Journées européennes du patrimoine

ARTI
CÍPEZ !

ARTI
CÍPEZ !



Chasse au trésor donnée dans le cadre des JEP 2025 ©OT_CMaB

Festival «Via Aeterna»

Musique classique au Mont-Saint-Michel et sa baie, Val-Couesnon

Festival «Le Son du Couesnon»

Festival de musique reggae/hip hop, Val-Couesnon

Cinéma et concerts

Projection Finis Terra, médiathèque de Bazouges-la-Pérouse

Cinéma plein air, Conseil Municipal des Jeunes, Saint-Marc-le-Blanc

Concert caritatif contre l'errence féline, association Mesdames et les clochards, Val-Couesnon

Métiers d'art

Exposition Pilie Maroquinerie, les ateliers Chauvière-Coquin, Bazouges-la-Pérouse

Exposition

Concert Théo Schröter – vernissage de l'exposition « **Sans filtre** », Printemps des Arts, Bazouges-la-Pérouse

Exposition arts et culture, association Arts et Culture de Val-Couesnon, Val-Couesnon

OCTOBRE

Théâtre et spectacle

À la carte ! Déjeuner-spectacle, compagnie 3^{ème} acte, Les Portes du Coglais

Chocottes, lecture théâtralisée et signée très jeune public, compagnie « **10 doigts compagnie** », médiathèque Les Portes du Coglais

Soirée pyjama jeune public, lecture théâtralisée par la compagnie 3^{ème} acte, médiathèque, Val-Couesnon



Soirée pyjama en médiathèque ©Pôle CLP_CMaB

Festival « Le Grand Soufflet »

Concert Djazia Satour, Centre culturel du Coglais, Les Portes du Coglais

Concert-sandwich "surprise" Michalove, ESCC, Maen Roch

Ciné-concert, cinéma et concerts

Nimbus, ciné-concert jeune public, CCC, Les Portes du Coglais

Concert émotion piano-duo, Les Amis de Bonnefontaine, Val-Couesnon

Duo Chemin – Anne Sylvestre, concert dans un salon, chez l'habitant, Maen Roch

Projection du film jeune public **La Cabane aux oiseaux**, médiathèque de Saint-Marc-le-Blanc

Exposition

Exposition artistique jeunes publics, **Sandra et Maurèen**, médiathèque de Saint-Marc-le-Blanc

Hors-d'œuvre, exposition automnale, Superflux, voir l'art se faire, Bazouges-la-Pérouse

Noces d'Antan, APPAC, Maen Roch

Pratique artistique

Ateliers « **Mettre les mains dans l'argile** », atelier Dansette-Dhellin, Montours/Les Portes du Coglais

Les ateliers du dimanche avec Lise Dua autour de la pratique artistique de la photographie, Superflux, voir l'art se faire, Bazouges-la-Pérouse (jusqu'en décembre)



Atelier du dimanche avec l'artiste Lise Dua ©Superflux, voir l'art se faire

Atelier créatif « **La Famille lavande** », en lien avec l'exposition de Sandra et Maurèen, médiathèque de Val-Couesnon

Patrimoine

Semaines du tourisme économique et des savoir-faire (jusqu'en novembre)

Veillée contée sur la terre, Sylvie Douezy-Paul, Les Portes du Coglais

Soirée des Picaous, Association « *Les Picaous de Saint-Marc-le-Blanc* », Saint-Marc-le-Blanc

Nocturnes automnales du Parc Botanique de Haute-Bretagne, Le Châtelier

Soirée de présentation du n°23 de la revue *Entre Everre et Minette*, association d'histoire Entre Everre et Minette, Saint-Hilaire-des-Landes

Chapitre et repas de la Confrérie du Pommé, Bazouges-la-Pérouse

Fête du Pommé, Bazouges-la-Pérouse



Ramaougeries de pommé © Pascal-GLAIS

Lecture

Actions autour du **Salon du livre jeunesse de Fougères Agglomération**, ensemble des médiathèques de Couesnon Marches de Bretagne

NOVEMBRE

Musique

Concert « Les Nanas dans l'rétro », organisé par l'association Les Amitiés Germanaises, Saint-Germain-en-Coglès

Spectacle musical et atelier très jeune public « **Popotes et comptines** », Centre Culturel du Coglais, Montours/Les Portes-du-Coglais

Lecture

Lectures dessinées et autres surprises, atelier-rencontre jeune public avec Sandra Le Guen et Mauèen Pognonec, médiathèque de Saint-Marc-le-Blanc

Cinéma et musique

Ciné-soupe « **Personne n'y comprend rien** », association Baz'Arts Café, Bazouges-la-Pérouse

Soirée vinyles, association Baz'Arts Café, Bazouges-la-Pérouse

Journée slam avec Gaëtan Deschamps Rollingman, auteur, parolier, interprète et slameur, association Baz'Arts Café, Bazouges-la-Pérouse

Tous en scène pour le téléthon, Val-Couesnon

Exposition

« **Chroniques de bal** », expo photo issue d'une rencontre entre les résidents d'un EHPAD et la Compagnie 3^{ème} Acte, PSS Antrain, Val-Couesnon

Visite et Patrimoine

51^{ème} ramaougerie de pommé, Val-Couesnon

Fête du Pommé, Association Le Pommé Rimois, Rimou

Visite « Entre Fourches et Fourchettes », REEPF, Les Portes du Coglais

Randonnée gourmande, Maya Bazoug'aides, Bazouges-la-Pérouse

Journée d'Inventaire participatif du patrimoine, Rimou et Romazy

ARTI
CIPEZ !

DÉCEMBRE

Concert et théâtre

Spectacle de Noël « Le Formidable Noël de Serge », Compagnie La Comète, ESCC Maen Roch

Les Mots Modernes, concert et concert-sandwich, ESCC Maen Roch

Concert Figures de Femmes, Les Villager Voices, église de Rimou

Concert Zaïna, musiques du monde, médiathèque de Bazouges-la-Pérouse

Concert Zaïna et les élèves d'Interval'Coglais, médiathèque de Bazouges-la-Pérouse

Lecture

Les p'tits bouts bouquinent, médiathèque de Val-Couesnon

Visite et Patrimoine

Rando santé en forêt de Villecartier, Association Jardin Naturel & Bains de Forêt, Bazouges-la-Pérouse

Concert de Noël, église de Bazouges-la-Pérouse

Fête du solstice d'hiver à l'étable « Henri IV », association « Sarimoutive », Rimou

PARTIE IV

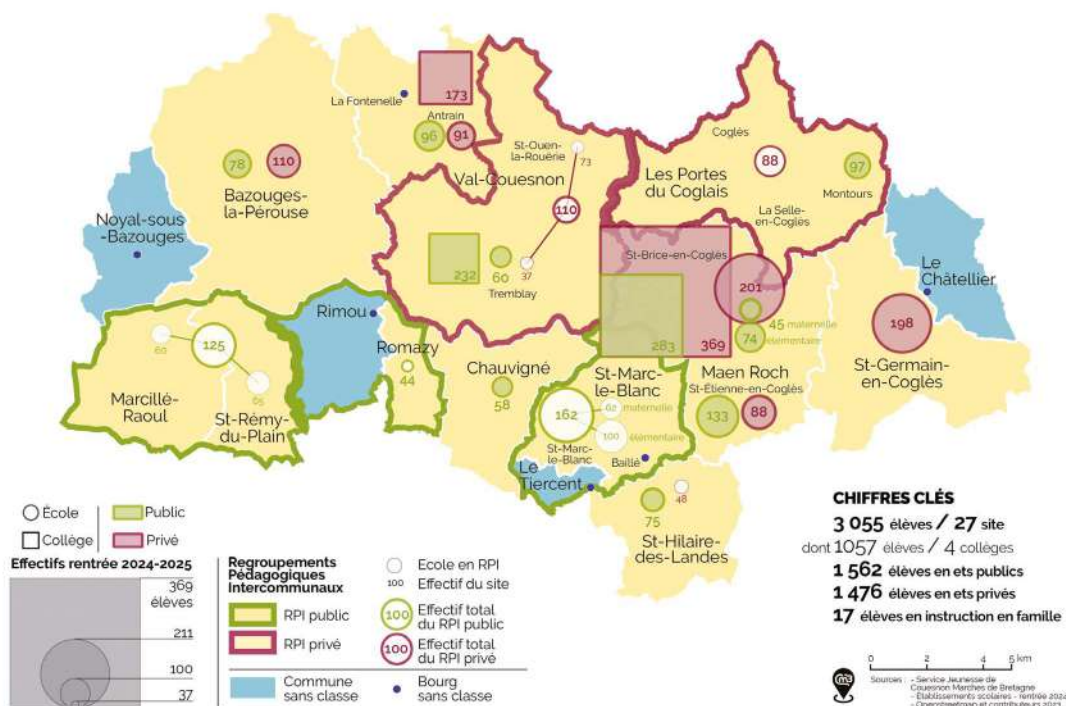
Source d'éveil : la culture en milieu scolaire

Source d'éblucerie : la qhulture és écoles

1 Publique ou privée, de la maternelle au collège : à chacun son école

Écoles et collèges

Effectifs par établissement et RPI - Rentrée 2024-2025



Le territoire de Couesnon Marches de Bretagne jouit d'un solide maillage scolaire, vivier de nombreux enfants à sensibiliser aux questions patrimoniales à travers les actions d'un Pays d'art et d'histoire. **51% des élèves du territoire sont scolarisés en établissements publics, 49% fréquentent les établissements du privé.** Cela rejoint la tendance remarquée en Ile-et-Vilaine : 48,3% des élèves y sont scolarisés en école privée, 40% le sont en Bretagne.

Ce maillage scolaire clivé entre privé et public est à lui-même un fait patrimonial, s'expliquant par le fort ancrage religieux dans la région. L'enseignement privé est plus fortement installé que le public dans certains territoires bretons. L'est de l'Ile-et-Vilaine compte parmi ces territoires où 15 % des établissements catholiques constituent les seules écoles de leur commune. Le regroupement intercommunal de Saint-Germain-en-Cogles en est un exemple local.

Pour compléter ce panorama de la scolarité locale, il faut noter l'existence de l'**IME La Chaperonnière** implanté à Val-Couesnon et qui compte en moyenne un effectif de 25 élèves.

2 Du Gallo, dame Yan, dame Vère ! Une culture haute-bretonne vivante

L'école primaire privée **Sainte-Anne de Bazouges-la-Pérouse** possède la spécificité de sensibiliser et d'enseigner la langue gallo aux enfants, de la maternelle au CM2. Cette école s'inscrit donc dans le cadre de la charte « **Du Gallo, dame Yan, dame Vère !** » (« du Gallo, oui bien sûr ! ») signée par Bazouges-la-Pérouse en 2017. Cette charte favorise la mise en œuvre d'actions en faveur de la diffusion et de l'apprentissage de cette langue, de sa valorisation dans la vie de tous les jours, notamment chez les enfants. Cette transmission en milieu scolaire est aujourd'hui indispensable à la sauvegarde de ce patrimoine immatériel dans la mesure où la langue est menacée car peu transmise puisque peu conscientisée, bien souvent reléguée, dans l'imaginaire collectif, au rang de désuet patois.



Fest deiz jeune public dans l'auditorium de l'ESCC Maen Roch ©Pôle CLP-CMdB

Afin de sensibiliser continuellement les enfants à cette langue, les médiathèques communautaires fréquentées par les scolaires – dont celles de Bazouges-la-Pérouse, de Maen Roch ou de Saint-Marc-le-Blanc – ont leurs murs ornés de maximes en Gallo. Des ouvrages jeunesse traduits en langue gallo sont également mis en circulation dans le réseau des médiathèques, comme **La Guernouille à la grand goule** d'Élodie Nouhen et de Francine Vidal, par exemple.

Tout cela participe du maintien d'une culture haute-bretonne vivante, au même titre que les événements festifs liés à la fabrication du pommé ou des fest-noz et fest-deiz organisés par des associations locales. Ainsi, en mars 2025, l'association **Histoire et Mémoire de Saint-Brice** organisait à Maen Roch un **fest-deiz** destiné à lever des fonds pour la restauration d'un château d'eau ferroviaire daté du XIX^e siècle. Le pôle Culture – Lecture Publique de Couesnon Marches de Bretagne s'inscrit dans cette volonté de faire vivre la culture haute-bretonne à travers ses actions portées dans le cadre du **Mois du Gallo** ou des **Flambées Celtik**. À ce titre, en février et mars 2025, les usagers du Pôle Culture – Lecture Publique ont pu découvrir deux concerts en gallo s'inscrivant dans ces manifestations régionales.



Chant gallo donné par la Granjagoul à l'occasion de l'atelier autour du 1^{er} artistique de l'ESCC de Maen Roch ©Pôle CLP-CMdB

La Granjagoul, association située en-dehors du territoire mais appartenant tout de même au pays de Fougères, est un partenaire récurrent du pôle Culture-Lecture Publique. Cette association vise à valoriser les patrimoines immatériels de Haute-Bretagne (dances, chants, contes en gallo, etc.) à travers diverses actions destinées à un public varié. Ces éléments du patrimoine immatériel sont constitutifs des axes de mise en œuvre du Pays d'art et d'histoire de Couesnon Marches de Bretagne. D'ailleurs, le service porteur de la labellisation a fait appel à la Granjagoul pour l'animation d'une table ronde à l'occasion des Journées européennes 2026. Cela faisait particulièrement sens, dans la mesure où les journées portaient cette année-là la thématique du « Patrimoine en danger ».

À proximité du territoire, ceux qui le souhaitent peuvent parfaire leur apprentissage du Gallo à l'université Rennes 2, dans le cadre d'un enseignement optionnel soutenu par l'État et la Région. Cet enseignement est ouvert à l'ensemble des étudiants en initiation et en continuation d'apprentissage.



3 Les associations de pratiques artistiques conventionnées avec Couesnon Marches de Bretagne

Les associations d'enseignement musical

La démocratisation de l'enseignement musical est un axe fort porté par Couesnon Marches de Bretagne, lié au département d'Ille-et-Vilaine dans le cadre du **Plan musique à l'école**. Chaque année, 600 à 650 scolaires sont concernés par ce dispositif sur le territoire (30 000 dans tout le département). Au-delà du Plan musique et pour Couesnon Marches de Bretagne, l'école de musique associative Interval'Coglais (Saint-Brice-en-Coglès/Maen Roch) constitue le site support associé à ce dispositif. Cette association, qui emploie 11 personnes, a accueilli, pour l'année 2023-2024, 277 adhérents dont 162 élèves de moins de 18 ans. La musique peut ici être appréhendée à tout âge, de la maternelle à l'âge adulte. Une grande variété d'instruments est enseignée, de la guitare au saxophone en passant par la flûte traversière, le trombone ou encore le piano. La pratique collective du chant est également enseignée. Les ateliers d'éveil musical proposés aux élèves du territoire dans le cadre du Plan Musique répondent en partie aux ambitions portées par le Contrat Territoire Lecture, qui entend multiplier les actions de médiation autour de la musique dans le cadre de l'éveil musical et des EAC.

En 2025, 21 écoles sont concernées par le dispositif « Musique à l'école » (soit 33 classes regroupant 670 élèves). Chaque année, les enseignants travaillent autour de thématiques comme « la musique et la danse de Haute-Bretagne », « le tour du monde en musique », « contes et musique », « musique et biodiversité », etc.

L'association Coglais Musique Jeanne Morel (Saint-Brice-en-Coglès/Maen Roch) ainsi que l'association Music' à Bazouges permettent, elles aussi, une sensibilisation à la musique soutenue par Couesnon Marches de Bretagne, par le biais de subventions de fonctionnement ou d'aides aux apprenants de moins de 18 ans via les chèques-culture.

Nicolas Peyrac, 76 ans, « J'vis (encore) en Bretagne »

« Le territoire de Couesnon Marches de Bretagne, c'est avant tout celui de mon enfance, celui de cette maison de famille à laquelle je suis si profondément attaché. À mon retour de quinze ans de vie passés au Québec en 2007, j'avais à cœur de réinvestir et de me réapproprier la maison paternelle, celle des week-ends et des vacances de mon enfance, celle de mon éternel « chez moi », là où « ma vie est ici, rien à faire », comme le dit ma chanson.

Il est amusant de constater que le regard que je portais sur le Coglais lors de mes jeunes années n'est pas tout à fait celui que je partage de nos jours. À cette époque, je prenais plaisir à aller voir des films au cinéma Jeanne d'Arc de Saint-Brice-en-Coglès – ce qui n'est plus qu'un lointain souvenir, ou à regarder le train passer quand il rythmait encore le quotidien, sans pour autant associer ces moments au bonheur et à la douceur de vivre que je ressens pleinement aujourd'hui. Il m'a fallu quitter cet endroit quelques années pour en savourer les moindres instants et recoins, qui sont ceux de mes racines.

Ce sont dans ces racines, profondément ancrées sur le territoire, que réside la genèse de ce que je suis devenu, tant sur le plan personnel que sur le plan public. Toutes les expériences vécues ici, dès l'enfance et l'adolescence, j'ai eu à cœur de les retranscrire dans mes chansons, pour lesquelles j'ai appris l'écriture et les accords de guitare, toujours ici, dans cette maison, dans ce village, dans ce bien-aimé Coglais, coïncé « entre Rennes et Fougères » et que je prends plaisir à chanter dans 16 ans, j'vis en Bretagne. Si partout ailleurs je suis Nicolas Peyrac, ici, chez moi, je suis pleinement Jean-Jacques.

Ce territoire, apaisant, riche de culture et de patrimoines, est terriblement inspirant pour la photographie ou l'écriture. Ainsi, le Tiercent, sa superbe église et son incroyable cimetière ainsi que ses environs figés dans le temps et dignes d'une capsule temporelle, forment le décor de mon roman « Sans oublier qu'un jour » on s'est aimés (2022).

C'est une façon de partager avec les lecteurs, à travers cette histoire, un lieu merveilleux, qui fait partie de ces endroits dont on tombe amoureux et qui gagnent à être découverts et explorés, peut-être à l'aide d'un Pays d'art et d'histoire. D'autres sites et paysages magnifiques ponctuent notre beau territoire, accessibles par d'innombrables petites routes et chemins. Cela offre un environnement superbe, entouré d'une campagne formidable et de gens pas moins formidables, simples et chaleureux, pourvoyeurs de véritables bribes de sagesse dont je m'inspire au quotidien. Ce territoire insufflé un véritable sens de vie. Malgré tout, il n'est pas aisé de définir ce Coglais que j'aime tant.

Le mieux qui reste à faire, c'est encore de le visiter ou même d'y vivre pour s'en imprégner totalement.

Ce territoire m'est d'autant plus cher qu'il est marqué par l'héritage de mon père, le docteur Guy Tazartez.

Il arriva dans ce pays en 1950, pour assurer un simple remplacement de médecin, avant de s'installer définitivement dans cette maison qui deviendra « de famille » en 1958. Il s'agit

d'un héritage qui m'est personnel, mais c'est aussi un héritage collectif,

installé dans le souvenir commun par l'Association Cantonale du Coglais, née en 1967 sous l'impulsion paternelle ainsi que celle d'autres acteurs (cadres de santé, instituteurs, etc.), soutenus par Jacques Fauchoux, qui deviendra maire de Fougères en 1983. Cette association, un véritable centre social en milieu rural, a mis la laïcité sur le devant de la scène. Une vraie révolution dans l'alors très pieuse Bretagne. C'est un profond héritage culturel qu'a léguée cette association qui avait à cœur de démocratiser la culture en milieu rural et ne plus en faire un domaine réservé aux élites. Dans ce contexte, j'ai pu exercer très tôt comme chanteur, notamment en 1965 à l'occasion du spectacle Souvenirs Souvenirs organisé par l'association. Je suis heureux de voir la mémoire de celui qui un jour m'a dit qu'en « risquant de rater sa vie à 20 ans, on risque de la réussir » perdurer de manière vivace dans l'âme de ce pays régi par la bienveillance, la solidarité, l'ouverture et le goût pour la culture. »



Nicolas Peyrac ©Studio Franck-Hodius

L'école de cirque Le Rire du Roseau (Tremblay / Val-Couesnon)

L'association « l'école de cirque Le Rire du Roseau » dispense, dans et hors temps scolaire, des cours d'arts du cirque aux enfants à partir de 3 ans, aux groupes enfants, adolescents et adultes, mêlant plusieurs disciplines :

- Éveil au cirque ;
- Acrobaties, portés ;
- Disciplines aériennes (tissus, trapèze) ;
- Jonglage ;
- Jeu d'acteur ;
- Fil, équilibre sur objets ;
- Stage / action culturelle.



Le Rire du Roseau, élèves de l'école de tissu aérien du collège de Tremblay (Val-Couesnon) lors d'un Dimanche Animé 2025 ©Pôle CLP_CMdB

Les enjeux sont multiples :

- **L'enjeu artistique** : Mettre l'individu en situation de créer, de donner sens et intentionnalité à un geste, de mûrir un imaginaire. La rencontre avec l'œuvre est une dimension fondamentale de l'éducation artistique comme l'est également l'exercice d'une discipline artistique.
- **L'enjeu éducatif** : Développer le goût de l'effort, la ténacité, le dépassement de soi, la construction collective, la compréhension de la différence, le respect de l'autre, etc.
- **L'enjeu corporel** : Être à l'écoute de son corps et de ses limites, gérer ses déséquilibres et le rapport « prise de risque/sécurité », se mouvoir dans l'espace en quittant ses appuis terrestres.

L'association participe activement au développement des arts du cirque sur l'ensemble du territoire tant en action culturelle qu'en intervention pédagogique ponctuelle et hebdomadaire auprès des publics, de la petite enfance jusqu'aux adultes. L'association compte une centaine d'adhérents et fête ses 15 ans en 2026.

4 Vivre la culture en milieu scolaire :

Couesnon Marches de Bretagne encourage les actions visant à démocratiser la culture auprès de tous les publics et particulièrement envers les jeunes de moins de 18 ans.

Que ce soit par les services de la communauté de communes en proposant des actions culturelles multi partenariales (service culture, service lecture publique, cohésions sociales...) ou par le biais d'accompagnement et aides aux acteurs culturels ou à des dispositifs d'enseignement artistique (chèques-culture, musique à l'école), la politique culturelle du territoire encourage la mise en place de parcours d'éducation artistique et culturelle.



Représentation scolaire Paloma Negra en médiathèque de Bazouges-la-Pérouse (2024) ©Pôle CLP_CMdB

Spectacles, ateliers, actions culturelles en 2024

Centre Culturel du Coglais

➤ **8 spectacles ou ateliers scolaires** par le Centre Culturel du Coglais

➤ **30 classes touchées**

➤ **920 élèves**

Réseau des médiathèques

➤ **8 représentations scolaires** en médiathèques

➤ **354 élèves concernés**

➤ **4 ateliers lecture à voix haute** au collège d'Antrain/Val-Couesnon avec la compagnie « Les 3 Valoches »

➤ **9 expositions** thématiques sur le réseau des bibliothèques : 1350 élèves accueillis

➤ **24 classes touchées** (élémentaires et collèges)

➤ **2 198 élèves** accueillis dans le cadre des accueils de classe en médiathèque

➤ **8 ateliers et évènement avec les partenaires** (ALSH, le Pôle artistique Angèle Vannier, EHPAD, Foyers de vie, CLIC, CDAS, école de musique Interval Coglais, Cohésions sociales, la MDIV, le Département)

➤ **Des temps forts** : Mo@ du numérique, les Flambées Celtik, la Petite Enfance en Fête, le festival du Jeu, actions autour du Salon du Livre Jeunesse de Fougères...

Projets d'Éducation Artistique et Culturelle avec les collèges

Les projets EAC sont en partie financés dans le cadre du dispositif communautaire de dotations aux collèges, qui permettent de soutenir des projets culturels, sportifs, environnementaux pour les collégiens du territoire. Quelques exemples pour 2025 : une découverte du Street Art, des sorties culturelles, des ateliers théâtre, de la résidence cirque au collège, etc. ta

5 Un laboratoire d'expériences pour les étudiants

Le territoire de Couesnon Marches de Bretagne est idéalement situé au carrefour de plusieurs cités étudiantes d'envergure. Les universités et centres de formation de ces villes proposent l'apprentissage de nombreux métiers en lien avec l'histoire, les patrimoines, le tourisme culturel ou encore la médiation.

Ainsi, le territoire de Couesnon Marches de Bretagne peut s'imposer, à travers un label Pays d'art et d'histoire, comme un véritable laboratoire d'expérimentation pour les étudiants alentours. Cela se vérifie d'ores et déjà au regard des nombreux stagiaires accueillis par les associations APPAC ou Office du Tourisme au cours de ces dernières années.

À moins de 2 heures de Couesnon Marches de Bretagne, il est possible de suivre les cursus suivants :

BTS Tourisme : Rennes (40mn), Laval (1h00), Saint-Malo (1h00), Nantes (2h00), Angers (2h00)

Licence mention Histoire : Rennes (40mn), Laval (1h), Saint-Brieuc (1h40), Le Mans (1h50), Angers (2h00).

Licence mention Histoire de l'art et Archéologie : Rennes (40mn), Angers (2h00), Nantes (2h00).

Licence mention Tourisme : Angers (2h00).

Licence professionnelle mention Métiers de l'information : Archives, Médiation et Patrimoines : Angers (2h00).

Licence professionnelle mention Métiers du tourisme et des loisirs : Nantes (2h00).

Licence professionnelle mention Guide-conférencier : Caen (1h30).

Master mentions Histoire, Civilisations, Patrimoine : Rennes (40mn), Le Mans (1h50), Angers (2h00), Nantes (2h).

Master mention Histoire : Angers (2h00), Nantes (2h00).

Master mention Histoire de l'art : Rennes (40mn).

Master mention Archives : Angers (2h00).

Master mention Tourisme : Angers (2h00), Vannes (2h00).

Titre professionnel « Chargé d'accueil touristique et de loisirs » : Rennes (40mn).

Prépa au concours « Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques » : Rennes (40mn).

Architecture : Rennes (40mn), Nantes (2h00). En 2021-2022, les étudiants en Licence 3 de l'ENSAB ont mené un atelier de projet à Val-Couesnon, autour de la notion de « Paysages et territoires de l'après-pétrole »

Julien Foulon, stagiaire coordinateur des Journées européennes du patrimoine pour trois structures : l'APPAC, l'Office de Tourisme et Couesnon Marches de Bretagne dans le cadre de la candidature au label Pays d'art et d'histoire (mars-août 2025)

« Au vu de mon attrait pour le patrimoine, mon objectif était d'intégrer une structure pourvoyeuse d'une forte richesse patrimoniale. Couesnon Marches de Bretagne remplit parfaitement ces critères. Cela m'a permis de découvrir le secteur professionnel dans lequel je veux faire carrière, dans un cadre et des missions épanouissants.



Le mot qui me vient en tête pour résumer les patrimoines de ce territoire est le mot "roc". La concentration sur le territoire de tous ces châteaux, ponts et manoirs constitués de pierres de granit et autres minéraux, c'est exactement ce à quoi je m'attendais.

Ce stage m'a conforté dans l'idée de poursuivre dans les métiers de la valorisation du patrimoine pour continuer à découvrir puis ensuite transmettre aux publics, notamment par la réalisation de visites guidées. J'attache également une grande importance à protéger et valoriser le patrimoine mais également à le faire vivre, par la mise en place d'événements sur des sites historiques. L'un de mes sites favoris du territoire est celui des Buttes du Châtel à Marcillé-Raoul, car c'est un lieu qui m'a tout de suite intrigué quand je l'ai découvert. Cette part d'inconnu qui se révèle, la dynamique du lieu et des acteurs locaux qui le font vivre me plaît beaucoup.

Le territoire de Couesnon Marches de Bretagne cumule les atouts favorables à une labellisation Pays d'art et d'histoire. D'abord, la richesse de ses patrimoines, incarnée notamment par la Petite Cité de Caractère® de Bazouges-la-Pérouse. Également, l'offre événementielle qui entoure toute cette richesse afin de la valoriser au mieux. De nombreux acteurs locaux œuvrent en faveur de la protection et de la valorisation du patrimoine en se mobilisant tout au long de l'année. Ces actions connaissent par ailleurs un grand succès car les locaux sont très attachés à ce que représente leur territoire (histoire et valeurs), ce qui renforce leur sentiment d'appartenance à celui-ci.

Après ces quelques mois de stage, je peux dire que je suis attaché à ce territoire, que j'étais déjà très curieux de découvrir, autant pour ses sites majeurs que pour ses nombreux petits recoins reculés et pleins de charme. Je pense notamment à la chapelle de Marigny et son magnifique cadre environnemental ou encore l'église du Tiercent. Au-delà des patrimoines du territoire, je garde en tête l'esprit chaleureux des habitants que j'ai pu y croiser »





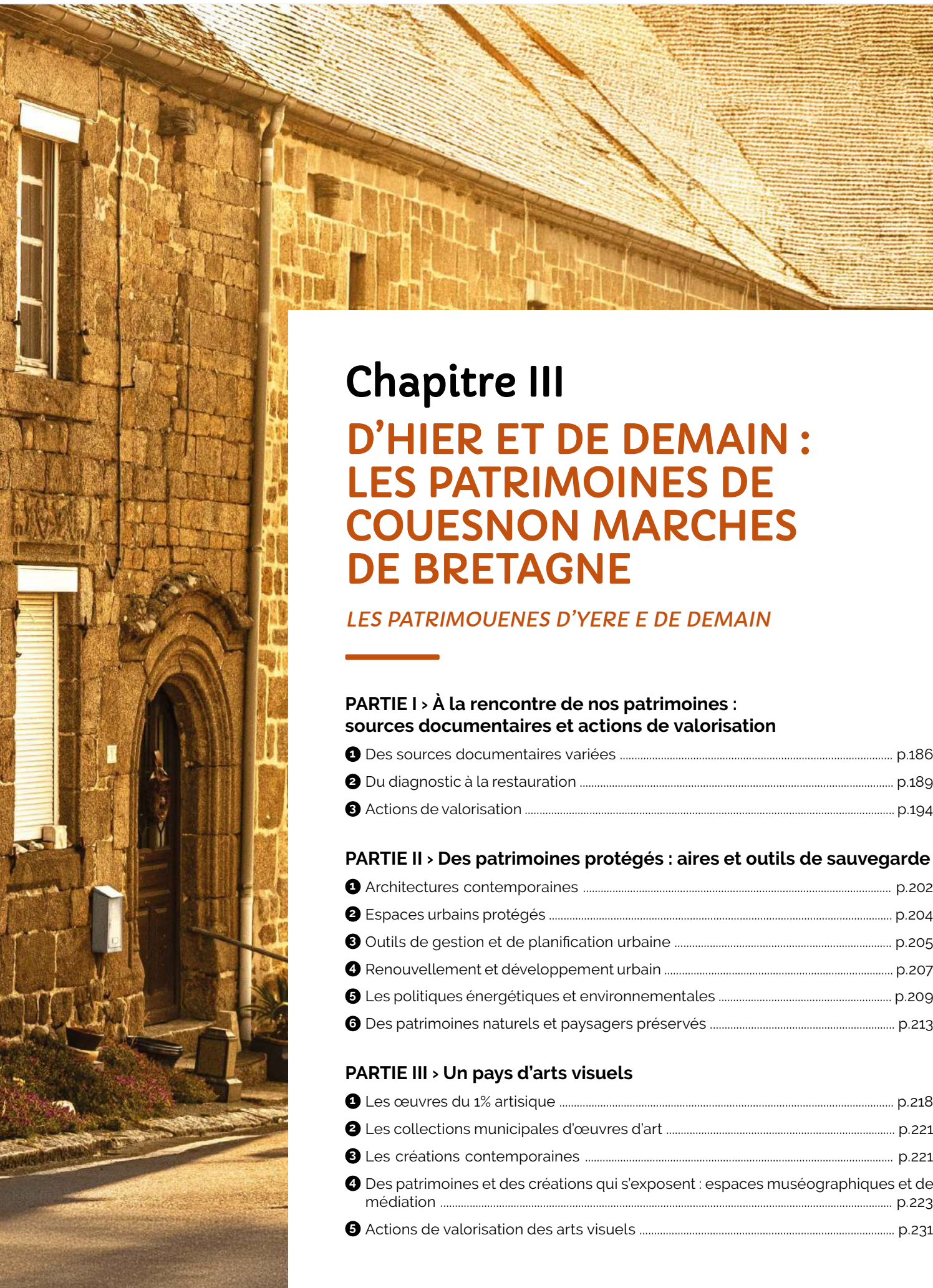


“

*Les habitations
rurales du canton d'Antrain
paraissent, en général,
plus anciennes que celles des autres
parties de l'arrondissement. [...]
Tout annonce que ceux qui firent
construire ces maisons avaient alors
plus de richesses et plus de lumières
que les autres habitants du pays*

”

*Amédée Bertin et Léon Maupillé,
Notice historique et statistique
sur la baronnie, la ville et
l'arrondissement de
Fougères, 1846*



Chapitre III

D'HIER ET DE DEMAIN : LES PATRIMOINES DE COUESNON MARCHES DE BRETAGNE

LES PATRIMOINES D'YER ET DE DEMAIN

PARTIE I > À la rencontre de nos patrimoines : sources documentaires et actions de valorisation

- ❶ Des sources documentaires variées p.186
- ❷ Du diagnostic à la restauration p.189
- ❸ Actions de valorisation p.194

PARTIE II > Des patrimoines protégés : aires et outils de sauvegarde

- ❶ Architectures contemporaines p.202
- ❷ Espaces urbains protégés p.204
- ❸ Outils de gestion et de planification urbaine p.205
- ❹ Renouvellement et développement urbain p.207
- ❺ Les politiques énergétiques et environnementales p.209
- ❻ Des patrimoines naturels et paysagers préservés p.213

PARTIE III > Un pays d'arts visuels

- ❶ Les œuvres du 1% artistique p.218
- ❷ Les collections municipales d'œuvres d'art p.221
- ❸ Les créations contemporaines p.221
- ❹ Des patrimoines et des créations qui s'exposent : espaces muséographiques et de médiation p.223
- ❺ Actions de valorisation des arts visuels p.231

PARTIE I

À la rencontre de nos patrimoines : sources documentaires et actions de valorisation

*A la rencontre de nos patrimoines : sources de
documents et valorisation*

1 Les sources documentaires

Le fonds patrimonial du réseau de médiathèques de Couesnon Marches de Bretagne et les fonds patrimoniaux associatifs

Les 8 médiathèques et 2 bibliothèques-relais du réseau de Couesnon Marches de Bretagne permettent de consulter sur place ou d'emprunter une multitude d'ouvrages et de revues relatant l'histoire du territoire, qu'il s'agisse de productions scientifiques, d'écrits de folkloristes ou d'érudits locaux. Le réseau œuvre en partenariat avec l'APPAC et l'association **Entre Everre et Minette** qui mettent à disposition des lecteurs certains ouvrages de leurs collections, consultables au sein des médiathèques du réseau ou des structures associatives, mais également empruntables. Ces documents, parmi lesquels figurent les revues associatives *Entre Everre et Minette* et *Le Travail*, constituent des sources précieuses pour les travaux de recherche et de valorisation du Pays d'art et d'histoire.

Les Archives Départementales et Municipales

L'histoire des 21 communes historiques du territoire se raconte à travers les Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine. Ce sont plus de **26 000 cotes** qui entrent en correspondance avec les recherches dans les catalogues concernant ces communes et dont le contenu s'étale du XV^e au XXI^e siècle.

Certaines communes du territoire, et notamment **Val-Couesnon** et **Bazouges-la-Pérouse**, possèdent des archives particulièrement bien fournies et répertoriées. Celles-ci ont constitué une formidable ressource dans le cadre de l'élaboration des visites historiques proposées dans le cadre du Printemps des Cimetières en 2026.

Ces fonds recèlent des trésors permettant de mieux connaître le territoire à des fins de valorisation orale et écrite dans le cadre d'un Pays d'art et d'histoire.

Le Musée de Bretagne

Situé à Rennes, le Musée de Bretagne conserve dans ses collections divers objets et documents émanant du territoire et permettant de documenter la vie jadis associée à ces terres.

Parmi ceux-là, des **poteries néolithiques** (Saint-Étienne-en-Coglès), des **pots à pommé** (Saint-Marc-le-Blanc), un **ensemble vestimentaire traditionnel** réunissant jupe, ceinture, corselet, tablier et dentelle du XIX^e siècle (Le Châtelier), un **sac à pain** (Romazy), un **tonnelet à cidre** du XX^e siècle (Antrain), ou encore une collection d'une quarantaine de spécimens de **coiffes traditionnelles** des XVIII^e – XX^e siècles. Ces dernières racontent les façons de se vêtir dans les secteurs d'Antrain/Val-Couesnon et de Saint-Marc-le-Blanc.



Coiffe d'antaine v.1850 ©CC-BY Collections du Musée de Bretagne



Pot à pommé, Saint-Marc-le-Blanc, 1919 ©CC-BY Collections du Musée de Bretagne

L'exceptionnel **fonds photographique Houdus-Rault** a intégré les collections du Musée en 2010, grâce au don du photographe Franck Houdus. Cette collection importante se compose de plus de 60 000 négatifs et d'environ **200 tirages** racontant le quotidien des habitants du territoire au XX^e siècle. Ce quotidien figé en noir et blanc est le fruit du travail de trois membres d'une même dynastie de photographes en milieu rural ayant couvert les cantons d'Antrain et du Coglais des années 1910 aux années 1980. Les photographies abordent des sujets aussi variés que la naissance, le mariage ou la mort, le travail et la fête, la guerre ou les animaux.



Emile Houdus photographié par son fils Franck, place Saint-Melaire à Montours, v. 1970 ©CC-BY-SA Coll. Musée de Bretagne



Henri Rault, Souvenir d'Antrain, groupe de soldats blessés, 27 mars 1915 ©Coll. Musée de Bretagne



Emile Houdus, Groupe de maçons de Rimou, 17 juillet 1934 ©CC-BY-SA Collections du Musée de Bretagne

Ces photographiques entrent en complément du site Internet « **Images d'ici et d'avant** », porté par le Département d'Ille-et-Vilaine et qui permet d'accéder à de nombreuses photographies permettant de valoriser paysages et patrimoines locaux.

Ces documents forment des points de départ non négligeables pour les actions de valorisation et de partage portées par le Pays d'art et d'histoire.

Un fonds, 700 ans d'histoire(s) : Les archives de la Haye-Saint-Hilaire

Conservé aux Archives Municipales de Fougères, le fonds de la Haye-Saint-Hilaire constitue une inépuisable somme d'informations permettant de faire évoluer la connaissance du territoire. Ce fonds, d'une importance sans équivalent, est entré dans les collections municipales en 2012 après que le Comte Lionel de la Haye-Saint-Hilaire (1921-2016), attaché à l'histoire de ses ancêtres et soucieux du devenir de ces documents, en a fait don. Le Comte est le descendant d'une dynastie portant la particularité de s'être succédée près de neuf siècles et d'avoir tout ce temps résidé dans le même château de la Haye, en la commune de Saint-Hilaire-des-Landes.

Ces archives – complétées par un don supplémentaire du neveu du Comte en 2024 – couvrent une période s'étalant du XIII^e au XX^e siècle. Le document considéré comme le plus ancien du fonds – mais aussi des Archives Municipales, un acte de vente d'une maison située en la paroisse de Parigné datant de **1253**, a fait l'objet d'une étude du maître de conférences en histoire médiévale Julien Bachelier, paru dans le tome 49 du *Bulletin et mémoires* de la Société d'histoire et d'archéologie du Pays de Fougères (2011). Le fonds a quant à lui fait l'objet d'une exposition organisée par les Archives Municipales en 2014.

Ce fonds, référencé 53 Z, comporte 144 boîtes d'archives, représentant près de **24,36 mètres linéaires** répartis en 3 587 dossiers pour 12 825 pièces archivées. Ces pièces, hétéroclites, comptant de nombreux parchemins, comprennent des **courriers précieux signés des mains de rois de France comme Louis XIV et Louis XVI** ou du pape Clément X. Ce dernier, dans sa bulle de 1690, relève Pierre-François de la Haye-Saint-Hilaire de ses vœux de chasteté, ce qui permet de poursuivre la lignée, menacée par le décès de son neveu Basile de la Haye-Saint-Hilaire, sans enfant.

Cette collection permet de documenter non seulement l'ancienne seigneurie de la Haye (Saint-Hilaire-des-Landes, Saint-Marc-le-Blanc, Saint-Étienne-en-Coglès, pour les communes du territoire) mais aussi plus largement l'histoire du pays de Fougères. Les documents racontent également l'histoire d'une famille puissante dotée du pouvoir de rendre justice, mais également unie par de profonds liens affectifs, attestés par des courriers datant des XIX^e et XX^e siècles s'ouvrant par *Très bonne chère Maman* ou *Bon grand papa*.



Bourse du chouan C.-É. de la Haye-Saint-Hilaire, conservée au CIAP de Fougères © TC_CMeDB



AM Fougères, 53Z - Bulle papale (1689) et courriers signés de Louis XVI (1789) et du Marquis de La Rouërie (1786) © TC_CMeDB

Le fonds se constitue également d'objets hétéroclites, comme des épauettes, des mèches de cheveux, une culotte de supplicié ou encore une bourse du XVIII^e siècle ayant appartenu au chouan Charles-Édouard de la Haye-Saint-Hilaire. Cette dernière, qui permet d'évoquer l'engagement de Charles-Édouard dès l'âge de 15 ans auprès du Marquis de La Rouërie, est exposée dorénavant dans La Coursive, le CIAP de la **proche Ville d'art et d'histoire de Fougères**, inauguré en 2025.

Au-delà de ce fonds, certains documents conservés aux archives municipales de Fougères permettent de documenter la vie du territoire.

Plans, cartes et iconographies anciennes

Les Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine permettent d'accéder à des registres cadastraux essentiels pour matérialiser le territoire dès l'année 1823. Dans leurs collections, les AD35 conservent également des cartes de communes mais également des plans associés au génie civil.

Le portail **GéoCoesnon** permet d'accéder à diverses cartographies du territoire, touchant différentes thématiques : cours d'eau, géologie, bocages, espaces protégés, urbanisme, etc. Le filtre « Voyage dans le temps » donne accès aux Cartes de Cassini, Cartes de l'État-Major et carte IGN de 1950. Le portail donne également accès à diverses photographies aériennes anciennes (1947 pour la plus ancienne).

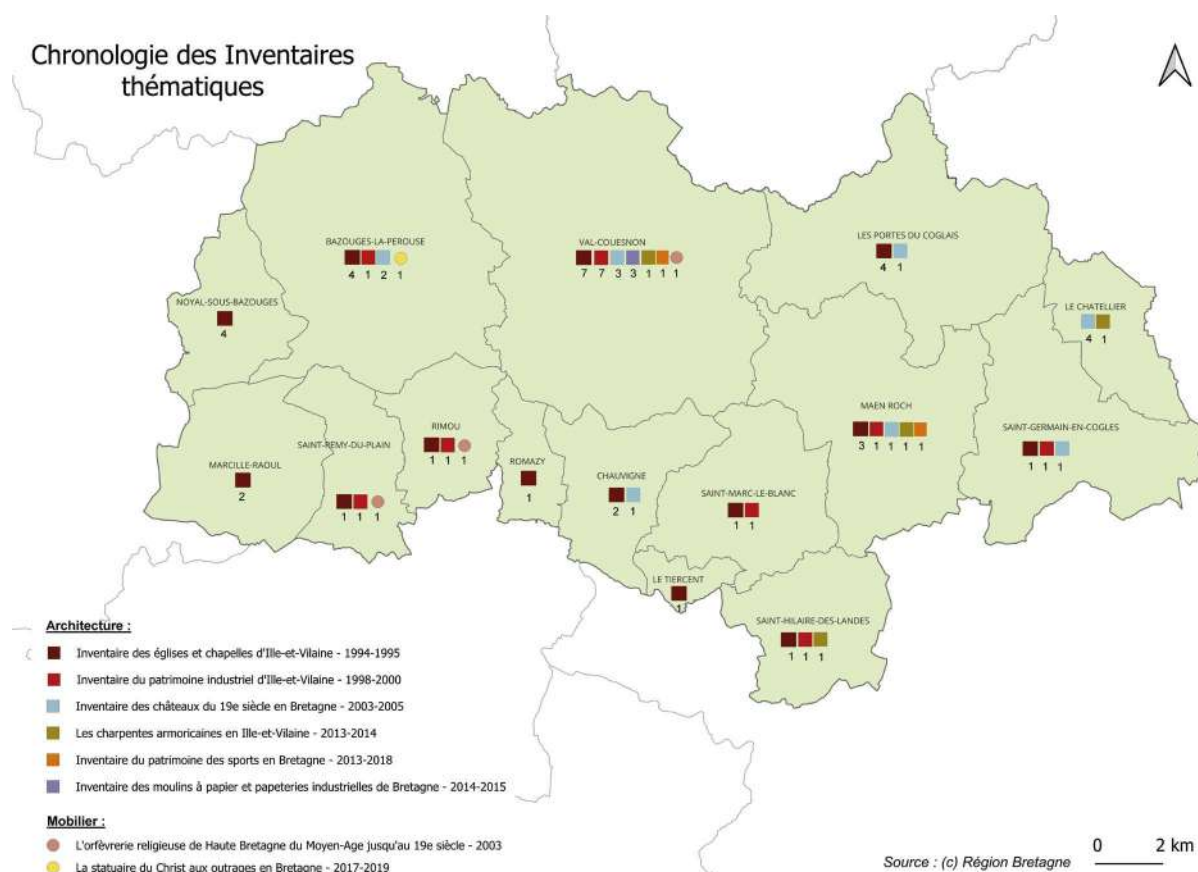
Au-delà du fonds photographique Houdus-Rault précédemment évoqué et appartenant aux collections du Musée de Bretagne, ce dernier propose de découvrir de nombreuses illustrations anciennes (lithographies, gravures, etc.) figurant le territoire aux XVIII^e et XIX^e siècles

2 Les actions de connaissance et de protection

Les Inventaires du patrimoine

Plusieurs opérations de recensement du patrimoine ont été menées sur le territoire au cours des 50 dernières années.

Trois grandes phases de travaux sont identifiables :



- Un premier défrichage, mené entre 1974 et 1994 par « l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France » ;
- Une deuxième opération de recensement encadrée par le Service de l'Inventaire du patrimoine culturel de la Région Bretagne et confiée à deux chargées d'étude d'Inventaire, entre 2005 et 2017, dans le cadre du projet de renouvellement et d'extension du label Ville d'art et d'histoire de Fougères ;
- Un Inventaire patrimonial confié à l'APPAC par Couesnon Marches de Bretagne et encadré par le Service d'inventaire de la région Bretagne dans le cadre de la création du PLUi de la collectivité. L'association s'y est attelée entre 2021 et 2023. Cette phase fut propice au développement des démarches de recensement participatif ;
- En ce qui concerne le recensement du bâti, le bureau d'étude CITADIA a pris le relais auprès de la collectivité dans le cadre de la refonte en cours du PLUi.

Groupes d'invotristes bénévoles au lieu-dit La Saudrais (Rimou), novembre 2025 ©TC, ChdB



La démarche d'Inventaire du patrimoine a été relancée sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne en 2025, dans le cadre de la candidature au label Pays d'art et d'histoire mais aussi dans celui de la refonte du PLUi. L'action est menée conjointement avec l'APPAC, et consiste essentiellement au récolement du bâti, à la complétude des données récoltées au gré des campagnes passées, au travail de synthèse, de qualification, de hiérarchisations scientifique et historique, de rédaction de dossiers d'études basés sur les données accumulées lors des recensements. En effet, si les différentes campagnes de recensement offrent une importante masse d'informations, il s'agit à présent de « faire parler » ces données. L'idée est de décliner cette démarche en plusieurs actions, de la rédaction d'articles basés sur les recensements à la validation de fiches contributeurs sur GLAD en passant par des temps de sensibilisation citoyenne. **Les habitants sont parties prenantes de cette démarche.** Des groupes de bénévoles sont ainsi constitués à Rimou et Romazy, les deux premières communes ciblées par cette relance de l'Inventaire, et chacun peut contribuer à sa manière à l'Inventaire. **Cette démarche d'inclusion citoyenne constitue le fil rouge de la candidature au label mais entend être poursuivie tout au long de la labellisation.**



Ferme, lieu-dit La Couvrie (Le Tiercent) © Région Bretagne, Inventaire du patrimoine, 1974 (2)

En outre, des Inventaires thématiques ont été ou sont menés sur le territoire :

- Un inventaire du patrimoine industriel d'Ille-et-Vilaine, réalisé entre 1998 et 2000, balayant notamment le territoire correspondant à Couesnon Marches de Bretagne a donné lieu à la thèse de Marina Gasnier, Patrimoine industriel d'Ille-et-Vilaine, en 2002 ;
- Une *Architecture rurale en Bretagne*, basée sur l'inventaire régional réalisé notamment sur notre territoire a été publiée en 2014 et réédité en 2024 ;
- Les édifices religieux inventoriés sur le territoire ont nourri le répertoire des églises et chapelles d'Ille-et-Vilaine élaboré par le Service Régional de l'Inventaire ;
- Depuis 2014, l'association Croix et calvaires de Bretagne permet de s'attarder sur cet aspect unique du patrimoine breton, dans la lignée du travail entamé dans les années 1980 par le prêtre et historien Yves-Pascal Castel. Nombre de ces croix et calvaires sont recensés sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne ;
- L'inventaire thématique autour des patrimoines sportifs en Bretagne réalisé par le Service Régional de l'Inventaire depuis 2016 recense quelques équipements d'intérêt patrimonial sur notre territoire ;
- L'enquête autour de l'architecture à pans de bois, essentiellement urbaine, menée depuis 2019 par le Service Régional de l'Inventaire a permis de mettre en lumière ce volet architectural, notamment à Bazouges-la-Pérouse et à Antrain/Val-Couesnon ;
- Depuis fin octobre 2024, une opération d'Inventaire ciblant les pardons et pèlerinages menée par le Service de l'inventaire de la région Bretagne est en cours et cela jusqu'à fin décembre 2024.



Le fournil communal de Saint-Rémy-du-Plain avant sa restauration par l'APPAC et les habitants eDILUZ

Les études et diagnostics du patrimoine, actions de restauration et réhabilitation

Des associations locales œuvrent ou ont œuvré en faveur de la restauration des patrimoines du territoire, à travers la mise en place de chantiers ou de la recherche de mécénat auprès, notamment, de la Fondation du Patrimoine. Qu'il s'agisse de patrimoines vernaculaires (l'APPAC et les habitants pour le **fournil communal de Saint-Rémy-du-Plain** ou le **vieux pont du Couesnon à Antrain** dont le chantier de restauration finalisé a été visité en décembre 2025 par Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat de France) ou d'objets d'intérêt historique (Les amis de Saint-Mélaine pour le **chemin de croix et les statues de l'église de Montours/Les Portes du Coglais**), la protection des patrimoines est l'affaire des passionné(e)s du territoire mais aussi des institutions.



Médiation jeunes publics autour du chantier de restauration du pont du Couesnon (2024) ©APPAC

Le Département d'Ille-et-Vilaine apporte son soutien financier afin d'aider les communes modestes à restaurer leurs édifices religieux non protégés au titre des Monuments Historiques. Un exemple d'une telle restauration sur le territoire est celle de **l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Bazouges-la-Pérouse**. Émanant de la volonté du maire et de ses habitants, la restauration de l'édifice débuta en 2013. Les travaux durèrent 5 ans et furent soutenus par le Département et la Région Bretagne dans le cadre de leur politique de restauration et de valorisation du patrimoine immobilier public. L'État contribua également au titre de la DETR, tout comme les Bazougeais, attachés à leur église, et la Fondation du Patrimoine.

En ce qui concerne les édifices protégés au titre des Monuments Historiques, des travaux d'entretien et de restauration ont été menés par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine sur différents sites au cours des dernières années. Aux **châteaux de la Rouërie**, en 2000, et de **Bonnefontaine**, en 2001, suite à la tempête de 1999 ; au **château de la Ballue**, entre 2016 et 2022. Depuis 2014, le **château du Rocher-Portail** bénéficie régulièrement d'interventions de la part de l'UDAP. En 2013, **l'église du Tiercent** a bénéficié d'une étude et d'une campagne de restauration et **l'église de Tremblay/Val-Couesnon** a rouvert ses portes en 2022 après 10 ans de travaux. Aujourd'hui, c'est **l'église d'Antrain/Val-Couesnon qui fait l'objet d'études** et de recherches de co-financement, pour un projet de restauration évalué à 1,2 millions d'euros.



Dans un écart, une habitation millésimée à l'abandon et en mauvais état sanitaire © TC_CMDB

Les mécénats, comme ceux prodigués par la Fondation du Patrimoine, permettent à certaines associations de lever des fonds en vue de restaurer des éléments patrimoniaux comme l'APPAC (vieux-pont du Couesnon) ou Histoire et Mémoires de Saint-Brice (le château d'eau ferroviaire de Maen Roch).

Les communes sont également force de proposition en ce qui concerne les restaurations : ainsi de **Marcillé-Raoul**, qui, récemment, est en recherche de fonds pour restaurer son église ou du **Châtelier** qui engage depuis 2025 des chantiers participatifs à la faveur de la rénovation d'un lavoir et d'un moulin.

Ces actions de restauration sont essentielles dans la mesure où il est admis que les patrimoines de Couesnon Marches de Bretagne demeurent **fragiles**. En effet si, paradoxalement, les exodes successifs ont permis de sauvegarder le paysage en le tenant éloigné de toute activité de dénaturation, cela a conduit de nombreux ensembles patrimoniaux à l'abandon et/ou à la dégradation.

Aussi, le Pays d'art et d'histoire compte parmi ses ambitions le maintien du cadre de vie du territoire en participant de la sauvegarde des marqueurs patrimoniaux qui le composent, à travers notamment le PLUi en cours d'élaboration.

La restauration du patrimoine mobilier à cœur : Les Sympathisants des chemins de Saint-Melaine à Montours avec Michelle Prodhomme, Jean et Thérèse Plard, Président et bénévoles de l'association

« Notre association est née en 2018. À l'origine, nous souhaitons restaurer les tableaux du chemin de croix de l'église de Montours, placée sous le patronat de Saint-Melaine. Ceux-ci ont été retrouvés abîmés, dans la sacristie. Dès sa création, l'association est un succès, avec huit personnes au bureau et plus de 100 adhérents. Les adhésions ont permis de financer la restauration des 14 tableaux du chemin de croix, dont les travaux ont été confiés à la restauratrice et peintre en décor Marie-Astrid Leducque, basée à Fougères. Cependant, l'association ne souhaitait pas s'arrêter là et a poursuivi ses travaux de restauration et d'entretien du mobilier et des pièces ornementales de l'église. Michelle Prodhomme, bénévole de la première heure, a ainsi déjà restauré quatre statues et la cinquième est sur le point d'être confiée à ses pinceaux. Un travail de minutie et de patience qui nécessite, pour la restauration de chaque statue, 30 heures de travail. L'association souhaite aller plus loin dans ses actions : poursuivre la confection de nouvelles tentures, trouver des lustres pour donner davantage de lumière et d'harmonie à l'édifice, etc. L'association finance ces projets, coûteux, grâce aux adhésions de ses membres, à la vente de brioches mais aussi, depuis décembre 2024, à l'organisation d'un marché de Noël.

La motivation des bénévoles pour continuer ces travaux de restauration ? Leur attachement profond à l'église de Montours, lieu incontournable de la vie de leur village qui a vu passer bien des baptêmes, mariages et funérailles qui les ont un jour ou l'autre touchés dans leurs histoires personnelles. À cela s'ajoute également la volonté de donner à voir aux nombreux habitants fervents défenseurs de ce patrimoine sensible et vécu et aux visiteurs issus des chemins de randonnée de Saint-Jacques de Compostelle et du Mont Saint-Michel – traversant le village - une église rayonnante. Plus largement, il est satisfaisant de contribuer à la préservation du patrimoine local.

Une labellisation Pays d'art et d'histoire serait une belle opportunité pour notre association. Cela permettrait de mettre davantage en lumière nos actions de restauration et de valorisation du patrimoine mobilier de l'église de Montours, auprès d'un plus large public. L'accroissement de notoriété pourrait éventuellement susciter des envies de bénévolat ou de dons en vue de poursuivre ces fastidieux travaux. Notre première participation aux Journées européennes du patrimoine en 2025 permettra de mesurer les premiers effets d'une telle labellisation. C'est en effet dans le cadre de cette 41^{ème} édition des « JEP » coordonnées par l'Office de Tourisme, l'APPAC et Couesnon Marches de Bretagne au titre de la candidature au Pays d'art et d'histoire que nous participons »



Jean Plard, président et Michelle Prodhomme, restauratrice bénévole de l'association ©T.C. CMdB

Les recherches archéologiques

Le Service Régional de l'Archéologie (SRA) recense **234 entités archéologiques** réparties sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne. La bibliothèque numérique du SRA permet de consulter 13 rapports de fouilles dans leur intégralité

339 zones de présomption de prescription archéologique maillent le SCoT du Pays de Fougères, parmi lesquelles 171 sont situées sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne.

3 Les actions de valorisation des patrimoines

Les visites guidées et mise en valeur vivante des patrimoines

Plusieurs acteurs locaux, principalement issus du **tissu associatif**, proposent des visites guidées du territoire à destination des habitants et des touristes. Ainsi, **L'APPAC** met à destination des groupes un catalogue de visites thématiques à la demande qui complète son offre d'actions ponctuelles et estivales – **les apéros, cafés et balades patrimoine** – conçues conjointement avec **l'Office de Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne**.

Ces moments constituent des capsules privilégiées à l'occasion desquelles habitants et touristes du territoire peuvent découvrir les précieuses demeures privées et confidentielles de propriétaires locaux.



Visite guidée autour du château d'eau ferroviaire de St-Brice-en-Coglès proposée par l'Office de Tourisme ©Ediluz

L'Office de Tourisme propose également et de façon récurrente, en saison estivale, des **visites guidées** des communes où ses points d'accueil sont implantés : Bazouges-la-Pérouse et Maen Roch. Animées par un agent de l'Office de Tourisme titulaire de la **carte de guide-conférencier**, ces visites sont parfois assurées par les maires en personne, ayant à cœur de faire découvrir leur commune. En 2025, les visites groupes proposées par l'Office de Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne, déclinées en 5 visites de Bazouges-la-Pérouse et une visite thématique autour de la chouannerie, ont touché 156 personnes. D'autres visites guidées, thématiques, sont proposées par les membres passionnés des associations du **Cercle d'Histoire entre Everre et Minette** et **Histoires et mémoires de Saint-Brice** en partenariat ou indépendamment des actions conduites par l'APPAC et l'Office de Tourisme.



Visite guidée d'Antrain proposée à des étudiants en architecture par l'APPAC, en partenariat avec le SRI © APPAC

Il n'est pas rare que l'association environnementale **R.E.E.P.F** (Réseau d'Éducation à l'Environnement du Pays de Fougères) ainsi que le **Syndicat des eaux Loisançe-Minette** organisent des balades ou visites commentées liées aux patrimoines environnementaux.

D'une autre envergure, les membres de l'association Histoire et Mémoire de Saint-Brice-en-Coglais ont organisé une **reconstitution** dans le cadre des commémorations des 80 ans de la Libération du territoire, à l'été 2024. Ces reconstitutions qui permettent aux visiteurs de s'immerger, via la théâtralisation, dans une époque particulière, offrent un écho aux initiatives de troupes théâtrales locales, professionnelles ou associatives comme **l'Arthéa** ou le **Ramdam des Roses** ou encore d'associations de chant choral local qui font des éléments patrimoniaux les décors de leurs représentations. Les patrimoines sont, par ce biais, remarquablement mis en valeur auprès d'un public varié.



Balade contée par La Brodeuse d'Histoire au château de la Motte, Saint-Brice-en-Coglais (Maen Roch). JEP 2025 ©TTC, CMdB

Les **Journées européennes du patrimoine** constituent, sur le territoire, un temps fort au cours duquel les propriétaires ouvrent les portes de leurs demeures. Les parcs et parfois intérieurs des châteaux et manoirs de la Ballue, de Bonnefontaine, de la Vairie ou du Tiercent, des églises ou chapelles rarement ouvertes sont autant de sites à découvrir au rythme des commentaires de leurs propriétaires ou d'érudits locaux. Des acteurs patrimoniaux siégeant en-dehors du territoire de Couesnon Marches de Bretagne, comme la Société d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Fougères se joignent à la fête et proposent des visites guidées de la chapelle de Marigny, à Saint-Germain-en-Coglès, par exemple. En 2025, dans le cadre de la candidature au label Pays d'art et d'histoire, Couesnon Marches de Bretagne et ses partenaires APPAC et Office de Tourisme Couesnon Marches de Bretagne se sont associés pour proposer deux jours d'animations sous un format inédit, dans le parc du château de la Motte à Maen Roch exceptionnellement ouvert, lauréat des « **50 coups de cœur de la Région Bretagne** ».

D'autres rendez-vous nationaux donnent l'occasion de bénéficier de visites guidées, comme ce fut le cas pour les cimetières d'Antrain/Val-Couesnon et de Bazouges-la-Pérouse lors des **Printemps des Cimetières 2025 et 2026**, des jardins de la Ballue lors des **Rendez-vous aux jardins** et du moulin de Rimou lors des **Journées du petit patrimoine de pays et des moulins**, le tout en 2025.

Les patrimoines immatériels ne sont pas exclus de ce type de valorisation, avec des **visites et animations en gallo** données à l'initiative de la Granjagoul. Les actions de cette association et d'autres acteurs sont à retrouver, chaque année, dans la programmation culturelle de Couesnon Marches de Bretagne qui participe, chaque hiver, au festival des **Flambées Celtik**.

Visite guidée du château de la Motte (Saint-Brice-en-Coglès) par l'association Histoire et Mémoires et le maire ©TC_CMaB



Cette richesse de propositions reposant sur un tissu associatif et de propriétaires dynamiques laisse entrevoir de belles collaborations à venir dans le cadre d'une labellisation Pays d'art et d'histoire. Surtout, une labellisation permettrait de professionnaliser le secteur et d'accompagner les associations vers une montée en compétence dans ce domaine et les publics vers ces actions.



Les actions éducatives auprès des jeunes publics

Les jeunes publics sont concernés par les actions de médiation patrimoniale, notamment à travers des ateliers manuels. L'APPAC œuvre en ce sens à travers ses nombreux temps de médiation (été culturel, stage patrimoine, club patrimoine).

Un catalogue de **visites et d'ateliers pédagogiques** est proposé aux enseignants pour illustrer le programme mené en classe. Des actions éducatives et ludiques ont également été proposées en 2025, sous la forme de **chasses au trésor**, dont l'une était proposée par l'association Histoire et Mémoires dans le cadre d'une action caritative en faveur de la restauration du château d'eau ferroviaire de Maen Roch. L'autre chasse au trésor était proposée par le service communautaire porteur de la candidature au label Pays d'art et d'histoire, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. L'animation s'adressait notamment aux jeunes du Conseil Municipal Jeunes de Maen Roch, dans un souci d'inclusion des habitants de tous âges et de récolte de l'opinion citoyenne dans le cadre de la candidature. Quant à lui, l'Office de Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne propose de façon permanente une chasse au trésor visant les jeunes explorateurs à découvrir les rues de Bazouges-la-Pérouse.



Temps de sensibilisation au tri sélectif, Parc Botanique de Haute-Bretagne
©Olivier Morazé, Gaule Antraineise



Chasse au trésor au château de la Motte (Saint-Briac-en-Coglès), JEP 2025 ©TC, CMdB



Temps de médiation jeune public au château de Bonnefontaine @APPAC

Certaines actions de médiation portées par des acteurs locaux permettent d'aborder dans le même temps les questions des patrimoines naturels et anthropiques.

Ainsi en est-il des journées « **Au fil de l'eau** » proposées par la **Gaule Antraineise**. Ces journées visent à sensibiliser les jeunes publics, entre autres, aux espèces migratrices peuplant les cours d'eau du territoire. Dans ce cadre, des actions peuvent être proposées autour de sites patrimoniaux remarquables, comme au sein du Parc Botanique de Haute-Bretagne ou aux abords du lavoir et du pont d'Antrain.

Journée Au fil de l'eau, lavoir d'Antrain (Val-Couesnon) ©Olivier Morazé, Gaule Antraineise



Les supports d'interprétation et de découverte des patrimoines

Nombreuses sont les communes jalonnées de panneaux d'interprétation permettant d'appréhender davantage leurs patrimoines. Ces supports de médiation sont autant le fruit d'initiatives individuelles qu'associatives, municipales ou collectives.

À Saint-Germain-en-Coglès, l'initiative d'un érudit local, **Dominique Taillandier**, permet de découvrir « **Saint-Germain à pas contés** ». De la mairie - ancienne école du village, à une grotte de Lourdes en passant par le cimetière privé de la famille du Pontavice, ce sont de nombreux points d'intérêt patrimonial de la commune qui sont mis en valeur grâce à des panneaux narrant l'histoire des monuments. Les textes sont complétés par des reproductions de cartes postales anciennes qui permettent d'apprécier, sur la base d'un même point de vue, les évolutions des sites valorisés à travers le temps. Monsieur Taillandier permet de prolonger cette expérience grâce à l'entretien d'un site Internet narrant l'histoire de la commune : **manoir-de-la-carree.com**.



Pause devant le panneau d'interprétation autour du moulin Saint-Martin du Tiercent ©Edluz

Les communes situées en zone ouest du territoire, associée à l'ancienne Communauté de Communes du Canton d'Antrain, sont constellées de panneaux permettant aux visiteurs et habitants de partir « **À la découverte du temps passé** ». Ces supports permettent d'en apprendre davantage sur les monuments mais également sur les personnages (comme le Marquis de la Rouërie) ou les pratiques culturelles immatérielles (la fête des Cônes de Rimou) qui ont façonné le territoire. Ces panneaux sont complétés par des supports de médiation papier à récupérer directement dans les cadres des panneaux. Les textes de ces documents ont été rédigés par **l'APPAC, l'Office de Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne et le service régional de l'Inventaire** entre 2015 et 2017. Certaines communes de l'est du territoire sont quant à elles pourvues de panneaux « **Bienvenue dans le Coglais !** ». Ils permettent d'avoir une vision d'ensemble des sites d'intérêt patrimoniaux et touristiques répartis sur l'ancienne Communauté de Communes du Coglais, traversée par l'A84. Cependant, ces panneaux ayant été installés à l'occasion de l'inauguration de l'autoroute en 2003, Couesnon Marches de Bretagne envisage un véritable travail de refonte de ces panneaux. Prévus pour être installés aux portes d'entrée du territoire, ils porteront la couleur du nouveau récit touristique de territoire, celui des « **Chemins de traverse** ».



À la découverte du temps passé, moulin de Quincampoix sur le Couesnon ©TC, CMdB

La municipalité de Maen Roch permet aux visiteurs de découvrir les deux bourgs historiques de la commune grâce à des « **balades urbaines** » guidées par des cartes-papiers. Ces circuits reprennent ceux des visites guidées qui y sont proposées en été. À Bazouges-la-Pérouse, un circuit permet de découvrir la **Petite Cité de Caractère®** sur « **les pas de l'alchimiste** ». Il guide petits et grands via des panneaux et des circuits-papiers à travers 20 points d'intérêt. Ce circuit, dont la conception est à dater des années 2008-2009, est à l'initiative de la commune.

Des circuits de découverte-papier, publiés notamment par le réseau **Communes du Patrimoine Rural de Bretagne** ou le **Département d'Ille-et-Vilaine** sur des thématiques précises (Églises à découvrir en Ille-et-Vilaine) permettent d'en savoir davantage sur les monuments des communes concernées.

Les communes appartenant au réseau Communes du Patrimoine Rural de Bretagne sont concernées par des éditions découvertes distribuées par le label.

Parmi les objectifs annoncés du Pays d'art et d'histoire figure celui de contribuer au renouvellement, à la complétion et à l'harmonisation de ces supports d'interprétation à l'échelle du territoire, en lien avec le récit touristique de territoire et en réponse aux besoins identifiés et exprimés par les habitants et les élus.



Conférence donnée dans l'espace d'exposition de l'Archéolab, 2025. ©APPAC

Les expositions

Si le territoire de Couesnon Marches de Bretagne est dépourvu de structures muséales permettant un accès à des expositions permanentes de valorisation des patrimoines locaux, des associations ou des institutions proposent des expositions temporaires.

L'APPAC accueille ainsi, dans sa **Maison des Patrimoines**, les expositions itinérantes de différents partenaires, comme le Musée de Bretagne, les Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine, le musée archéologique de Louvres Archéa (95) ou encore la Fédération de pêche d'Ille-et-Vilaine. Souvent, ces expositions sont agrémentées d'objets appartenant à des locaux et permettant de faire des parallèles entre les thèmes généraux des expositions et la vie sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne. Et, lorsque la somme de propositions existantes ne suffit pas à combler la programmation annuelle, l'association crée ses propres expositions. Ce fut le cas en 2025 avec une exposition dédiée aux noces d'antan. L'association prépare, pour l'année 2026, une exposition autour de l'école d'autrefois. **Ces expositions sont appelées à être exposées extra-muros comme dans les EHPAD, le Bureau d'Information Touristique (BIT), etc.**

L'APPAC gère également l'exposition permanente de **l'Archéolab**, dédiée aux découvertes archéologiques ayant fait croître les connaissances autour de la motte castrale de Marcillé Raoul. Cette structure, propriété de la commune, **couplée à une nécessaire médiation humaine** est indispensable pour accompagner les visiteurs dans la connaissance de ce site difficile à appréhender sans y être initié.

Les associations **Histoire et Mémoires de Saint-Brice et Entre Everre et Minette** proposent ponctuellement des expositions conçues à partir d'objets de collection et documents iconographiques appartenant à leurs membres passionnés. **Ces expositions circulent dans des lieux de diffusion divers, comme les médiathèques du réseau de lecture publique du territoire, les points d'accueil de l'Office du Tourisme, les mairies, etc.**

Les **médiathèques communautaires** accueillent ponctuellement des expositions au caractère patrimonial. Ainsi de la médiathèque de Maen Roch qui a accueilli, en début d'année 2025, une exposition mettant à l'honneur la poétesse locale Angèle Vannier ou, en 2026, celle de Bazouges-la-Pérouse qui a accueilli **l'exposition réalisée dans les cadres croisés du Pacte Culturel et du Pays d'art et d'histoire**, autour des patrimoines funéraires.



Exposition plein air d'objets anciens par l'association L'Objet pour mémoire ©TC_CMBB

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2025, l'APPAC, l'Office de Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne et le service porteur de la labellisation Pays d'art et d'histoire ont convié l'association locale **L'objet pour mémoire** pour une exposition en plein air d'objets anciens.

Publications, journées d'études, tables rondes, conférences

Le territoire foisonne de thématiques donnant lieu à des conférences, tables rondes et publications.

Les associations patrimoniales locales APPAC et Entre Everre et Minette publient à un rythme semestriel ou annuel leurs revues **Le Travouil et Entre Everre et Minette**. Ces revues, dont les contenus sont rédigés par les membres passionnés des associations, offrent un regard sur le passé du territoire. Cela permet des incursions dans les domaines de l'architecture, du fait divers, de l'ethnographie, de la littérature, etc. Selon les thématiques et les partenariats, certaines publications pourraient être rédigées en collaboration avec le Pays d'art et d'histoire, en complément des éditions chartées **Focus, Explorateurs, Parcours, Rendez-vous** qui doivent fleurir sur le territoire en cas de labellisation. L'APPAC organise régulièrement des temps d'échanges – les «Cafés Patrimoine» – autour de thèmes patrimoniaux faisant intervenir, sur un format débat, un-e spécialiste du sujet mis en lumière.

Des monographies ont été rédigées par des érudits locaux, comme Jean-Claude Éon qui, en 2023, proposait de s'intéresser à la fin de la Seconde Guerre mondiale sur le territoire : **C'était en août 1944 : le camp Patton s'installait dans le Coglais**. Certains ouvrages mettant la lumière sur le territoire émanent de la Région Bretagne, à travers ses publications du Service Régional de l'Inventaire, notamment.

Certaines publications constituent les actes de conférences ou de tables rondes organisées sur le territoire à l'occasion d'un événement précis, comme les commémorations des 80 ans de la Libération ou autour d'une thématique précise, comme le Marquis de la Rouërie. Ce dernier a constitué l'objet d'une journée d'étude organisée en 2024 par l'association **Histoire et Mémoires de Saint-Brice**. Animée par l'ancien animateur radio Jean Lebrun (*France Culture*), la journée a vu se succéder érudits locaux mais aussi universitaires, auteurs ou journalistes spécialisés. D'autres associations comme le pôle Culturel et Artistique Angèle Vannier organisent des conférences ayant de très claires thématiques historiques et patrimoniales.

PARTIE II

Des patrimoines protégés : aires et outils de sauvegarde

Dés patrimouènes protéjës : aires e afutiaos à nijoter

1 Architecture récente et contemporaine

Commande publique architecturale

La commande publique architecturale récente consiste, pour l'essentiel, en **réhabilitations de bâtiments déjà existants**. Ainsi, au cours des XX^e et XXI^e siècles, le territoire a vu fleurir des établissements d'utilité publique ayant pour écrin des constructions anciennes. Ces ouvrages offrent au regard des équilibres maîtrisés entre architectures traditionnelles et contemporaines. Cette manière de procéder offre une approche favorable à l'un des objectifs fixés par le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCoT du Pays de Fougères – approuvé en 2010 et en cours de révision, qui est de soigner l'insertion paysagère des constructions nouvelles dans le paysage. Ces préoccupations sont toujours actuelles pour le SCoT en 2025.

Dans le cadre de sa politique de culture - lecture publique, Couesnon Marches de Bretagne compte parmi ses dernières réalisations la **médiathèque** de Bazouges-la-Pérouse. Réalisée notamment avec des briques en terre crue et le concours des habitants, la nouvelle partie de l'édifice s'articule remarquablement avec le corps d'une école de la fin du XIX^e siècle. Cette partie ancienne accueillait la précédente médiathèque. L'usage de matériaux vertueux et la frugalité énergétique incarnée par ce projet offre une réponse au Plan Climat Air Énergie Territorial dans lequel est engagée Couesnon Marches de Bretagne depuis 2021.

Dans le cadre de sa compétence santé et de sa politique en matière de cohésions sociales, Couesnon Marches de Bretagne ouvrait les portes, en 2021, du **Pôle Social et Solidaire d'Antrain/Val-Couesnon**. Ce pôle se situe dans l'ancien hôpital de campagne René le Hérissé, bijou de la Belle Époque édifié sous la direction de **Louis Laloy** et inauguré en 1911. La **maison de santé** de Saint-Étienne-en-Coglès/Maen Roch, inaugurée en 2016, prend place dans une maison datée de 1766 quand le **Centre Culturel du Coglais à Montours/Les Portes du Coglais**, inauguré en 2010, prend ses quartiers dans un ancien presbytère.



La maison de santé de Saint-Étienne-en-Coglès (Maen Roch) prend ses quartiers dans une maison de 1766 ©Thomas Crabot

La communauté de communes a également **renové plusieurs immeubles en pierres dans les bourgs** pour en faire des logements sociaux. Ce type de réhabilitation s'accorde à l'un des enjeux du SCoT du Pays de Fougères, qui est de **préserver le caractère rural des communes en privilégiant la rénovation du parc ancien et dégradé**.

D'autres bâtiments d'utilité publique, plus minoritaires, ont été construits ex-nihilo, comme la salle de sports intercommunale de Bazouges-la-Pérouse en 2018, les bâtiments du parc d'activités Saint-Eustache à Maen Roch à partir de 2020, l'Espace Social et Culturel Commun de Maen Roch ouvert en 2021 ou encore la maison de santé de Tremblay/Val-Couesnon en 2025.



Le Pôle Social et Solidaire d'Antrain (Val-Couesnon) installé dans l'ancien hôpital de campagne inauguré en 1911 ©EDILUZ

Architecture remarquable du XX^e siècle et label « architecture remarquable »

Le territoire ne possède aucun édifice labellisé « **Architecture contemporaine remarquable** » mais compte de beaux exemples de bâtiments édifiés tout au long du XX^e siècle, depuis les demeures de la Belle Époque associées aux temps de prospérité du territoire jusqu'à la salle multisports Raoul Maigne de Saint-Brice-en-Coglès/Maen Roch qui, édifiée à la fin des années 1960, s'illustre par une « réelle qualité architecturale⁶⁸ ».



Villa Belle Époque à Bazouges-la-Pérouse ©TC_CMDB

Les actions de valorisation

Ces édifices ne bénéficient pas de campagnes de valorisation spécifiques, hormis quelques commentaires à l'occasion de visites guidées en ville, lorsque l'occasion s'y prête. En revanche, le pôle Culture – Lecture Publique de Couesnon Marches de Bretagne s'est porté volontaire pour intégrer la programmation des Journées européennes du patrimoine 2025 en proposant des visites et animations autour de la médiathèque de Bazouges-la-Pérouse et du Centre Culturel du Coglais.

⁶⁸ PHILIPPE BONNET, « Salle Raoul Maigne, rue d'Antrain », notice d'inventaire n° IA35132550, GERTRUDE, Service régional de l'Inventaire, 2017.



2 Espaces urbains protégés

La richesse architecturale de Bazouges-la-Pérouse, dont la « morphologie urbaine présente un caractère « ramassé » [...] qui confère au bourg une physionomie très singulière de petite cité, qu'il convient de valoriser⁶⁹ » lui vaut d'être placée sous la protection particulière du statut de « **Site Patrimonial Remarquable** » (SPR) (ex-AVAP) depuis le 25 septembre 2018. Ces aires de protection, fondées sur un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental, ont pour objet de promouvoir les héritages patrimoniaux tout en respectant la biodiversité, le développement durable et la qualité architecturale des bâtiments existants.

Ce statut a ouvert à la commune la certification de Petite Cité de Caractère®, un label avec lequel entend travailler le Pays d'art et d'histoire.

La proximité du territoire de Couesnon Marches de Bretagne avec le grand site qu'est la baie du Mont-Saint-Michel lui vaut de baigner, pour sa partie septentrionale, dans la « **zone tampon UNESCO** » qui vise à garantir la protection, la conservation, la gestion, l'intégrité, l'authenticité et le caractère durable de la baie. Sont ainsi englobés dans cette aire de protection, depuis son évolution en 2018, trois des quatre bourgs qui composent aujourd'hui la commune de Val-Couesnon (Antrain, la Fontenelle et Saint-Ouen-la-Rouërie). Selon les endroits, le paysage vallonné du nord du territoire offre une fenêtre d'observation sur le Mont-Saint-Michel.



Enfin, le territoire est maillé d'autant de périmètres de protection qu'il y a de monuments protégés au titre des Monuments Historiques (19). En 2023, deux études réalisées à Val-Couesnon (Antrain et Tremblay) visent à définir la servitude de protection des Monuments Historiques que sont les églises Saint-Martin et Saint-André. Il s'agit là de redéfinir les périmètres de protection en les adaptant à la réalité du terrain pour une application cohérente de la servitude et moins sujette à interprétation.

3 Outils de gestion et de planification urbaine

Les documents d'urbanisme sont envisagés par le Pays d'art et d'histoire de Couesnon Marches de Bretagne comme des **outils essentiels de protection des patrimoines**. L'un des objectifs annoncés du label est de participer à la rédaction des prescriptions du PLUi en cours d'élaboration pour le territoire et de s'en saisir comme d'un outil incontournable et quotidien de sauvegarde et de valorisation des patrimoines. Il pourrait trouver sa traduction à travers la mise en application des articles L.151-19 et L.151-23 du Code l'Urbanisme (ancienne loi Paysage). Le Document d'orientations et d'objectifs du Scot du Pays de Fougères, dans sa version du 17 mai 2025, reconnaît que « la richesse et la diversité des paysages du Pays de de Fougères sont un atout majeur du territoire que le SCoT entend préserver et valoriser. [...] Le bocage, les nombreuses vallées et cours d'eau, les massifs forestiers et le patrimoine architectural local sont **autant d'éléments paysagers structurants qui participent à la qualité du cadre de vie, au bien-être des habitants et donc à l'attractivité du territoire** ».

Dans ce cadre, la rédaction d'un cahier de recommandations architecturales, paysagères et environnementales est envisagé par le Pays d'art et d'histoire afin de mieux accompagner les porteurs de projets dans la réhabilitation de leurs biens patrimoniaux.

Document supra-communautaire

Le territoire de Couesnon Marches de Bretagne est couvert par le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Fougères** approuvé le 11 février 2026. Dans ce schéma, le Document d'orientations et d'objectifs du SCoT distille plusieurs prescriptions en faveur de la valorisation des patrimoines. Parmi ceux-là figure la poursuite, par les collectivités, de « la préservation et la valorisation du patrimoine architectural local » (prescription n°52).

Les prescriptions n°19 et 33, quant à elles, insistent sur l'importance de conduire « *Un inventaire précis et documenté du patrimoine bâti [afin] d'identifier les éléments présentant un intérêt architectural, paysager, touristique, identitaire ou culturel, afin de déterminer ceux qui méritent d'être protégés ou valorisés.* »

D'autres prescriptions plaident en faveur d'une protection et d'une valorisation des patrimoines maillent le document.

› Documents d'urbanisme intercommunaux

Depuis le 3 juillet 2018, les communes correspondant à l'est du territoire sont régies par le **plan local d'urbanisme intercommunal du Coglais** : Le Châtellier, Le Tiercent, Les Portes du Coglais, Maen Roch, Saint-Germain-en-Coglès, Saint-Hilaire-des-Landes, Saint-Marc-le-Blanc. Le PLUi commun aux ex Coglais et Antrainais est en cours de réalisation et doit être approuvé au printemps 2027.

› Documents d'urbanisme communaux

6 communes du territoire sont régies par un **plan local d'urbanisme (PLU)** : Bazouges-la-Pérouse, Chauvigné, Marcillé-Raoul, Rimou, Romazy et Val-Couesnon (qui compte à elle seule 4 PLU distincts, correspondant aux 4 communes déléguées).



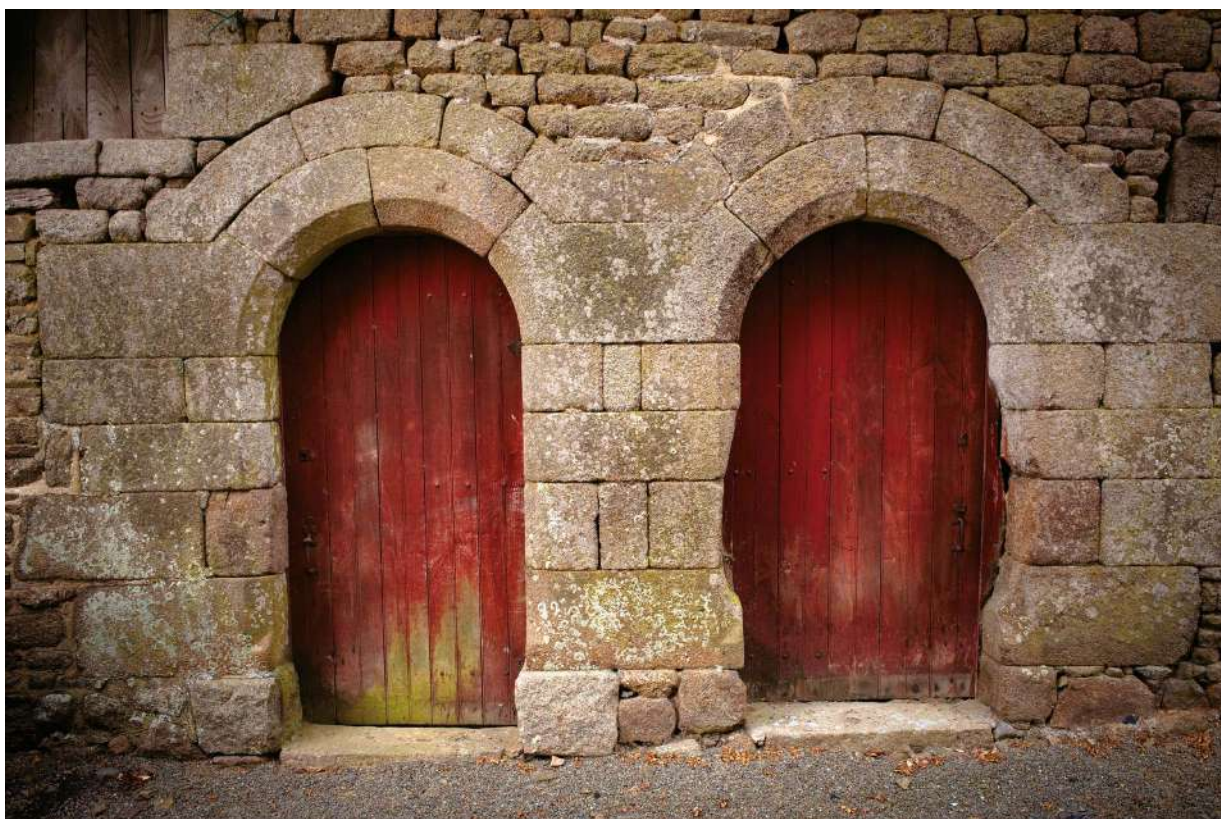
Mairie de la commune de Romazy, régie par un PLU ©TC, CMdB

La commune de Saint-Rémy-du-Plain dispose d'une carte communale.

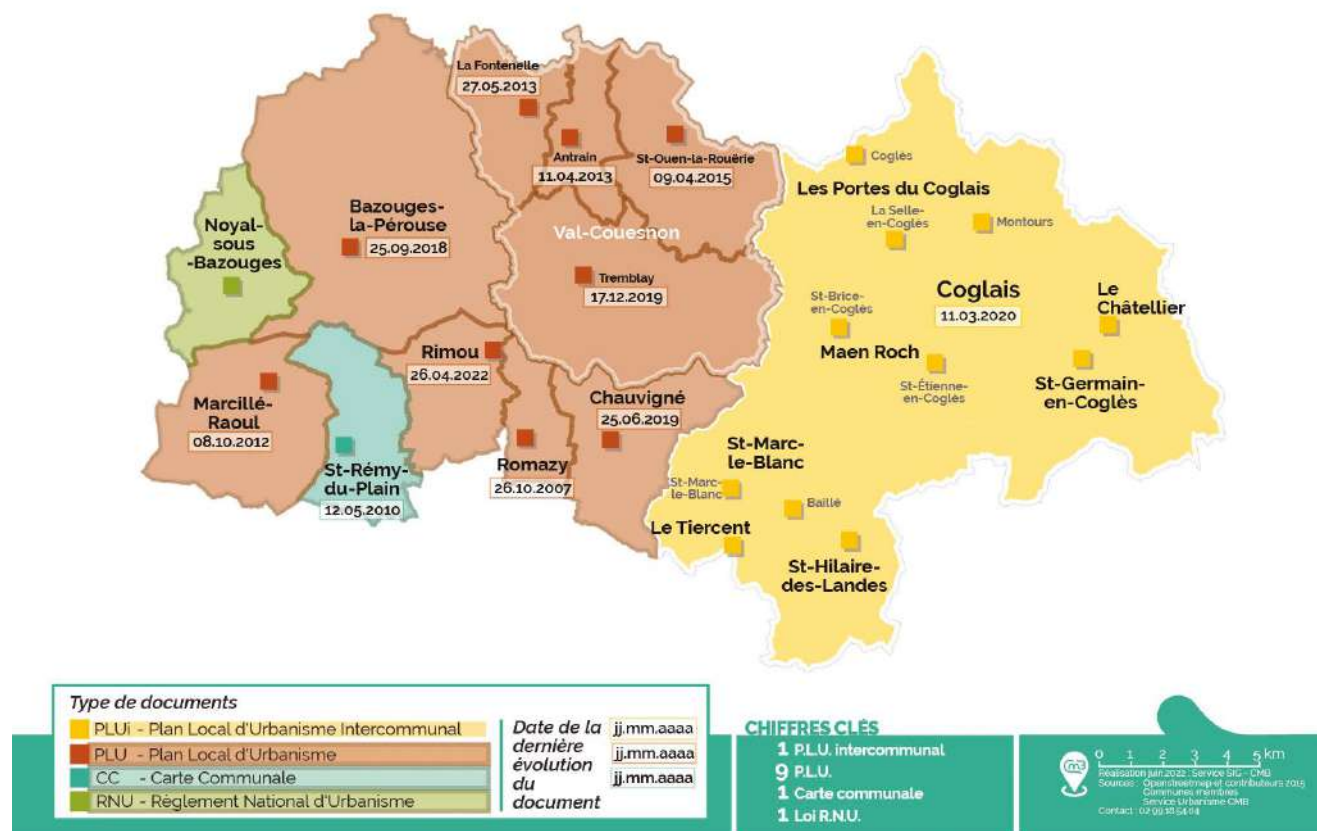


Dans les rues de Saint-Rémy-du-Plain ©TC_CMBB

La commune de Noyal-sous-Bazouges est dépourvue de document d'urbanisme. Elle dépend donc du **RNU (règlement national d'urbanisme)**.



Détail d'un habitat rural traditionnel à Noyal-sous-Bazouges ©STEN DUPARC



4 Le renouvellement et le développement urbain

Couesnon Marches de Bretagne, territoire ancré dans la ruralité, élabore son projet du territoire afin de **préserver les équilibres entre développement et protection des patrimoines** pour les années à venir. Les projets de développement urbain d'envergure s'inscrivent exclusivement dans le cadre d'une stratégie de développement économique raisonnée, conciliant attractivité, maîtrise de l'urbanisation et protection des paysages.

Le **maintien de la qualité du cadre de vie** et son développement sont des axes forts de la politique adoptée par Couesnon Marches de Bretagne et, plus largement, par le SCoT du Pays de Fougères. Ils se déclinent dans les politiques opérationnelles menées par Couesnon Marches de Bretagne, parmi lesquelles celle de l'habitat. L'EPCI travaille actuellement à l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat, en coordination avec l'élaboration de son nouveau PLUi.

Le patrimoine résidentiel du territoire se caractérise par une majorité de grands logements, individuels et anciens, porteurs de forts enjeux en termes de réhabilitation : la moitié des résidences principales a été construite avant les premières réglementations thermiques. C'est la raison pour laquelle plusieurs Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) se sont succédées depuis le début des années 2000. La dernière s'est achevée en 2023 et aura permis de soutenir 476 projets de rénovation en 5 ans.

Ces enjeux de réhabilitation étant indissociables des enjeux patrimoniaux, la collectivité est également engagée, depuis de nombreuses années, aux côtés du Conseil en Architecture et Urbanisme départemental. L'architecte conseil apporte aux porteurs de projets et aux élus les conseils dont ils ont besoin pour leurs projets d'urbanisme, d'architecture, d'équipements communaux, notamment en matière de patrimoine. Il facilite le bon traitement des projets publics ou privés soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (UDAP 35) grâce à une intervention en amont.

Dans la perspective de la fin de la dernière OPAH qui s'achevait en octobre 2023, une étude pré-opérationnelle a été réalisée en 2022 et 2023 afin d'étudier l'opportunité de relancer une OPAH sur le territoire, ainsi qu'une OPAH-RU (renouvellement urbain). Cette étude a permis de confirmer l'impact positif des opérations programmées sur la réhabilitation du parc privé et d'identifier plus précisément les besoins du territoire ainsi que le potentiel de logements à réhabiliter.

Les élus ont ainsi choisi de recentrer les efforts de la communauté de communes en faveur de la lutte contre la vacance, en particulier dans les centres-bourgs. Cette orientation est renforcée par les enjeux de lutte contre la consommation foncière portés par le **ZAN – Zéro Artificialisation Nette issu de la loi Climat et Résilience** promulguée en août 2021. Il est ainsi prévu d'intégrer un dispositif d'aide financière à la sortie de vacance dans le programme d'actions du PLH, en cours d'élaboration, avec un soutien renforcé pour les projets situés dans des secteurs protégés.

Un « bonus » patrimoine est envisagé dans ce cadre, croisé à celui du Pays d'art et d'histoire.

Dans la continuité de ces actions et dans un contexte national renouvelé en matière de rénovation de l'habitat privé, Couesnon Marches de Bretagne poursuit sa dynamique en faveur de la rénovation de l'habitat en mettant en œuvre, depuis 2025, un Service Public de Rénovation de l'Habitat, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat. Ce dispositif se veut partenarial, c'est ainsi l'opportunité pour l'EPCI de contribuer à concilier les différents enjeux en matière d'habitat que sont la qualité de vie, la performance énergétique et la qualité architecturale et patrimoniale.

Couesnon Marches de Bretagne dispose de trois communes labellisées **Petites Villes de Demain** (Bazouges-la-Pérouse, Maen Roch et Val-Couesnon). Ces labellisations ont permis d'engager une réelle dynamique de renouvellement urbain au-delà de ces trois communes.



En effet, **chaque commune a dû rédiger un plan guide ou une mise en récit des futurs projets d'aménagement** à réaliser à échéance 5, 10 ou encore 15 ans. Vacance commerciale, habitats dégradés, obsolescence des équipements publics ou encore évaluation de la qualité des espaces publics, tous les sujets afférents à la revitalisation ont été finement observés et débattus avec élus et habitants. Plus largement, les débats englobaient des enjeux de développement durable : végétalisation des centres-bourgs, intégration des paysages, valorisation du patrimoine.

Pour réaliser ce travail prospectif, les communes ont été accompagnées d'une équipe pluridisciplinaire regroupant à minima un architecte, un programmiste et un paysagiste.

Aujourd'hui sur les 15 communes du territoire de Couesnon Marches de Bretagne, 8 disposent d'un plan guide réalisé sur au cours du mandat 2020-2026.

Parmi les réalisations inscrites dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain figurent :

LE BELVÉDÈRE (Bazouges-la-Pérouse)

Derrière la Cour des Savoir-Faire, l'Office du Tourisme et la Mairie se situe une terrasse qui offre une vue sur les grands paysages lointains et la forêt de Villecartier. Le site accueille également une œuvre monumentale d'art contemporain. La commune travaille aujourd'hui à révéler cet espace trop méconnu en retravaillant les accès piétons et le mobilier urbain.

L'INSCRIPTION DE L'ÉGLISE D'ANTRAIN (Val-Couesnon) et L'ÉLABORATION D'UN PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS

Après de longs travaux sur l'église de Tremblay, qui a rouvert ses portes en 2022, 10 ans après ses premiers travaux de réfection, la commune s'est lancée dans de nouvelles études sur l'église d'Antrain. En parallèle, et en collaboration étroite avec l'ABF, a été élaboré un PDA pour tenir compte des enjeux paysagers et urbains autour du monument. Le périmètre par défaut des 500m a ainsi été revu et redessiné sur-mesure au regard des covisibilités.

ILOT JOUIN (Val-Couesnon)

La commune de Val-Couesnon a acquis 3 propriétés très dégradées et plus de 6000m² de terrain en centre-bourg pour mener un projet global de renouvellement urbain donnant lieu à la création de 40 logements, 3 espaces publics, 1 commerce et 1 équipement public.

Ce projet se situe au pied de l'église d'Antrain et comprend donc la réhabilitation de 4 bâtiments à fort enjeux patrimoniaux et identitaires.

Pour montrer l'évolution à venir et discuter du nécessaire temps long sur ce type d'opération, la commune a réalisé une exposition mettant en valeur les différentes études menées et la programmation souhaitée.

L'AIRE DE BIVOUAC (Bazouges-la-Pérouse) ET L'AIRE CYCLO-TOURISTIQUE (Maen-Roch)

Les deux communes ont réservé des parcelles non artificialisées en centre-bourg pour favoriser l'accueil des touristes. À Bazouges-la-Pérouse, c'est un ancien appentis en pierre et sa parcelle qui ont été réhabilités avec le concours de l'ABF pour y installer une cuisine, des sanitaires et une douche afin que les touristes (randonneurs, VTTistes...) puissent y passer la nuit. À Maen-Roch, des cabanes ont pris place le long de la Régalante pour permettre aux cyclo-touristes empruntant l'itinéraire Nantes / Mont-Saint-Michel de faire escale pour la nuit sur la commune.

LE CLASSEMENT CPRB DE L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE DE VAL-COUESNON

La commune de Val-Couesnon est une commune nouvelle. En 2021, le élus ont donc souhaité que l'ensemble de la commune (et non plus seulement Antrain) obtienne la qualification de « **Commune du Patrimoine Rural de Bretagne** ». Une reconnaissance qui a eu lieu le 25 juin 2022, avec un inventaire complet réalisé sur les 4 bourgs historiques.

5 Les politiques énergétiques et environnementales

Couesnon Marches de Bretagne est sensiblement engagée dans la lutte contre le bouleversement climatique. En 2026, ce sont 6 agents qui font vivre le Pôle Transitions écologique et énergétique de la communauté de communes.



Depuis les champs. Bazouges-la-Pérouse enviroinée d'éoliennes ©TC_CMB

Ainsi, en matière d'aménagement durable, le **Plan Climat Air Énergie Territorial** de Couesnon Marches de Bretagne (2021) s'articule notamment autour des axes suivants :

- Le développement des systèmes de récupération d'eau de pluie sur les bâtiments ;
- L'accompagnement et le renforcement de l'utilisation d'éco-matériaux dans les logements privés ;
- La promotion de l'utilisation des éco-matériaux et matériaux bio sourcés ;
- L'utilisation des bâtiments tertiaires comme supports de production d'énergies renouvelables ;
- La réduction des consommations énergétiques des bâtiments tertiaires publics ;
- La réduction des consommations énergétiques des bâtiments d'entreprises privées ;
- En articulation avec le futur PLH, une rénovation thermique des logements communautaires est engagée.

Toujours dans le cadre du PCAET, les **installations d'énergies renouvelables fleurissent sur le territoire**. La production d'énergie éolienne y est favorisée, toujours avec le souci d'une intégration discrète dans le paysage. En parallèle, des échanges avec le Syndicat Départemental de l'Énergie (SDE35) sont en cours concernant un accompagnement pédagogique sur la sensibilisation aux énergies renouvelables, notamment vers les scolaires.

Les modes de circulation influant sensiblement le cadre de vie d'un territoire (nuisances sonores, organisation viaire, structure urbaine, etc.), Couesnon Marches de Bretagne a fait le choix de se porter autorité organisatrice de la mobilité (AOM) en 2021. Ce domaine d'intervention est partagé avec la Région Bretagne pour les transports collectifs et le Département d'Ille-et-Vilaine pour ce qui concerne la voirie et le vélo.

Dans le cadre de sa compétence mobilité, le Conseil Communautaire de Couesnon Marches de Bretagne a adopté en 2022 un **Plan de Mobilité Simplifié**. Ce plan a pour objectifs de proposer à chacun une solution de transport adaptée. L'offre de transports de Couesnon Marches de Bretagne doit être opérationnelle en septembre 2026. Elle vise à désenclaver le territoire et à faciliter les déplacements en son sein. Il s'agit également d'assurer les connexions entre Les Portes du Coglais et Fougères. Il est prévu que cette offre soit doublée d'une prestation de service de transport sur réservation (TSR).

Outils de gestion

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), initié en 2021, encourage les différentes politiques de Couesnon Marches de Bretagne à prendre en compte dans les projets les grands enjeux environnementaux contemporains. Les ambitions de ce PCAET répondent à l'un des défis soulevés par le Projet du Territoire, qui tend à faire de Couesnon Marches de Bretagne un territoire en transitions écologique et énergétique. Ce PCAET est structuré en 4 grands axes stratégiques déclinés comme suit :

- **Axe 1 - Habitat et bâtiments de demain** : Tendre vers l'espace de vie idéal et prévenir la précarité énergétique ;
- **Axe 2 - Mobilité territoriale** : Être exemplaire, aménager les mobilités actives et décarbonées, renforcer le partenariat avec les territoires limitrophes sur le thème de la mobilité ;
- **Axe 3 - Agriculture de demain** : Promouvoir une agriculture « Bas Carbone » auprès des agriculteurs et préserver les ressources territoriales ;
- **Axe 4 - Économie circulaire territoriale valorisée** : Développer les filières de production d'énergies locales, développer l'utilisation des ressources locales et tendre vers le « Zéro Déchets ».

Un nouveau PCAET devra être approuvé en 2027.

Ces orientations se placent au carrefour des ambitions portées par le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCoT du Pays de Fougères**. Ce document accorde une attention particulière à la place des espaces naturels dans le territoire. Deux priorités se dégagent dans le PADD :

- Le développement d'une gestion harmonieuse et partagée des espaces naturels, protégés ou pas, en définissant les conditions d'accessibilité, la juxtaposition des usages, les modalités d'entretien et les mesures de protection ;
- Le maintien de l'équilibre de la forêt et la mise au point de modalités d'entretien et de gestion durable garantissant sa diversité biologique, sa productivité et sa capacité de régénération.

Le SCoT est conscient que le bocage offre un des éléments essentiels du patrimoine du pays fougereais. Il confère au territoire sa singularité et son aspect confidentiel, rythmé par les paysages cloisonnés par les arbres. Il constitue l'un des facteurs importants de protection de l'environnement. En ce sens, Couesnon Marches de Bretagne œuvre à la reconstitution du maillage bocager sur le territoire, dans le cadre du **programme régional Breizh Bocage**. Chaque année, Couesnon Marches de Bretagne parvient à replanter environ 10km de haies bocagères.

Le SCOT affirme la nécessité de mener une politique de préservation autour des éléments caractéristiques du paysage naturel et urbain du pays de Fougères. Aussi, il s'agit de :

- Sauvegarder et améliorer les lignes paysagères fortes du territoire. Afin de préserver la richesse et la diversité du bocage, les documents d'urbanisme doivent comporter des prescriptions en matière de préservation des paysages, des trames vertes et bleues, des corridors écologiques et réservoirs de biodiversité ;
- Soutenir et accompagner les initiatives locales pour sensibiliser la population et les acteurs de l'aménagement aux problématiques liées à la préservation des paysages.

Le 12 décembre 2013 est entré en vigueur un **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** dont les enjeux sont, entre autres, de préserver et d'améliorer la qualité de l'eau ; de protéger et de restaurer les milieux aquatiques ; d'analyser les enjeux quantitatifs liés à cette ressource (eau potable, inondation, sécheresse).

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence acquise par Couesnon Marches de Bretagne ainsi que par le SAGE. En 2023 a été mis en place un contrat unique sur l'ensemble du bassin versant du Couesnon afin de préserver et d'améliorer la qualité de l'eau.

Actions de connaissance

L'élaboration d'un **Atlas de la Biodiversité (ABI)** est engagée par Couesnon Marches de Bretagne. Cette démarche est officialisée par la prise de poste d'un chargé de mission dédié depuis le 1^{er} décembre 2025.

Nul doute que des passerelles sont à engager entre cette démarche et celle du Pays d'art et d'histoire.

Un **inventaire des arbres remarquables du territoire** a été initié par la collectivité. Parmi ces arbres, l'if remarquable du cimetière d'Antrain ou les tulipiers de Virginie campant les parcs des châteaux de La Motte (Saint-Brice-en-Coglès/Maen Roch) ou de La Rouërie (Saint-Ouen-la-Rouërie/Val-Couesnon) illustrent remarquablement l'articulation entre patrimoines bâtis et paysagers.

Un **inventaire des zones humides** a été réalisé entre 2008 et 2011, à la demande des membres de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Couesnon. L'état des connaissances sur le sujet est régulièrement remis à jour sous la surveillance et l'approbation de la Commission Locale de l'Eau.

Un **recensement des haies et boisements** a été réalisé en 2008 par photo-interprétation, sur la base de prises de vues aériennes réalisées en 2006. Dans le cadre des dispositions SAGE et PADG, des inventaires terrain de l'ensemble du linéaire bocager ont été réalisés. Ces derniers se voulaient exhaustifs en 2022 pour la partie du territoire correspondant à l'ex-Antrainais et en 2016 dans le cadre de l'élaboration du PLUi pour l'ex-Coglais.

Un **inventaire des 330km de cours d'eau** maillant le territoire a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage des trois syndicats mixtes du bassin du Couesnon. Cet inventaire a été approuvé par le SAGE en 2017 dans le cadre de la rédaction du PLUi du Coglais (qui correspond à la partie Est du territoire).

Certains éléments naturels du territoire, comme le Rocher des Couardes à Saint-Germain-en-Coglès, sont couverts par l'**Inventaire National du Patrimoine Géologique**.

Actions de valorisation

Couesnon Marches de Bretagne met en œuvre des **actions d'éducation à l'environnement** et au développement durable, à destination de tous les publics, parfois en lien avec le REEPF (Réseau à l'Éducation et à l'Environnement du Pays de Fougères). Parmi le large éventail d'actions déployées figurent :

- La valorisation des **vergers conservatoires** par le biais de visites commentées et de formations à la greffe et à la taille d'arbres fruitiers, par exemple ;
- La valorisation de la **forêt de Villecartier** à l'occasion d'actions croisées menées avec l'ONF ou le pôle Culture - Lecture publique de Couesnon Marches de Bretagne (un Dimanche animé en forêt de Villecartier dédié à la nature) ;
- La transmission des connaissances et des techniques liées aux greffes végétales, en milieu naturel ou en partenariat avec le réseau de lecture publique de Couesnon Marches de Bretagne, dans le cadre des bibliothèques vertes ;
- Des **actions jeunes publics, et notamment scolaires**, autour des bocages et de leur protection ;
- La participation aux **comices agricoles locaux** ;
- La participation à de **grands rendez-vous nationaux**, comme le festival AlimenTerre, porté sur le territoire par le REEPF et auquel s'associe le pôle Transitions écologique et énergétique de Couesnon Marches de Bretagne (via des cinés-débats par exemple) ;
- Le **soutien à l'association des Ramaougeries de Pommé**, le pommé étant un élément du patrimoine immatériel du territoire, intrinsèquement lié aux patrimoines naturels de celui-ci. La finalité du soutien à cette association est l'obtention d'une AOP Pommé ;
- Des actions de **sensibilisation contre les espèces invasives** ;
- **L'installation de nichoirs** à oiseaux et chauve-souris sur tout le territoire ;
- La bonne mise en œuvre de la **trame verte et bleue** ;
- **L'animation de conférences** dans le cadre d'événements donnés, comme les Ateliers « Projets BiodiversitéBZH » portés par l'Agence bretonne de la biodiversité ;
- L'implication dans des **projets de recherche** comme AMPERA, CARE IDEA 4, le projet interreg ConservES, piloté par Joan van Baaren (Ecobio, université Rennes 1), qui consiste à permettre aux parcelles agricoles d'être entourées, dès 2027, de bandes fleuries, grand réservoir de biodiversité.

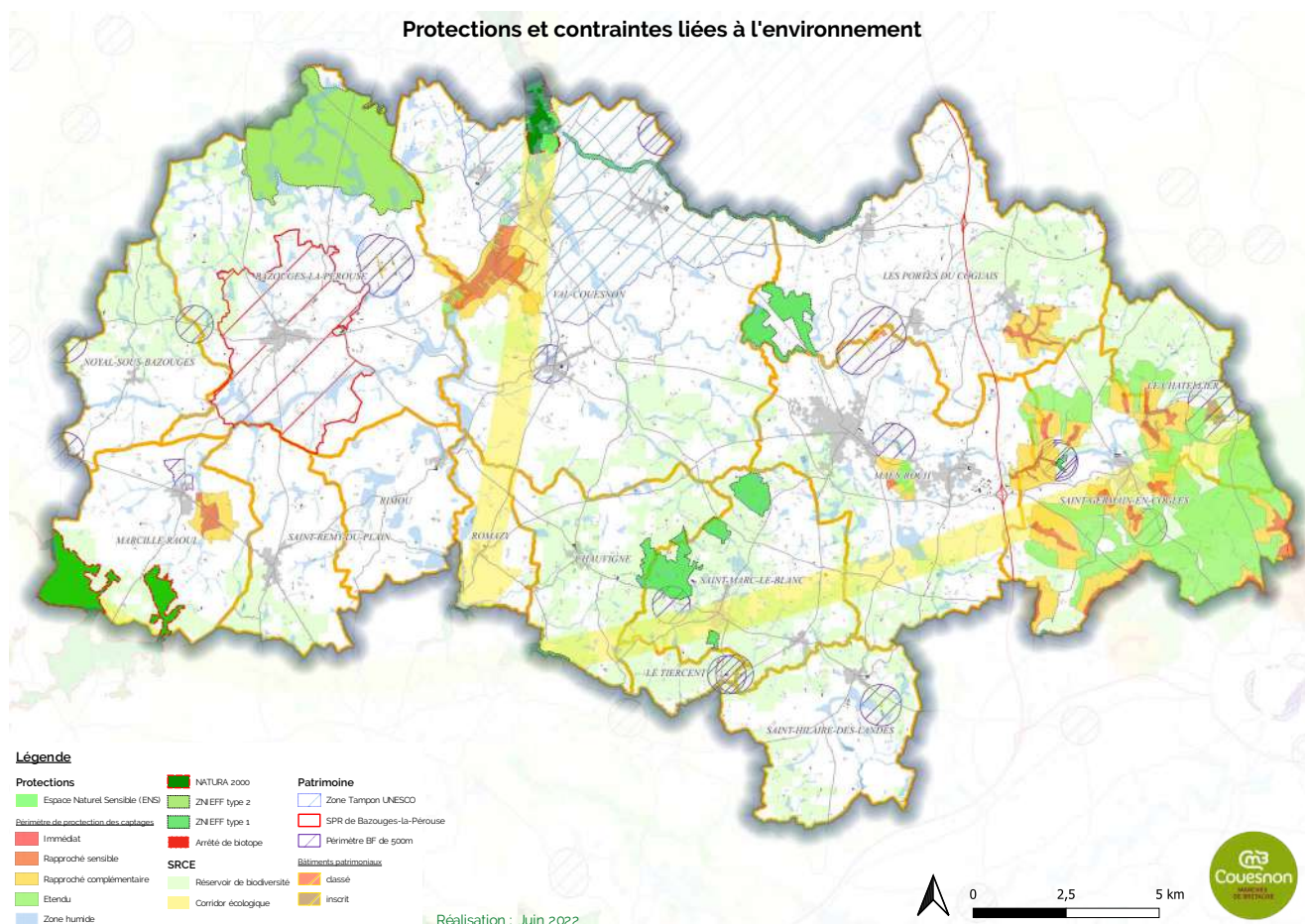


Médiation autour des arbres remarquables par le pôle Transitions de Couesnon Marches de Bretagne, JEP 2025 ©TC_CMdB

De nombreuses ouvertures laissent entrevoir des partenariats constructifs entre le Pays d'art et d'histoire de Couesnon Marches de Bretagne et les acteurs environnementaux, notamment dans le cadre du **Projet Alimentaire de Territoire** ou en lien avec les thématiques de l'eau, des bocages, des arbres remarquables, de la résilience face aux bouleversements climatiques dont les effets s'entrevoient sur l'environnement et l'architecture. Lors des Journées européennes du patrimoine 2025, co-organisées sur le territoire par l'**APPAC**, l'**Office de Tourisme** de Couesnon Marches de Bretagne et le service communautaire porteur de la labellisation ont été associés le Syndicat des eaux Loisançe-Minette et le pôle Transitions de Couesnon Marches de Bretagne pour une mise en valeur, à travers de la médiation orale, de nos patrimoines paysagers et naturels.

Au regard de ce profond engagement, Couesnon Marches de Bretagne est finaliste, dans la catégorie des collectivités, au titre de **Capitale Française de la Biodiversité 2018**, sur le thème « conception et gestion écologique des espaces de nature ».

6 Des patrimoines naturels et paysagers préservés



Afin de protéger l'écosystème fragile et les paysages qui s'épanouissent sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne, plusieurs niveaux de protection ont été adoptés et régissent le territoire :

- Deux situés en dehors des limites du territoire mais influençant sa biodiversité : la baie du Mont-Saint-Michel, zone importante de conservation des oiseaux ainsi que les étangs du canal d'Ille-et-Rance. Sur ce dernier site s'épanouit le marais de la Folie. En Ile-et-Vilaine, ce sont 12 sites Natura 2000 qui couvrent 14 819,13ha du département. Ces espaces désignés visent à préserver et à améliorer la connaissance autour de la biodiversité biologique et des patrimoines naturels ;

Le marais de la Folie, zone Natura 2000 ©PôleTEE_HPR_CMdB



La faune s'épanouit en zone Natura 2000 ©PôleTEE_HPR_CMdB



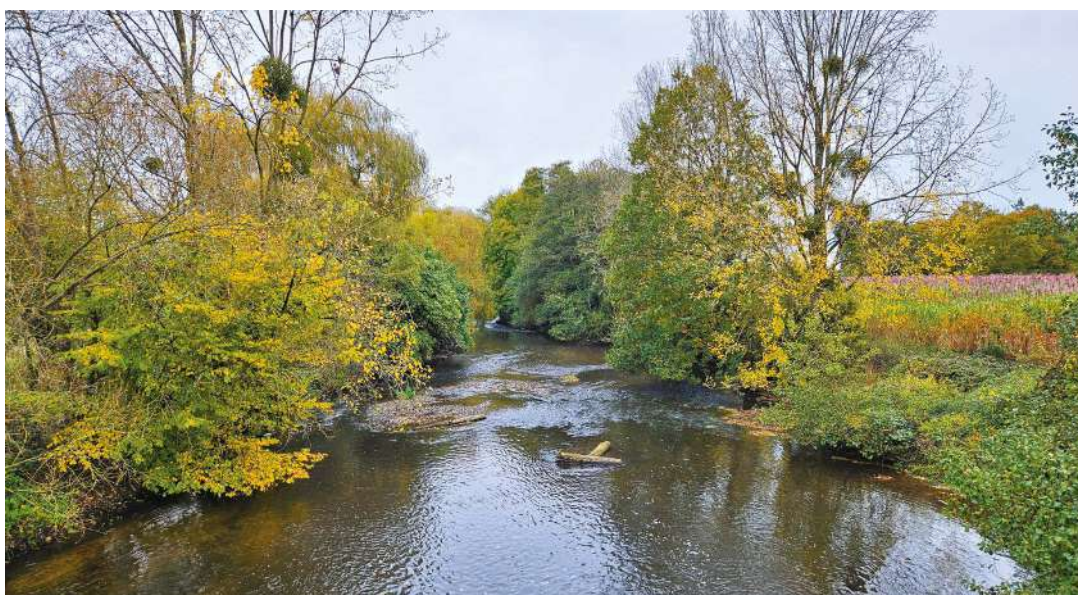
7 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 : Le bois de Gâtine (Les Portes du Coglais), l'étang du Boulet (Marcillé-Raoul), l'étang de Marigny et les marécages des Planches (Saint-Germain-en-Coglès), la Minette (qui traverse Saint-Hilaire-des-Landes, Saint-Marc-le-Blanc/Baillé et Le Tiercent), le Rocher Bigot et la Vairie (Saint-Marc-le-Blanc), le Tronçon (Saint-Ouen-la-Rouërie). Ces ZNIEFF constituent un inventaire scientifique localisant et décrivant les secteurs particulièrement intéressants sur les plans écologique, faunistique et/ou floristique. Les ZNIEFF de type 1 abritent des espèces animales ou végétales patrimoniales bien identifiées.

- Les **ZNIEFF de type 2** concernent quant à elles 1 200 hectares, soit 3% du territoire : La forêt domaniale de Villecartier, poumon vert du territoire auquel les usagers du territoire sont attachés, ainsi qu'une partie de la ZNIEFF correspondant à la réserve naturelle du marais de Sougéal. Ces zones désignent un ensemble naturel étendu dont les équilibres généraux doivent être préservés.



Vue sur le marais de Sougéal ©TC_CMDB

- Les combles et le clocher de l'église de Tremblay/Val-Couesnon sont soumis, depuis décembre 2001, à un **arrêté préfectoral de protection de biotope**, destiné à protéger les colonies de chauve-souris Grand Murin *Myotis myotis*. Parmi les prescriptions énumérées dans cet arrêté en vue de la protection des colonies figurent l'interdiction de conduire des travaux entre le 1er mars et le 30 septembre, de mener des travaux qui auraient pour conséquence de boucher ou limiter l'accès des chauve-souris aux combles et au clocher ou encore l'apport de feu sous toutes ses formes, pas plus que d'éclairages permanents ;
- Le fleuve du Couesnon est classé **cours d'eau à migrateurs** (espèces amphihalines) ;



Le Couesnon, autour de Rimou ©TC_CMDB

- Plusieurs **espaces naturels sensibles (ENS)** maillent le territoire. Parmi les plus remarquables, il faut signaler ceux du Marais de la Folie et du Bois de la Motte ;
- Enfin, le territoire possède **deux sites classés et trois sites inscrits** au titre des lois de protection de 1906 (qui fonde la notion de patrimoine naturel) et 1930 :

La chapelle de Marigny et ses abords à Saint-Germain-en-Coglès et le château de Saint-Brice-en-Coglès (classés) ;

L'amas de rochers dits « Les Couardes » à Saint-Germain-en-Coglès, le château du Rocher-Portail et ses abords à Saint-Brice-en-Coglès et l'église et ses abords au Tiercent (inscrits).

Le site classé de la chapelle de Marigny ©Thomas Crabot



« J'aimais toujours la campagne, et celle de Marigny était charmante. »

François-René de Chateaubriand,
Mémoires d'outre-tombe, 1849

Topiaires au cœur du Parc Botanique de Haute-Bretagne ©TC_CMDB



Ainsi que deux espaces labellisés **Jardins Remarquables** : le Parc Botanique de Haute-Bretagne et les Jardins du Château de la Ballue.



Concilier patrimoines bâtis et paysagers, culture(s), biodiversité et cohésions sociales à la ferme du Ter'Ter avec Mathilde Chevrot et David Lorant



« La ferme du Ter'Ter se déploie sur un domaine historique non négligeable à Marcillé-Raoul. Cet ancien manoir, celui des Fertais, est construit au début des années 1900 à l'initiative d'un Anglais, Mr. Barrett-Lennard, poussé à l'exil par la reine Victoria après avoir été contraint, par cette dernière, d'épouser l'une des demoiselles d'honneur de la souveraine, mise enceinte par un écuyer de la cour. Afin de subvenir à ses besoins dans sa nouvelle contrée, gagnée pour fuir le scandale, « l'Anglais de Marcillé » mit en place un élevage de faisans prospère, tant et si bien que son cheptel de plus de 4 000 volailles devint l'un des plus importants du pays. Ce site, singulier par son histoire, baigne en partie dans une zone classée Natura 2000, au titre des proches étangs du canal d'Ille-et-Rance.

La ferme du Ter'Ter est née de la rencontre entre divers acteurs et diverses convictions : celles que les aspects culturels, sociaux et ceux liés à la biodiversité peuvent se rejoindre et se compléter pour créer une boucle vertueuse. La ferme se structure autour d'une SCIC, une coopérative ouverte régie par un conseil d'administration au sein duquel siègent 6 administrateurs.

Le projet se décline en trois volets : l'un, associé à l'activité agricole et l'autre, lié aux accueils social et culturel. Ce dernier point appelle à être structuré en une association à imaginer afin de développer la mise en place de spectacles et d'autres événements festifs et conviviaux sur le site. Un cabinet d'avocate spécialisée dans le droit rural et l'économie sociale et solidaire s'installe aussi à la ferme, afin d'en faire un véritable lieu-ressource sur la question, et développer la formation et l'animation de réseaux engagés.

Pour ce qui est de l'aspect agricole, la ferme du Ter'Ter se dirige vers un maraîchage diversifié en toute saison, accompagné de vieux vergers. Cette activité maraîchère est complétée par de l'élevage qui se veut diversifié, lui aussi. Cela va des bovins élevés à des fins de transformation fromagère (le cheptel d'une trentaine de mères se divise pour l'instant entre Montbéliardes et Pies Rouges des Plaines), aux porcs plein air en passant par les poules pondeuses à venir, en rappel à la tradition volaillière du lieu. De plus, la situation de ce vaste domaine de 64ha, jouissant notamment de 20ha de forêt très bien conservés, constitutive des haies bocagères, autorise énormément de projets de médiation et de valorisation de la biodiversité. Ces activités agricoles, réunies en un GAEC, sont appelées à être valorisées à travers un marché à la ferme, une brasserie et un bar associatif ou encore un jardin pédagogique.

Cette ouverture permise par l'activité agricole tend à l'être davantage grâce aux projets culturels et sociaux à développer. Cela doit s'incarner en ce lieu notamment par l'accueil de personnes en situation de fragilité, de travailleurs sociaux ou d'artistes et d'artisans. Parmi les premières résidentes du manoir du Ter'Ter, on compte une costumière de spectacle vivant, une avocate et une éducatrice spécialisée. L'idée est de faire de cet ancien manoir un lieu de vie collective dans lequel les habitants de tous horizons peuvent laisser libre court à leurs activités dans un cadre économiquement riche et sécurisé de par l'entraide, mais aussi un domaine tourné vers le territoire.

Ce projet induit d'importants travaux de rénovation du manoir mais aussi de ses dépendances (écurie, bâtiments agricoles) de manière à rendre l'ensemble habitable et exploitable pour les diverses activités envisagées. La vie de ce site historique, débutée à l'aube du siècle dernier, se poursuit avec un objectif clair : celui de porter haut les valeurs de convivialité, d'accessibilité et d'inclusion. Ce projet global et diversifié a remporté l'adhésion des financeurs et des élus locaux qui le soutiennent et reste rejoignable grâce à sa forme coopérative permettant son financement participatif. De plus, le projet peut tout à fait s'inscrire dans la démarche Pays d'art et d'histoire. Qu'il s'agisse de l'histoire ou de la biodiversité, de nombreux projets de médiation sont à mettre en place et à connecter à la vie culturelle qui prendra bientôt corps ici. »

PARTIE III

Un pays d'arts visuels

Un peyiz d'arts à mirer

Le territoire de Couesnon Marches de Bretagne inspire les artistes et est à l'origine de diverses poussées créatives. Des **Mémoires d'Outre-tombe** de Chateaubriand publiées en 1849 aux « **pommiers doux** » chantés par Édith Piaf en 1950 sur la base de paroles de la poétesse Angèle Vannier ; des ouvrages en langue gallèse de la conteuse locale Adèle Denys aux récits de l'écrivain Jean Guéhenno qui se remémore son enfance sur le territoire ; de l'impressionnante collection de photographies conservées au Musée de Bretagne émanant des appareils des photographes Houdus-Rault qui ont figé le territoire du début du XX^e siècle à ce coin de ruralité chanté par Nicolas Peyrac...

Parmi ces nombreuses productions artistiques, les arts plastiques et arts visuels se sont formés une place de choix sur le territoire et s'exposent fièrement en divers lieux.

1 Les œuvres du 1% artistique

La loi de 1951 portant sur le 1% artistique est incarnée sur le territoire par diverses œuvres :



Ebauche de l'œuvre ©AD35, 1944W58

1982

Une œuvre sans titre, création du sculpteur **Pierre Bourgain**, né à Saint-Brice-en-Coglès (Maen Roch) pour le groupe scolaire Jacques Prévert de ladite commune.

L'œuvre consiste en un bas-relief en granit de Kersanton « pour répondre au souhait de la commune ». L'œuvre est « évidemment [placée] » au soleil « à la portée des enfants » de manière à s'adresser « à leur imagination ». L'œuvre a été exécutée en « improvisation et taille directe, conformément à la méthode de travail habituelle de l'auteur¹ »

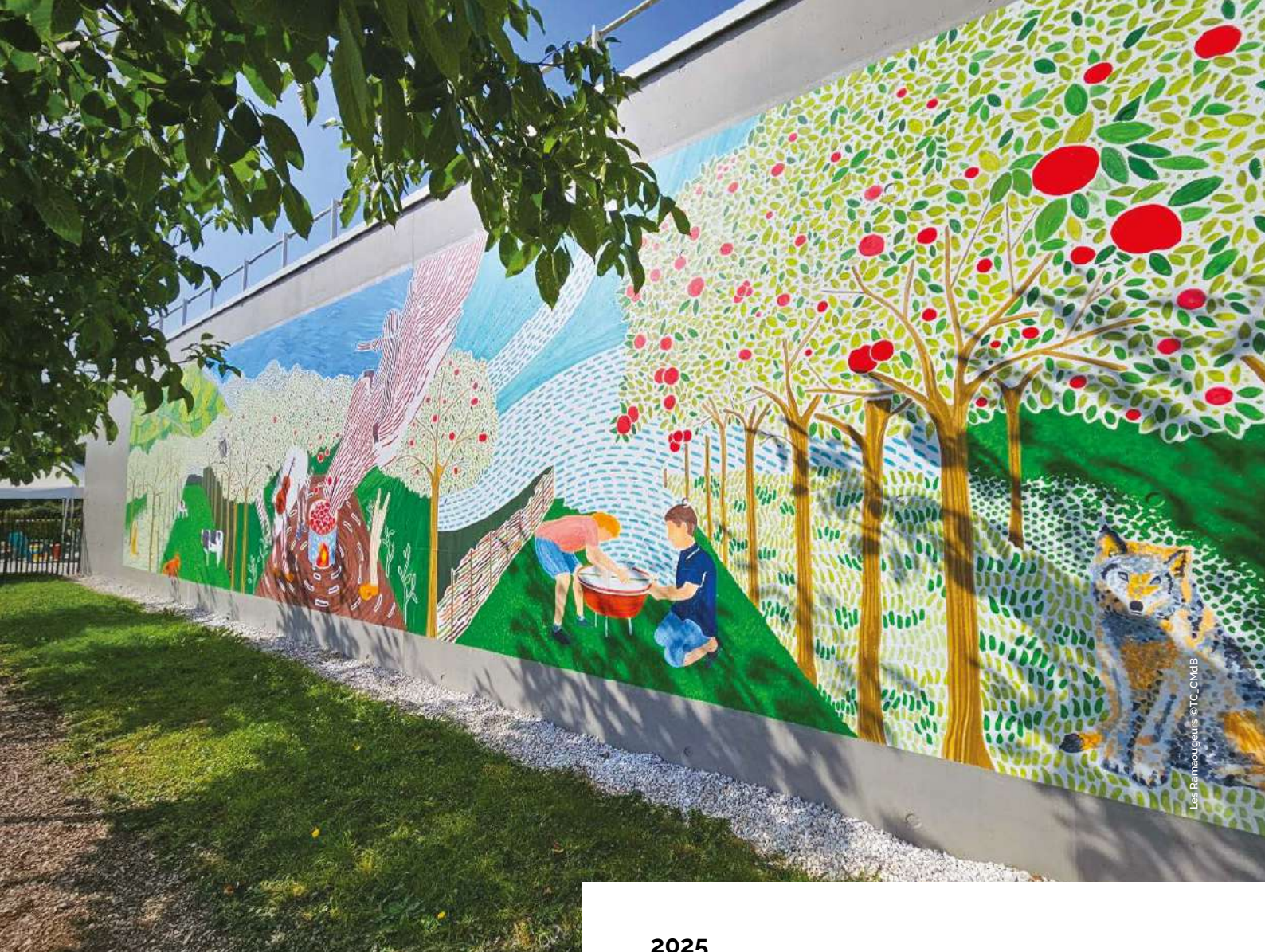


L'œuvre Cligne de Vincent Fradet ©JC, CNdB

2013

Cligne, création de l'artiste brésilien Vincent Fradet. Cette œuvre, initialement prévue pour orner le centre aquatique Coglé'O se décline en plusieurs pièces formant un parcours artistique qui jalonne le complexe sportif de la Brionnière, équipement communautaire situé à Saint-Brice-en-Coglès/Maen Roch.

¹ AD35, 1944 W 58 - Pierre Bourgain, projet de 1% pour le groupe scolaire de St-Brice-en-Coglès, note descriptive.



“
À l'hiver,
au long d's hivers,
les gens fèsè du pommè ;
de la maison du pus petit
ouvrier à la pus grande ferme,
tout le monde cuèsè son pommè
”

Eugénie Duval,
La Cueurie du pommè de La
Réta, narré et enregistré
en 1990.



Inscrivez-vous ou connectez-vous à la
base Dastumedia et laissez-vous conter
La cueurie de pommé de « La Réta »
narrée par Eugénie Duval en 1995.

2025

Les Ramaougeurs, de l'artiste Isabelle Daéron. La fresque raconte le passé et le futur du territoire, marqués de l'empreinte d'une culture gallèse dans laquelle se mêlent légendes, danses, chants, pratiques culinaires, paysages. Cette fresque orne l'extérieur de l'Espace Social et Culturel Commun (ESCC), équipement communautaire inauguré en 2021 à Saint-Brice-en-Coglès/Maen Roch.

2026

Une œuvre doit être créée pour la nouvelle médiathèque de Bazouges-la-Pérouse. Si le sujet de l'œuvre n'est, en 2025, pas encore connu, l'identité de l'artiste en charge du projet a été dévoilé dans le courant d'année. Il s'agit de **Julien Duporté**, artiste rennais qui évoluera dans une résidence artistique au sein de l'association « Superflux, voir l'art se faire » en 2026.

Ces œuvres du 1% artistique, au travers des liens qu'elles entretiennent avec les patrimoines locaux, constituent un terreau d'actions de médiation et de pratiques artistiques à imaginer dans le cadre d'un label Pays d'art et d'histoire.

1% pour tous, tous pour le 1%

avec Isabelle Daëron, artiste et designer



Isabelle Daëron © E. Richard

« Née à Plœmeur, dans le Morbihan, l'une des motivations m'ayant convaincue de répondre à l'appel à candidature du 1% artistique était de participer à l'embellissement d'une structure publique bretonne, région à laquelle je suis bien sûr attachée. L'ESCC de Maen Roch me tient d'autant plus à cœur qu'il porte cette particularité d'accueillir un public très diversifié qui s'entremêle dans un lieu unique. De plus, bien que le pays du Coglais me soit inconnu au moment de ma candidature, la notion de valorisation de la culture gallèse m'a de suite transportée.

Très vite après avoir été annoncée lauréate du projet, je me suis plongée dans l'histoire de Maen Roch et des objectifs de l'ESCC, notamment au travers d'entretiens avec des habitants et acteurs du territoire. Rapidement, des passerelles se sont dessinées, unissant le lieu et la commune. L'idée des communs, du faire ensemble notamment, que l'on retrouve tant dans la multiplicité des services offerts par l'ESCC que par la pratique de la mutualisation des moyens et des espaces dans l'histoire de Maen Roch (congélateurs, réfrigérateurs publics, etc.) s'est vite imposée.

Ma volonté était donc de mener ce projet conjointement avec ceux qui font le territoire. Il me paraissait primordial que les citoyens ne soient pas uniquement spectateurs mais aussi acteurs, vecteurs de l'œuvre. Au-delà des entretiens précédemment cités, qui ont permis de nourrir et d'élargir ma connaissance du territoire et de ses pratiques culturelles, nous avons organisé, avec le Pôle Culture – Lecture Publique de Couesnon Marches de Bretagne deux ateliers participatifs introduits par l'intervention de conteurs en Gallo.

Ces ateliers ont permis à chaque habitant du territoire (jeunes et aînés) de contribuer à des esquisses communes de l'œuvre, soit par la pratique artistique (dessins, collages, etc.) soit par les récits de territoire que chacun pouvait dérouler librement au fil de la séance. Tout cela a largement inspiré cette fresque dorénavant visible de tous-te-s, ornant le mur aveugle de l'ESCC et valorisant des éléments très caractéristiques du territoire : des **ramaougeries** de pommé incarnées par le conte en Gallo **La queurie du pommé de la Reta** d'Eugénie Duval aux pré-vergers, des haies bocagères aux pratiques festives comme le tirage de jonc, de la chouette aux loups omniprésents dans les légendes, sans oublier l'évocation des parcellaires de vergers et de pommiers, indissociables du paysage avant le remembrement initié dans les années 1960. Cette fresque est à envisager comme une synthèse créative des éléments emblématiques du territoire et de ce qui compte le plus aux yeux de ceux qui y vivent et qui le font vivre ».

Une œuvre et autant d'éléments à valoriser, notamment par la pratique artistique, dans le cadre des actions du Pays d'art et d'histoire.



2 Les collections municipales d'œuvres d'art

Quelques communes du territoire possèdent des collections d'œuvres d'art constituées au gré de diverses acquisitions. Ainsi, ces pièces d'art sont à entrevoir comme des supports de médiation mobilisables par le Pays d'art et d'histoire dans le cadre d'actions de mise en connaissance du territoire. À titre d'exemple, la commune de Val-Couesnon conserve, dans les mairies de ses bourgs historiques, 8 œuvres résultant de dépôts de l'État :

- **René Louiche Desfontaines** (buste en marbre) de Pierre Hébert, 1859. Ce buste rend hommage à ce botaniste né à Tremblay en 1750 et nommé notamment directeur du Muséum national d'histoire naturelle.
- **La Vache noire** d'André Marchand, 1906
- **La République** (buste en bronze) de Jean-Antoine Injalbert, 1907
- **Panneau de roses** de Félix Beauvais, 1908
- **Les Cygnes** de Marguerite Feugère, 1910
- **Le Puits noir** de Marie Constantin, 1911
- **La Marseillaise** de Renée Normand, 1912
- **La Leçon de clavecin** de Berthe Cain, 1914



Château de la Motte, J. Hubert EAF ©Mairie de Maen Roch

La commune de Maen Roch, quant à elle, possède une collection éclectique, allant du buste en plâtre de Louis-Napoléon Bonaparte à des œuvres plus contemporaines, parfois récentes, comme les tableaux datant de 2017 exposés dans la salle communale dite « Adonis ». Parmi les pièces de la collection, un tableau représentant **le château de la Motte**, site patrimonial d'exception – quoi que discret – de la commune, né sous le pinceau d'un certain J. Hubert. Les connaissances actuelles ne permettent pas toujours d'attribuer un nom d'artiste ou une date aux œuvres.

D'autres communes du territoire, comme Bazouges-la-Pérouse, possèdent une collection d'œuvres d'art municipales. Cependant, un important travail d'Inventaire et de recherches reste à entreprendre afin d'en savoir davantage sur l'origine des pièces.

3 Les créations contemporaines

Le territoire de Couesnon Marches de Bretagne a su cultiver la tradition de l'artisanat qui a animé son passé (sabotiers, verriers, forgerons, drapiers, etc.). En témoignent les savoir-faire d'artisans d'art qualifiés œuvrant sur le territoire, comme l'ébéniste émérite et compagnon du devoir **Yann Jallu**, à la tête de l'entreprise de mobilier de luxe Jallu Ébénisterie (Bazouges-la-Pérouse).

Plusieurs ateliers d'artisans, dont les spécialités sont inscrites à l'**Inventaire National des Métiers d'Art** maillent le territoire. Ainsi en est-il de l'ébéniste **Francis Veillerot** (Saint-Hilaire-des-Landes), du tapissier d'ameublement **Michel Vincent** (Le Châtelier), ou des forgerons **Nicolas Fiore** (Rimou) et **Arnaud Clerc** (Noyal-sous-Bazouges). D'autres entreprises associées à l'artisanat entretiennent un lien étroit avec les patrimoines. C'est le cas de **Memento Tempori** (Bazouges-la-Pérouse), spécialisée dans la reproduction d'œuvres muséales destinées à être vendues dans les boutiques des plus prestigieux musées à travers le monde.



Visite-rencontre avec l'artiste Rika Tanaka ©Superflux, voir l'art se faire

Bazouges-la-Pérouse, qui perpétue la tradition de la cité d'artistes et d'artisans qu'elle était dans les années 1970, organise depuis 2023 les **Journées européennes des métiers d'art**. Dans le même esprit, la commune porte le projet d'une labellisation « Ville et Métiers d'art » structuré autour d'un projet de « **Cour des savoir-faire** », lieu hybride mêlant ateliers et résidences d'artisans, espaces de ventes et d'expositions.

Dans la même dynamique, l'association « **Superflux, voir l'art se faire** » offre une fenêtre sur l'art contemporain via des résidences d'artistes issus de domaines variés et des expositions qui leur sont consacrées. Le collectif **Printemps des arts** porte le festival éponyme, qui investit les rues du village depuis 2022. Ce collectif, qui jouit d'un local à proximité de la médiathèque communautaire, propose de très nombreuses expositions temporaires valorisant la création contemporaine sous toutes ses formes, de la photographie à la peinture en passant par la sculpture.



Atelier querouilles avec l'APPAC pour les élèves d'un IME © APPAC

Diverses structures du territoire offrent la possibilité de pratiquer les arts manuels et arts plastiques, comme l'APPAC et son **club patrimoine**, qui permet aux jeunes de 8 à 14 ans de perpétuer des gestes ancestraux (comme la vannerie ou la construction en terre), l'association l'Outil en main, les structures du réseau de lecture publique, les associations, etc.

D'autres ateliers manuels, comme le tricot par exemple, sont proposés par les bénévoles du réseau de lecture publique communautaire. Les activités artistiques et créatives, animées par des bénévoles ou des professionnels, rythment également les programmations du centre social de Couesnon Marches de Bretagne.



Château d'eau de Cogles © TC, CMdB

Enfin, des créations contemporaines, œuvres de talentueux fresquistes et graffeurs, s'offrent au regard de qui veut bien les trouver, dispersées aux quatre coins du territoire.

Fruits de politiques d'embellissement portées par les municipalités, il est ainsi possible de contempler sur les murs des emblèmes du territoire et de ses alentours comme le loup légendaire, le granit, le héron ou encore le si proche Mont-Saint-Michel sur un **château d'eau** trônant au milieu des champs de Cogles/Les Portes du Coglais, embelli en 2017 par le graffeur **Héolart**.



Place du marché de Saint-Brice-en-Coglès orné d'une fresque © EDILUZ

4 Des patrimoines et des créations qui s'exposent : espaces muséographiques et de médiation

Le territoire de Couesnon Marches de Bretagne est dépourvu d'équipements muséaux permanents. Cependant, une diversité de lieux – publics, communautaires ou associatifs – permet la mise en place d'une belle variété d'expositions temporaires liées aux créations visuelles ou aux patrimoines et qui ne sont pas assignées à un lieu en particulier. Autant de lieux qui ouvrent un large champ des possibles au Pays d'art et d'histoire quant à ses possibilités d'exposer. Ainsi, les visiteurs peuvent ou pourront profiter d'expositions dans les lieux suivants :

- **La Maison des Patrimoines** (Antrain/Val-Couesnon), siège de l'APPAC, organise dans ses locaux de nombreuses expositions – plus de 80 depuis la naissance de l'association. Cette dernière accueille les expositions itinérantes de différents partenaires, comme le Musée de Bretagne, les Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine, Archéa le Musée archéologique de Louvres (95), l'association Nature et Mégalithes, etc. Et, lorsque la somme de propositions existantes ne suffit pas à combler la programmation annuelle, l'association crée ses propres expositions. Avec ses espaces d'ateliers et d'expositions, son centre de documentation, la Maison des patrimoines revêt un très grand potentiel dans le cadre d'un Pays d'art et d'histoire, avec une multitude de services se rapprochant de ceux d'un CIAP. Il est entendu qu'en cas de labellisation Pays d'art et d'histoire, l'APPAC et la communauté de communes étudieront les possibilités d'entremêler leurs actions dans un site conjoint.

- **L'Archéolab** (Marcillé-Raoul), espace de médiation autour des pratiques et découvertes archéologiques réalisées sur le site de la motte castrale, dont l'inauguration a eu lieu à l'été 2025. Le site est notamment pourvu d'une exposition permanente autour de la phytoarchéologie et la perspective d'éventuelles expositions temporaires n'est pas écartée par l'APPAC, qui gère le lieu.



L'Archéolab ©Thomas Crabot

- **Le Baz'arts Café** (Bazouges-la-Pérouse), encadré par l'association Tri Maouez, consiste en un tiers-lieu permettant d'admirer des expositions d'œuvres locales, d'assister à des projections et des concerts, de participer à des débats, de profiter d'un marché de producteurs, etc.

- **Le Centre Culturel du Coglais** (Montours/Les Portes du Coglais) espace communautaire dédié à la création, à la diffusion, aux expositions, à la projection et aux conférences. À l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2025, coordonnées par Couesnon Marches de Bretagne, l'APPAC et l'Office de Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne dans le cadre de la candidature au label Pays d'art et d'histoire, le Centre Culturel du Coglais a ouvert ses portes et laissé voir une exposition racontant son passé de presbytère.

- **Les ateliers d'artistes et artisans d'art** localisés sur le territoire exposent les travaux de différents créateurs, en complément de leurs propres œuvres. C'est le cas, par exemple, des Ateliers Chauvière-Coquin à Bazouges-la-Pérouse, dont la boutique fait également office de showroom. En 2024-2025, l'espace accueille successivement les créations de la sculptrice Mouche, de la photographe de scène rock/métal Caroline Vannier, de la plasticienne et peintre Valérie Dechaune et de la macramiste Anne Chauvière.

- **Le collectif « Printemps des Arts »** (Bazouges-la-Pérouse), qui, depuis 2022, organise à Bazouges-la-Pérouse un festival mettant en avant les artistes locaux. Les rues de cette Petite Cité de Caractère® font alors office de galerie d'art à ciel ouvert le temps d'un week-end. En 2024, plus de 35 artistes ont occupé les rues et les habitations du village. Cette même année, un temps fort autour des femmes artistes est proposé par le collectif en-dehors du cadre temporel du festival. Ses locaux, situés dans l'environnement direct de la médiathèque communautaire, accueillent très régulièrement des expositions temporaires.

- **L'Espace Social et Culturel Commun Eugénie Duval** (Saint-Brice-en-Coglès/Maen Roch). Cet équipement communautaire est un lieu unique qui entend tisser un lien entre la culture et le social. Dans cet espace qui accueille, entre autres, le Pôle artistique et culturel Angèle Vannier, les arts se font une place de choix via l'auditorium qui accueille toutes formes de spectacles, d'expositions, de cours d'histoire de l'art, de conférences, de projections. L'auditorium est un équipement géré par le Pôle Culture-Lecture Publique pour la mise à disposition des partenaires de l'ESCC pour des spectacles, résidences artistiques, conférences, etc. C'est également un lieu de résidence artistique où la création est soutenue par le biais de la mise à disposition des locaux.



Fest. Deiz jeunes publics dans l'auditorium de l'ESCC © Pôle CLP_CMAIB

- **Le Pôle Social et Solidaire (PSS)** (Antrain/Val-Couesnon), accueille ponctuellement des expositions en lien avec les projets d'acteurs du territoire. Aussi, en 2022, la commission histoire du Conseil municipal des jeunes de Val-Couesnon y a proposé l'exposition *En mémoire de nos aînés*. En 2024, le PSS a accueilli l'exposition photo *Au fil du Couesnon et de la Loisançe, par chemins et sentiers* qui est l'aboutissement du concours photos du même nom organisé par la commune, en 2023.

- **Les espaces communaux dédiés à l'accueil des associations** maillant le territoire ; comme la Maison des Associations de Saint-Germain-en-Coglès qui accueillait en 2025, pour la seconde fois, une exposition d'artistes-peintres locales organisée par l'association Germ'anim.

- **Les médiathèques du réseau communautaire** accueillent régulièrement des expositions d'artistes plasticiens ou d'illustrateurs. Pour exemple, chaque année, deux illustrateurs jeunesse investissent les murs des médiathèques d'Antrain/Val-Couesnon et de Saint-Marc-le-Blanc à travers deux expositions pour faire découvrir la richesse de la création jeunesse. Elles peuvent aussi proposer des expositions portées par des partenaires, comme dans le cadre du festival Les Sentiers poétiques, avec l'accueil de l'exposition de livres de l'artiste Daniel Leuwers en 2023. Cette exposition était commentée par l'artiste lui-même, dans le cadre du festival. Ces expositions intègrent la politique d'Éducation Artistique et Culturelle menée par le pôle Culture et Lecture publique et font l'objet de visites commentées à destination des scolaires et partenaires du territoire (EPHAD, Foyers de vie, CDAS). D'autre part, les médiathèques sont aussi des lieux de valorisation de la pratique amateur avec l'organisation régulière d'expositions d'habitants. La valorisation des patrimoines locaux passe également par le réseau de médiathèques communautaires. Exemple en est donné en janvier 2025, avec une exposition doublée d'une écoute d'un documentaire associé à la poétesse locale Angèle Vannier.



Exposition land art médiathèque © Pôle CLP_CMdB

- **L'Office de Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne (Bazouges-la-Pérouse) et le Bureau d'Information Touristique** (Maen Roch/Saint-Brice-en-Coglès) sont des sites accueillant de nombreuses expositions dans leurs espaces d'accueil : affiches du Printemps du Coglais-Couesnon Marches de Bretagne, réalisations des élèves de l'atelier de céramique Dansette-Dhalin, etc.

- **Superflux, voir l'Art se faire** (Bazouges-la-Pérouse), nommé jusqu'en 2022 Le Village, site d'expérimentation artistique, est une association structurante dans le domaine de l'art visuel, accompagnée financièrement par la DRAC Bretagne et Couesnon Marches de Bretagne ainsi que par la commune de Bazouges-la-Pérouse dans le fonctionnement et les locaux depuis de nombreuses années. Particulièrement dynamique, l'association offre un espace hybride composé notamment d'ateliers d'artistes contemporains ouverts au public et d'espaces d'expositions. Sont ainsi visibles les créations des artistes en résidence issus de la scène régionale mais aussi celles d'artistes invité.e.s. Le site peut accueillir également des expositions éphémères liées à des événements rayonnant sur le territoire. Ainsi, en 2023, une exposition photographique y a été mise en place dans le cadre des premières rencontres internationales de la photographie du Glaz Festival. Les expositions portées par Superflux peuvent également s'exporter hors ses murs. Dans cette logique, un parcours de découverte artistique *À ciel ouvert* a été imaginé par l'association et permet donc, comme l'indique son nom, de rencontrer des œuvres d'art au cours d'un cheminement dans les rues de la commune.



Atelier scolaire avec l'artiste Rika Tanaka ©Superflux, voir l'art se faire



Groupe scolaire devant les motifs panoramiques de Marine Bouilloud ©Superflux, voir l'art se faire

Superflux, voir l'art se faire : sensibiliser à l'art contemporain en milieu rural

avec David Chevrier, directeur, et Cécile Pogam, chargée de médiation

« En 1994, l'Office de Tourisme – alors nommé « Syndicat d'initiative » - en lien avec les élus de Bazouges-la-Pérouse et ses habitant.e.s, se lancent dans un projet innovant destiné à redynamiser cette commune rurale alors en voie de désertification. Ce projet, c'est celui du « Village d'artistes », organisateur d'un événement estival annuel valorisant les arts contemporains professionnels, amateurs et l'artisanat d'art. Cet événement se déployait à l'échelle de toute la commune et investissait plus de 80 lieux d'exposition, majoritairement des demeures privées. En parallèle s'est créé, d'année en année, un parcours artistique à ciel ouvert toujours existant. Ce projet populaire et festif était porté par une centaine de bénévoles.

Si le succès de l'événement n'était pas à démontrer, le « Village » connut un essoufflement à la fin des années 1990, dû notamment à l'épuisement des forces vives qui l'animaient. Dès lors, il s'est agi de professionnaliser le projet en confiant les chronophages tâches administratives et financières à une salariée dans un souci de pérennisation de la structure.

Cela a permis, entre autres, de rechercher et de bénéficier de subventions de la part de la DRAC, de la Région Bretagne, du Département 35, de la communauté de communes et de la commune, ce qui induit de facto la mise en place de projets structurants, en lien notamment avec les notions d'EAC. Dès lors, le « Village » n'est plus « d'artistes » mais évolue en « site d'expérimentation artistique » en 2003. Au début des années 2000, la mairie de Bazouges-la-Pérouse achète trois anciens commerces et les met à disposition du « Village » pour en faire trois galeries : les galeries Rapinel, Thébault et Laizé. En plus d'y mettre à l'honneur les arts plastiques, le projet du « Village » se voit complété par du spectacle vivant proposant des ouvertures sur le monde, notamment à travers le festival « Métissages ».

Dans le courant / fin des années 2000, le « Village » connaît deux bouleversements majeurs. D'abord, en 2008, lorsque l'Office de Tourisme et le « Village » se scindent en deux entités uniques ; ensuite en 2010 lorsqu'à la suite d'importantes baisses de subventions, il est décidé d'éluder les arts vivants de la programmation culturelle, au profit de la mise en valeur des arts visuels. Cette valorisation se décline en de nombreux projets EAC, des parcours culture-santé, des projets « FAAT » et en expositions bien sûr. Cela dit, il est essentiel de garder en tête que « le Village » n'est pas une simple galerie d'exposition ou une galerie d'art privée, mais bel et bien un véritable lieu de sensibilisation à l'art contemporain en milieu rural.

En 2022, le « Village » connaît une nouvelle évolution majeure. La dénomination de « Village » disparaît au profit d'une nouvelle appellation, celle de « Superflux, voir l'art se faire ». Plus qu'un nouveau nom, c'est un projet renouvelé dont bénéficie la structure qui conserve ses statuts associatifs. Il s'agit alors de rendre les expositions plus vivantes, en permettant aux publics de rencontrer et d'interagir avec les artistes exposés. Cela se matérialise par la mise en place de résidences qui se tiennent d'une manière générale au printemps et à l'été. Elles sont annoncées en amont par une exposition automnale présentant le travail

des futurs résident.e.s.

Les expositions qui, autrefois, se déployaient à l'échelle communale, se concentrent dorénavant au Labo 10 – anciennement la galerie Laizé – et se transforment en espace atelier lors des résidences. Le Studio 25 (anciennement galerie Rapinel) est également doté d'un atelier au rez-de-chaussée et d'un logement permettant d'accueillir les artistes et parfois leur famille sur la durée de leurs résidences. En 3 ans, ce sont 10 artistes d'ici et d'ailleurs qui ont été accueillis dans ce cadre, toujours dans un souci de parité, d'ouverture et d'inclusion.

La sensibilisation et la valorisation de l'art auprès de tous-te-s et notamment des jeunes publics est la mission principale que s'est donnée « Superflux », qui accueille, entre autres, environ 800 scolaires et étudiant.e.s par an, de la maternelle à l'université. Lors de leurs résidences, les artistes s'engagent à consacrer 1h à la médiation scolaire, sous forme de visites ou d'ateliers. Également, Couesnon Marches de Bretagne finance le projet « éTAPes », qui consiste à faire intervenir une plasticien.ne en milieu extra-scolaire une semaine durant. Depuis plus de 10 ans, ce projet lie le centre de loisirs Perceval de Tremblay et « Superflux ».

Les parcours culture-santé et EAC occupent un grand temps d'éducation artistique et culturelle au sein de la structure. Ce sont en moyenne deux projets EAC et deux parcours-santé, bien souvent en lien avec le foyer de vie et l'EHPAD EPMS Bellevue de Bazouges-la-Pérouse qui sont mis en place chaque année. À cela s'ajoute l'animation, par des plasticien.nes, « d'ateliers du dimanche » ciblant les 6 – 12 ans. Superflux est également partenaire du collège public Gandhi de Fougères dans le cadre d'une CHAAP (Classe à horaires aménagés en arts plastiques). L'objectif de ce dispositif consiste à accueillir dès 2025 les élèves de la 6ème à la 3ème qui vont suivre un cycle de 4 ans à la découverte de l'art contemporain mais aussi de ses métiers.

Également, toujours avec ce souci de l'ouverture et de la création de réseaux, « Superflux » n'hésite pas à œuvrer avec d'autres partenaires locaux, d'horizons dépassant parfois celles de Bazouges-la-Pérouse. Ainsi en est-il de l'organisation « d'une sortie croisée en bus » en novembre 2025, permettant aux publics, pour une somme modique, de découvrir grâce à un voyage en bus les artistes exposés à la galerie d'art Albert Bourgeois (Fougères), au centre d'art contemporain de Pontmain (département de la Mayenne) et à « Superflux ». Avec « Superflux », chacun peut se saisir de l'art contemporain et cela même en milieu rural, de manière à ce qu'il ne soit plus considéré comme un art urbain et élitiste. Ces valeurs se situant au carrefour de celles d'un Pays d'art et d'histoire, nul doute que de beaux partenariats seront à tisser dans le cadre d'une labellisation »



David Chevrier et Cécile Pogam © TC - CMA



Bistro-mémoire autour du projet artistique Jamais je ne t'oublierai © TC_CMAJB

Jamais je ne t'oublierai : **les résidences artistiques au service de la récolte mémorielle**

Dans le cadre du Pacte Culturel et de sa candidature au label Pays d'art et d'histoire, Couesnon Marches de Bretagne s'est associée, en 2025 et 2026, à plusieurs partenaires pour l'organisation d'un cycle d'actions dédié à la valorisation des patrimoines funéraires – méconnus, objets parfois de tabou voire de rejet. L'objectif porté est également de fixer la mémoire des habitant(e)s du territoire sur des médiums et des sujets variés, touchant notamment au deuil et aux rapport humains-animaux, afin de placer les souvenirs au rang de patrimoine local – vécu et sensible, socle d'une identité commune.

Parmi ses partenaires, le service porteur de la labellisation Pays d'art et d'histoire a pu compter sur une collaboration avec le service Culture de Couesnon Marches de Bretagne qui a organisé, en mai 2026, dans le cadre de la 10^{ème} édition du Printemps des Cimetières, la déambulation théâtrale *Échos du sous-sol* au cimetière de Bazouges-la-Pérouse. Cette déambulation était précédée de visites guidées historiques du cimetière données par le service de labellisation Pays d'art et d'histoire.

Autre partenaire du projet, l'association Superflux et son artiste photographe en résidence Lise Dua. Le travail de Lise interroge ce qui fait famille, à la petite échelle des humains, comme à la grande échelle des vivants. Elle explore la notion de mémoire en faisant appel à ses propres images comme à celles d'albums de photographies de famille.

Dans ce cadre, elle a proposé un projet artistique autour du deuil des animaux. En collectant paroles et images des habitant.e.s de la région du Couesnon, elle désirait échanger avec eux sur la mémoire de leurs animaux disparus, les images et souvenirs chéris qu'ils laissent.

Ce projet de photographie artistique s'est couplé d'un cycle de récolte de la mémoire orale, en partenariat avec Radio Soleil, une radio associative locale et le service porteur de la labellisation Pays d'art et d'histoire. Ces portraits et paroles récoltés doivent faire l'objet d'expositions combinées.

- Le Château de la Rouërie

(Saint-Ouen-la-Rouërie/Val-Couesnon) Spécialisé dans les prestations de mariages, le site propose aux groupes, à la demande, des visites guidées du parc du château, du vestibule d'entrée de l'édifice qui a conservé son cachet du XVIII^e siècle et d'une salle de médiation présentant des maquettes retraçant l'épopée militaire du Marquis de la Rouërie et du château lors de la Seconde Guerre mondiale. Cette salle est investie, depuis l'été 2025, par un jeu en réalité virtuelle permettant de se glisser dans la peau du Marquis de la Rouërie et de découvrir le château tel qu'il put l'être au crépuscule du XVIII^e siècle. Il s'agit là d'une approche ludique pour transmettre l'histoire de ce château majeur pour le territoire. Le parc, agrémenté de tulipiers de Virginie – repérés comme arbres remarquables – est ouvert à la visite libre.



Jeu en réalité virtuelle dans l'espace de médiation du château de la Rouërie
©TC_CMB

- **Les Jardins du Château de la Ballue** (Bazouges-la-Pérouse) et leur ensemble de topiaires, qui fédère, depuis 2009, les passionné.e.s d'art paysager autour de l'évènement « Topiaires, l'art et la manière ! » Cet évènement offre tout un week-end d'ateliers, de conférences, de dédicaces d'ouvrages concernant ce champ artistique et paysager. La visite de ces jardins labellisés Remarquables se fait à l'aide d'une aide à la visite et exceptionnellement visite commentée par les propriétaires du domaine, lors des Journées européennes du patrimoine. Le domaine entretient des partenariats réguliers avec l'association Superflux dans le cadre d'expositions. Le château propose également des temps liés à la musique baroque dans son enceinte.

- **Le Jardin de l'eau** (Saint-Germain-en-Coglès) sentier d'interprétation géré par la communauté de communes autour de la thématique de l'eau et de la biodiversité dont l'accès est libre et autonome. Le parcours est jalonné de panneaux d'interprétation.

- **Le Parc botanique de Haute-Bretagne** (Le Châtelier) et sa collection d'espèces végétales et botaniques qui s'épanouissent depuis 1994 sur 25 hectares répartis en 23 jardins aux thèmes oniriques. Ce lieu accueille notamment des événements culturels comme une chasse aux œufs de la biodiversité à l'occasion de Pâques ou le festival Hanami. Il s'agit d'un week-end mettant le Japon à l'honneur. Ce temps offre aux visiteurs concerts, ateliers, conférences, diffusions de films documentaires, etc. Aussi, l'application mobile Hortus Botanica permet de visiter le site en s'appuyant sur une cartographie géocalisant plus de 4 300 espèces botaniques recensées dans le parc.



Au cœur du Parc Botanique de Haute-Bretagne... ©TC_CMB

- **Le Parc du château de Bonnefontaine** (Val-Couesnon/Antrain) conçu par le paysagiste Denis Bülher au XIX^e siècle offre également un écrin de 25 hectares à un large éventail d'essences d'arbres, parmi lesquelles se distingue « l'arbre de la duchesse Anne ». Le château de Bonnefontaine s'est associé à plusieurs reprises aux Journées Européennes du Patrimoine et aux Rendez-Vous aux Jardins. Dépourvu d'accueil permanent ou de supports d'interprétation pérennes, la découverte du parc est cependant possible toute l'année, avec un accès et une visite autonomes. À la demande, des visites commentées peuvent être ponctuellement organisées par les propriétaires.

- **Little Parc** (Tremblay), parc animalier ouvert gratuitement à la visite et jalonné d'œuvres d'art, fruit d'un travail thérapeutique co-construit avec les résidents du foyer de vie pour personnes en situation de handicap Le Chemin des Îles.

Et, plus généralement, les **communes** qui disposent de panneaux d'interprétation dans leurs rues et permettent aux visiteurs d'en savoir davantage sur l'histoire de la commune ou sur un monument en particulier.

Le circuit d'interprétation **Saint-Germain-en-Coglès** à pas contés fait figure d'exemple en la matière. Créé à l'initiative d'un érudit local, Dominique Taillandier, cette balade urbaine fléchée permet de valoriser des sites de la commune par la présence de panneaux explicatifs illustrés de la reproduction d'une carte postale ancienne reprenant une vue du site mis à l'honneur.



Dans les rues de Saint-Germain-en-Coglès... ©TC, CMdB

À l'avenir et en complément des initiatives des acteurs locaux, Couesnon Marches de Bretagne porte l'ambition de faire rayonner ses pépites de territoire à travers des supports d'interprétation, par la déclinaison de son récit touristique et la création de «Chemins de traverse» thématiques, en lien avec les axes du Pays d'art et d'histoire

5 Actions de valorisation des arts visuels

Médiation culturelle

Chaque année, l'association Superflux travaille en partenariat avec les hôpitaux, unités de soin pour personnes porteuses d'un handicap, EHPAD, foyers de vie, et ESAT. Elle organise la rencontre de patient.es ou résident.es de ces lieux avec des artistes afin de leur faire découvrir ou redécouvrir les pratiques artistiques. L'espace d'exposition de Superflux se visite à l'année et offre aux visiteurs l'occasion de découvrir des expositions à l'aide de supports d'interprétation.

Les expositions organisées par le collectif Printemps des arts permettent aux publics d'appréhender les œuvres d'artistes reconnus comme **Francis Violette** en 2025. Ce peintre a exposé dans de nombreuses galeries de prestige (Osaka, Tokyo, Paris).

L'art s'expose également en dehors des murs, comme en forêt de Villecartier, avec le **parcours-ludique** proposé chaque été par la **ludothèque communautaire À vous de jouer !** Il est possible d'appréhender ce parcours par soi-même, en toute liberté, en dehors du cadre traditionnel des galeries d'art. Aussi, les œuvres exposées – qui ont la particularité d'être le fruit de créations citoyennes collectives, parfois imaginées dans le cadre de Dimanches Animés dédiés aux jeux – sont dépourvues de cartels, laissant place à l'imagination de chacun quant à l'interprétation des pièces exposées.



Parcours culture-santé avec les résidents du foyer de vie de Bazouges-la-Pérouse ©Superflux, voir l'art se faire



Tableaux bleus réalisés par des habitants exposés sur le parcours ludique de la forêt de Villecartier, été 2025 ©TTC, CMdB



Bénévoles endossant un rôle à l'occasion du Grand Jeu organisé dans le cadre du Dimanche Animé dédié en 2025 ©Pôle CLP, CMdB

Médiation jeunes publics

L'association **Superflux, voir l'art se faire** propose à l'année, dans ses locaux, des actions de médiation destinées aux scolaires. Ces actions se déclinent en « mini-visites » (maternelles), « visites à modeler » (élémentaires) et « visites à construire » (collèges/lycées). Ces temps de médiation adaptés aux plus jeunes s'articulent entre temps de visite d'expositions et temps d'atelier de création plastique. Des médiations semblables ont lieu dans les médiathèques du réseau communautaire, au Centre Culturel du Coglais ou encore à la Maison des Patrimoines de l'APPAC.

L'APPAC, à travers ses stages-patrimoine proposés dans le cadre des Étés culturels de la DRAC, permet aux jeunes d'appréhender certaines pratiques artistiques, comme la vannerie ou la taille de pierre.



Apprentis tailleurs de pierres avec l'APPAC @APPAC

Dans le cadre du projet d'installation d'œuvres d'art dans l'environnement de La Régalante, la communauté de communes a organisé des ateliers artistiques à destination des jeunes publics en présence des artistes associés au projet. Ces temps, comme par exemple un atelier « origami », visaient à faire écho aux œuvres appelées à embellir la voie cyclable.

Le réseau des médiathèques communautaires propose également des temps de sensibilisation aux arts visuels, avec, comme en 2025, des projets mêlant land art et poésie, rencontres avec des artistes plasticiens, des dessinateurs, etc.



Résidences d'artistes

L'association Superflux propose, chaque année, dans le cadre de sa mission de sensibilisation de tous et toutes à l'art contemporain, le projet EAC « Un artiste à l'école ». Le projet se co-construit conjointement entre Superflux, l'équipe pédagogique de l'établissement partenaire et l'artiste.

De nombreuses résidences de créateurs associés à l'art vivant sont coordonnées par le pôle Culture et Lecture Publique de Couesnon Marches de Bretagne, ce qui permet aux plus jeunes d'aller à la rencontre des créations contemporaines de ce volet artistique dans le cadre d'actions d'EAC.



**SEMAINES DU
TOURISME
ÉCONOMIQUE ET
DES SAVOIR-FAIRE**

Semaines du tourisme économique et des savoir-faire

Ces semaines uniques en France, spécifiques à la Bretagne, organisées par la Fédération des Offices de Tourisme de Bretagne, permettent de découvrir les savoir-faire d'entrepreneurs locaux. Dans ce cadre, des ateliers d'artisans d'art du territoire de Couesnon Marches de Bretagne ouvrent leurs portes à la visite. Cela favorise les temps de partage avec les visiteurs qui peuvent saisir l'occasion d'en savoir davantage sur les processus créatifs des artisans.





“

Les militants [de l'Association cantonale du Coglais créée en 1967] [...] ont eu le souci de s'appuyer sur la mise en valeur du patrimoine local : c'était ainsi permettre à chacun de trouver ses racines, de situer le présent par rapport au passé. Par la suite, le faire connaître à ceux qui passent est aussi devenu un objectif

”

*« Vacances : des idées réalisées.
Des touristes qui font carrière »
Ouvertures, fédération des centres
sociaux et socioculturels,
avril 1985.*



Chapitre IV

VERS UN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

DEVERS UN PEYIZ D'ART E D'ISTOUËRE

PARTIE I > La candidature au label, une aventure collective

- ❶ À la source du projet p.238
- ❷ Une démarche concertée p.241
- ❸ ARTICIPEZ ! Les habitants au cœur du projet p.246
- ❹ Les enseignements de la démarche participative p.253

PARTIE II > Le Pays d'art et d'histoire : une ambition partagée

- ❶ L'APPAC, 45 ans d'expertise au service des patrimoines p.256
- ❷ L'Office de Tourisme Couesnon Marches de Bretagne p.259
- ❸ Le Service Régional de l'Inventaire des patrimoines culturels p.262

PARTIE III > Un label intégré à la collectivité

- ❶ Un service Pays d'art et d'histoire intégré p.264
- ❷ Organisation du service et forces humaines dédiées p.265

PARTIE IV > Un plan d'action pensé de manière collaborative

- ❶ Des enjeux forts au carrefour des ambitions du ministère de la Culture et de la collectivité p.268
- ❷ Plan d'action et calendrier prévisionnel p.273
- ❸ Partenaires p.282
- ❹ Budget prévisionnel pluriannuel du projet p.286

PARTIE I

La candidature au label : une aventure collective

La demande pour la marque, eune aventure de groupe

1 À la source du projet

Les réflexions autour d'un Pays d'art et d'histoire sont assez anciennes. Les richesses patrimoniales du territoire, à la qualité saluée et valorisée dès les années 1960 par un acteur local phare – l'Association cantonale du Coglais – étaient au cœur d'un projet d'extension du statut de Ville d'art et d'histoire de Fougères¹ à celui de Pays au début des années 2000. Abandonnée, cette ambition a été réactivée à l'échelle du territoire candidat et a pleinement occupé la collectivité de Couesnon Marches de Bretagne cinq années durant, entre 2021 et 2026.

Convaincus du bien-fondé du label pour le territoire, acteurs locaux et élus communautaires ont décidé de faire de cette candidature l'une des actions phare de la **stratégie touristique de territoire** votée en 2021. Précisément, « engager une démarche autour du label Pays d'art et d'histoire » constitue la 5^{ème} action du premier axe de cette feuille de route, qui entend faire de Couesnon Marches de Bretagne un territoire efficient dans l'offre et les aménagements touristiques. Si la politique touristique est la porte d'entrée, pour la collectivité, vers le label, il est bien entendu par les élus que ce secteur n'est pas le seul à être irrigué par le projet et qu'il **se connecte à bien d'autres politiques locales** (culture, urbanisme, environnement, cohésions sociales, jeunesses, etc.).



La Régallante, équipement touristique idéal pour découvrir les patrimoines locaux ©Thomas Crabot

Dès la stratégie touristique entérinée, le service Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne et l'APPAC ont rédigé, conjointement, entre **mars 2022 et février 2023**, une note d'opportunité. Cette étude portait l'objectif « de renseigner et informer la collectivité sur la faisabilité d'une labellisation Pays d'art et d'histoire à l'échelle de son territoire. Elle fait suite à une série de rencontres entre les différents partenaires (Couesnon Marches de Bretagne, Office de Tourisme et APPAC) et les services de la DRAC Bretagne au premier semestre 2022. » L'introduction de la note rappelle que la réflexion autour du projet Pays d'art et d'histoire relève de plusieurs observations de terrain, parmi lesquelles « la richesse méconnue mais également l'**extrême fragilité** de ce patrimoine. [...] La grande richesse patrimoniale (bâtie, orale, paysagère et naturelle) est appréciée des partenaires spécialisés (DRAC, service ABF, service de l'Inventaire de la Région Bretagne, services départementaux, historiens, archéologues et médiateurs du patrimoine) et pourtant méconnue d'une partie de la population. Le diagnostic de la stratégie touristique a d'ailleurs fait apparaître cet antagonisme ».



La chapelle du château de La Villette (Saint-Brice-en-Coglès, Maen Roch), témoin de l'extrême fragilité du patrimoine ©Th. Crabot

Au regard de ces observations, engager une démarche de labellisation portant les objectifs croisés de connaissance, de protection, de valorisation et de partage autour des patrimoines s'imposait comme une évidence. Une évidence attestée par l'approbation du Conseil Communautaire devant qui la note, dont la rédaction fut guidée par la consultation de 28 Villes et Pays d'art et d'histoire, a été présentée le **16 février 2023**.

Quelques mois plus tard, le **19 décembre 2023**, la même instance approuvait le dépôt d'un dossier de subvention **LEADER** en vue du financement d'un poste de chef de projet labellisation Pays d'art et d'histoire. « **ARTICIPEZ !** », le projet lauréat de cette subvention, qui sera détaillé plus loin dans ce volume, a été retenu par le comité de sélection LEADER comme un « projet d'excellence » le **11 mars 2024**. Le chef de projet labellisation Pays d'art et d'histoire prenait ses fonctions le **24 juin 2024** pour un dépôt de dossier à la DRAC **début juin 2026**. Les premiers instants de la candidature se sont formalisés par des rencontres, nombreuses, avec les habitants, acteurs locaux, services et élus municipaux ou communautaires, à des fins pédagogiques mais également dans l'optique de recueillir dès la genèse de la démarche opinions, avis et envies de manière à proposer un Pays d'art et d'histoire aux orientations les plus proches des attentes sondées sur le terrain. Le **4 décembre 2024** était remise à la DRAC la première fiche préliminaire à la rédaction du dossier de candidature, suivie par la seconde fiche le **17 février 2025**.

Examen, le 11 mars 2024, du projet ARTICIPEZ ! par le Comité de Programmation LEADER pour avis de sélection © Fougères Agglomération



Le dépôt officiel du dossier de candidature auprès de la DRAC a été approuvé par le Conseil Communautaire du **10 mars 2026**.

En bref : les dates-clés du projet

- **2021** : Vote de la stratégie touristique de territoire
- **Mars 2022 – février 2023** : Rédaction d'une note d'opportunité
- **16 février 2023** : Présentation de la note en Conseil Communautaire et approbation de la démarche de candidature
- **11 mars 2024** : Avis favorable du comité de sélection LEADER pour le « projet d'excellence » ARTICIPEZ !
- **24 juin 2024** : Prise de poste du chef de projet labellisation Pays d'art et d'histoire
- **4 décembre 2024** : Remise à la DRAC de la première fiche préliminaire
- **17 janvier 2025** : Première action de concertation citoyenne « ARTICIPEZ ! »
- **17 février 2025** : Remise à la DRAC de la seconde fiche préliminaire
- **28 octobre 2025** : Approbation, par le Conseil Communautaire, des thématiques patrimoniales structurantes pour le Pays d'art et d'histoire
- **10 mars 2026** : Approbation, par le Conseil Communautaire, des axes de mise en œuvre du Pays d'art et d'histoire et du dépôt officiel de la candidature
- **Mars 2026** : Dépôt préliminaire du dossier auprès de la DRAC Bretagne
- **Juin 2026** : Dépôt officiel et définitif du dossier auprès de la DRAC Bretagne

2 Une démarche concertée

Dès ses premiers instants, la candidature s'est vue encadrée par un **comité de suivi et un comité de pilotage**. Ces organes se sont réunis à un rythme déterminé par chaque grande étape du processus. Chacune de ces instances a été levée à quatre reprises au fil de la démarche. Si le comité de suivi – instance hybride composée d'agents, de partenaires et d'élus communautaires – est chargé de suivre l'avancée des travaux, d'apporter un appui technique et de donner des pistes d'orientation pour la préparation du comité de pilotage, ce dernier est chargé de valider les travaux, d'arbitrer les projets et de préparer les décisions à présenter devant les instances décisionnaires de la collectivité.

Les comités sont co-animés par la Vice-Présidente communautaire déléguée au Tourisme, référente du projet, avec le concours des Vice-Présidents à la Culture-Communication et à l'Urbanisme-Habitat. De cette manière et dès la candidature, le Pays d'art et d'histoire assoit son caractère transversal. Ce circuit décisionnel inclut également l'intervention de la **Commission Tourisme** qui, du début à la fin de la démarche, a été informée des avancées et consultée quant à certains points stratégiques. Ces instances sont appelées à perdurer tout au long de la labellisation Pays d'art et d'histoire.

Un projet de mise en place d'une **inter-commission ou commission « Pays d'art et d'histoire »** en cas d'obtention du label est en réflexion. Cette instance est envisagée comme un véritable temps dédié où seraient traitées les affaires transversales associant le label.

Le Comité de pilotage (sous la mandature 2020-2026)

Sont conviés :

- Le Président de la collectivité : **Christian Hubert** – maire du **Tiercent** ;
- Le Directeur Général des Services : **Olivier Pilon** ;
- Les 9 Vice-Président.e.s dont les délégations répondent aux préoccupations transversales du label :
 - **Emmanuel Houdus** (Attractivité) – maire de **Val-Couesnon** ;
 - **Thomas Janvier** (Culture-Communication) – maire de **Maen Roch** ;
 - **Jean-Claude Boulmer** (Finances-Fiscalité) – maire de **Marcillé-Raoul** ;
 - **Laëtitia Meignan** (Tourisme et référente du projet de labellisation) – 1^{ère} adjointe au maire de **Saint-Rémy-du-Plain** ;
 - **Aymar de Gouvion Saint-Cyr** (Développement économique) – maire des **Portes du Coglais** ;
 - **Pascal Hervé** (Urbanisme-Habitat) – maire de **Bazouges-la-Pérouse** ;
 - **Virginie Elshout** (Cohésions Sociales) – 2^{ème} adjointe au maire de **Chauvigné** ;
 - **Jean-Yves Éon** (Randonnées) – 1^{er} adjoint au maire de **Noyal-sous-Bazouges** ;
 - **Mélanie Montambault** (Transitions écologiques et énergétiques) – 2^{ème} adjointe au maire des **Portes du Coglais** ;
- Les élu.e.s municipaux/municipales des 6 communes du territoire non représentées en COPIL par un.e élu.e communautaire et les suppléant.e.s des vice-président.e.s : **Pierre Sourdin** (Le Châtelier) ; **Fernande Raymonde Lohier** et **Yves Tison** (Rimou) ; **Patrick Besnard** et **Nadine Tison** (Romazy) ; **Daniel Helbert** (Saint-Germain-en-Coglès) ; **Claude Hamard** (Saint-Hilaire-des-Landes) ; **Jacques de Moncuit** (Saint-Marc-le-Blanc) ; **Brigitte Barbier** et **Loëiz Rapinel** (Val-Couesnon).
- Les représentant.e.s de la DRAC Bretagne (**Laure Mendousse** et **Xavier de Saint-Chamas**), de la Région Bretagne (**Élisabeth Loir-Mongazon**), du Département d'Ille-et-Vilaine (**Jean-Michel Le Guennec**) ;
- La présidence de l'APPAC et de l'Office de Tourisme : **Claudine Clossais** et **Didier Quignon**
- Deux membres du Comité de Développement de Couesnon Marches de Bretagne, représentants de la société civile : **Éric Rivalain** et **Jean-Michel Didou**
- La direction de la Culture, des Sports, du Tourisme et des Politiques Contractuelles et le chargé de labellisation Pays d'art et d'histoire : **Marie Abric-Lautone** et **Thomas Concy**.

Ce Comité de pilotage, réuni pour la première fois le **18 novembre 2024** et conviant un écosystème d'acteurs élargi, garantit un suivi du projet au plus proche des communes et des partenaires. Toujours dans la logique d'interactions étroites entre les communes et la collectivité autour du label, la démarche de candidature a été présentée auprès du **réseau des secrétaires et DGS de mairie**, lors d'une réunion qui leur est dédiée.

Le Comité de suivi (sous la mandature 2020-2026)

Est composé :

- Des Vice-Président.e.s communautaires délégué.e.s au Tourisme - **Laëtitia Meignan** (en référence du projet), à la Culture-Communication - **Thomas Janvier** et à l'Urbanisme-Habitat - **Pascal Hervé** ;
- Des représentants techniques de l'Office de Tourisme et de l'APPAC : **Erwan Detoc** et **Éric Arribard** ;
- Des représentantes techniques du service Tourisme et du Pôle Culture - Lecture Publique communautaires : **Élodie Baudry** et **Maggy Josseaume** ;
- Des directions Culture, Tourisme, Sports et Politiques Contractuelles ainsi qu'Aménagement Durable du Territoire : **Marie Abric-Lautone**, **Kévin Guézou** (jusqu'en mai 2025) et **Mathilde Thulliez** (depuis octobre 2025) ;
- Du chargé de labellisation Pays d'art et d'histoire : **Thomas Concy**.



Un comité de suivi dans un lieu d'exception, le château de la Rouërie (Saint-Ouen-la-Rouërie) ©MAL_CMB

Le Comité scientifique

Dès les premiers temps de la candidature, Couesnon Marches de Bretagne a souhaité s'entourer de l'expertise d'un comité scientifique afin d'apporter qualité et légitimité à la démarche. Le comité scientifique s'est réuni à cinq reprises entre le **12 novembre 2024** et le **28 novembre 2025**. Certains membres du Comité ont été consultés de façon bilatérale, en dehors des temps de réunion plénière, afin d'échanger, d'arbitrer et de valider le contenu du dossier de candidature, les thématiques patrimoniales structurantes et les axes de mise en œuvre du projet.

Toujours dans une logique de concertation croisée, ce comité est composé tant d'experts du patrimoine local que d'acteurs à l'expertise élargie, parfois régionale. Couesnon Marches de Bretagne souhaite pérenniser cette instance, de manière à bénéficier tout au long de la labellisation de ses apports précieux. Au fil de la candidature, les experts suivants ont veillé au contenu du dossier et à la méthodologie de la démarche :

- **La DRAC Bretagne** : **Laure Mendousse** (Conservatrice des Monuments Historiques et référente VPAH depuis août 2025), **Cécile Oulhen** (Conservatrice des Monuments Historiques) et **Xavier de Saint-Chamas** (Conservateur des Monuments Historiques et référent VPAH jusqu'au printemps 2025) ;
- **Le Service de l'Inventaire de la Région Bretagne** : **Marie Caillaud** (Responsable du pôle Partenariats et Publics) et **Élisabeth Loir-Mongazon** (Responsable du service de l'Inventaire du Patrimoine) ;
- **Le Département d'Ille-et-Vilaine (CAU 35)** : **Mikaël Gobin** (Architecte-conseil) ;
- **L'Architecte des Bâtiments de France (UDAP 35)** : **Marion Morin-Auroy** ;
- **Les représentants des associations patrimoniales locales ou régionales** : **Éric Arribard** (chargé de mission patrimoine, APPAC), **Stéphane Berthaux** (Réseau d'Éducation à l'Environnement du Pays de Fougères), **Joël Champagnac** (Histoire et Mémoire de Saint-Brice-en-Coglès), **Bernard Chevallier** (Président de l'association Entre Everre et Minette) et **Max Jonin** (Membre du conseil scientifique régional du patrimoine naturel et Président de la Société géologique et minéralogique de Bretagne) ;
- **La Directrice Patrimoine, Archives, Culture, Tourisme et Ville d'art et d'histoire de Fougères** : **Charlène Jouvence** ;
- **Des historiens** : **Philippe Bonnet** (Conservateur honoraire du patrimoine) et **Jean-Jacques Rioult** (Conservateur honoraire du patrimoine) ;
- **Le syndicat des eaux Loisanse-Minette** : **Simon Abel** et **Nicolas Sourdin** ainsi que Le Syndicat du Bassin Versant du Couesnon : **Sylvie Le Roy**.



Atelier interne de présentation de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale, janvier 2026 ©HS_CMcB

Le réseau Villes et Pays d'art et d'histoire

Dans le cadre de sa candidature au label, Couesnon Marches de Bretagne a très tôt pris attache avec d'autres territoires fraîchement labellisés ou en passe de l'être, en Bretagne et ailleurs. Leurs précieux retours d'expérience ont permis de saisir rapidement les exigences de la candidature. Des territoires à la labellisation plus installée ont été contactés en fin de démarche dans le but de confronter à des regards experts le projet de plan d'action envisagé par la collectivité. Enfin, le bouche à oreille a porté à connaissance la démarche de candidature de Couesnon Marches de Bretagne auprès d'autres territoires partageant la même ambition. Ces derniers ont sollicité la collectivité pour bénéficier de ses retours d'expérience quant à l'animation de la candidature.

Des échanges ont ainsi été engagés avec les Villes ou Pays d'art et d'histoire ou territoires en cours de labellisation suivants :

- **Ville d'art et d'histoire de Fougères**, Ille-et-Vilaine, Bretagne (labellisée en 1985)
- **Pays d'art et d'histoire des Bastides du Rouergue**, Aveyron, Occitanie (labellisé en 1992)
- **Ville d'art et d'histoire de Laval**, Mayenne, Pays de la Loire (labellisée en 1993)
- **Pays d'art et d'histoire de Moulins Communauté**, Allier, Auvergne-Rhône-Alpes (labellisé Ville en 1997 puis Pays en 2020)
- **Pays d'art et d'histoire Vézère-Ardoise**, Corrèze, Nouvelle-Aquitaine (labellisé en 2001)
- **Ville d'art et d'histoire de Fontenay-le-Comte**, Vendée, Pays de la Loire (labellisée en 2001 et en démarche d'extension à l'échelle de Pays)
- **Pays d'art et d'histoire de Mende et Lot en Gévaudan**, Lozère, Occitanie (labellisé en 2004)
- **Pays d'art et d'histoire de Quimperlé**, Finistère, Bretagne (labellisé en 2020)
- **Pays d'art et d'histoire du Lannion-Trégor**, Côtes-d'Armor, Bretagne (labellisé en 2022)
- **Pays d'art et d'histoire de Ponthieu-Baie de Somme**, Somme, Hauts-de-France (labellisé en 2023)
- **Pays d'art et d'histoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique**, Morbihan, Bretagne (labellisé en 2025)
- **Communauté de Communes de L'Île Rousse-Balagne**, Haute-Corse, Corse (en démarche de candidature)
- **Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné**, Isère, Auvergne-Rhône-Alpes (en démarche de candidature)
- **Ville de Redon**, Ille-et-Vilaine, Bretagne (en démarche de candidature)

Les équipes de la collectivité mobilisées par la démarche

Dans un souci de décroisement et d'ouverture, ainsi que d'appropriation du projet par les agents communautaires, Couesnon Marches de Bretagne a souhaité s'entourer de l'expertise de ses différents services. Ainsi, les pôles Culture – Lecture Publique et Transitions Écologique et Énergétique, les services Tourisme, Urbanisme, Habitat, Petites Villes de Demain, Communication, S.I.G, Randonnées, Technique ou encore la Ludothèque communautaire ont finement été associés au projet. Ces collaborations se sont manifestées soit par la mise en place d'actions tournées vers les habitants, soit par une co-écriture du dossier de candidature en fonction des compétences de chacun.

D'une manière élargie, l'ensemble des agents communautaires a été convié à répondre à une enquête en ligne visant à appréhender leur perception des patrimoines locaux ainsi que leurs attentes envers le label, tant en tant qu'agents qu'habitants ou usagers du territoire. Cela a permis d'engager, dès la candidature, des liens à faire perdurer tout au long de la labellisation, afin d'assurer la transversalité des actions du Pays d'art et d'histoire.

Les équipes se sont vite approprié la transversalité du label, en conviant le chargé de candidature aux temps de réflexion autour de différents projets : Atlas de la Biodiversité, Récit touristique de territoire, Pacte culturel, PLUi, Territoire Éducatif Rural, Dimanches animés, étude de développement touristique en forêt de Villecartier, programmation du réseau de lecture publique, etc.

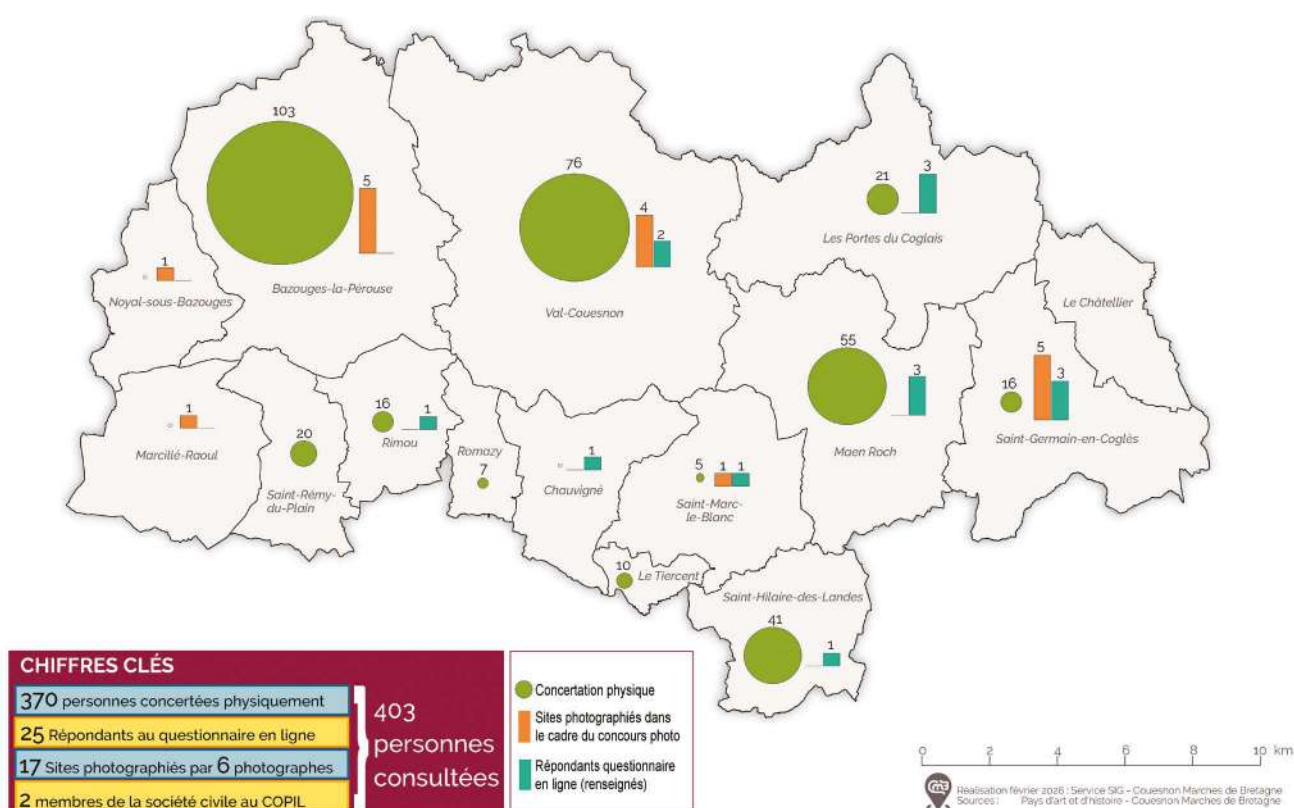
3 ARTICIPEZ ! Les habitants au cœur du projet

Le Pays d'art et d'histoire, par la nature de ses actions, offre aux habitants la possibilité d'endosser le rôle d'acteurs et d'ambassadeurs de leur territoire. C'est là tout l'enjeu du projet « ARTICIPEZ ! » soutenu par le programme européen LEADER qui entend placer les citoyens au cœur du label et cela dès sa phase d'élaboration. À travers le cycle d'actions de concertation « ARTICIPEZ ! » co-construit avec des partenaires locaux, les habitants, associations, propriétaires privés ou élus ont eu l'opportunité de faire entendre leur voix afin de dessiner collectivement les grandes orientations du projet. Cette place accordée aux approches et regards croisés doit permettre, à terme, la multiplication des projets transversaux et la mise en cohérence des différentes actions proposées sur le territoire.



ARTICIPEZ 2025 et son déploiement sur le territoire

février 2026



Un cycle de concertation physique en partenariat avec les acteurs locaux

Entre les mois de janvier 2025 et 2026, le service porteur de la labellisation Pays d'art et d'histoire s'est associé à plusieurs acteurs locaux afin de constituer un cycle de concertation au plus proche des citoyen.ne.s. Ce cycle a été co-construit avec les partenaires de terrain dès le mois de **novembre 2024**. L'idée principale était de se lier à des actions existantes portées par des acteurs du territoire afin de rencontrer des publics variés, de manière à prendre en compte toutes les sensibilités et tous les points de vue. Ainsi, en amont ou en aval de chaque animation, il était possible pour les habitants et usagers du territoire, d'échanger et de donner leurs avis quant aux patrimoines et au label autour d'un stand d'information et de concertation. De manière à récolter un large éventail de points de vue, le Pays d'art et d'histoire s'est volontairement peu manifesté lors d'événements à caractère patrimoniaux.

Par ce biais, **18 partenaires ont été associés et 370 habitants ont pu porter leur voix** à ces occasions. Il est à noter que ce nombre de 370 personnes correspond au nombre d'individus ayant consenti à décliner leur identité suite aux échanges. D'autres échanges ont pu avoir lieu, sans pour autant avoir été consignés. Parmi les animations lors desquelles le Pays d'art et d'histoire a marqué sa présence :

- **Diffusion sonore « Les cassettes d'Angèle Vannier, de l'archive à la création »**, avec le Pôle Culture – Lecture Publique de Couesnon Marches de Bretagne (janvier 2025) ;
- **Concert en gallo « Bèle Louize »**, avec le Pôle Culture – Lecture Publique de Couesnon Marches de Bretagne (février 2025) ;
- **Échange avec les jeunes élus du CMJ de Maen Roch** (février 2025) ;
- **Conférence « Retour sur le passé : le mariage d'antan »** avec l'association Entre Everre et Minette (février 2025) ;
- **Échange avec les jeunes élus du CMJ de Val-Couesnon** (février 2025) ;
- **Concert en gallo et langues du monde « Vilaine »**, avec le Pôle Culture – Lecture Publique de Couesnon Marches de Bretagne (mars 2025) ;
- **Fest Deiz « Si le château d'eau m'était conté »**, avec l'association Histoire et Mémoires de Saint-Brice (mars 2025) ;
- **Journées européennes des métiers d'art**, avec la commune de Bazouges-la-Pérouse (avril 2025) ;
- **Marché de terroir**, avec le GAEC des Domaines (avril 2025) ;
- **Déambulation théâtrale « Rocs et Pics »**, avec l'association Le Ramdam des Roses (avril 2025) ;
- **Exposition de peintures contemporaines**, avec l'association Germ'Anim (mai 2025) ;
- **Dimanche Animé Nature en forêt de Villecartier**, coordonné par le Pôle Culture – Lecture Publique, le Pôle Transitions Écologique et Énergétique de Couesnon Marches de Bretagne et le REEPF (mai 2025) ;
- **Festival musical et patrimonial « Les Picaous (re)font carrière »** avec l'association Les Picaous de Saint-Marc-le-Blanc (mai 2025) ;
- **Marché de terroir estival**, avec l'association Tiversant (juillet 2025)
- **Bistrots-mémoire** avec le CLIC de Haute-Bretagne (juillet 2025 et janvier 2026)



“
Pour nous, le patrimoine, c'est ce qu'on voit dans notre vie de tous les jours : nos maisons, notre école, les églises, les fermes, etc. C'est super de découvrir le patrimoine avec une chasse au trésor, il faudrait plus de jeux comme ceux-là
”

Jeunes élus du CMJ de Maen Roch à l'occasion des JEP 2025

© TC_CMB

Au-delà d'un dispositif de consultation, ce procédé se voulait être un véritable laboratoire de **préfiguration**, sensibilisant les acteurs locaux au champ des possibles qui leur est ouvert en termes de collaboration dans le cadre du label. Ainsi, des pièces de théâtre amateur aux randonnées commentées, des festivals de musique aux conférences, du bistrot-mémoire à la visite guidée, c'est avec un grand vivier de dispositifs et d'acteurs, satisfaits de ces actions partagées, que le Pays d'art et d'histoire peut envisager ses premières programmations. Certains partenaires privés (château de la Rouërie, Verrerie de la Haye-d'Irree) ont également pris part à la démarche en accueillant au cœur de leur domaine des réunions et ateliers de concertation.

Ces temps de consultation ont été relayés avec assiduité par les presses locale et régionale (*Ouest France*, *La Chronique Républicaine*), par les réseaux numériques de Couesnon Marches de Bretagne (site Internet, Facebook, LinkedIn) et de ses partenaires, par des flyers distribués en communes. La consultation citoyenne a également été évoquée sur les ondes de la radio associative locale **Radio Soleil**. Visuellement, le projet était rendu identifiable sur place grâce à un kakémono réalisé pour l'occasion ainsi qu'un stand garni de diverses brochures chartées et dossiers de candidatures de territoires voisins, des flyers et des objets propres aux patrimoines locaux afin d'engager la discussion.

Des actions spécialement créées dans le cadre de la candidature

Outre ce cycle de concertation fondé sur les forces vives locales, le service porteur du Pays d'art et d'histoire a organisé, en autonomie ou en partenariat, des animations originales en vue de capter l'attention du public, récolter les opinions et informer quant à la candidature et les effets d'une labellisation.

En **avril 2025**, la ludothèque communautaire et le service porteur de la labellisation se sont associés pour proposer aux usagers du Pôle Social et Solidaire d'Antrain/Val-Couesnon une **expérience artistique originale**. Dans le cadre des ateliers créatifs régulièrement proposés au PSS, les usagers, des plus petits aux plus grands, étaient conviés à réaliser un cabinet de curiosités de leur territoire, sous la forme de dioramas personnalisés mettant en avant les patrimoines locaux.



Le cabinet de curiosités du territoire © TC, C.VdB

En **mai 2025**, un **jeu de piste** portant la thématique des patrimoines anthropiques et environnementaux était proposé par le service porteur du label dans le cadre du Dimanche Animé en forêt de Villecarter, dédié au thème de la Nature. Ce jeu incitait les joueurs à circuler parmi l'ensemble des stands de la fête, pour répondre à des énigmes thématiques. Le point de départ de l'enquête se trouvait au stand de concertation Pays d'art et d'histoire, là où il était possible pour les visiteurs d'en apprendre davantage sur le label et les patrimoines locaux et d'exprimer leurs opinions et attentes à ce propos.



Concertation citoyenne en forêt de Villecarter, à l'occasion du Dimanche Animé de mai 2025 ©CLIP_Cwdb



Bistrot-Mémoire Compagnons de vie, Compagnons de mémoire en janvier 2026 ©CLIC_Haute_Bretagne

Toujours en **mai 2025**, le label Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, la commune de Val-Couesnon et les services de Couesnon Marches de Bretagne se sont associés dans le cadre de la 10^{ème} édition du **Printemps des Cimetières**. Cette édition, qui portait la thématique de la biodiversité, a permis au cimetière d'Antrain/Val-Couesnon d'être valorisé à travers une visite multivoix fondée sur un commentaire historique, un décryptage de la symbolique funéraire et des temps d'écoute et d'observation de la biodiversité afin d'imaginer collectivement les lieux de recueillement d'aujourd'hui comme havres propices à l'épanouissement de la vie de demain. La déambulation, bien appréciée des visiteurs, s'est conclue par un pot de l'amitié dans le cadre inhabituel et confidentiel du cimetière.

En **juillet 2025 et janvier 2026**, deux **Bistrot-Mémoire** originaux ont été organisés avec le CLIC² de Haute-Bretagne, dans le cadre de la candidature. Portant les thématiques *Mes souvenirs, c'est du patrimoine !* et *Compagnons de vie, compagnons de mémoire*, ces temps de parole conviaient les aînés du territoire à partager leurs souvenirs dans la bienveillance et la bonne humeur. Ces fenêtres d'observation sur le passé du territoire, appréciés par les organisateurs et les bénéficiaires du Bistrot, ont conforté la collectivité dans son souhait d'ériger la **mémoire des habitants au rang de patrimoine immatériel** dans le cadre du label. Le Bistrot-Mémoire de janvier 2026 s'inscrivait également dans le cadre du **Pacte Culturel de Territoire**. Ainsi, les paroles récoltées à cette occasion sont valorisées en mai 2026 à l'occasion de l'exposition ***Jamais je ne t'oublierai***, mêlant enregistrements réalisés par Radio Soleil et portraits photographiques réalisés par l'artiste **Lise Dua** (en résidence à Superflux), honorant la thématique du deuil des animaux. Cette exposition s'inscrit dans le cadre choisi du Printemps des Cimetières, manifestation dédiée à la mémoire dans toutes ses acceptions. Toujours dans le cadre de sa résidence, Lise Dua est intervenue auprès de scolaires à Saint-Marc-le-Blanc par l'entremise du service labellisation Pays d'art et d'histoire.



Jamais je ne t'oublierai. Christine (Saint-Brice-en-Coglès, Maen Roch) ©Lise Dua

² Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) est une association sociale et santé.

En **septembre 2025**, Couesnon Marches de Bretagne, l'APPAC et l'Office de Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne se sont pour la première fois associés pour organiser des **Journées européennes du patrimoine** d'une envergure inédite pour le territoire. Ce trio de partenaires a convié sur un lieu unique - le Château de la Motte à Saint-Brice-en-Coglès (Maen Roch), une multitude d'acteurs du patrimoine locaux. Au programme de ces journées : visites guidées historiques, balades contées, visites autour des arbres remarquables et de la rivière, chasses au trésor créées et animées par le service porteur de la candidature, expositions, ateliers bauge qui ont permis de capter **plus de 1300 visiteurs**. Forts de cette expérience lauréate des **50 Coups de cœur de la Région Bretagne**, les trois partenaires s'associent de nouveau en 2026 pour proposer un week-end d'envergure similaire, cette-fois ci pour mettre à l'honneur la plus petite commune du territoire : Le Tiercent. L'initiative est également saluée par le dispositif des 50 Coups de Cœur en 2026.



Vers un Pays d'art et d'histoire aux JEP 2025 ©TC_CMdB



Visite guidée par l'association Histoire et Mémoire de Saint-Brice, JEP 2025 ©TC_CMdB

Depuis l'**automne 2025**, le service porteur de la labellisation, en lien avec le service régional de l'Inventaire et l'APPAC, convie les habitants de Rimou et de Romazy à prendre part à l'Inventaire du patrimoine. Sorties de terrain, identification de photographies anciennes, analyses de cadastres, témoignages oraux sont autant d'occasion de partager, dans la bonne humeur, des temps de travail visant à valoriser, à terme, les données récoltées.

Concours photo *Les Patrimoines de mon territoire*

Dans le cadre de sa candidature au label Pays d'art et d'histoire, la communauté de communes de Couesnon Marches de Bretagne a proposé à ses habitants, entre **mai et septembre 2025**, d'immortaliser les patrimoines qui forment les décors de leur vie à l'occasion d'un concours photo. De Saint-Germain-en-Coglès à Bazouges-la-Pérouse, en passant par Val-Couesnon ou Saint-Marc-le-Blanc, ce sont diverses facettes du territoire qui sont révélées à travers l'œil et les émotions qu'il procure à celles et ceux qui l'habitent. **17 photos ont ainsi été produites par 8 habitants**, traduisant les perceptions que ces derniers ont de leurs patrimoines. Des lauréats nommés par un jury ont été récompensés à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2025. Parmi les lots reçus par les heureux gagnants, l'occasion de prolonger le plaisir de la photographie grâce à une nuit d'exception au château de la Ballue (Monument Historique et Jardin Remarquable), des entrées et abonnements au Parc Botanique de Haute-Bretagne (Jardin Remarquable) ou des entrées pour les attractions de Récrénature, en forêt de Villecarter. Certains des clichés produits à cette occasion ornent le présent volume.



L'un des lauréats du concours, âgé de 15 ans, entouré des Vice-Présidents Laetitia Weignan et Thomas Janvier ©T.C. ChMdB



Étang de Villecarter, photographie par Briac Marchand, 20 ans, l'un des lauréats du concours photo ©Briac Marchand

L'enquête en ligne

Entre **janvier et septembre 2025**, une enquête en ligne était proposée aux habitants du territoire. Relayée par la presse, les réseaux numériques de Couesnon Marches de Bretagne, Radio Soleil ou des flyers distribués en communes, l'enquête a permis de récolter les opinions de **110 répondants** (dont 25 enregistrés au titre du dispositif « ARTICIPEZ ! »), parmi lesquels 35 agents de la collectivité. Cette enquête avait l'ambition d'entrer en complément de la consultation citoyenne physique, afin d'appréhender la perception des habitants quant à leurs patrimoines et leurs attentes envers un Pays d'art et d'histoire.

Les ateliers d'octobre 2025

En **octobre 2025**, la communauté de communes a organisé trois ateliers ouverts visant à croiser les regards. Habitants, associations, élus, professionnels du patrimoine étaient ainsi conviés à participer à l'élaboration du plan d'action du Pays d'art et d'histoire. Au fil des échanges, axes et actions proposés sur la base des résultats de la consultation citoyenne étaient priorisés de manière à converger vers un Pays

d'art et d'histoire aux orientations les plus proches des attentes exprimées. De manière à rallier un maximum de participants, ces ateliers étaient proposés sur trois dates, trois créneaux et trois sites différents, de façon à mailler le territoire et multiplier les occasions de participer.



Invitation aux ateliers de concertation d'octobre 2025 ©COM_CMcB



Atelier dans un site d'exception, la gobeletterie de la verrière royale de la Hale-d'Irre (Saint-Rémy-du-Plain) ©TC_CMcB

4 Les enseignements de la démarche participative

Le public ayant pris part aux actions de consultation, par voie numérique ou physique, se veut **hétérogène**. Le profil professionnel des répondants à l'enquête en ligne, constitué d'une majorité d'employé.e.s, de cadres et professions intellectuelles supérieures et de retraité.e.s, est fondé sur des métiers aussi variés que celui de maçon, d'éducatrice sportive, de chargée de clientèle, d'assistante familiale, d'ATSEM, d'enseignante, d'opérateur de téléphonie, de conteuse, de scientifique, d'assistante vétérinaire, de poseur de cuisine, de jardinier ou encore de menuisier.

45 ANS

moyenne d'âge
des répondants à l'enquête
numérique (17 > 81 ans)

42%

des répondants à l'enquête
numérique ont le territoire
comme lieu de résidence
principale

27%

des personnes interrogées
physiquement n'habitent
pas le territoire

Cette grande variété de profils traduit un goût partagé et presque universel pour le fait patrimonial sur le territoire. Bien que fondé sur un panel de répondants très hétéroclite, les attentes envers le Pays d'art et d'histoire semblent prendre des **directions clairement partagées**.

Il est certain qu'au regard des résultats de la consultation, le Pays d'art et d'histoire devra continuer à faire l'objet d'une démarche de pédagogie et de communication rodée afin que chacun.e puisse s'en saisir au gré de ses usages quotidiens et qu'il marque le paysage de son empreinte.

5 %

seulement des répondants en ligne
connaissent les missions d'un VPAH
et en fréquentent les actions

26 %

des répondants ne connaissent pas le label
ce qui est une vérité pour la plupart des
personnes sondées physiquement.

Les habitants et usagers du territoire n'ont pas à rougir de cette méconnaissance du label. Son déficit de notoriété est un fait largement partagé par l'ensemble des territoire qualifiés³.

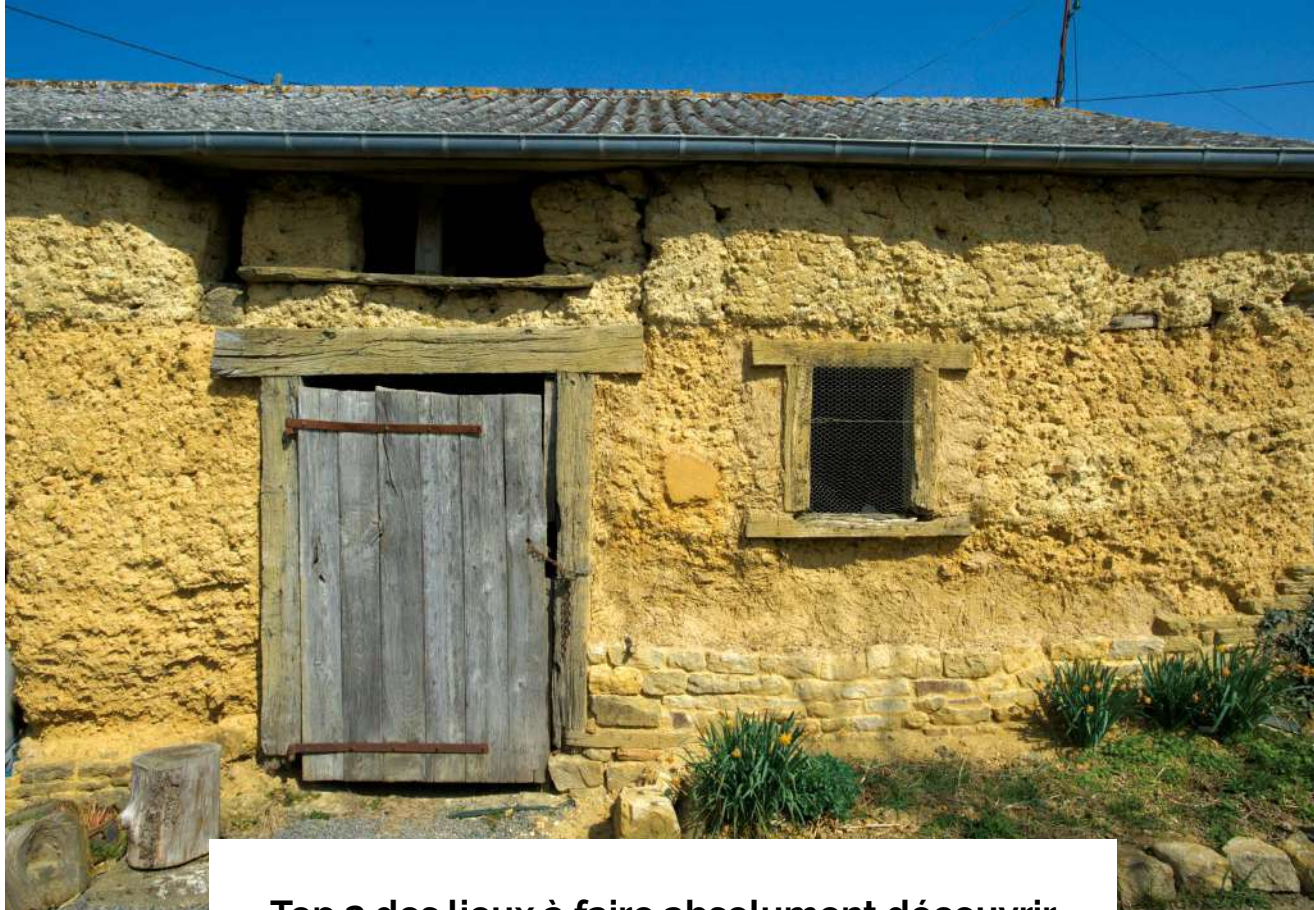
Collectivement, les personnes sondées en ligne ont déterminé **trois principaux marqueurs de territoire** : **Les patrimoines ruraux et agricoles** (considérés comme très représentatifs à 63%), **les patrimoines immatériels** (considérés comme très représentatifs à 55%) et **les cœurs de bourg** (considérés, eux aussi, comme très représentatifs à 55%). Au bas du classement de ces marqueurs se trouvent relégués les patrimoines religieux, pourtant indissociables du paysage local et les patrimoines contemporains, considérés à 11% comme pas du tout représentatifs du territoire. Ces indices de reconnaissance permettront d'orienter les actions du Pays d'art et d'histoire en faveur de patrimoines discrets à valoriser pour palier leur déficit de notoriété ou bien à mettre en lumière en tant que valeurs-refuge. Curieusement, **les patrimoines naturels et paysagers**, si plébiscités lors des actions de concertation physique, ne sont considérés que comme 7^{ème} marqueurs de territoire selon les résultats de l'enquête numérique. Cette tendance que ne partagent pas les deux modes de concertations démontre les limites de l'enquête en ligne, fondée sur un échantillon de participants moindre que lors des concertations physiques et d'une possibilité d'expression plus réduite et moins spontanée.



A Baillé (Saint-Marc-le-Blanc), un four à pain, symbole de ruralité et puissant marqueur du territoire © Th. Crabot

³ MINISTÈRE DE LA CULTURE.

40 ans du label Villes ou Pays d'art et d'histoire. Regard sur un label national de valorisation des patrimoines et de l'architecture, janvier 2026, p.45.



**Top 3 des lieux à faire absolument découvrir
aux personnes extérieures au territoire
selon les répondants à l'enquête en ligne :**

**Forêts /
Commune de
Bazouges-la-Pérouse
(ex-aequo)**

**Châteaux
et
belles demeures**

**Les cœurs
de bourg**

2

1

3

**Top 3 des spécificités qui fondent l'identité locale
selon les répondants à l'enquête en ligne :**

**La mixité, la diversité des
patrimoines et en particulier les
patrimoines « ordinaires »**

Le paysage

**Le granit et
patrimoines associés**

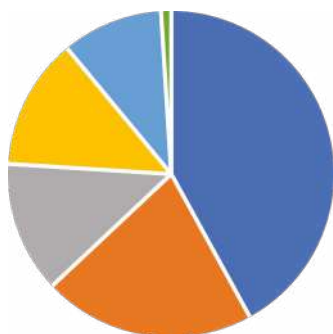
2

1

3

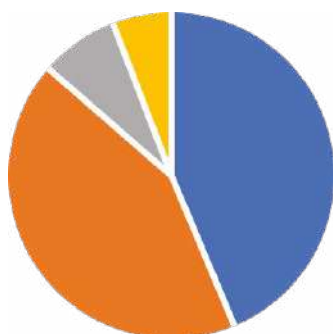
En ce qui concerne les **attentes des habitants envers le label**, celles-ci semblent très claires et s'expriment à travers des demandes très précises.

ATTENTES DES RÉPONDANT.E.S À L'ENQUÊTE EN LIGNE EN TERMES DE CONSEILS, RESSOURCES ET PROTECTIONS



- Accompagnement aux démarches patrimoniales (guide des bonnes pratiques, informations, etc.)
- Aides financières
- Chantiers de restauration
- Lieu dédié à la valorisation du patrimoine
- Formations
- Sauvegarde des patrimoines paysagers

ATTENTES DES RÉPONDANT.E.S À L'ENQUÊTE EN LIGNE EN TERMES D'ANIMATIONS ET ACTIONS DE MÉDIATION



- Circuits et panneaux explicatifs, publications informatives
- Visites guidées ludiques, spotives, classiques, évènements culturels vivants, programmation identifiée
- Conférences
- Application mobile

La consultation citoyenne a permis de soulever des questions allant au-delà des missions premières du Pays d'art et d'histoire, comme celles d'une **mobilité** à améliorer « pour faciliter et ouvrir la culture au plus grand nombre d'habitants » ou encore un **éclairage public** à retravailler aux abords de sites patrimoniaux, avant tout pour des considérations de sécurité. Certains répondants, apparemment bien au fait des enjeux du label, s'interrogent : « comment faire pour que les habitants du territoire se sentent concernés par la question du patrimoine, et comment créer ce **sentiment d'être fier** d'habiter ce territoire, l'idée de partager un socle commun pour un meilleur vivre ensemble ? » Autant de problématiques auxquelles le Pays d'art et d'histoire, à travers son caractère transversal, entend apporter des solutions.



Chantier de restauration du patrimoine à Chauvigné ©EDILUZ

PARTIE II

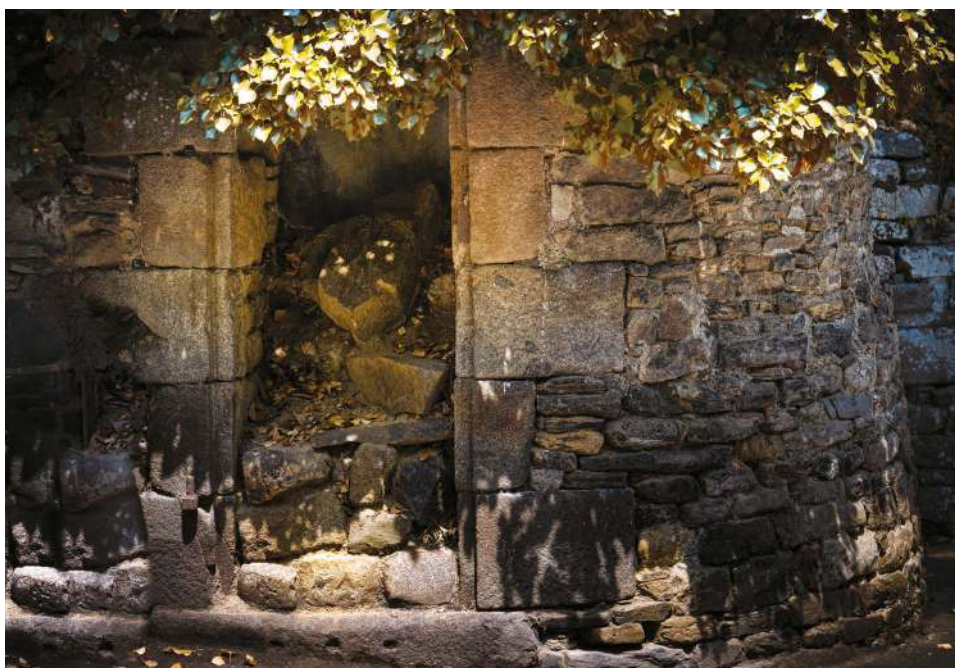
Le Pays d'art et d'histoire : Une ambition partagée

Le Peyiz d'art e d'istouère : Eune ambicion partaijée

1 L'APPAC, 45 ans d'expertise au service des patrimoines

L'APPAC, à ses premiers jours l' « **Association pour la Promotion du Patrimoine d'Antrain et de son Canton** », est créée en 1982 à l'initiative du passionné Hubert Leray pour répondre à un besoin urgent. La prison royale d'Antrain (XVI^e siècle), un des bâtiments les plus emblématiques du patrimoine local, est alors menacée d'effondrement.

APPAC



Prison royale d'Antrain-Val-Couesnon ©Ediluz

L'APPAC devient, quelques années plus tard, l'«**Association pour la Promotion du Patrimoine de l'Antrainais et du Bazougeais**» mais garde son sigle déjà bien connu de tous.

Jusqu'en 1985, l'association, née à Antrain dans le pays de Fougères, agit sur le seul chef-lieu du canton. Son action s'étend ensuite sur les 10 communes d'Antrain Communauté. Suite à la fusion des deux communautés de communes de l'Antrainais et du Coglais, l'APPAC intervient sur tout le territoire du nouvel EPCI Couesnon Marches de Bretagne.

Aujourd'hui, forte de ses nombreux adhérents et bénévoles, l'APPAC œuvre sur tout le territoire de Couesnon Marches de Bretagne en lien avec les associations locales, appuyée par deux salariés. Afin de satisfaire les envies et besoins d'implications de chacun des 80 bénévoles, l'APPAC a mis au point des commissions. À chacune d'elle correspond une activité, une action, un projet...



Stage d'expression artistique sur terre dans le cadre de l'Été Culturel 2024 © APPAC

L'APPAC : une association pour la valorisation des patrimoines auprès des jeunes publics

Entre 2022 et 2025, les actions de l'APPAC ont touché :

- 1398 scolaires, de la maternelle au collège, en passant par les IME
- 320 jeunes extra-scolaires dans le cadre des centres d'accueil de loisirs sans hébergement
- 212 jeunes publics individuels, dans le cadre du Club Patrimoine



Stand de l'APPAC à l'occasion des JEP 2025 co-organisées par l'APPAC, l'OT et CMdB © TC_CMeB



Initiation à une approche sensorielle des patrimoines © APPAC



Une association, un projet, avec Claudine Clossais, co-présidente de l'APPAC

Depuis sa création, l'APPAC œuvre pour la sauvegarde et la préservation du patrimoine local qui, chaque jour, est un peu plus menacé. En effet, l'abandon des bâtiments, l'empreinte parfois malheureuse de restaurations effectuées sur le bâti ancien, le manque de moyens financiers sont autant de facteurs qui alertent chaque jour les membres bénévoles de l'association sur la nécessité de sauvegarder le patrimoine. Cette mission de sauvegarde, bien qu'essentielle, n'est pourtant pas une fin en soi. Le cap que se donne l'APPAC est plus général. Il s'agit de la transmission du patrimoine à toutes les générations, à toutes les populations du territoire et de passage. Transmettre le patrimoine pour permettre son appropriation par tous, c'est notre objectif. L'APPAC travaille depuis toujours avec de nombreux partenaires et acteurs locaux (mairies, collectivités, associations...) ainsi qu'avec les habitants. Cette mobilisation est possible par la nature même de notre structure associative. Le projet associatif de l'APPAC permet de développer de nombreuses actions et de nombreux projets forts, toujours dans un objectif de transmission grâce à :

- **La valorisation de notre patrimoine rural méconnu mais rempli de richesses ;**
- **La sensibilisation de tous les publics aux problématiques patrimoniales**, citoyens de demain avec des actions comme l'animation d'un Club Patrimoine-Nature pour les 8-14 ans, des stages d'été dans le cadre de l'Été culturel pour les 11-17 ans, etc. ;
- **La diffusion des savoirs que nous possédons** : des données historiques, archéologiques, patrimoniales avec la présentation d'expositions, la publication de la revue Le Travail et l'édition de livres ;

- **L'accessibilité au patrimoine, trop souvent perçu comme élitiste**, par l'organisation de temps de rencontres et d'échanges comme les cafés patrimoines ;
- **La conservation de toutes les formes de patrimoine bâti de notre territoire ;**
- **La restauration et la sauvegarde de ce qui est en danger immédiat en coordonnant des chantiers ;**
- **L'accompagnement des particuliers qui souhaitent faire des recherches, des travaux, etc.**
- **L'accompagnement des élus dans leurs projets communaux ou intercommunaux** comme la restauration du pont du Couesnon, haut lieu historique soutenu par la mission Bern.

Le patrimoine n'est pas une chose du passé mais regarde bien vers l'avenir. Sa transmission, nous la voyons comme un facteur majeur de la construction du territoire de demain et de son développement. Nous sommes convaincus, et notre expérience nous conforte dans cette idée, que le patrimoine est un outil de développement territorial à fort potentiel. Depuis longtemps, l'APPAC est persuadée des atouts de Couesnon Marches de Bretagne à être un Pays d'art et d'histoire et a été confortée par le résultat de la stratégie touristique. Forte de notre expertise du patrimoine local, notre association a accompagné l'EPCI dans la rédaction de la note d'opportunité préliminaire à la candidature. Avec son expérience, l'APPAC souhaite que le label puisse contribuer, enrichir et trouver de nouvelles perspectives pour la préservation et la valorisation des patrimoines sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne.



2 L'Office de Tourisme Couesnon Marches de Bretagne



La tradition d'accueil des visiteurs est ancienne sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne. Des siècles après l'accueil des premiers pèlerins sillonnant les chemins vers le Mont-Saint-Michel, un syndicat d'initiative est créé en 1975 à Bazouges-la-Pérouse. En amont, en 1974 et avec le soutien de Michel Cointat, ministre de l'Agriculture, y fut créé l'un des premiers « **villages vacances éclatés** ». De nombreuses structures agricoles vacantes sont alors réhabilitées en gîtes ruraux.

Le syndicat d'initiative, association loi 1901, est ainsi créé pour informer et accueillir les touristes hébergés. Dans les années 1990, la structure joue un rôle très important d'animation et de coordination à Bazouges-la-Pérouse autour du projet « **Village d'artistes** », évoqué ultérieurement dans ce volume.

Attractive, la commune est plusieurs fois mise en avant à travers des animations d'envergure. D'un passage dans l'émission « **Faut pas rêver** » sur France 3 en 1996 autour des ramaougeries de pommé à l'ouverture de trois galeries d'expositions attirant près de 20 000 visiteurs en 2000, en passant par la première édition du « Village des artistes » en 1994 attirant **8 000 visiteurs dans les rues de la cité** sans oublier la création de la première « **Nuit des feux** » en 1998, nombreuses sont les initiatives qui, à la fin du XX^e siècle, ont fait de Bazouges-la-Pérouse un lieu incontournable d'arts et d'histoire.

Le syndicat d'initiative devient Office de Tourisme communal en 2000 puis intercommunal en 2008 sous l'appellation **Office de Tourisme intercommunal Villecartier**. Pendant ce temps dans le Coglais, l'EPCI Coglais Communauté Marches de Bretagne crée un service tourisme avec un point d'information à Saint-Brice-en-Coglès. Ce service est transformé en Office de Tourisme en régie dans les années 2000. En 2017, dans la continuité de la fusion de territoires liée à la loi NOTRe, l'Office de Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne naît de la fusion de l'Office de Tourisme Villecartier et de l'Office de Tourisme du Coglais. Le choix des élus et des acteurs socioprofessionnels est alors de conserver pour cette structure un modèle associatif.

Service économique d'intérêt public, l'Office de Tourisme Couesnon Marches de Bretagne assure les missions d'accueil et d'information des touristes et résidents, la promotion touristique et l'organisation de manifestations à vocation touristique. Il contribue à coordonner les interventions des divers acteurs du développement touristique local. Parmi ses missions secondaires, l'Office de tourisme œuvre à la vente de « **produits boutique** », participe aux côtés de la collectivité à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de développement touristique locale, met en œuvre un observatoire des données touristiques, apporte son aide pour la réalisation de certaines animations organisées sur le territoire par des associations locales.



Visite guidée de Bazouges-la-Pérouse par l'Office de Tourisme d'EDILUZ

Également, avec une centaine d'adhérents socioprofessionnels, l'Office de Tourisme accompagne et fédère les professionnels pour améliorer leurs performances.

L'Office de Tourisme participe activement aux actions répondant aux défis de la stratégie touristique de Couesnon Marches de Bretagne, lié avec cette dernière par une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens. Par sa fine connaissance des patrimoines locaux, qu'il valorise au travers de visites guidées assurées notamment par un **guide-conférencier** salarié (les « **Pépites de territoire** »), d'actions croisées avec divers partenaires comme l'APPAC (apéros et balades patrimoines depuis 2008) et de brochures ou panneaux d'interprétation (« **À la découverte du temps passé** »), l'Office de Tourisme Couesnon Marches de Bretagne est un partenaire de choix dans la candidature au label Pays d'art et d'histoire. Ce sont **3,2 ETP qui sont au service des visiteurs et touristes**, répartis en un Bureau d'Information touristique situé à Maen Roch, un Office de Tourisme à Bazouges-la-Pérouse et un Bureau d'Information Touristique saisonnier en forêt de Villecartier.



Devant l'Office de Tourisme à Bazouges-la-Pérouse ©EDILUZ

En 2025, **5 718 visiteurs** ont franchi les portes de l'Office de Tourisme, 668 personnes ont été touchées lors des animations printanières, estivales et automnales, 235 personnes touchées lors de visites guidées tant pour les individuels que les groupes organisées par l'Office de Tourisme.



Didier Quignon ©TC-CMdB

L'accueil touristique : une affaire de passionnés, avec Didier Quignon, Président de l'Office de Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne

Pour l'Office de Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne, le cœur de métier est de renseigner au mieux le visiteur, qu'il soit habitant du territoire, touriste ou excursionniste d'un jour. Experts passionnés et habitants du territoire, nos conseillers en séjour personnalisent et adaptent au mieux leurs conseils compte tenu de leurs connaissances et de la demande du public. Suite au travail réalisé sur l'identité touristique et à la naissance du marqueur « **Les Chemins de traverse, Couesnon Marches de Bretagne** », nous souhaitons renforcer la mise en valeur de toutes nos richesses patrimoniales en amenant le visiteur à emprunter ces chemins escarpés. Nos chemins de randonnée et voies vertes invitent à la découverte de l'inattendu en sortant des sentiers battus. Ici un **arbre remarquable** dans une **ancienne forêt royale**, là un **moulin à eau** toujours en activité sur le Couesnon, là encore un **mégalithe** ou une ancienne **sergentise ducale** que l'on découvre au détour du chemin. Parcours de visite dans les bourgs, visites guidées, chasses au trésor, animations à la découverte de tous nos patrimoines sont autant d'actions portées par l'Office de Tourisme et ses partenaires, qui viennent s'intégrer naturellement dans la vie d'un label Pays d'art et d'histoire.

3 La service Régional de l'Inventaire des patrimoines culturels

En 2025, la Communauté de Communes de Couesnon Marches de Bretagne et la Région Bretagne valident respectivement, au sein de leurs instances de gouvernance communautaire et régionale, le principe d'une convention d'objectifs et de partenariat autour de l'Inventaire des patrimoines locaux.



Initié par André Malraux en 1964, **l'Inventaire du patrimoine** est, depuis 2004, une compétence de la Région qui y voit un remarquable outil au service du développement des territoires. Afin d'encourager la mobilisation d'acteurs locaux en faveur de la connaissance des patrimoines, la Région Bretagne accompagne les territoires candidats à une labellisation Pays d'art et d'histoire dans les opérations d'Inventaire du patrimoine qu'ils portent.

La Région Bretagne entend ainsi soutenir l'appropriation et, par conséquent, une valorisation durable de cette richesse, facteur essentiel de l'identité bretonne.

Couesnon Marches de Bretagne, à travers sa candidature au label Pays d'art et d'histoire, entend porter les missions du label et répondre aux exigences liées à la création d'un PLUi grâce à la relance de la démarche d'Inventaire, en lien avec l'APPAC et les habitants du territoire. Ces derniers, placés au cœur du projet, sont sollicités comme contributeurs bénévoles.

Cette relance de l'Inventaire doit se diviser en deux temps : celui du recensement de terrain qui doit compléter les données déjà récoltées, parfois lacunaires ou erronées, et celui de la synthèse documentaire qui doit qualifier l'ensemble desdites données accumulées depuis les premières campagnes d'Inventaire, réalisées dans les années 1970. Un rythme d'une ou deux communes à étudier par an, selon leur envergure, dans le cadre d'une labellisation Pays d'art et d'histoire a été convenu entre la communauté de communes, l'APPAC et la Région, de manière à assurer un suivi confortable des contributeurs bénévoles et de garantir un rythme optimal de traitement et de valorisation des données.

Session d'Inventaire participatif dans un village de Rimou, novembre 2025 ©TC_CMeB



Cette démarche d'Inventaire, en plus de contribuer à une meilleure connaissance des patrimoines locaux en vue de leur protection, permet d'envisager la mise en place de véritables temps de médiation et de partage autour des patrimoines recensés auprès des locaux et touristes dans le cadre du Pays d'art et d'histoire.

L'Inventaire du patrimoine sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne, en chiffres (en 2025) :

1140 dossiers d'études concernant le territoire sur le site Internet de l'Inventaire « GERTRUDE » ; **13 fiches**, **616 dossiers** et **1116 notices** dont la majorité reste à valider sur GLAD, « l'appli' qui fait bouger le patrimoine breton ».



Session d'inventaire participatif à Rimou, identification de photographes anciens, novembre 2025 ©TC, CMdB

Paroles de contributeurs à l'Inventaire, citoyens bénévoles de Rimou – François Huart, Yves Mancel, Nicole et Michel Pairé, Yves Tison

« Ce qui nous a motivé à rejoindre cette démarche d'Inventaire, c'est avant tout notre goût pour l'histoire et en particulier celle de notre commune. Porter un regard sur notre passé, c'est également porter un regard sur la vie de nos ancêtres, si perceptible au quotidien dans les patrimoines de cette commune dans laquelle nos familles sont fixées depuis des siècles. L'Inventaire est une très bonne chose, puisqu'il permet de connaître et de conserver pour transmettre aux générations futures ».

PARTIE III

Un label intégré à la collectivité

Devers eune marqe nachée à la colectivité

1 Un service Pays d'art et d'histoire intégré

Le label Pays d'art et d'histoire sera porté par la communauté de communes de Couesnon Marches de Bretagne qui signera la convention avec la DRAC Bretagne et la préfecture d'Ille-et-Vilaine. La collectivité portera administrativement et financièrement le dispositif, tout en travaillant ses actions quotidiennes avec le concours de **partenaires de terrain** parmi lesquels figurent en bonne place l'**APPAC** et l'**Office de Tourisme**, complices de la candidature.

La démarche de candidature a été portée au sein de la Direction Culture, Tourisme, Sports et Politiques Contractuelles de la communauté de communes. Le Pays d'art et d'histoire sera intégré à cette direction où un « Service du Patrimoine » doit être créé. Cependant, le service entretiendra un lien conséquent avec la Direction de l'Aménagement Durable du Territoire, toujours dans le cadre de préoccupations transversales.



Politiquement, il est prévu que la vie du label jouisse, comme en phase de candidature, d'un portage transverse mêlant tout à la fois les politiques du Tourisme, de la Culture et de l'Urbanisme.

2 Organisation du service et forces humaines dédiées

Le service Pays d'art et d'histoire doit s'organiser autour de trois volets complémentaires : la **coordination**, l'**animation** et l'**expertise**. Comme évoqué au fil de ce volume, le territoire de Couesnon Marches de Bretagne regorge d'acteurs locaux accompagnés par la collectivité, ayant à cœur de valoriser les patrimoines, sous toutes leurs acceptions, à travers des formes de partage variées. Afin de donner cohérence et lisibilité à ces actions ainsi qu'au territoire, une **coordination** de l'ensemble des acteurs patrimoniaux et la mise en place d'actions conjointes sont identifiées comme un levier indispensable. Le Pays d'art et d'histoire est envisagé comme un dispositif légitime pour « mettre en musique » les forces vives locales.

Par son apport d'**expertise** dans les domaines du patrimoine et de la médiation ainsi que sa contribution à l'**animation** du territoire, le Pays d'art et d'histoire entend contribuer à accompagner les acteurs vers une montée en compétences voire à une professionnalisation du secteur.



COORDINATION

- **Fédérer** les acteurs locaux, les services communautaires et les partenaires voisins autour de projets conjoints ;
- **Apporter de la visibilité** à chaque acteur du territoire et à ses actions à travers une programmation unique : les Rendez-vous Pays d'art et d'histoire ;
- **Créer** directement ou indirectement, à travers la mise en lumière des actions des acteurs locaux, des vocations bénévoles auprès des associations partenaires ;
- **Valoriser** chaque zone du territoire auprès des habitants afin de susciter des déplacements est-ouest ou nord-sud vers les sites mis en lumière ;
- **Organiser et coordonner**, avec les acteurs, des événements d'envergure (Journées européennes du patrimoine ou de l'archéologie, Printemps des Cimetières, Rendez-vous aux jardins, Journées nationales de l'architecture, etc.)



ANIMATION

- **Animer** les instances de gouvernance et groupes de travail ;
- **Proposer** des thématiques annuelles structurantes en lien avec les actualités locales ou nationales permettant d'organiser les actions de médiation ;
- **Participer** au déploiement de la communication et de la mobilité de manière à accroître la notoriété et l'accessibilité des actions de médiation portées par les partenaires ;
- **Créer et animer** des actions de médiation et dispositifs de sauvegarde autour des thématiques propres au Pays d'art et d'histoire, complémentaires à celles des partenaires ;



EXPERTISE

- **Suivre et participer** aux études et recherches scientifiques, notamment celles liées à l'Inventaire ;
- **Contribuer** à l'élaboration d'un PLUi et s'impliquer dans les politiques locales liées aux questions de l'urbanisme ;
- **Accompagner** les acteurs locaux (formations ; conseils) vers une montée en compétence voire une professionnalisation du secteur ;
- **Concevoir** des supports de médiation appuyés sur des **recherches documentaires** ;
- **Conseiller** les élus municipaux et communautaires de manière à intégrer les objectifs du Pays d'art et d'histoire aux différentes politiques menées par les collectivités.

En accord avec les exigences de l'État exprimées dans la convention Pays d'art et d'histoire, ces missions devront être menées à bien par un personnel qualifié. Un poste sera créé pour satisfaire à cette obligation : celui de chef.fe de projet Pays d'art et d'histoire.

Le/la chef.fe de projet Pays d'art et d'histoire sera recruté.e en catégorie A, à temps plein, placé.e sous l'autorité hiérarchique de la Direction Culture, Sports, Tourisme et Politiques Contractuelles. L'une des conditions d'accès au poste est que le/la postulant.e possède la **carte professionnelle** de guide conférencier. Ce Pays d'art et d'histoire, portant **l'originalité d'être fondé sur une étroite proximité entre la collectivité et ses partenaires**, permet d'envisager l'interaction quotidienne du/de la chef.fe de projet avec un riche écosystème d'acteurs. Loin d'être isolé, le/la chef.fe de projet doit évoluer au quotidien au cœur d'une équipe projet multipartenariale.

Les missions du/de la chef.fe de projet consistent en la mise en œuvre du label, conformément à la convention, à savoir :

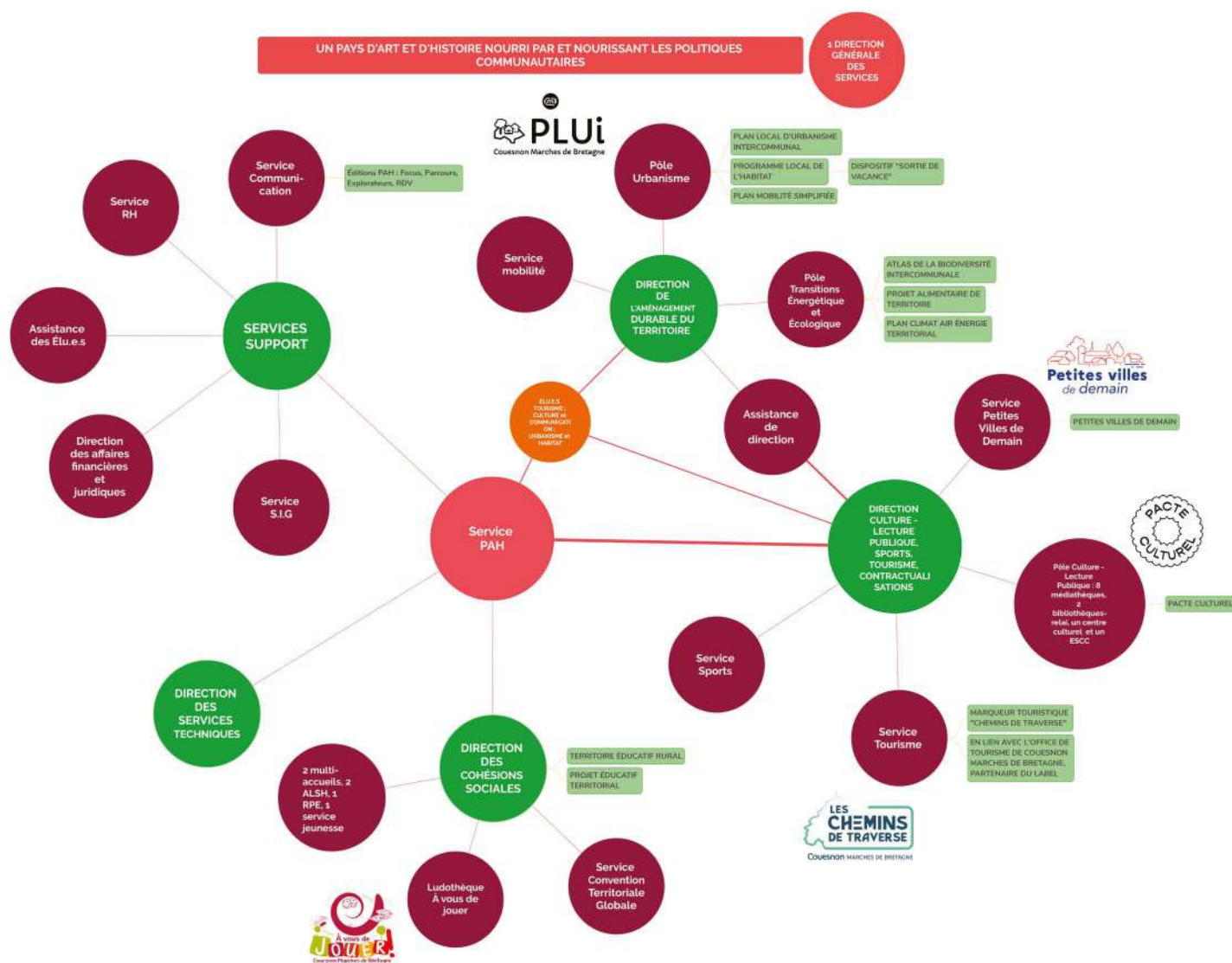
- **Participer au projet culturel de la collectivité** via un travail transversal avec les différents services communautaires et acteurs de terrain ;
- **Engager des réflexions autour du projet scientifique et culturel** devant alimenter un CIAP ;
- **Poursuivre les démarches d'étude et de recherche autour de nos patrimoines**, avec le concours des partenaires, et en traduire les résultats à travers des communications scientifiques largement diffusées ;
- **Élaborer et coordonner une politique de valorisation** de l'architecture et du patrimoine, notamment à travers une **programmation à destination des publics** élaborée en lien étroit avec les médiateurs ;
- **Coordonner et animer le réseau d'acteurs locaux** et de partenaires ;
- **Organiser et coordonner** des manifestations culturelles d'envergure ;
- **Renforcer un programme d'actions pédagogiques** à destination des jeunes publics et publics en situation de fragilité ;
- **Former les guides-conférenciers** et veiller à la qualité des personnels chargés des actions de médiation ;
- **Élaborer et coordonner une stratégie de communication** et de promotion du label ;
- **Représenter le label** auprès des différents partenaires et instances en étant l'interlocuteur principal ;
- **Gérer la ligne budgétaire autonome et spécifique au label**, instruire les demandes de subvention auprès des partenaires.

Le Pays d'art et d'histoire de Couesnon Marches de Bretagne, au regard des forces vives qui innervent son territoire et à l'image de sa candidature, se veut particulièrement collaboratif. Au début de chaque année civile, l'équipe projet, réunie en plénière, est appelée à affiner sa programmation annuelle ou saisonnière – les *Rendez-vous* – destinée au grand public. Cette programmation aura d'ores et déjà été travaillée en juin de l'année N-1, de manière à procéder aux demandes de subvention auprès de la DRAC et engager des actions dès les mois de janvier-février. **Cette programmation est à envisager comme une feuille de route structurant le quotidien du label, du chef de projet et de ses partenaires.**

Pour ce qui concerne l'organisation des actions dédiées aux scolaires et jeunes publics, celles-ci dépendent du calendrier scolaire, impliquant des rencontres avec l'Éducation Nationale (institution et acteurs de terrain) autour des congés estivaux et de la rentrée de septembre. Dès la phase de candidature, le chef de projet participe aux instances techniques de dispositifs transversaux comme le Territoire Éducatif Rural, le Pacte Culturel ou le Projet Éducatif de Territoire qui permettent et permettront au fil de labellisation une mise en lien avec les partenaires de l'enfance (Éducation nationale, CAF, etc.).

L'année pourra ainsi varier entre une forte présence du/de la chef.fe de projet, notamment sur les actions de coordination ou de portage d'événements d'envergure et des temps de retrait laissant place aux actions des nombreux acteurs partenaires du label (médiation, communication, etc.), guidés par la feuille de route élaborée de manière commune en début d'année. Ces acteurs pourront être rassemblés en une « fédération » de partenaires contribuant à la vie du Pays d'art et d'histoire, un engagement formalisé, pour ceux qui le souhaitent, par une convention.

Au sein de la collectivité, il est envisagé de mettre en place une organisation du service Pays d'art et d'histoire fondée sur une **mutualisation et une collaboration entre services communautaires**, articulée autour de projets transversaux et permettant, ainsi, d'assurer une continuité du service et des projets du label en cas d'absence prolongée du/de la chef.fe de projet.



PARTIE IV

Un plan d'action pensé de manière collaborative

S'entr-aidë pour sonjë den un pllan d'ajissement

1 Des enjeux forts au carrefour des ambitions du ministère de la Culture et de la collectivité

Objectifs et enjeux du label

« Le label national « Villes ou Pays d'art et d'histoire » (VPAH) permet de valoriser les patrimoines matériels et immatériels, récents ou anciens, de sensibiliser et de médiatiser les publics afin de promouvoir l'architecture des édifices, des villes et des paysages contemporains. »

Hélène Fernandez,
adjointe à la directrice générale des Patrimoines,
chargée de l'architecture au ministère de la Culture,
édito du bilan du ministère de la Culture autour des 40 ans du label VPAH, janvier 2026

Ces objectifs nationaux se déclinent sur le terrain par des actions définies par la convention signée entre l'État et les territoires labellisés. Il s'agit ainsi, pour les collectivités qualifiées, d'organiser leurs actions entre temps de :

- **Sensibilisation** des habitants et professionnels à leur environnement et à la qualité architecturale, urbaine et paysagère ;
- **Présentation** du patrimoine dans toutes ses composantes et **promotion** de la qualité architecturale ;
- **Initiation** des jeunes publics à l'architecture, à l'urbanisme, aux paysages et aux patrimoines ;
- **Proposition** de visites de qualité au public touristique, par un personnel qualifié⁴.

Ces textes-cadres sont appelés à être actualisés en 2026 afin de réaffirmer le caractère fédérateur du label et l'adapter à une gestion plus proche du terrain. Il s'agit, par cette refonte du label, de « souligner son potentiel pour intégrer les enjeux de transition écologique et d'adaptation auxquels tous les territoires sont confrontés ».

Aussi, les enjeux du ministère de la Culture, portés à travers le label, se trouvent au carrefour des valeurs de la collectivité incarnées par son projet du territoire, à savoir **l'attractivité**, la **durabilité**, la **coopération**, la **solidarité**, le **partage**, la **transition écologique**. Il fait donc sens pour Couesnon Marches de Bretagne de s'engager dans ce label et d'en faire un dispositif incontournable de la collectivité, tant son champ d'application est transverse.

En outre, les acteurs associés au projet voient en ce label et son plan d'action, **validé en Conseil Communautaire du 10 mars 2026**, un important levier permettant de répondre à ces principaux enjeux :

- **Unifier davantage ce jeune territoire grâce à une thématique consensuelle dans laquelle chacun peut se reconnaître**, comme en témoigne l'adhésion rencontrée dans ce projet au gré de l'approche participative ;
- **Fédérer les habitants et scolaires** autour d'un projet de territoire commun dont ils seront acteurs voire, mieux, ambassadeurs ;
- **Valoriser les patrimoines de chaque commune**, au-delà de celles déjà labellisées « Petite Cité de Caractère® » ou « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne ». Les thématiques patrimoniales retenues pour ce label sont variées et permettent à chaque commune de briller et de bénéficier des retombées (touristiques, économiques, notoriété, cohésion sociale, urbanisme) générées par le label ;
- **Renforcer, coordonner et mettre en lumière** les dynamiques de valorisation et de sensibilisation aux patrimoines mises en place depuis plus de 40 ans et portées notamment par l'APPAC et d'autres associations locales engagées sur ces questions ;
- **Insérer le territoire dans un réseau national** à la qualité reconnue en devenant le premier EPCI d'Ille-et-Vilaine labellisé « Pays⁵ », gage de reconnaissance et de notoriété auprès d'un vaste public et porteur de soutiens financiers et techniques de la part des institutions.



Écart de Chanteloup, typique du territoire (Le Tiercent) © TC, CMdB

⁵ 3 Villes d'art et d'histoire dans le département en 2025 : Fougères, Vitré et Dinard et une « Métropole d'art et d'histoire » : Rennes.

Quatre thématiques centrales

Au fil des échanges avec les acteurs locaux – qu'ils soient habitants, associatifs, professionnels, bénévoles – quatre thématiques patrimoniales se sont imposées comme incontournables et ont été désignées comme centrales pour le Pays d'art et d'histoire. Avec l'assentiment des Comité scientifique, de suivi et de pilotage, de la Commission Tourisme et du Conseil Communautaire, les actions du Pays d'art et d'histoire s'articuleront autour des thématiques suivantes, saluées pour leur transversalité :

« *Un carrefour aux portes de la Bretagne* »

Idéalement situé aux portes de la Bretagne, à quelques kilomètres de la Mayenne et de la Manche, le territoire s'impose comme un véritable carrefour de circulations depuis au moins l'époque Néolithique comme en attestent des traces d'habitat d'influences orientales datant de v. -4700. Cette thématique permet d'aborder l'histoire des circulations sur le territoire, des voies romaines aux voies ferroviaires, en passant par les chemins de randonnée et « chemins de traverse » incarnés par le nouveau récit touristique de territoire. Il est également question des circulations marchandes et artistiques, des grands marchés médiévaux aux productions de lait, de granit ou d'alcool en passant par l'économie toilière du XVI^e siècle. Bien sûr, il est question des Marches de Bretagne, dont les circulations susmentionnées s'inscrivent dans l'épaisseur frontalière.

*« Il y avait en Bretagne force fromens, seigles, avoines et autres blés ;
plus qu'il n'en fallait pour le peuple du pays,
tellement qu'aux marchés d'Antrain [...] les habitants de Normandie,
Anjou et le Maine venaient à grant foulle [...] acheter et enlever les blés. »*

Maître Alain Bouchart,
Grandes croniques de Bretaigne, XV^e siècle.



Depuis le territoire, vue sur le Mont-Saint-Michel ©Sten Duparc

« Patrimoines vécus : habiter et vivre le territoire »

L'installation humaine, bien que millénaire, se lit dans le paysage par une multitude d'habitats hérités pour la plupart des XVI^e et XVII^e siècles. Ces derniers, réhabilités et occupés au fil des siècles jusqu'à nos jours, demeurent fragiles et nécessitent d'être au centre de campagnes de prévention et de sauvegarde, ce que permettent des outils comme le PLUi ou l'Inventaire des patrimoines. Ces édifices d'habitation qui se déclinent en fermes, manoirs, châteaux, etc. s'accompagnent d'une myriade d'édifices publics (écoles, mairies, hôpitaux de campagne.....), culturels (églises, chapelles...) ou vernaculaires (fours, puits, lavoirs, grottes votives...) qui donnent son caractère au territoire et méritent d'être valorisés. La notion de patrimoine habité est indissociable de la notion de patrimoine vécu et cette thématique recouvre également les questions liées aux patrimoines immatériels : du pommé aux chansons, en passant par les cônes de Rimou ou les légendes locales dites parfois en Gallo. Autant de patrimoines sensibles qui font le miel des collecteurs de mémoire.



Vivre le patrimoine - Fabrication de pizzas à l'aide d'un four à pain traditionnel ©APPAC

« Des patrimoines naturels aux patrimoines paysagers »

Le territoire se distingue par son caractère agreste, vallonné et bocager. Une remarquable diversité de paysages, tantôt ouverts tantôt cloisonnés par les haies bocagères se déploie et se décline en prairies, landes, forêts et tourbières reposant sur un sol majoritairement granitique. L'eau est également indissociable du territoire. Cependant, ces paysages – sources parfois de légendes et abritant une faune riche, ont été fortement influencés par la main humaine (exploitation de carrières, de forêts et en particulier de Villecartier, peuplée jusqu'au début du XX^e siècle par une population de sabotiers, remembrement, etc.) et le sont encore aujourd'hui (BreizhBocage, programmes de continuité écologique, etc.). La nature inspire également l'humain pour ses loisirs et ses agréments, comme le démontrent les deux parcs classés Jardins Remarquables du territoire (Jardins de la Ballue et Parc Botanique de Haute-Bretagne). Cette thématique permet une merveilleuse capsule de sensibilisation aux questions environnementales.



Faconneurs du paysage. Les sabotiers en forêt de Villecartier aux XIX^e et XX^e siècles. ©Coll. Musée de Bretagne, domaine public



Vue du ciel, la forêt de Villecartier et son étang ©Thomas Crabot

« Un vivier de figures marquantes »

De l'énigmatique Gilles de Ruellan (1545 - 1627) dont l'ascension sociale l'a mené à fréquenter la cour de France au Marquis de la Rouërie (1751 - 1793) qui s'illustre tant dans la guerre d'Indépendance américaine qu'à la période de la Révolution française qui marque singulièrement et profondément le territoire ; de la républicaine Marie Collin, érigée en figure d'héroïne à Rimou au botaniste Louiche-René Desfontaines (1750-1833) qui fut à la tête du Muséum national d'histoire naturelle ; de la poétesse Angèle Vannier (1917-1980) à l'humaniste Abbé André-Marie Talvas (1907-1992) qui œuvra en faveur de l'amélioration de la condition des personnes prostituées à travers son Amicale du Nid ; sans oublier l'agronome Louis Malassis (1918-2007), l'écrivaine Fadhma Aït Mansour Amrouche (1882-1967) ou les membres de la « jeune insolente » Association Cantonale du Coglais (1967-2015)... Nombreuses et nombreux sont les personnages issus du territoire ou y ayant vécu qui ont su marquer l'histoire locale et la grande histoire de leur empreinte, nous ayant légué une grande diversité de patrimoines et de patrimoines.



Buste de René-Louiche Desfontaines à Tremblay (Val-Couesnon) ©Sten Duparc



2 Plan d'action et calendrier prévisionnel

La collectivité porteuse du label souhaite structurer son organisation autour de **4 axes de mise en œuvre** visant à valoriser l'ensemble des thématiques patrimoniales et des initiatives portées par les acteurs de terrain.



1 – CONNAÎTRE

Connaître nos patrimoines à travers différentes actions scientifiques est essentiel en vue d'en savoir davantage sur notre territoire et ses richesses afin de les protéger efficacement. Comme cela a été évoqué dans ce volume, les campagnes d'Inventaire et sources documentaires, bien que parcellaires, révèlent de nombreuses données permettant d'écrire l'histoire de Couesnon Marches de Bretagne. Cependant, des travaux de complétude et de mise en cohérence scientifique des données restent à engager à l'échelle du territoire.



2 – PROTÉGER

Une bonne connaissance de nos patrimoines, quels qu'ils soient (bâtis, mobiliers, vernaculaires, immatériels, naturels, etc.) doit contribuer à leur assurer une meilleure protection pour une bonne valorisation. Un examen visuel du paysage permet d'appréhender l'état sanitaire parfois défavorable de certains édifices de caractère patrimonial. La collectivité entend, à travers le label, engager des actions afin de contribuer à la préservation du patrimoine local et soutenir les partenaires déjà engagés dans ces dynamiques.



Au Châtelier, un travail avant restauration à travers des chantiers bénévoles et municipaux ©APPAC



Au Châtelier, un travail après restauration à travers des chantiers bénévoles et municipaux ©APPAC



3 – PARTAGER

La protection de nos richesses est essentielle pour partager ensuite, à travers diverses actions de sensibilisation et de médiation écrite ou orale, des clés pour éveiller les consciences du plus grand nombre, qu'importe l'âge ou le degré de connaissance en termes de patrimoines. Ces actions de médiation ne peuvent se faire qu'en complément des actions portées sur le territoire par un riche tissu associatif.

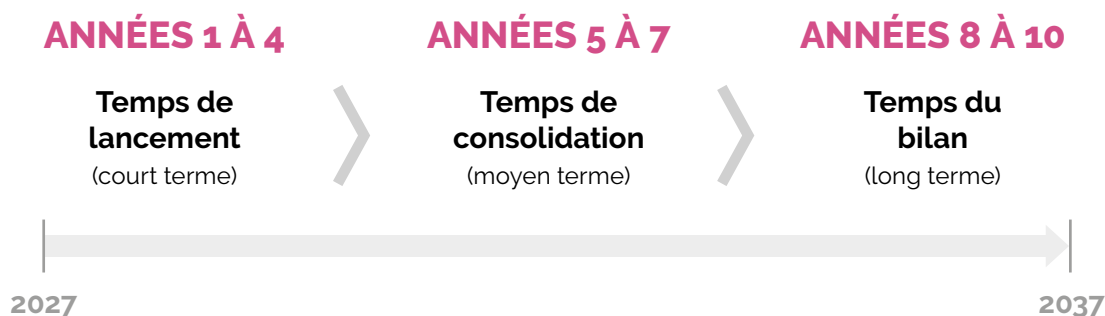


4 – FÉDÉRER

Les actions proposées, pour être efficaces, doivent fédérer le plus grand nombre d'acteurs, afin de toucher une grande variété de publics, du nord au sud et de l'ouest à l'est du territoire de manière à ce chacun s'empare de la cause patrimoniale et devienne fier ambassadeur de son cadre de vie.

Ces axes de mise en œuvre ont été définis et priorisés collectivement par les citoyens, associations, élus communaux et communautaires à l'occasion d'ateliers de concertation organisés début octobre 2025. C'est ce plan d'action dressé collectivement et soumis à l'approbation des membres du Comité de Pilotage, du Comité Scientifique et de la DRAC, à travers sa référente VPAH, qui est ici présenté.

Le plan envisagé s'articule autour d'actions à décliner à différents stades de la labellisation, sur une durée de 10 ans. Afin de projeter ses actions dans le temps, la communauté de communes a pensé un découpage de cette décennie selon trois périodes phares :



Présentation des actions et calendrier du projet

Les actions listées ont été déterminées à « l'instant T » de la candidature, au regard des enjeux spécifiques du territoire et des attentes exprimées à l'occasion des temps de consultation. Ce plan peut évoluer à la marge, en fonction de la réalité quotidienne que rencontrera le Pays d'art et d'histoire – une flexibilité accordée par la convention. Il est entendu que chaque action doit être menée avec le concours des partenaires du projet, selon les opportunités et les nécessités



PHASE 1 DU LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE (2027 à 2030 : LANCEMENT)

L'année 2027 correspond au recrutement du/de la chef.fe de projet chargée.e d'animer le Pays d'art et d'histoire et de coordonner les liens avec les acteurs qui contribueront à la vie du label. Cette année correspond donc à la poursuite des actions déjà engagées en phase de candidature, toujours avec le concours des partenaires et à l'enclenchement d'actions en découlant.



Axe n°1 : « CONNAÎTRE »

ACTION 1

POURUIVRE L'INVENTAIRE DES PATRIMOINES DU TERRITOIRE EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION BRETAGNE ET L'APPAC DANS LE CADRE DE LA CONVENTION D'INVENTAIRE⁶

Cette vaste entreprise entend contribuer à une connaissance plus fine des patrimoines locaux. Cette connaissance doit s'acquérir à travers une reprise soutenue de l'Inventaire du patrimoine culturel. Comme échangé avec la Région Bretagne, il n'est plus nécessairement question de conduire un recensement de terrain mais bien de viser une complétion des données récoltées au gré des campagnes depuis les années 1970. Surtout, il s'agit de sortir ces données des tiroirs afin de les partager auprès d'un large public, à travers la publication d'articles scientifiques ou diverses actions de médiation (visites guidées thématiques, conférences, ateliers, causeries, etc.) Il s'agit notamment, pour ce faire, d'indexer les données dans l'outil régional d'Inventaire GLAD, de valider les notices qui y sont collectivement produites et de les compléter par des recherches en archives (municipales, départementales, numériques).

Ce travail, appuyé par le soutien technique de la Région Bretagne et la collaboration de l'APPAC, des communes et des habitants est appelé à nourrir à la fois le PLUi en cours de création et les outils de médiation du label.



ACTION
ENGAGÉE DÈS
LA PHASE DE
CANDIDATURE !

Détail de maçonnerie d'une ferme,
Les Touches (Saint-Marc-le-Blanc)
© Région Bretagne. Inventaire du
patrimoine, 1974

Il s'agira, pour le/la chef.fe de projet Pays d'art et d'histoire, d'assurer le suivi de la convention d'Inventaire liant la collectivité à la Région et d'en garantir la réussite dans l'optique d'un renouvellement tous les deux ans, de manière à faire de cette mission le fil rouge du projet.

Il doit s'agir, également, d'insérer ponctuellement le territoire dans les campagnes d'Inventaires thématiques portés par la Région Bretagne ou de proposer ses propres thématiques (ex. pour le territoire : les niches à la Vierge, les roches à légende, etc.).

⁶ Présenté et validé « à l'unanimité »
en Conseil Communautaire du 27 mai 2025

ACTION 2

COORDONNER UN INVENTAIRE PARTICIPATIF DES PATRIMOINES

Dans l'esprit de la candidature au label et, plus largement, dans celui du territoire, il est souhaité que l'Inventaire du patrimoine revête un caractère **participatif conviant habitants et scolaires à rejoindre la démarche**. Aussi, il s'agit de former, d'accompagner, de conseiller, de rassurer et de coordonner les contributeurs bénévoles. Il est prévu la constitution d'un groupe de bénévoles par communes annuellement concernées par l'Inventaire. À titre d'exemple, un groupe de bénévoles a été constitué, dès l'automne 2025, dans les communes de Rimou et Romazy afin de relancer la démarche. Il est prévu que ce travail innerve les 10 années d'existence du label, de manière à garantir une inclusion permanente des citoyens au projet.

Sous la forme de temps conviviaux tant sur le terrain qu'en ateliers intérieurs, il s'agit d'identifier et d'analyser, collectivement des photos et documents anciens, d'indexer des données et de partager des temps festifs autour de restitutions et de propositions culturelles fondées sur les résultats d'Inventaire. Ce suivi soutenu et ciblé des bénévoles doit permettre d'entretenir des liens solides avec ceux qui connaissent le territoire mieux que quiconque. Dans ce contexte, il est envisagé de mettre en place une « **charte du bénévole Pays d'art et d'histoire** », sur le même modèle que la charte des bénévoles communautaires, initiée par le réseau des médiathèques et désormais étendue et active pour les bénévoles du centre social.

ACTION
ENGAGÉE DÈS
LA PHASE DE
CANDIDATURE !

ACTION 3

COORDONNER UN INVENTAIRE DES PATRIMOINES IMMATÉRIELS DU TERRITOIRE EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Cela a été démontré au cours de la candidature au label, à l'occasion des Bistrot-Mémoire : **les souvenirs des habitants du territoire sont précieux** et sont à ériger au rang d'éléments patrimoniaux immatériels. Aussi, comme tout objet patrimonial, la mémoire orale mérite d'être protégée et valorisée. Pour ce faire, de nécessaires campagnes de collecte mobilisant des acteurs locaux (services de santé, maisons de retraite, Radio Soleil, associations patrimoniales, etc.) doivent être mises en place.

En plus de conserver ces paroles précieuses, il s'agit de collecter et de créer un ensemble de ressources audiovisuelles permettant de garder trace de l'ensemble de nos patrimoines immatériels. Parmi ces patrimoines figurent des temps forts comme la fête des Cônes de Rimou ou les ramaougeries de pommé ainsi que les contes, légendes et chansons en Gallo.



Collecte de la mémoire orale, Bistrot-Mémoire de janvier 2026 ©TC, CMdB

ACTION 4

VALORISER LES DONNÉES DE L'INVENTAIRE EN LIEN AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES

Le patrimoine étant l'affaire de tous, il est entendu que les données récoltées et synthétisées dans le cadre des campagnes d'inventaire doivent être partagées auprès de tous les publics, et notamment les habitants.

Aux temps et supports de transmission existants et portés par les acteurs locaux (Cafés-patrimoine de l'APPAC, éditions comme Everre et Minette de l'association éponyme, etc.) le Pays d'art et d'histoire doit adjoindre ses propres communications sur le sujet (articles scientifiques, conférences, visites, expositions, Focus, Parcours, Explorateurs, etc.)

Également, les données de l'inventaire sont appelées à être valorisées dans le cadre de leur exploitation pour nourrir le PLUi.

ACTION 5

ANIMER UN COMITÉ SCIENTIFIQUE ET ÉDUCATIF

Instance née dans le cadre de la candidature au label, le comité scientifique et éducatif doit permettre de garantir le sérieux et la légitimité des actions engagées par le Pays d'art et d'histoire, tout au long de la convention.





Axe n°2 : « PROTÉGER »

ACTION 1

S'APPUYER SUR LES INVENTAIRES DU PATRIMOINE POUR COORDONNER LE LIEN ENTRE PLUi ET PAH

Véritable outil transversal, l'Inventaire du patrimoine offre une somme conséquente à l'élaboration du PLUi. Dans ce cadre, le service Pays d'art et d'histoire entend s'appuyer sur les données de l'Inventaire pour contribuer à la rédaction des prescriptions patrimoniales, afin de faire du PLUi un outil majeur de protection des patrimoines.

ACTION 2

FORMER ET INFORMER HABITANTS, ÉLUS, ARTISANS DU TERRITOIRE, EN LIEN AVEC LES ACTEURS DU SECTEUR POUR COORDONNER LE LIEN ENTRE PLUi ET PAH

Au fil des actions de concertation, différents acteurs ont partagé leurs regrets quant à leurs manques de connaissances historiques ou patrimoniales, perçues comme des obstacles à la mise en place d'actions de restauration ou de médiation.

Ainsi, l'édition d'une brochure autour des droits et devoirs en matière patrimoniale à destination des habitants et élus apparaît comme une action prioritaire, répondant aux attentes exprimées. De même que l'intégration des questions patrimoniales dans les plans de formation aux élus.

Aussi, il est entendu de faire du Pays d'art et d'histoire l'interface de référence pour mettre en lien porteurs de projets et financeurs. Si l'APPAC assure déjà cette passerelle à travers les renseignements qu'elle donne aux usagers, il s'agit de créer et de mettre en lumière un véritable créneau de permanence dédié à ce type de renseignements par l'intermédiaire du Pays d'art et d'histoire.

Participer à la capitalisation des bonnes pratiques quant aux techniques de restauration, orienter les porteurs de projet vers des subventions : telles sont les ambitions du Pays d'art et d'histoire.

Dans le même esprit, il s'agit également d'accompagner, à travers le Pays d'art et d'histoire, les communes labellisées dans l'atteinte de leurs objectifs d'engagement qualité et accompagner celles qui portent des démarches de labellisation.

ACTION 3

VALORISER ET SENSIBILISER AUX PATRIMOINES NATURELS ET PAYSAGERS, EN LIEN AVEC LES ACTEURS DU SECTEUR ET NOTAMMENT VIA L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Au fil de la consultation citoyenne – et en particulier de la consultation physique, les patrimoines naturels et paysagers sont apparus comme particulièrement chers aux yeux des habitants et usagers du territoire. Valoriser ces patrimoines fragiles, au cœur de nos enjeux de transition contemporains, avec l'appui du riche réseau d'acteurs œuvrant au service de la biodiversité, sonne comme une évidence. Une évidence d'autant plus forte que Couesnon Marches de Bretagne s'est engagée, en décembre 2025, dans un **Atlas de la Biodiversité Intercommunal**.



ACTION
ENGAGÉE DÈS
LA PHASE DE
CANDIDATURE !

Sortie autour des insectes en forêt de
Villecartier ©Office de Tourisme CMB

ACTION 4

PROPOSER UN FONDS DE CONCOURS : ACCOMPAGNER LA RESTAURATION DES BÂTIMENTS PRIVÉS EN VUE DU MAINTIEN DE LEUR VALEUR PATRIMONIALE

Deuxième attente des répondants à l'enquête en ligne vers un label Pays d'art et d'histoire en termes d'accompagnement, la mise en place d'une aide financière apparaît comme un incontournable du programme. Imaginé comme une bonification dans le cadre du dispositif « **sortie de vacance** » porté par la communauté de communes, l'aide doit récompenser les propriétaires privés veillant au maintien de la valeur patrimoniale de leur habitation.



En balade autour du manoir de Moulinet, Romazy © Th. Crabot



Axe n°3 : « PARTAGER »

ACTION 1

ASSURER LA COMMUNICATION PATRIMONIALE, EN LIEN AVEC LE SERVICE COMMUNICATION DE COUESNON MARCHES DE BRETAGNE, L'OFFICE DE TOURISME DE COUESNON MARCHES DE BRETAGNE ET L'APPAC

ACTION
ENGAGÉE DÈS
LA PHASE DE
CANDIDATURE !

Indissociables du label, il est entendu que le service Pays d'art et d'histoire engagera la rédaction et la publication des brochures chartées *Focus*, *Parcours*, *Explorateurs*, ou *Rendez-vous*, en lien avec ses partenaires. Il est convenu que les textes édités dans ces contenus puissent être partagés auprès des partenaires pour publication dans leurs propres supports (sites WEB, revues associatives) et vice-versa. Aussi, le Pays d'art et d'histoire compte sur son réseau de partenaires pour participer à la diffusion des publications.

Le service entend travailler, avec ses partenaires, un plan de communication rodé et renouvelé, dédié à la valorisation du patrimoine, des actions du label et des forces vives locales, à l'image de celui ayant accompagné la candidature. Un effort particulier sera dédié au développement de la communication numérique (réseaux sociaux, site Internet).

Les Journées européennes du patrimoine et autres événements nationaux sont à considérer comme des temps de communication autour des patrimoines et du label à part entière. En ce sens, le Pays d'art et d'histoire de Couesnon Marches de Bretagne entend coordonner ou co-organiser ces événements.

ACTION 2

RENFORCER ET DÉVELOPPER LES ACTIONS DE MÉDIATION EN LIEN AVEC CELLES PROPOSÉES PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Le territoire de Couesnon Marches de Bretagne jouit d'un important vivier d'acteurs forces de propositions en ce qui concerne le domaine patrimonial. L'ambition du Pays d'art et d'histoire n'est pas de faire table rase de l'existant mais bel et bien de valoriser cette matière précieuse. Cela doit se traduire par une valorisation des acteurs à travers les actions du Pays d'art et d'histoire. Parmi celles-ci figurent les actions de communication, l'édition de publications chartées, la co-organisation d'actions conjointes d'échelles locale, régionale ou nationale, la participation à l'amélioration de l'accessibilité des actions des partenaires, etc. La mise en place d'un « Pack de bienvenue à Couesnon Marches de Bretagne » doit permettre aux nouveaux habitants de connaître les acteurs tout en se fidélisant au territoire.

La valorisation patrimoniale étant jusqu'à présent, sur le territoire, un fait associatif, il est proposé que le Pays d'art et d'histoire de Couesnon Marches de Bretagne accompagne les acteurs, les forme et les conseille dans les domaines de la médiation et du patrimoine afin de les mener vers une montée en compétence voire une professionnalisation. Également, le

Pays d'art et d'histoire pourra faire appel à l'expertise des guides-conférenciers du territoire afin de conduire des temps de médiation.

**ACTION
ENGAGÉE DÈS
LA PHASE DE
CANDIDATURE !**



Valoriser les actions des partenaires locaux. L'exemple des médiations autour des patrimoines naturels ©La Gaule Antraineise

En complément des actions existantes, souvent associées à la période touristique estivale, il est admis que le Pays d'art et d'histoire mette en place, de manière autonome, des actions de médiation visant à garantir une couverture annuelle de la valorisation patrimoniale.

ACTION 3

PARTICIPER À L'ANIMATION D'ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE TOUT AU LONG DE LA VIE DANS LE CADRE DU PACTE CULTUREL DE COUESNON MARCHES DE BRETAGNE

En septembre 2025, Couesnon Marches de Bretagne a signé, avec la DRAC Bretagne, la Région Bretagne et le département d'Ille-et-Vilaine un Pacte Culturel. Structuré autour de 3 axes dont le troisième est teinté de la thématique patrimoniale, ce Pacte vise à faire se rencontrer patrimoines, arts et culture. Dès le mois de janvier 2026, Couesnon Marches de Bretagne s'est engagé dans un parcours patrimonial et artistique visant à mettre à l'honneur les patrimoines funéraires du territoire.

Le Pays d'art et d'histoire entend poursuivre cette dynamique engagée au sein de la collectivité dans le cadre ou non du Pacte culturel. Cette dimension permet de répondre à divers enjeux croisés (cohésions sociales, patrimoine, culture, etc.) via l'organisation ou le soutien à l'organisation de temps artistiques et culturels à destination de tous les publics. Dans ce contexte, le Pays d'art et d'histoire entend également soutenir les associations patrimoniales adhérentes au dispositif des chéquers-culture portés par la collectivité



EAC tout au long de la vie ©PCLP. CJP

**ACTION
ENGAGÉE DÈS
LA PHASE DE
CANDIDATURE !**

**PACTE
CULTUREL**

Le Pacte offre un terrain fertile à l'animation du service éducatif du Pays d'art et d'histoire, dont la médiation reposera sur une collaboration avec les acteurs existants, et notamment l'APPAC, agréée Jeunesse Éducation Populaire.

ACTION 4

CONTRIBUER À UNE MISE EN ŒUVRE COHÉRENTE DU RÉCIT TOURISTIQUE DE TERRITOIRE ET DES ATTENDUS DU LABEL

Éléments de communication et de pédagogie indissociables du label, les panneaux d'interprétation et relais information service (RIS) sont appelés à être mis à jour.

Prévus pour être installés aux portes d'entrée du territoire ou sur des sites stratégiques, ces éléments sont appelés à être teintés des couleurs du label et du marqueur touristique des Chemins de traverse. La charte Pays d'art et d'histoire pourra orner ces panneaux, ainsi que les signalétiques directionnelles de manière à ancrer, dans le paysage, l'existence du label. Afin de ne pas créer une confusion et de ne pas mélanger les genres, la collectivité veillera à élaborer une politique de communication équilibrée entre les deux marqueurs.

Également, la notion de « Chemins de traverse » pourra se décliner en un portefeuille de thématiques patrimoniales structurant les

actions du PAH et permettant de classer les actions proposées dans les Rendez-vous (exemples : Les Chemins du pommé, Les Chemins du granit, Les Chemins du XVIII^e siècle, etc.)



Randomée de La Potelais © Thomas Crabot

ACTION 5

ENGAGER UNE RÉFLÉXION AUTOUR D'UN CIAP

Les réflexions autour d'un CIAP, constitutif d'un territoire labellisé, doivent faire partie des préoccupations du Pays d'art et d'histoire dès ses premiers instants. Ces temps de réflexion autour du fond et de la forme du CIAP ne devront cependant pas suppléer la mise en place d'expositions itinérantes, d'actions de médiation ou de mallettes pédagogiques. L'idée est de pouvoir présenter un solide projet scientifique et culturel en vue de l'élaboration d'un CIAP à l'issue de la labellisation.



Axe n°4 : « FÉDÉRER »

ACTION 1

ANIMER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ASSOCIATIONS

Sur le même modèle que la rencontre organisée le **12 novembre 2024** avec les acteurs locaux en vue de l'organisation du cycle de concertation citoyenne Vers un Pays d'art et d'histoire, ces temps de construction doivent permettre à chacun de s'insérer dans la programmation.

Il est prévu, pour chaque début d'année civile, l'animation d'un grand temps de rencontre inter-acteurs visant à dessiner collectivement les contours d'une programmation annuelle ou saisonnière

En tant que coordinateur, le Pays d'art et d'histoire veillera au suivi des projets des partenaires faisant lien avec les orientations du label pour les inclure au mieux dans la programmation.

Il est envisagé de mettre en place un « collectif » d'associations conventionnées désireuses de participer à la vie et d'être valorisées par le PAH.

**ACTION
ENGAGÉE DÈS
LA PHASE DE
CANDIDATURE !**

ACTION 2



ANIMER ET COORDONNER UN RÉSEAU INTER-ACTEURS

Sur le même principe que l'action précédente, il s'agit, pour le Pays d'art et d'histoire, d'entretenir des liens étroits avec les partenaires, à l'échelle régionale voire au-delà, partageant thématiques communes autour du label.

ACTION 3

ASSURER LE SUIVI DE LA CONVENTION PAYS D'ART ET D'HISTOIRE TOUT AU LONG DE LA LABELLISATION

À travers des rencontres annuelles d'évaluation avec la DRAC, garante de la qualité du label et grâce au travail quotidien avec les acteurs locaux, le Pays d'art et d'histoire veillera, au quotidien, à respecter la convention Pays d'art et d'histoire et à en assurer les objectifs.

Si les actions de la phase 1 (2027-2030) sont bien installées, il sera alors possible d'y agréger, dès la phase 2 du label (2031 - 2033), les actions suivantes :

AXE 1 - TRAVAILLER EN PARTENARIAT AVEC LES UNIVERSITAIRES ET CHERCHEURS, et notamment les étudiants en Master. Ce travail partenarial est vertueux dans la mesure où sont servis à la fois les intérêts du monde universitaire, de la recherche et du territoire. Cette action, importante aux yeux des membres du Comité de Pilotage, intervient en phase 2 du projet de façon à donner de la matière à traiter aux partenaires scientifiques – une somme acquise grâce aux opérations d'inventaire et de recherche archivistique suscitées.

AXE 4 - INCLURE LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS DE SITES PATRIMONIAUX À LA DÉMARCHE PAH. Cette action est proposée en phase intermédiaire de manière à ce que les propriétaires privés de sites patrimoniaux puissent observer les effets du Pays d'art et d'histoire avant de rejoindre la démarche.



Château de Maison Neuve (Chauvigné) ©EDILUZ

Action complémentaire portée par les partenaires :

AXE 2 - SOUTENIR DES CHANTIERS DE RESTAURATION INTERNATIONAUX BÉNÉVOLES, EN LIEN AVEC L'APPAC : prise en charge des transports, des actions de découverte du territoire des bénévoles, sélection d'un chantier pertinent tous les ans ou tous les deux ans, selon les opportunités, etc. ;

PHASE 3 DU LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE (2034 à 2037 : BILAN)

› Dès la 8^{ème} année du label, il s'agira de rédiger un bilan de la labellisation en vue de s'engager dans un renouvellement du dispositif.

AXE 4 - RÉDIGER UN BILAN DES 10 ANS DU LABEL. Sous le même format que la présente candidature, de manière à brigueur une seconde labellisation afin de poursuivre les actions engagées.

3 Partenaires

Le projet Pays d'art et d'histoire est envisagé par Couesnon Marches de Bretagne comme un dispositif de décloisonnement, d'ouverture et de partenariats. Aux échelles tant locale que régionale, les partenaires envisagés pour contribuer à faire vivre le label sont nombreux.



NAIRES AU QUOTIDIEN DU LABEL E (PHASE 1 DU LABEL)





DRAC Bretagne

La DRAC Bretagne est un partenaire déjà bien identifié par les services communautaires. Qu'il s'agisse de questions culturelles (Pacte Culturel, Contrat Territoire Lecture, etc.), de cohésions sociales (Territoire Éducatif Rural) ou d'urbanisme avec la consultation régulière de l'Architecte des Bâtiments de France ou du Service Régional de l'Archéologie pour les projets d'envergure, le territoire est également bien exploré par la DRAC. De même, les acteurs locaux entretiennent des liens resserrés avec l'institution, à travers différents appels à projet. Ainsi de l'APPAC et de ses participations régulières au dispositif « Été culturel », par exemple.

De fait, dans le cadre du Pays d'art et d'histoire, dont elle était partie prenante des comités scientifique et de pilotage, la DRAC demeurera un partenaire phare de la collectivité. Le service Patrimoine pourra solliciter ses avis et expertise autour de la programmation, de l'élaboration d'actions et notamment éducatives, du suivi des protections et labels, du suivi sanitaire d'édifices ou d'objets mobiliers, etc.



La DRAC Bretagne, la Région Bretagne, le Département 35 et Couesnon Marches de Bretagne réunis autour du Pacte Culturel ©CMdB



Région Bretagne

Depuis 2025, Couesnon Marches de Bretagne et la Région Bretagne sont liés par une convention d'Inventaire. Émanant des volontés croisées de ces deux collectivités de relancer l'Inventaire sur le territoire dans le cadre de la candidature, la démarche a été complétée d'autres projets coconstruits avec la Région. Ainsi de l'inscription de l'édition 2025 des Journées européennes du patrimoine co-organisées par Couesnon Marches de Bretagne, l'APPAC et l'Office de Tourisme dans le programme des 50 coups de cœur de la Région Bretagne. Ainsi, également, de l'organisation en 2026 d'un apéro-patrimoine par l'Office de Tourisme, la Région et Couesnon Marches de Bretagne portant la thématique de l'Inventaire, en écho à la commémoration nationale des 50 ans de la mort d'André Malraux, fondateur de l'Inventaire.

Dans le cadre d'une labellisation, Couesnon Marches de Bretagne souhaite poursuivre cette dynamique engagée avec la Région, au service d'une meilleure connaissance du territoire.



Département d'Ille-et-Vilaine

Le Département d'Ille-et-Vilaine, représenté dans le comité scientifique de la candidature par son architecte-conseil (CAUE35), est un partenaire majeur de la collectivité. À travers des dispositifs structurants comme le Pacte Culturel ou le Territoire Éducatif Rural, le lien entretenu entre le réseau de lecture publique et la bibliothèque départementale mais également les aides à la restauration d'édifices non protégés au titre des Monuments Historiques ou de patrimoines mobiliers, à travers l'intervention du Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, le Département porte haut les projets culturels et patrimoniaux.

À ce titre, il est un partenaire incontournable du label, dans l'élaboration d'actions de sauvegarde du patrimoine ou d'actions éducatives, a fortiori à travers sa délégation aux collèges. Le service Pays d'art et d'histoire entretiendra également un lien privilégié avec le service des Archives Départementales, indispensable à la bonne connaissance du territoire.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Éducation nationale

L'action éducative étant un pilier majeur du label Pays d'art et d'histoire, les partenaires de l'enseignement (institution et acteurs de terrain) seront systématiquement intégrés aux réflexions autour de l'élaboration de projets EAC. Les liens entretenus entre la collectivité et les acteurs de l'enseignement sont déjà solides, à travers des dispositifs forts comme le Pacte Culturel, le Territoire Éducatif Rural ou encore le Projet Éducatif de Territoire. Des services communautaires, comme la

Lecture Publique, la Culture, le Bocage ou encore la Ludothèque communautaire entretiennent des liens solides avec enseignants et élèves.

Le Pays d'art et d'histoire souhaite s'inscrire dans cette logique de proximité. C'est ainsi que dès la phase de candidature, le service porteur de labellisation a proposé à une enseignante de primaire de Saint-Marc-le-Blanc un accompagnement personnalisé vers la mise en place d'un cycle de découverte patrimoniale.

Les partenaires locaux

Qu'il s'agisse, en interne, des services communautaires aux compétences et équipements variés et à la transversalité avérée avec les questions patrimoniales, des nombreuses associations – patrimoniales ou non – évoquées au fil de ce volume, des communes et de leurs équipes municipales ou des habitants déjà sollicités en phase de candidature, les partenariats à envisager à échelle locale sont nombreux sur le territoire.

Des projets communs peuvent s'envisager à l'échelle de réseaux, ainsi des réseaux Petites Cités de Caractère, Communes du Patrimoine Rural de Bretagne ou, bien entendu, Villes et Pays d'art et d'histoire. À ce titre, la proximité de la Ville d'art et d'histoire de Fougères, à l'histoire intimement associée au territoire de Couesnon Marches de Bretagne, est envisagée comme un partenaire de premier ordre.

La collectivité envisage également de travailler avec les EPCI voisins autour de thématiques communes. Ainsi de l'histoire du commerce du papier ou de la toile à l'époque moderne reliant le territoire à la ville de Saint-Malo ou de François-René de Chateaubriand, partageant sa vie entre le château de Combourg et le château de sa sœur à Saint-Germain-en-Coglès. Les territoires voisins semblent disposés à ces collaborations futures, comme l'indiquent la présence de la cheffe de projet VAH de Fougères au comité scientifique, ou d'élus de Saint-Aubin-du-Cormier (Liffré-Cormier Communauté) lors d'ateliers de consultation citoyens. Les acteurs du plan de gestion de la Baie du Mont-Saint-Michel se montrent également favorables à des coopérations.

4 Budget prévisionnel

PHASE 1

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

2027 (année de labellisation)
et 2028

2029
et 2030

PERSONNEL		
Salaire chef de projet 1ETP Titulaire	45 000€	45 000€
Stages Master 6 mois (2 stagiaires /an)	0€	À étudier

COORDINATION		
Mise en convivialité Inventaire et réunions de coordination	1 500€	1 500€
Frais de déplacements liés à l'Inventaire	500€	500€
Intervenants formateurs, formations aux associations / agents / élus / habitants	2 580€	2 580€

PROGRAMMATION PATRIMONIALE		
Parcours EAC tout au long de la vie (intervenants, prestataires artistiques et culturels ponctuels, mises en exposition de projets, etc.)	14 000€ (selon BP 2025 dans le cadre du Pacte Culturel)	14 000€
Exposition annuelle temporaire et itinérante	8 000€	8 000€
Organisation d'évènements d'envergure (JEP, etc.)	2 000€	2 000€
Valorisation des données de l'Inventaire (interventions d'acteurs de l'Inventaire, cafés-patrimoine, visites etc.)	3 000€	3 000€
Intervenants conférences ou visites multivoix	1 500€	1 500€
Programmes de récolte mémorielle orale (support technique, Radio Soleil)	900€	900€

pluriannuel du projet

PHASE 1

RECETTES

2027 (année de labellisation)
et 2028

2029
et 2030

DRAC 50% Région Bretagne, aide aux territoire labellisés engagés dans l'Inventaire 70%	22 500€ 11 150€	0€ (selon conditions de l'aide de la Région Bretagne à cette période)

Région Bretagne, aide aux territoire labellisés engagés dans l'Inventaire 70%	1 400€	(selon conditions de l'aide de la Région Bretagne à cette période)
Région Bretagne, aide aux territoire labellisés engagés dans l'Inventaire 70%	350€	(selon conditions de l'aide de la Région Bretagne à cette période)
DRAC 50%	1 290€	1 290€

DRAC 50% Et contributions éventuelles de financeurs du Pacte culturel de territoire (2025-2028), selon les opportunités	7 000€ (selon renouvellement du Pacte Culturel)	50 % DRAC contributions supplémentaires en fonction du renouvellement du pacte
DRAC 50% Taxe de séjour	4 000€ À déterminer	4 000€ À déterminer
DRAC 50% Taxe de séjour etc.)	1 000€ À déterminer	1 000€ À déterminer
Région Bretagne, aide aux territoire labellisés engagés dans l'Inventaire 70%	2 100€	(selon conditions de l'aide de la Région Bretagne à cette période)
DRAC 50% Billetterie (basé sur données Office de Tourisme et APPAC 2025)	750€	750€ 7 906€
	3 953€	0€

DISPOSITIFS DE MÉDIATION		
Outils de médiation (valises pédagogiques, matériauthèques, etc.) suppléant le CIAP	2 000€	2 000€

BROCHURES ET SUPPORTS DE MÉDIATION		
Brochures chartées <i>Focus</i> , <i>Parcours</i> et <i>Explorateurs</i>	4 000€	4 000€
Guide des droits et des devoirs de l'habitant dans les périmètres protégés	1 000€	0€

COMMUNICATION		
Brochure annuelle ou saisonnière <i>Rendez-vous</i>	1 100€	1 500€
Brochure actions éducatives	700€	700€

SOUTIEN AUX ACTEURS DU TERRITOIRE		
Subvention APPAC	25 637€ (jusqu'en 2027)	Selon les conditions convenues lors du renouvellement de convention (2027-2029)
Participation aux chèques-culture	700€	700€

FRAIS DIVERS		
Achats de fournitures et d'ouvrages	300€	300€

TOTAL	114 417€ RH : 45 000€ Fonctionnement : 43 080€ Subventionnements : 26 337€	88 180€ RH : 45 000€ Fonctionnement : 42 480€ Subventionnements : 700€ + subvention APPAC à déterminer selon conditions de la convention 2027-2029)
-------	---	--

RESTE À CHARGE	54 524€	69 134€
----------------	---------	---------

Le budget prévisionnel proposé repose sur une estimation à minima des potentielles recettes à percevoir (pas de prise en compte des appels à projet, estimation très minime des recettes de billetterie par exemple). Il est envisagé d'affecter une partie des recettes perçues à travers la taxe de séjour aux actions du Pays d'art et d'histoire répondant aux enjeux d'attractivité touristique (animations, communication, etc.). Également, le reste à charge ne concerne que celui de la

DRAC 50%	1 000€	1 000€

DRAC 50% Taxe de séjour	2 000€ À déterminer	2 000€
DRAC 50%	500€	0€

DRAC 50% Taxe de séjour	550€ À déterminer	750€
DRAC 50%	350€	350€

	59 893€	19 046€
--	----------------	----------------

--	--	--

collectivité. Les dépenses associées à la programmation Pays d'art et d'histoire générées par les partenaires de terrain ne sont pas incluses dans cette estimation. Cette prévision est, pour le moment, fondée sur un principe : celui du recrutement d'un chef de projet pour faire vivre le label. Ce budget pourra donc varier en cas de potentiels recrutements futurs et complémentaires et de sources de co-financements multipliées.









Candidature portée par

Couesnon Marches de Bretagne
P.A Saint-Eustache, 35460, Maen Roch
Président : Pascal Hervé

Rédaction

Thomas Concy, chargé de labellisation Pays d'art et d'histoire
©Couesnon Marches de Bretagne

Sous la direction de

Laëtitia Meignan,
2^{ème} Vice-Présidente communautaire en charge du Tourisme,
du Patrimoine, du Pays d'art et d'histoire et de la Culture - Lecture publique
Marie Abric-Lautone, directrice Culture, Sports,
Tourisme et Politiques Contractuelles
©Couesnon Marches de Bretagne

Conception graphique et mise en page

Nicolas Maillard
©Studio Resilience

Traduction en Gallo

Cédric Malonais
©Association La Granjagoul

Couesnon Marches de Bretagne remercie

La DRAC Bretagne
Le service de l'Inventaire de la Région Bretagne
Les expert.e.s du Comité Scientifique
Les élu.e.s communautaires et municipaux des 15 communes
pour leur présence active en instances de suivi et de pilotage
La Commission Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne
L'ensemble des Directions et Services
de Couesnon Marches de Bretagne et des communes
L'Association pour la Promotion du Patrimoine de l'Antrainais
et du Coglais (APPAC)
L'Office de Tourisme de Couesnon Marches de Bretagne
L'ensemble des partenaires associatifs ou artistiques ayant contribué
à l'animation du cycle de concertation citoyenne
Les habitant.e.s du territoire

***Ce volume et le label sont dédiés aux habitants et partenaires du territoire,
trop nombreux pour être cités individuellement, qui ont chaleureusement
accueilli le projet et nous ont volontiers ouvert leurs portes et leurs cœurs
pour partager les émotions qui les lient à leur territoire.***

Réalisé avec le soutien de l'Europe (programme LEADER)

Arc-en-Ciel Imprimeurs
Z.A La Meslais – 35133 Lecousse
Publié en juin 2026





**« Nous sommes très bien dans notre petit pays de Bretagne.
C'est assez plaisant comme promenade. »**

Carte postale d'un soldat, Gaston,
pour sa « petite Marie-Louise bien-aimée »,
4 octobre 1917